THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS
DIVISION

Arts et Spectacles : Les Français et la photographie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14715 – 6 F

JEUDI 21 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Désastre en Afrique

ON ne connaît pas son étendue, mais une chose est sûre : il y aura catastrophe. Non pas au Sahel, comme par le passé, mais au sud et à l'est du continent. En Afrique australe, d'où sont venus les premiers cris d'alarme, la pire des sécheresses du siècle s'annonce. Déjà, dans la corne de l'Afrique déchirée par la guerre, chaque jour des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim. Le nombre de personnes menacées par la famine est évidemment difficile à évaluer avec exactitude. Soixante millions, comme le dit la Commission européenne ? Cent quinze millions, comme l'avance le président de la Banque mondiale ? Un désastre, en tout cas.

Voilà des mois que les responsables politiques africains et les organisations – notamment humanitaires – appellent la communauté internationale à l'aide. Le désastre qui s'annonce sera bien plus grand, disent-ils, que la famine de 1984-1985, qui avait provoqué la mort de centaines de milliers de personnes en Ethiopie, au Soudan et en Somalie. Aucun bilan précis n'avait pu, d'ailleurs, être établi à l'époque. Et pour cause... L'abandon de ces régions est tel qu'aucune statistique ne paraît crédible.

DEPUIS cette dernière grande famine, dans la corne de l'Afrique la déliquescence des Etats n'a fait que s'accentuer : conflits interminables, exactions effroyables, déplacements de populations dont le sort a empiré depuis qu'a commencé l'« après-guerre froide ». Livrés à eux-mêmes dès lors qu'Américains et Soviétiques ont cessé de se battre par Africains interposés, les « seigneurs de la guerre » en puissance font la loi.

Dans ces « terrae incognitae » où, régulièrement, disparaissent des représentants d'organismes comme le Comité international de la Croix-Rouge, la guerre – et donc la politique – est la première cause de la famine. Dans le sud du continent, où c'est la sécheresse qui amène la faim, la catastrophe risque, à l'inverse, d'avoir des conséquences politiques.

AU Malawi, la famine, poussant la population à agir, pourrait ébranler la dictature du président à vie Kamuzu Banda. Au contraire, en Zambie, en Angola, au Mozambique, la marche vers la démocratie pourrait être interrompue par des populations affamées. Comme le note un universitaire zimbabwéen, « l'avenir n'est plus dans les mains des politiciens : tout dépend de la nature ».

Pour les dirigeants africains, et, surtout, pour les populations qui ont faim, tout dépend aussi de la mobilisation de l'Occident. Ce n'est pas la première fois qu'on lance des cris d'alarme au sujet des famines menaçantes, mais il y a, cette fois, une raison supplémentaire de désespérer : les Africains ont le sentiment d'être abandonnés par un monde occidental plus soucieux d'aider l'Europe de l'Est que de prêter secours à un continent abusivement considéré comme perdu.

Lire page 5 l'article de MARIE-PIERRE SUBTIL

M 0147 - 0521 0 - 6,00 F

Nouvelles émeutes à Bangkok

Les manifestants défient le pouvoir thaïlandais

De nouveaux affrontements ont eu lieu à Bangkok, mercredi 20 mai, entre quelques milliers de manifestants et les forces de l'ordre. Le gouvernement a décrété dans la soirée, à 21 heures, heure locale, le couvre-feu dans la capitale. Des dissensions semblent se faire jour entre généraux, certains souhaitant mettre fin à la crise sans violence. Alors que le bilan s'alourdit et que plusieurs capitales, dont Paris, critiquent la répression, les troubles se sont étendus à la province.

Le malaise des généraux

BANGKOK

de notre correspondant

Des communistes auraient manipulé les manifestations antigouvernementales de ces derniers jours à Bangkok. Tel est l'argument avancé, mardi 19 mai, par le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, pour expliquer la brutale intervention de l'armée en cours dans la capitale de la Thaïlande. Et puisqu'il s'agit de *« communistes »*, les militaires n'hésiteront donc pas à continuer de réprimer, s'en prenant même à un personnel politique avec lequel ils frayaient encore volontiers ces dernières semaines. Le recours à un tel procès et l'ampleur de la répression, qu'il entend justifier, soulignent à quel point les forces armées ont l'intention de demeurer le pivot de la politique thaïlandaise.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite et nos informations page 4

La réduction des arsenaux stratégiques

Les Etats-Unis et les quatre Républiques nucléaires de la CEI devraient mettre en œuvre le traité START.

Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON

RMI : Vers une modification de la législation

Priorité au dispositif d'insertion et à la gratuité des soins.

Lire page 17 l'article d'OLIVIER PIOT

Une loi sur le sport

Après le drame de Bastia, les députés ont renforcé les contraintes de sécurité.

Lire page 9 l'article de FRÉDÉRIC BOBIN
page 10 le reportage en Corse d'AGATHE LOGEART
et page 2 « Le petit Corse », par CHRISTINE OCKRENT

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26

Lors du sommet Mitterrand-Kohl de La Rochelle

La France et l'Allemagne vont créer un corps d'armée à vocation européenne

MM. Mitterrand et Kohl doivent entériner, lors du sommet de La Rochelle les 21 et 22 mai, la création d'un corps d'armée franco-allemand, à vocation européenne, qui devrait compter de 35 000 à 40 000 hommes et être opérationnel en 1995. Ils évoqueront également la ratification des accords de Maastricht et le sommet des pays industrialisés.

Une formation souple

par Jacques Isnard

Dans cette aventure, où ils espèrent entraîner avec eux les Belges et les Luxembourgeois, les Français et les Allemands font chacun un pas dans la direction de l'autre. A la suite de la guerre du Golfe, les Français acceptent désormais ce à quoi ils étaient hostiles depuis bientôt trente ans : ils participent à des unités militaires multinationales. Les Allemands, une fois réunifiés, se considèrent comme des partenaires à part entière de l'Union européenne : ils s'octroient ainsi une certaine autonomie dans le domaine de la défense par rapport à l'OTAN.

Lire la suite page 3

Maastricht, vu du port

Les Rochelais entre le doute et l'espoir

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

M. Michel Crépeau aime les symboles et la photo l'avait bouleversé. *« Vous vous souvenez ? 1984, Verdun, Kohl et Mitterrand, main dans la main. C'était poignant et magnifique. L'histoire et l'idéal de l'Europe tenaient en une image. »*

Alors, comme le maire voit grand et qu'il fait profession de foi en l'Europe, la photo de Verdun a recouvert la ville et forcé La Rochelle au souvenir. On la voit partout, avenue du 11-Novembre ou rue de la Muse, sur le Champ de Mars bien sûr et près de l'aquarium ; devant les écoles, dans la ZUP et autour du vieux port. Même si le président de l'Association des déportés regrette que la mémoire du maire soit courte.

ANNICK COJEAN

Lire la suite page 8

Lire aussi

L'Italie en accusation

L'Italie risque de ne pouvoir franchir l'étape de la monnaie unique prévue dans le traité de Maastricht, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour l'ensemble de la CEE.

Lire page 17 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

L'énergie en débat

Contre les projets de Bruxelles de faire entrer l'énergie dans le secteur concurrentiel, les syndicats d'EDF et de GDF, soutenus par leurs directions, se mobilisent. Un conseil des ministres de l'énergie a lieu jeudi 21 mai à Bruxelles.

Lire page 19 l'article de JEAN-PIERRE TUQUOI

ARTS ET SPECTACLES

Un nouveau festival : « Photofolie »

La photographie qui s'interroge encore sur son statut méritait bien une fête. C'est chose faite : 500 manifestations se dérouleront dans 300 villes de France à l'initiative du ministère de la culture. Pour l'occasion, la SOFRES a réalisé un sondage pour *le Monde* et l'Association pour la promotion de l'image sur les pratiques photographiques des Français, qui ont à leur disposition un parc de dix-sept millions d'appareils et utilisent cent huit millions de pellicules par an.

Egalement au sommaire

■ Cinéma : rencontre avec Arnaud Desplechin. ■ La sélection de la semaine.

pages 27 à 36

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

■ L'orientation à plusieurs voix. ■ Des lycéens très « pros ». ■ Turbulences au SGEN-CFDT. ■ Repères. ■ L'alternance en pointillé. ■ Université : le front du refus. ■ Géographies à l'écran. ■ Point de vue : Les vertus du partenariat, par Jean-Claude Werrebrouck.

pages 13 à 16

Annie Ernaux
Passion simple
nrf
GALLIMARD

La « méthode Tapie »

Après l'expérience de Montfermeil, le ministre de la ville veut créer un établissement public pour les banlieues

par Philippe Bernard

M. Bernard Tapie devait annoncer mercredi 20 mai au conseil des ministres plusieurs mesures pour les banlieues, dont la création d'un établissement public. La rencontre du raider d'Adidas et de la banlieue en crise a commencé le 18 avril 1991 devant les jeunes beurs de la cité des Bosquets de Montfermeil (Seine-Saint-Denis). Ce soir-là, M. Tapie annonce trente-huit initiatives destinées à sortir de l'impasse un quartier devenu le symbole de la relégation urbaine et du glissement des banlieues françaises vers le ghetto ethnique, depuis que le maire y a refusé l'inscription d'enfants étrangers à l'école.

Les Bosquets, enclave de béton, de misère et d'insécurité en pleine zone pavillonnaire, où s'entassent des étrangers en mal de logement, vont devenir le laboratoire de la « méthode Tapie ». Le carnet d'adresses du député des Bouches-du-Rhône, son talent médiatique, son aura de « tombeur de Le Pen » et son tempérament de gagneur sont les atouts de l'opération baptisée « Forum des citoyens ».

M. Tapie se fait fort de bousculer les barrières politiques et l'inertie administrative qui ont fait des Bosquets une aberration urbanistique, un réservoir de mal-vivre et un épouvantail pour l'extrême droite. M. Tapie brandit toutes ses casquettes. Il annonce la création d'une école de football dirigé par Michel Hidalgo, la participation de jeunes de la cité au marathon de New-York, l'implantation de nouvelles entreprises et d'une école de formation.

Cette première intrusion spectaculaire d'un industriel dans la sphère du social doit montrer la voie. Mais Tapie le politique n'apparaît pas à Montfermeil. C'est la condition qu'a mise à sa venue, le maire de la ville, Pierre Bernard, condamné par deux fois pour discrimination raciale, et qui partage aujourd'hui le combat pour les valeurs de Philippe de Villiers.

Fascinés par l'image de Bernard Tapie, les Bosquets se prennent à rêver. *« Tapie, c'était l'image du père, le symbole de la réussite et de l'avenir. Des choses qui n'existent quasiment plus dans la tête des jeunes »*, constate Laurence Khloyan, directrice de la Mission avenir jeunes (MAJ).

Lire la suite et l'article de MARC AMBROISE-RENDU page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Histoire

Les « archives de Moscou »

par Pierre Broué

DEPUIS quelques mois, la presse se préoccupe légitimement du sort des « archives de Moscou ». Moins bruyamment peut-être se succèdent à Moscou des émissaires de grandes universités, de maisons d'édition, de groupes de presse agitant des chèques riches en zéros et proposant des équipes de chercheurs et de spécialistes.

Or qu'y a-t-il d'exceptionnel dans ces archives ? Mon sentiment est que les amateurs de *scoops* devraient s'abstenir, car ils ne trouveront rien, ou bien des épisodes remâchés qu'ils risquent de ne pas reconnaître.

J'ai devant moi une liste complète des cinq cent cinquante et un fonds des *« archives centrales du parti à l'IML* (Institut du marxisme-léninisme) *près le CC du PCUS »*. C'est de ces archives-là et de celles du Komintern qu'il s'agit. Il n'est pas question encore d'ouvrir aux chercheurs les pièces du « fonds Staline », ni celles des archives du KGB.

Aussi bien, le grand bénéficiaire de l'ouverture va être le chercheur en histoire russe, et pas seulement pour la période d'après 1917, où l'on attend du « sensationnel », mais pour les décennies précédentes.

Ainsi, les archives de police sur les groupes clandestins, par exemple le fonds du groupe Emancipation du travail quand Lénine y militait, les *mejraiontsi* de Trotski, les collections de journaux et revues, légaux et illégaux, bolcheviques ou non, les coupures, les notes, les interrogatoires, vont nous introduire dans une réalité concrète dont les idéologues tranchent volontiers plus que les vrais historiens. On appréciera de trouver les bibliothèques russes de l'exil, rachetées en bloc en Suisse, après la révolution.

On aura même sa part de « mystère historique » avec le « fonds Azev », ce provocateur au service de la police tsariste qui était parvenu à la tête de l'organisation terroriste populiste et partageait son temps entre les attentats qu'il préparait, et dénonçait pour justifier son salaire, et ceux qu'il menait à bien pour conserver la confiance de ses camarades.

La mémoire du mouvement ouvrier

Enfin l'historien de l'URSS s'attaquera avec appétit non seulement aux multiples fonds de rapports de commissions, d'enquêtes, etc. sur la situation à différentes époques, ici ou là, mais aussi aux fonds qui centralisent nombre d'informations, comme les cinq placés à part et à la suite – Zinoviev, Kamenev, Trotski, Radek, Boukharine – ou encore le fonds Martov.

Ces archives ont commencé à être rassemblées à une époque où Moscou voulait être une capitale culturelle internationale – celle du mouvement ouvrier – et où, dans le monde entier, des spécialistes de la compétence d'un Boris Souvarine traquaient bibliothèques et archives de militants pour les « sauver » grâce à Moscou, où elles sont maintenant cloîtrées depuis plus d'un demi-siècle.

Du coup, la part est peut-être plus belle encore pour le marxologue ou le germaniste. On sent qu'ici les achats furent guidés par la main du grand spécialiste qu'était D.B. Riazanov. Il faudra des années pour connaître le contenu, non seulement des fonds Marx et Engels mais de leurs « satellites ». Je cite, au hasard, Feuerbach, Sorge, Weydemeyer, Freiligrath, Kugelman, Ferdinand Lassalle. Et Clara Zetkin, Mehring, Eduard Bernstein, Karl Liebknecht, Rosa Luxemburg, Karl Kautsky, autour de Wilhelm Liebknecht et August Bebel, montent une « garde rapprochée » probablement d'une grande richesse. Parvus est là lui aussi.

Les historiens français du dix-neuvième siècle qui connaissent peu l'URSS auront sans doute d'énormes surprises. En dehors des fonds généraux sur l'histoire française, il existe d'abord des fonds sur la Révolution de 1789, « les révolutions françaises », la Commune et ses lendemains. Rien d'étonnant à trouver ici un fonds Babeuf, et aussi un fonds Antonelle, un fonds Buonarroti, des fonds Marc Antoine Jullien, Jacques Roux. On ne s'étonnera pas – connaissant l'ouverture d'esprit des révolutionnaires du début des années 20 – de l'existence de fonds Saint-Simon, Enfantin, Cabet, Pierre Leroux, Louis Blanc pour les utopistes, mais aussi Lamennais, Armand Marrast, Gustave Flourens, Elie et Elisée Reclus, et, bien entendu, Auguste Blanqui et Pierre Joseph Proudhon.

Dans cette caverne d'Ali Baba de la mémoire du mouvement ouvrier, dorment les fonds retrouvés, choisis avec soin et achetés par Souvarine, qui y consacra dix ans de vie professionnelle (même après sa rupture avec le stalinisme) : le fonds Barbès, mais aussi le fonds Benoît Malon et ceux des communards, Edouard Vaillant, Louise Michel, Cluseret, Deleseluze, Lhuillier, Vermorel, Félix Pyat, et ce fonds Lissagaray dont on peut imaginer la richesse puisqu'il fut sans doute la base de sa fameuse Histoire de la Commune de 1871. Plus près de nous, un fonds Merrheim, important pour la période 1914-1917, un fonds Cachin qui empiète un peu sur les fonds du Komintern.

Pourquoi, au détour d'une ligne, un fonds dont une parenthèse nous informe qu'il s'agit des archives du *« trotskiste »* néerlandais Sneevliet (fusillé par l'occupant allemand en 1943) ? Comment sont-elles venues en URSS ? Pourquoi ce fonds n'est pas au KGB ? Erreur, grain de sable mécanique ? Laissons les « kaguébologues » s'exciter tout seuls. L'incident en tout cas doit nous rappeler que certains « princes » peu charmants pénétraient pendant ces années dans le château aux documents dormants, et nous inviter à ne pas relâcher notre vigilance.

Mon horizon sur les archives du Komintern est plus limité pour le moment. Je sais seulement que, pour les deux ou trois chapitres que j'ai consacrés dans un de mes livres au fiasco de l'Octobre allemand de 1923, je découvre les documents intégraux que je n'avais pu que citer d'après les extraits, faute d'autorisation de pénétrer en URSS : thèses de Zinoviev sur l'Allemagne, ordres du jour de Trostki à l'armée rouge, débats au comité central pendant plus d'une semaine, décision de prendre le risque de la guerre pour aider la révolution allemande. Tout cela, personne ne le croyait quand Trostki était l'unique source.

Je voudrais conclure en signalant la création d'une Initiative internationale pour la sauvegarde, la mise en état de recherche et l'étude des archives du Komintern (1), à l'initiative de plus d'une centaine d'historiens de tous pays, dans les colloques de La Chaux-de-Fonds et de Mannheim, et qui a reçu à Moscou un accueil excellent. Siègent notamment dans le groupe le grand spécialiste allemand Hermann Weber, le Dr Konrad de Graz et Fridrikh Firtsov qui, à l'Institut du marxisme-léninisme, fut si longtemps le vrai « conservateur », au sens noble et correct du terme, de ce trésor.

(1) Adresses de l'Initiative. Pour l'Europe, Dr Bernard B. Bayerlein, Kaiser Allee 39, D 5100 Aachen (Allemagne), tél. 241-78-05. Pour la Russie, Dr Aleksandr Vatlin, 107014 Moscou, Sokolnitcheskaia ul. 3-190, tél. 269-47-46.

► **Pierre Broué est historien et biographe de Trotski, coprésident de l'Initiative pour la sauvegarde des archives du Komintern.**

Bastia

Le petit Corse

par Christine Ockrent

Disons qu'il s'sppelle Dominique. Il a dix-sept ans. Vous ne le connaissez pas, moi non plus – ou plutôt j'en connais tant qui lui ressemblent avec leur mèche noire, leur accent qu'ils accusent encore, leur regard lourd d'insulaires toujours prompts à guetter dans le regard de l'autre ce soupçon de différence qui les irrite et les conforte à la fois.

Dominique est au lycée, à Bastia. A lui et à ses congénères, pour adoucir la rentrée scolaire et écouler les invendus de dernière minute, on avait offert des places gratuites pour le match. Le match – Bastia contre l'OM, – les parents pauvres contre les cousins riches et glorieux du continent, – la fierté, le combat, la fête, à l'unisson d'un peuple dispersé, meurtri, orgueilleux, qui pour un moment, tout en sachant qu'il allait perdre, savourerait l'ivresse d'espérer la victoire.

Les lycéens, on les avait placés tout en haut de la tribune supplémentaire qu'il avait bien fallu édifier pour que le stade Furiani masque sa petitesse et sa misère, pour qu'il soit à la hauteur. La Corse veut toujours être à la hauteur, sans rien dire, ou alors il se dérobe, sans rien dire.

Dominique était venu avec sa copine. Elle est à l'hôpital, la jambe ouverte, il n'a rien. Rien sauf des contusions, et des noirs à l'âme. Et la frayeur qui revient par rafales, de s'*être* senti tomber en une fraction de seconde, en même temps que ces journalistes placés juste en dessous de lui et qu'il observait sans en avoir l'air – ça ne se fait pas, en Corse, de manifester de l'intérêt pour ce qu'on ne sait pas faire. Il les regardait quand même, Dominique, il était content d'être près d'eux, sans en avoir l'air. Il les a vus broyés quelques secondes plus tard, coincés, cassés, et lui n'avait rien. Sa copine avait mal, très mal, elle a vite été prise en charge, il lui a tenu la main le plus longtemps possible avant d'errer, comme tant d'autres, au centre de la pelouse, à chercher les caméras de télévision pour faire furtivement un geste qui rassure la famille, réunie devant le poste, au village.

Il n'a rien, Dominique, sauf la colère. Cette colère qui le berce depuis l'enfance, puisqu'il est corse – cette colère rentrée, qui ronge lentement, le temps d'une vie dans l'administration, jusqu'à la préretraite, et qui fait que l'on grommelle contre tout, contre les touristes quand il y en a et quand il n'y en a pas, contre la pluie et contre la sécheresse, contre le soleil et contre l'ombre, contre les dérogations et contre les subventions, contre l'exil et contre le confinement insulaire, contre les anciens, les clans, et contre les modernes qui veulent les remplacer.

Le dicton affirme : la Corse ne sera jamais heureuse. Et la Corse en est convaincu, il n'est pas fait pour le même bonheur que les autres. Il est de Méditerranée, il est d'une île pétrie par le destin, la fatalité, l'*ananké* des Grecs, qui drape de noir les femmes jeunes, burine les visages, alourdit les regards qui se détournent de la mer trop bleue pour aller vers la sombre des montagnes. La Corse rêve d'Empire, de colonies perdues et construites par ses ancêtres, il se bute à son île qu'il ne saurait quitter même s'il doit vivre ailleurs, et qu'il préserve à sa manière parfois violente, intolérante, explosive.

La violence et la colère, les frustrations, l'espoir qui n'a plus que la forme d'un ballon et la couleur d'une équipe, ce sont, partout en Europe, les ingrédients du football – sport populaire, incantatoire, exutoire, sport de pauvres tourneboulés par l'argent qu'il rapporte aux autres, aux managers, aux organisateurs, aux joueurs et aux télévisions.

A Bastia, ce mardi soir, dans le stade Furiani, agrandi deux fois pour l'occasion, Dominique n'avait au cœur que la fête, heureux et inconscient de tenir son rôle de figurant du grand spectacle télévisé, celui qui hurle sa passion et qui tape des pieds. Quand le chant corse retentit pour saluer les deux équipes, il eut comme tous les autres la larme à l'âme. Puis ce fut la tragédie. La tragédie à la corse, digne, retenue, pudique, toute en violence rentrée, la tragédie d'un peuple qui en a l'habitude et qui y retrouve ses valeurs : la solidarité, l'entraide, la famille.

Il est facile d'aimer la Corse, si belle. Il est plus difficile d'aimer les Corses et de les comprendre, ils s'y dérobent par pudeur, par différence, et leurs excès les desservent. Quand on les aime, et c'est un privilège, on sait que c'est en faisant nôtres leurs valeurs, même un moment, qu'on leur permet d'oublier que la Corse est une île, de Méditerranée, de bleu et de noir.

Depuis la catastrophe, Dominique retourne au stade pour voir et revoir les décombres, pour éprouver la frayeur, entretenir sa colère. Il sera content, sans en avoir l'air, de sentir qu'on continue de penser à lui.

★ *Ce texte a fait l'objet d'une chronique diffusée le dimanche à 8 h 45 sur France Inter.*

COURRIER

Une prétention excessive

Si Bastia veut avoir un club de football professionnel, elle doit en payer le prix. Chaque quinzaine, en saison, une rencontre a lieu à Furiani. La moyenne des spectateurs n'atteint pas deux mille personnes (certainement pas toutes payantes). A l'étranger, les grands stades, malgré la télévision et les autres possibilités de distraction qu'offre la société moderne, quoique immenses, sont pleins. Un stade de vingt mille personnes, en Corse, serait vide à longueur d'année. Ce vide ferait ressortir le gaspillage causé par son édification et son entretien, gaspillage qui constituerait une sorte de scandale.

Puisque les Corses ne veulent pas ou ne peuvent pas soutenir leurs équipes en supporters conséquents (ce qui impliquerait une moyenne de dix mille spectateurs par rencontre), ils devraient être raisonnables et ne pas exiger des dirigeants des clubs professionnels que des rencontres d'un intérêt particulièrement exceptionnel se déroulent en Corse.

Les dirigeants du SCB ont voulu, par deux fois, faire plaisir aux Corses insulaires. Lors de « l'épopée » de la coupe de l'UEFA, le club d'Eindhoven aurait sans doute perdu si le match aller s'était déroulé au stade-vélodrome de Marseille ou au Parc des Princes. Mardi 5 mai, toujours pour faire plaisir, contre tout bon sens, la Corse et le sport ont été endeuillés. Que les Corses aient l'intelligence de tirer la leçon qui s'impose ; la providence ou le destin la leur font payer assez cher.

HENRI ANTONI
(Paris)

Les jeux du cirque

N'en déplaise à ceux qui voudraient que les langues anciennes fussent des langues mortes, la lecture des classiques serait des plus profitables, y compris pour les organisateurs de spectacles sportifs.

Tacite nous raconte, en effet, la catastrophe survenue, près de Rome, sous le règne de Tibère, lorsqu'un amphithéâtre s'effondra sous le poids de cinquante mille personnes, réunies pour un spectacle de gladiateurs. *« Un certain Atilius, affranchi d'origine, avait construit son amphithéâtre sans en assurer les fondations sur un sol ferme, ni en consolider par des liens assez forts la charpente de bois ; aussi bien n'était-ce pas la surabondance de richesses ni l'ambition de se populariser dans sa ville, mais un sordide intérêt, qui lui avait suggéré cette entreprise. Là coururent, avides de tels spectacles et sevrés de plaisirs sous un prince comme Tibère, une multitude de tout sexe, de tout âge, dont la proximité de Rome augmentait l'affluence. La catastrophe en fut plus terrible. L'édifice entièrement rempli, ses flancs se déchirent ; il s'écroule en dedans, se renverse en dehors, entraînant dans sa chute et couvrant de ses ruines la foule innombrable qui regardait les jeux ou se pressait à l'entour. »*

L'historien souligne l'efficacité des secours et l'élan de solidarité envers les victimes ; il évoque les mesures décidées pour prévenir le retour d'une telle catastrophe : un sénatus-consulte défendit d'*« élever aucun amphithéâtre que la solidité du terrain n'eût été constatée »*. Quant au responsable, Atilius, il fut jugé coupable et envoyé en exil. (*Annales*, Livre IV, chapitres 62 et 63). Saurions-nous, aussi, tirer les leçons de la catastrophe de Furiani ? Ceux qui ignorent l'histoire, dit-on, sont condamnés à la revivre.

MICHEL LEROY
(Boulogne-sur-Seine)

Premiers secours

Après la catastrophe du stade de Furiani les inculpations commencent à tomber ; les inculpés sont sans doute coupables et également responsables, au moins à leur niveau. Mais la principale responsabilité n'est-elle pas celle qui va de pair avec la plus haute autorité ? Qui a autorisé que se joue une demi-finale dans un stade trop petit, vétuste et mal situé ? Qui a accepté les conclusions hâtives d'une commission de sécurité, que d'ailleurs il préside. Qui n'a pas informé la Sécurité civile (CODISC) et le SAMU, au cours du briefing préalable, des risques à envisager et par conséquent de l'importance des moyens de secours à réunir sur place avant le match ?

Le SAMU, par exemple, pour ne s'en tenir qu'à un détail – essentiel – était présent, mais n'avait pas de quoi monter un poste médical avancé (PMA) – un centre médical d'évacuation (CME) a été improvisé à l'aéroport – et n'avait pas prévu de fiches médicales de l'avant pour étiqueter les victimes (selon la règle, bien connue, des « 3 E » : emballer, étiqueter, évacuer), ce qui explique l'incohérence intolérable, pour les familles surtout, des bilans successifs.

Qui, encore, n'a pas su donner l'ordre à la police de dégager et de baliser la pelouse pour faire place aux tentes de PMA et aux hélicoptères, ainsi que son unique accès pour laisser passer les ambulances ?

Qui a désigné un « commandant de l'organisation des secours » (si même cette désignation a eu lieu) incapable d'assurer dès la première heure une montée en puissance des secours comme c'est la règle ?

Qui, enfin, devant les caméras s'est déclaré *« satisfait »* qu'il n'ait fallu *« que dix heures »* (!) pour hospitaliser toutes les victimes ?

Qui, si ce n'est celui qui exerce toute l'autorité sur les services officiellement désignés pour l'assister, services de *« secours et sauvetage, soins médicaux et entraide, police et renseignements, transports et travaux, liaisons et transmissions »*... ?

C'est le préfet, qui ne sera peut-être pas inculpé comme ceux qu'il a couverts, mais qui, placé hors cadre, aura le temps de suivre un séminaire sur l'appréciation des risques, la préparation et l'organisation des secours (plan rouge), ou au moins de lire les circulaires du ministère de l'intérieur sur ce sujet (19 décembre 1989).

A noter enfin que la Corse dispose d'équipes de secours efficaces, bien commandées par le CODISC et régulièrement entraînées : j'en puis témoigner pour avoir assisté dans les environs de Bastia à un difficile exercice de nuit en montagne, avec quelques dizaines de « victimes » seulement, mais en terrain accidenté et dans des conditions pénibles. Que ne leur a-t-on pas donné l'occasion d'exercer toute leur compétence à Furiani dès les premiers instants ?

PIERRE HUGUENARD,
professeur de médecine, président de la Société française de médecine de catastrophe.

Civiliser les spectateurs

On a vu à Bastia des supporters chauffés à blanc, incapables de se conformer aux demandes répétées d'un service de sécurité qui leur demandait de ne plus taper des pieds. On a vu les footballeurs enlever à la hâte les barrières séparant le public du terrain, barrières contre lesquelles d'autres supporters, en d'autres lieux périrent étouffés. La première mesure de sécurité ne serait-elle pas de civiliser les spectateurs et ceux qui gravitent autour du sport ? Plus de grilles, les civilisés n'en ont nul besoin, et si ces gentlemen ne sont pas capables de contenir leurs pulsions élémentaires, plus de matches. Et ces grilles ne sont-elles pas le signe tangible d'un déclin de civilisation ? Je mesure de moins en moins la différence entre ces jeux et ceux de la décadence romaine puisque chez nous, dans un Occident qui se dit civilisé, les mises à mort sont de plus en plus fréquentes.

CHARLES PROST
(Casson)

Le message du football

Pourquoi a-t-on pris la décision de supprimer la finale de la Coupe de France pour délit d'indécence ? Je comprends qu'à l'heure où ces lignes sont écrites des personnes luttent contre la mort et que cette question semble dérisoire. Mais puisqu'il s'agit de décence, il convient d'éclairer cette décision.

Les joueurs de Bastia, nous le comprenons trop bien hélas, dans un élan spontané du cœur, ont renoncé à disputer leur chance. Dans ce dramatique contexte, Monégasques et Marseillais ne se voient pas brandir une coupe aux parfums mortuaires ; qui oserait le leur reprocher ? Personne, bien entendu. S'est-on demandé à la FFF pourquoi en 1941, 1942, 1943 Bordeaux, le Red Star et Marseille brandirent une coupe, alors que l'abomination de l'abomination se déroulait à quelques kilomètres de là ? Reproche-t-on à Maurice Kempès de brandir une Coupe du monde en 1978 à Buenos Aires entouré de généraux dictateurs ? Trouva-t-on à redire à la poignée de main de 1974 entre Beckenbauer pour la République fédérale et Brandt pour la République démocratique, consacrant ainsi, par le biais du sport universel, le criminel déchirement d'un peuple ? (...)

Pourtant, elles le furent ; et c'est très bien ainsi. Car le football est, de nos jours, plus qu'un sport : il délivre un message. On peut le déplorer, mais c'est ainsi. (...)

Je ne pense pas avoir tenu des propos indécents en disant cela. Je pense au contraire que le meilleur moyen pour un footballeur d'honorer la mémoire des victimes est de disputer une rencontre de football avec toute sa générosité pour la Corse, pour la douleur des Corses.

JEAN-PHILIPPE MALOSSE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les Etats-Unis ... de la CEI devrai...

Le corps d'armée franco-allemand

ÉTRANGER

Après l'accord conclu avec le président du Kazakhstan

Les Etats-Unis et les quatre Républiques nucléaires de la CEI devraient mettre en œuvre le traité START

La visite à Washington de *M. Noursoultan Nazarbaav*, la présidant du Kazakhstan, una des quatra Républiques nucléaires de l'ex-URSS, *a permis*, mardi 19 mei, de franchir un pas important vers la mise en application du traité START sur la réduction des arsenaux atomiques stratégiques. A l'issue des entretiens que M. Nazarbaev a eus à la Maison Blancha at au dápartamant d'Etat, les deux parties ont annoncé s'être entendues sur un projet de protocole d'application de l'accord START. Si les trois autres Républiques nucléaires – le Russie, la Biálorussia et l'Ukraine – an conviennent, le protocole pourrait être signé par tous les intéressés le week-end prochain à Lisbonne à l'occasion de la deuxième réunion da la Conférence sur l'aide internationale à l'ex-URSS.

WASHINGTON

de notre correspondant

Cooelu en juillet 1991 eotre Wasbington et Moscou, l'accord START, qui prévoit la réduction d'un tiers des armements stratégiques (de longne portée) des Deux Graods de l'époque, o'a pu être mis en application, *ni* même *ratifié* par le Sénat américain, du fait du démantèlement de l'oo de ses signataires, l'URSS. L'éclatement de celle-ci en quatre puissances nucléaires a changé les données du désarmement.

Washington aurait souhaité voir la Russie devenir l'héritière unique de l'URSS en matière nucléaire. Les Etats-Unis n'ont pas caché qu'ils souhaitent, en ce domaine, ne garder qu'un seul interlocuteur, en l'espèce la Russie. Faute d'y arriver dans l'immédiat, ils entendent que les quatre Républiques sur lesquelles se trouvent les engins oucléaires de l'ex-URSS signent un *protocole les engageant à appliquer* le traité START.

En principe, la Russie et la Biélorussie n'y trouvent rieo à redire. Plus problématique paraissait être l'accord de l'Ukraine et du Kazakhstan, deux Républiques qui se méfient de «l'impérialisme» russe et entendent utiliser comme moyeo de pressioo les armes nucléaires se trouvant sur leur ter*ritoire*. Un *accord sur le projet* de protocole a été cooclu avec *l'Ukraine le 6 mai* dernier lors de la visite à Washington du président Leonid Kravtchouk.

Des garanties de sécurité

C'est maiotenant ebose faite avec le Kazakhstan, *qui* est apparu comme le plus réticent à s'engager daos cette voie. Eo fait, Washington avait fait savoir que l'aide économique dépendrait de la bonoe disposition de ces deux Répnbliques en matière de désarmement; celles-ci, en retour, utilisent leur arsenal nuéléaire comme monnaie d'échange aussi bien dans leurs relations avec la Russie qu'avec les Occidentaux.

Le Kazakhstan dispose de 104 missiles SS-18, armés de dix têtes nucléaires chacun et qui foot de ce pays la quatrième puissance oucléaire du monde; braqués sur les Etats-Unis, ces engins figurent parmi les missiles que Washington estime être les plus dangereux dans la panoplie de l'ex-URSS. Selon le traité START, la moitié doit être *éliminée* d'ici à 1999. Aux termes du projet de protocole, le président Nazarbaev s'est engagé à les retirer tous dans le même délai. Dans une déclaration conjointe signée par le président George Bush et son hôte, le Kazakhstan *«garantit l'élimination sur son territoire de tous types d'ormes nucléoires (...) au cours d'une période de sept ans».*

Au cours de la laborieuse oégociatioo menée depuis plusieurs mois svec les Etats-Uois – en fait, esseotiellement avec le secrétaire d'Etat, M. James Baker, au *téléphone* – M. *Nazarbaev* avait tenté de faire valoir que son pays pourrait *«temporairement»* rester une puissance oucléaire militaire. Il a finalement eédé aux pressions américaines, et la déclaration commune stipule que le *«Kazakhstan adhérera le plus tôt possible au traité sur lo non-proliférotion* (TNP) *des armes nucléoires en tont qu'Etot non nucléaire».*

En écbaoge, le Kazakbstan enteod *obtenir* des *garanties* de sécurité de la part de Washingtoo; il ne semble pas qu'il ait reçu des assnrances très précises en ce domaioe. Daos un entretien accordé au *Washington Post*, M. Nazarbaev explique, cependant, que M. Baker lui a adressé uoe lettre lui réaffirmant l'engagemeot des Etats-Unis à défendre la sécurité des Etats signataires du TNP qui seraient menacés par uoe puissance nucléaire.

Aller plus loin

Le président kazakb indique encore qu'il a été incité à adhérer au traité START après que son pays eut conclu, la semaine dernière, un accord de sécurité avec la Russie et quatre autres Républiques de l'ex-URSS et après avoir reçu l'assurance que la Chine renonçait à toute revendication sur le territoire du Kazakhstan.

Les Etats-Unis doivent maintenant soumettre à la Russie et à la Biélorussie le projet de protocole cnnclu avec l'Ukraine et le Kazakhstan. Si un haut fonctionnaire de la Maison Blanche se disait optimiste lundi quant à l'ahoutissemeot rapide de eette affaire, le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, était mardi beaucoup plus prudente. *«Il y n encore du travail à foire»*, déclarait-elle, pour que toutes les parties s'accordent sur le même texte. Elle assnrait que M. Baker était prêt à se rendre dans les quatre Républiques pour régler les points qui pourraient encore prêter à discussion.

La signature du protocole devrait amener le Sénat à ratifier le traité START et permettre sa mise en application. En fait, depuis la conclusion du traité en juillet 1991, M. Bush, d'abnrd, puis M. Mikhaïl Gorbatebev, suivi en 1992 *par* le président russe, M. Boris Eltsine, se sont engagés, unilatéralement, à aller beaucoup plus loin dans le désarmement que ne le prévoient les clauses de l'accord START. Ces grandes déclarations d'intention annonçaient de substantielles réductions des armes les plus déstabilisantes non touchées par le traité START. Elles soot, pour l'beure, restées lettre morte.

Dans leur désir de voir la Russie bériter de l'arsenal et des responsabilités nucléaires de l'ex-URSS, les Etats-Uois ont déjà obtenu satisfaction sur un point: toutes les armes tactiques (de courte portée) ont apparemment été transférées en Russie – où le problème de leur destruction n'est pas pour autant réglé. La réduction des arseoaux atomiques n'est pas la seule préoccupatioo des Etats-Unis en matière nucléaire. L'état des installations nucléaires civiles se trouvant dans les Républiques de l'ex-URSS leur inspire au moins autant de frayeurs.

ALAIN FRACHON

Accueil favorable à la demande suisse d'adhésion à la CEE

La France a exprimé, mardi 19 mai, sa satisfactinn après l'an*nonce par* la Suisse de son intention de demander son adhésinn à la Communauté européenne. *«Evidemment, l'adhésion de la Suisse à lo CEE, qui sera d'abord l'affaire du peuple suisse, suppose, dans notre esprit, si adhésion il y a, que ce pays adhère à la totalité de l'acquis communautaire, y compris l'acquis de Maastricht»*, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

Une perspective qui ne semble pas effrayer la Suisse si l'nn en eroit la presse helvétique, qui a réagi très favorablement à l'annonce de la prochaine demande d'adhésinn à la CEE. A quelques exceptions près, elle se félicite de la position du gouvernement. Les commentaires les plus enthousiastes viennent des éditorialistes de la presse suisse romande. *«L'Europe retrouve son cœur»*, affirme *la Tribune de Genève*.

Pour le quotidien *la Suisse*, il était *«grand temps de redéfinir la place et l'apport de notre pays au sein de l'Europe en gestation. Le Conseil fédéral* [gouvernement] *a enfin le courage de le reconnaître.» Le Journal de Genève*, lui aussi, salue la décision du gouvernement, qui a *«le mérite d'être claire»*. Seul le journal lausannois *24 Heures* se montre plus réservé en semblant regretter la précipitation de Berne. Au moment où l'Europe *«est en train de réfléchir à la réforme de ses institutions (...) il eût été prudent d'en observer les très grandes lignes avant de se déclarer»*. La presse suisse alémanique est elle aussi presque unanime à saluer *«le courage»* du Conseil fédéral: *«Magnifique, courageux et conséquent»*, s'exclame *la Berner Zeitung* de Berne. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Les présideats do Costa-Rica, du Honduras et du Panama reçus par M. Mitterrand.** – Dans le cadre d'une tournée européenne visant à défendre les exportatioos de bananes d'Amérique centrale dans la perspective du marché unique européen de 1993 (*le Monde* du 11 mai), les présidents costaricien Rafael Calderon, hondurien Rafael Callejas et panaméen Guillermo Endara devaient être reçus, mercredi 20 mai à l'Elysée, par M. François Mitterrand. L'Amérique latine fournit 60 % des importations de bananes de la CEE, frappées d'un droit de douane de 20 %, sauf en Allemagne. Les Latino-Américains souhaitent que ce fruit *figure parmi les produits agricoles* pour lesquels le directeur général du GATT réclame la suppression des contingents et une tarification généralisée. La France, comme d'autres pays de la CEE, entend soutenir ses propres producteurs et respecter les accords passés avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) daos le cadre de la convention de Lomé. – *(AFP.)*

□ **Rencontre entre responsables russes et ukrainiens à propos de la Crimée.** – Uoe rencontre entre responsables russes et ukrainiens consacrée au statut de la Crimée s'est déroulée, mardi 19 mai, à Moscou. *Ces* entretiens ont lieu deux jours avant l'examen, par le Parlement russe, de la révisioo de l'acte d'attributioo de la Crimée à l'Ukraine par Nikita Khrouchtchev en 1954. De son côté, le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, a évoqué le même jour, à Varsovie, le danger de la division interne de la Crimée. – *(AFP.)*

Le corps d'armée franco-allemand

Suite de la première page

Avec la création d'un corps européen de 35 000 à 40 000 hommes, la France et l'Allemagne franchissent une nouvelle *étape* qui laisse loin derrière le précédent de la brigade mixte de 4 000 bommes, constituée au début des années 90. De celle-ci, on a dit qu'elle était surtout une école pour l'apprentissage des deux langnes. Du corps européen, oo doit admettre qu'il s'agit d'une formatioo militaire dont l'ambition est de remplir des missions opérationnelles.

Outre la brigade mixte existante, le corps européen, qui aura son PC à *Strasbourg*, inclut la 1re division blindée française, stationnée à Landau, et deux brigades mécanisées allemandes, qui sont l'équivaleot d'une division *blindée*.

Trois missions principales

L'état-major eommencera de s'installer cet été: il est voué à devenir un véritable PC chargé de la gestion, dite organique, des unités impliquées et – ce qui est nouveau et important – de la planification des opérations éventuelles sur le terrain. La brigade mixte lui sera *affectée* l'an prochain. En principe, le corps, avec les deux divisions blindées qoi lui seront rattachées, devrait être opératioonellement prêt *en* 1995.

Les deux armées se sont mises d'accord pour attribuer à cette grande unité uoe série de missions, à charge pour l'ensemble du corps d'être employé, le eas échéant, dans le cadre constitotioonel propre à ebacun des pays eo cause.

Par cette formule, il est convenu que l'Allemagne doit *résoudre* le préalable politique et juridique de savoir si la Bundeswehr respecte la Constitution, à partir du momeot où elle peut être appelée, dans un cadre multioational, à intervenir hors de la zone de l'OTAN. Sur ce thème, le débat reste ouvert outre-Rbio entre les différentes formations politiques.

Première mission: le corps européeo agit au profit de la défense, dite principale, de l'Europe, conformément aux articles 5 du traité de Bruxelles (qui foode l'Union de l'Europe occidentale en 1948) et du traité de Washingtoo (qui crée l'OTAN eo 1949). Ces articles stipuleot, tous les deux, qoe les pays contractants se doivent aide et assistance militaire dès que l'uo d'eux est victime d'one agression extérieure.

Dans ce cadre, le corps européen opère – et la France en avait accepté en novembre 1991 la perspective bien que le débat ne paraisse pas tranché – sous la double casquette de l'OTAN et de l'UEO. Il faudra donc revoir les accords dits Ailleret-Lemoitzer (1967) et Valentin-Ferber (1974), du oom des ebefs militaires de l'époque, qui fixent les conditions dans lesquelles l'armée française intervient au sein ou en marge de l'OTAN. Mais le principe reste le *même*.

Le nouveau corps n'est pas assigné à l'OTAN eo permanence. Il peut être mis, en cas de besoin, à la disposition des commandements alliés, sur la base des accords qui seront alors passés et qui s'inspirent de la procédure spéciale de mise sous «contrôle opérationnel», en vigueur actuellement pour les forces françaises.

En clair, *le* corps européen ne peut pas, lors de ses missions, être démantelé pour être ntilisé de façon dispersée; il accomplit ses missions dans un cadre de temps et de lieo qui a été déterminé à l'avance et qui est approuvé à chaque fois par les gouvernements, et qui conduit lui-même ses opérations.

Deuxième mission: le corps européen peut être appelé pour le maintien et le rétablissement de la paix en debors de la zone traditionnelle de l'OTAN.

Troisième mission: le corps européen se mue en unité de «casques verts», comme on appelle parfois ces soldats voués à l'action humanitaire ou à la protection de l'eovironnement. Un tel engagement peut se faire au profit de l'UEO ou de toute autre iotervention déclenchée en collaboration par les *Etats qui ont fourni* des cootingents natiooaux à ee corps européen.

Pour l'instant, la France et l'Allemagne oot jeté les bases d'une formation qui se veut très souple. C'est la raison pour laquelle les deux pays oot proposé à d'autres Etats européens de se joindre à leur projet. Cette invitatioo a été adressée ootamment à la Belgique, au Luxembourg et à l'Espagne. Elle n'est pas exclusive. Le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne ont été sollicités d'y participer dès qu'ils le souhaiteront.

Ces Etats membres de l'UEO pourraient *rallier* le corps *européen* selon diverses formules qui sont à l'étude et qui *leur* permettraient, par exemple, de lui rattacher des unités nationales de leur ehoix ou des formations affectées, dans les mêmes conditions, à la défense principale de l'OTAN.

Le testament du général Galvin

Cette éventualité o'est pas du goût des Américains. Certes, Français et Allemands considèrent ce *corps* de 35 000 à 40 000 hommes comme un moyen pour eux d'affirmer l'ideotité européenne de défense qoi a été formellemeot reconnue par le futur traité de Maastricht. Mais de oombreux dirigeants aux Etats-Unis voient dans cette aventure le risque d'une *rivalité entre* l'OTAN *et l'UEO* et, du même coup, ils eraignent un *affaiblissement* de la coalition occidentale, du fait d'une coopération militaire «à la carte» *qui* se généraliserait entre alliés sur le modèle de ce que la France a instauré après le retrait de ses forces des commandements *intégrés* en 1967.

A Paris, dans les milieux militaires, on considère que les Américains affectent de ne pas comprendre que le statut des forces alliées en Allemagne a radicalement ehangé depuis la réunification et la dislocatioo du «bloc» communiste. Après le départ des forces ex-soviétiques prévu pour 1994, l'Allemagne retrouvera sans doute une marge accrue d'autonomie vis-à-vis de ses alliés et, en particulier, il y a tout lieu de croire que l'Union européenne deviendra, dans ces circonstances, le creuset à terme d'une défense commune du continent européen.

Dans cette bypothèse, le corps franco-allemand devrait agir eo propre mais être placé sous contrôle opérationnel de l'OTAN.

Quittaot proebainemeot ses fonctions de commandant suprême des forces alliées eo Europe, le général John Galvin a laissé – à l'intention du Congrès américain – un testament où il est loin de condamner, qnaot à lui, le projet de corps européen.

En 1992, fait-il observer, les forces américaines en Europe totalisent 312 000 hommes. En 1995, elles réuniront 150 000 bommes. C'est suffisant pour servir eo priorité à l'entretien des infrastructures nécessaires à l'accueil, s'il le fallait, des reoforts déployés depuis les Etats-Unis. *«La politique de Washington*, a expliqué le général Galvio, *est d'encourager les Européens à mieux assurer par eux-mêmes leur sécurité. Tant que celo ne trouble pas l'Organisation atlantique, il faut loisser davantage faire l'Europe.»*

Pressé de dire si le corps européen en devenir travaillera avec l'OTAN, il a estimé que tel sera le cas avec l'assentiment des gouvernements en cause, comme ça l'est déjà. *«Du reste*, a conclu le général Galvin en soulignant le caractère positif de cette ioitiative, *Français* et *Allemonds* ont *offert à d'outres Européens la possibilité de participer à ce corps»*, selon une formule qui reste à créer.

JACQUES ISNARD

□ **Le nouvel ambassadeur de France an Allemagne a pris ses fonctions.** – M. Bertrand *Dufourcq* a présenté mardi 19 mai à Bnnn ses lettres de eréance au président de la République fédérale allemande, M. Richard von Weizsacker. Il remplace M. Serge Boidevaix, nmmé au début de l'année secrétaire général du Quai d'Orsay. Directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, entre 1984 et 1985, M. Dufoureq a été, de 1988 à 1991, directeur des affaires politiques du ministère et secrétaire adjoint du secrétariat du conseil de défense franen-allemand à un mnment partieulièrement crucial des relations entre la France et l'Allemagne, réunifiée en 1990. Il parle allemand et il a été, à partir de février 1991, le dernier ambassadeur de France auprès de l'ex-Union soviétique. – *(Corresp.)*

□ ***Le secrétaire général de la Ligue arabe à l'Elysée.*** – Après un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Rnland Dumas, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Ismat Abdel Meguid, sera reçu, mardi 26 mai, par le président François Mitterrand, à l'Elysée. La erise qui oppose la Libye aux pays occidentaux à propos des *attentats contre* le Boeing de la PanAm et le DC-10 d'UTA devrait notamment figurer à l'ordre du jour des entretiens.

"Que Sais-je?" et l'environnement.

L'agriculture biologique,
par Catherine de Silguy - N°2632.

L'aménagement urbain,
par Denis Rousseau et Georges Vauzeilles - N°2664.

La défense de l'environnement en France,
par Jean-Luc Mathieu - N°2662.

L'environnement,
par Jacques Vernier - N°2667.

La pollution des eaux,
par Jean-Bernard Leroy - N°983 (2e édition corrigée).

La protection internationale de l'environnement,
par Jean-Luc Mathieu - N°2636.

Les transports urbains,
par Pierre Merlin - N°1344.

L'urbanisme,
par Pierre Merlin - N°187.

Les verts,
par Guillaume Sainteny - N°2554 (2e édition corrigée).

Les villes nouvelles en France,
par Pierre Merlin- N°2609.

Chaque volume 128 pages, 38 F. puf

COLLECTION "QUE SAIS-JE?"
L'encyclopédie au format de poche

ASIE

THAÏLANDE : troisième nuit de violences dans la capitale

Des dissensions semblent se faire jour entre militaires à Bangkok

BANGKOK

de notre correspondant

Défiant l'état d'urgence, des milliers de personnes ont encore manifesté, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 mai, sur le campus de l'université de Ramkhamhaeng, dans la banlieue de Bangkok. Le meeting, au cours duquel les orateurs ont réclamé la libération des détenus et demandé au roi d'intervenir publiquement, s'est déroulé dans une atmosphère tendue, mais sans incident notoire.

Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues et, mercredi en fin de matinée, de quatre à cinq mille étudiants, encore réunis sur le campus, ont élevé des barricades dotées de chausse-trappes pour assurer leur propre protection. Dans le reste de la capitale thaïlandaise, occupée par l'armée, la vie a repris mercredi matin après une nuit où, suivant les conseils insistants des autorités, les habitants étaient demeurés calfeutrés chez eux.

Des rumeurs faisaient toutefois état, en milieu de journée, de dissensions entre militaires. Mardi, dans l'après-midi et la soirée, les chaînes de télévision ont diffusé à plusieurs reprises une allocution du premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, accusant de *« subversion »* et de sympathies communistes *« un officier qui s'est lancé dans la politique et est devenu le chef d'un parti politique »*. Il ne pouvait s'agir que du général Chaovalit Yongchaiyut, président de la principale formation de l'opposition parlementaire, le Parti de la nouvelle aspiration (PNA).

On apprenait, entre-temps, que le général Chaovalit, prédécesseur du général Suchinda à la tête des forces armées, figurait sur une liste de dix-sept personnalités qui ont reçu l'interdiction de quitter le territoire national. Objet d'un mandat d'arrêt, l'adjoint de M. Chaovalit, M. Veera Musigapong, s'est, de son côté, rendu aux autorités.

La chasse aux opposants se poursuivant, le général Suchinda a clairement indiqué qu'il ne se retirerait pas. Cette fermeté s'était confirmée, mardi en début de matinée, quand l'armée a de nouveau tiré sur des manifestants et occupé l'Hôtel Royal, rendez-vous de journalistes et d'observateurs, où de nombreux manifestants s'étaient réfugiés la nuit précédente. Les arrestations ont été conduites de façon particulièrement brutale.

Selon le *Bangkok Post*, trois mille personnes ont été arrêtées dans la seule matinée de mardi. Un bilan officiel des victimes donné mardi après-midi – seize morts et quatre cents blessés – est contesté par de nombreux observateurs et diplomates, qui parlent de plusieurs dizaines de morts.

Manifestations en province

Le responsable de ces manifestations en faveur de réformes démocratiques, le général Chamlong Srimuang, arrêté lundi après-midi, est détenu depuis dans une école de police en compagnie d'autres dirigeants de l'opposition. D'autres organisateurs des manifestations n'ont pas encore été retrouvés par les forces de l'ordre.

Le mouvement de protestation s'est étendu à plusieurs villes de province, qui ne sont pas soumises à l'état d'urgence et où des rassemblements ont eu lieu pour dénoncer la brutalité de la répression à Bangkok et réclamer, une fois de plus, la démission du général Suchinda. Dans la capitale, en revanche, les autorités ayant recommandé à la population de faire des réserves de nourriture et annoncé que les transports publics seraient interrompus à 18 h 30, la vie a commencé à s'éteindre mardi en fin d'après-midi.

Dès le milieu de la journée, les magasins, pris d'assaut dans la matinée, ont commencé à fermer leurs portes et les employés de bureaux ont regagné leur domicile. Les pompes à essence, qui ne sont plus alimentées, avaient également cessé de fonctionner, et la banque centrale a dû intervenir à plusieurs reprises, à la suite de retraits massifs de liquidités. Le soir, même les quartiers chauds de la capitale étaient déserts. Mercredi matin, les banques ainsi qu'environ deux magasins sur trois sont restés fermés, mais les autobus circulaient de nouveau en ville et certaines stations d'essence étaient rouvertes.

Les rumeurs sur des divisions au sein des forces armées circulent depuis mercredi matin. Certains généraux seraient préoccupés par la brutalité de la répression, dont la responsabilité échoit au premier ministre. Ces officiers chercheraient à mettre un terme à la crise sans recourir de nouveau à la force, ce qui va dans le sens de l'appel à la non-violence lancé de Paris par la princesse Siridhorn, qui s'est sûrement prononcée après s'en être entretenu avec le roi.

Les fusiliers-marins, stationnés sur l'un des grands ponts enjambant le fleuve Chao Phya, avaient laissé passer, mardi avant l'aube, des centaines de manifestants poursuivis par des soldats qui tiraient en l'air. Les fusiliers- marins avaient eu une attitude identique lors de la sanglante répression du mouvement étudiant en 1973. Certaines unités ne souhaiteraient pas être impliquées dans de nouvelles opérations de répression, et des responsables de la police seraient mécontents du rôle qu'on leur a fait jouer depuis lundi. Le gouvernement devait, cependant, se prononcer dès mercredi soir sur une éventuelle reconduction de l'état d'urgence, qui expirait la nuit suivante.

J.-C. P.

Prisonniers et cadavres piétinés par des soldats

Les manifestants antigouvernemantaux ont continué, mercredi 20 mai, à élever des barricades forméas da camlons, de grilles et de sacs de ciment face aux soldats armés de fusils d'essaut M-16. Selon pluaieurs témoignagas concordants, les soldats n'ont pas hésité à faire usaga de leurs armes et à marcher sur les prisonniers, et même sur les corps des premières victimes tombées sous le tir nourri da leurs armes automatiquas. Les affrontements entre l'armée at las manifestants avaiant débuté, dimanche soir, autour de la place du monument à la Démocratie. Après l'intervention da l'arméa, las ruas da Bangkok sa sont transforméas en champ de bataille.

L'Hôtel Royal en flammes

L'avenue Rajdamnoen, au centre de la capitale, a été le théâtre de violents incidents, qui ont repris mercredi. Les manifastants s'en sont pris aux bâtimants publics, les dévastant et las incendiant. Autour da l'Hôtal Royal – qui, salon la police, était en flammea mercredi, – qui avait été transformé en hôpital de fortune pour y accueillir des blessés, les affrontements ont été sanglants.

Des groupes de manifestants ont d'autre part parcouru la ville à moto pour tenter de bloquer d'autres points stratégiques. Soldats et policiers n'ont pas hésité à faire usage de leurs armes, ranforçant ainsi la détermination de la foule. – *(AFP, UPI, Rauter.)*

POURQUOI FAIRE EN 3 HEURES CE QUE L'ON PEUT FAIRE EN 1 HEURE.

Si Air Inter vous propose d'aller à Bordeaux en 1 heure, c'est pour vous permettre d'y rester 3 heures et de revenir dans la demi-journée. Et comme il y a 13 vols par jour, vous aurez le choix de vos horaires. Air Inter vous propose encore plus de possibilités de voyager à tarifs réduits avec par exemple, la nouvelle Carte Evasion pour tous ou les nouveaux vols Grand Bleu pour les jeunes. Renseignez-vous vite auprès d'Air Inter (Paris 45 46 90 00) ou de votre agent de voyages et Minitel 3615 - 3616 AIRINTER

GROUPE AIR FRANCE

AIR INTER

L'AVION FACILE

Le malaise des généraux

Suite de la première page

C'était la raison du coup d'État du 23 février 1991. Et c'est pourquoi le royaume a, depuis, été doté par les militaires d'une Constitution introduisant un régime semi-électif, le gouvernement étant responsable devant une Chambre basse, élue le 22 mars dernier, et un Sénat nommé, le même jour, par leurs soins. L'armée estime légitime son rôle au centre de la vie publique thaïlandaise. Il en va, dit-elle, de la sécurité et des intérêts du royaume.

Mais ce qui pouvait peut-être prêter à discussion il y a vingt ans est bien plus difficile à admettre aujourd'hui. Le mouvement communiste insurgé thaïlandais, qui n'a jamais été d'ailleurs si fort qu'on a pu le dire dans les années 70, n'existe plus depuis une dizaine d'années. Avec le règlement du conflit cambodgien, les menaces aux frontières sont devenues pratiquement inexistantes.

En outre, depuis 1987, une expansion économique exceptionnelle a attiré des milliards de dollars d'investissements étrangers et fait de ce pays de cinquante-cinq millions d'habitants un petit *« tigre »* asiatique. Ce qui veut dire aussi que le pays s'est modernisé et que la société a changé. Une classe moyenne urbaine, surtout à Bangkok, cohabite aujourd'hui avec des populations rurales qui, notamment dans le Nord-Est, ont beaucoup moins bénéficié du développement du pays.

Le poids de l'armée ne se justifie donc pas. Il grève la croissance et retarde la stabilisation de la vie politique. Les manifestations de Bangkok ont rassemblé, au fil des jours, des gens d'origines très diverses, du col blanc au chauffeur de taxi, de l'habitant de bidonville à la dame patronnesse, de l'étudiant à l'adolescent socialement inadapté.

Derrière les slogans qui dénoncent l'arrogance du pouvoir se dessine également un malaise social. Dans un univers surmédiatisé, des problèmes nouveaux se discutent ouvertement, de la protection de l'environnement à la lutte contre le sida. La crise politique, d'abord circonscrite au personnel politique et militaire, a donc réveillé bon nombre de frustrations et la marmite s'est mise à bouillir.

Faire donner des soldats, très souvent d'origine rurale, contre des citadins qui protestent dans les rues peut permettre au pouvoir militaire d'obtenir un répit, à condition qu'il paie une addition de plus en plus élevée, ce qu'il a fait encore cette fois-ci. Mais les généraux auraient tort d'y voir une garantie sur l'avenir. L'arrestation du général Chamlong Srimuang, le principal animateur des manifestations, aurait plutôt eu tendance à relancer sa popularité. Le black-out imposé aux radios et aux télévisions a ôté toute crédibilité à l'information officielle, et les gens ont réagi en allant se renseigner ailleurs, notamment dans la presse écrite, en général favorable à l'opposition.

Les milieux d'affaires inquiets

Face aux méthodes du pouvoir, les milieux d'affaires et le personnel politique ont été plus partagés que par le passé : ils ont gardé également un œil sur les cours de la Bourse, qui s'effondraient, et se sont inquiétés des réactions des investisseurs étrangers, dont la confiance a été ébranlée par la violence de la secousse.

Les militaires, qui ont dominé la vie politique thaïlandaise depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, ont donc pris le risque, pour imposer de nouveau leur autorité, de scier la branche sur laquelle ils sont assis. L'économie, dont le rythme de croissance s'annonçait déjà moins fort cette année, accuse le choc. La fraction la plus évoluée de la société n'admet pas qu'on la traite en mineure alors qu'elle gère la prospérité du royaume. Ces élites montantes vont réfléchir à la manière dont elles pourront, à l'avenir, mieux circonscrire les appétits des militaires et élargir leur champ de manœuvre. Pour les généraux, se maintenir au sommet de la pyramide se révèle déjà un exercice de plus en plus périlleux.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Protestations internationales

En visite à Paris, la princesse Sirindhorn, fille du roi Bhumibol, a – dans un appel transmis par la télévision d'État thaïlandaise – demandé, mercredi 20 mai, *« aux gens ou pouvoir de mettre un terme aux morts violentes. Tout peut être négocié. Les problèmes peuvent être résolus par des moyens pacifiques. Je ne veux plus de morts. Nous voulons tous la même chose, la démocratie »*, a ajouté la princesse, l'un des membres de la famille royale les plus populaires.

La violence qui balaie Bangkok depuis plusieurs jours et la brutalité de la répression militaire ont suscité de vives protestations, en premier lieu de la Nouvelle-Zélande, dont un ressortissant a trouvé la mort lors des troubles. En France, le Quai d'Orsay a exprimé mardi sa *« très vive préoccupation face à la brutale répression des manifestations »*, et *« lancé un appel à la reprise sans délai du dialogue »*.

Le département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis *« ne pouvaient pas accepter l'usage de la force meurtrière comme moyen de résoudre les questions qui séparent l'opposition et le gouvernement »* ; le Pentagone a, pour sa part, annoncé l'annulation des manœuvres conjointes américano-thaïlandaises « Cobra d'or ». Londres a déploré *« l'usage excessif de la force »*. Le Cambodge voisin, a *« regretté cette effusion de sang »*. Le Japon, qui fournit plus de la moitié de l'aide internationale à la Thaïlande, est *« gravement préoccupé »*, mais n'envisage pas de réduire son assistance.

Quant au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, ils se sont refusés à tout *« commentaire »* sur une affaire *« strictement politique »* entre le gouvernement et l'opposition.

Répercussions sur le tourisme

Les troubles n'ont pas encore eu de sérieuses répercussions sur le tourisme, qui représente 5 % du PNB de la Thaïlande, mais plusieurs pays ont déjà conseillé à leurs ressortissants d'éviter de se rendre à Bangkok ou du moins, comme la France, de *« différer de quelques jours leur départ »*. Et l'on s'attend à de nombreuses annulations de séjours dans le royaume si les violences se poursuivent. – *(AFP, Reuter, AP.)*

L'embarras de Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin, qui avait soutenu l'an dernier le coup d'État du général Suchinda pour *« respecter le choix du peuple thaïlandais »*, se montre très embarrassé par les troubles de Bangkok, tête de pont de sa diplomatie vers le Sud-Est asiatique. Le ministère des affaires étrangères s'est abstenu de tout commentaire, mais le ton des médias témoigne de ce que ce « Tiananmen thaïlandais » le dessert sur le plan idéologique auprès de sa propre population.

La presse chinoise, sans occulter totalement les aspects politiques de la crise, a mis l'accent sur les déprédations commises par des émeutiers et fait écho aux déclarations officielles alarmistes sur la dégradation de l'ordre public à Bangkok pour justifier la répression. Il y a, dans cette attitude, une volonté de ne pas paraître contredire les autorités d'un pays avec lequel la Chine entretient des rapports étroits, mais également de ne pas compromettre ses relations avec Bangkok en cas d'échec du général Suchinda.

L'embarras du régime chinois vient aussi de ce que les troubles de Bangkok contredisent sa thèse selon laquelle les populations de culture asiatique se passent volontiers de la démocratie à l'occidentale du moment que leur pays s'enrichit. Cette thèse est au centre des efforts du PC chinois pour justifier sa propre légitimité à l'heure de la relève politique et après l'effondrement de l'URSS.

Tout événement contredisant cette analyse et survenant dans la sphère d'influence de la Chine populaire représente pour elle un revers idéologique et une menace de déstabilisation interne. La perplexité de Pékin est en outre avivée par le fait que les milieux progressistes de l'armée chinoise envisagent leur propre rôle d'une manière comparable à celui des militaires thaïlandais, à la fois dans la politique et dans les affaires.

FRANCIS DERON

□ **MALAISIE : une Française arrêtée en possession de drogue.** – Le Quai d'Orsay a confirmé, mercredi 20 mai, qu'une ressortissante française de dix-neuf ans avait été arrêtée, le 15 mai, pour trafic de drogue. La police a trouvé 38 grammes d'héroïne sur le lieu de son arrestation. La jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, risque la peine capitale puisque celle-ci est automatique pour toute personne arrêtée en possession de plus de quinze grammes d'héroïne ou de 200 grammes de cannabis. – *(Reuter, AP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : après les sanglants affrontements dans le Nord

Le gouvernement interdit les rassemblements à caractère religieux ou ethnique

Le gouvernement nigérian a annoncé l'interdiction des rassemblements politiques pour des motifs religieux ou ethniques, mardi 19 mai, après les violences qui ont fait près de trois cents morts dans le nord du pays, selon des sources diplomatiques *(nos dernières éditions du 20 mai)*.

L'armée et la police patrouillaient mardi dans les rues de Kaduna, capitale de l'Etat du même nom, où, malgré une certaine tension, le calme semblait revenu, le gouverneur civil de la province ayant fait appel à l'armée pour rétablir l'ordre. « *Il y a eu près de trois cents morts, c'est terrible*, a déclaré un diplomate étranger en poste à Kaduna, *j'ai vu des morgues et des hôpitaux remplis de blessés et de cadavres, dont certains portaient des traces de coups qui les rendaient méconnaissables. D'autres avaient la gorge tranchée.* »

Ces violences s'inscrivent dans une longue tradition de luttes ethniques et religieuses, qui ont fait plus de cinq mille victimes en douze ans, selon un bilan dressé par l'AFP. Ces émeutes ont toujours lieu dans les principales villes du Nord, peuplées en majorité de musulmans, dont certains sont des fondamentalistes voulant imposer leur religion à l'ensemble du pays, alors que le Nigéria est un état laïc. – *(AFP.)*

□ **Arrestation du président du Comité nigérian des droits de l'homme.** – Le président du Comité nigérian de défense des droits de l'homme (CDHR), le Dr Beko Ransome Kuti, a été arrêté mardi 19 mai à son domicile, à Lagos, par des agents des Services de sécurité d'Etat, a annoncé le CDHR dans un communiqué. M. Ransome Kuti, frère du ministre de la santé et du célèbre musicien Fela, avait signé jeudi un communiqué de soutien aux manifestations étudiantes à l'origine des récentes émeutes de Lagos. – *(AFP.)*

□ **Le trafic aérien paralysé par une grève.** – Un représentant des contrôleurs aériens, en grève dans tout le pays, a indiqué mardi que le trafic des vols domestiques et internationaux au Nigéria était paralysé à plus de 90 %. Les deux aéroports de Lagos ont enregistré moins de vingt vols par jour lundi et mardi, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

La sécheresse et les guerres

La famine menace une vingtaine de pays

A partir de décembre, au moment des récoltes, « *la population a commencé à se nourrir de racines, de feuilles et de fruits sauvages* ». Ce témoignage, recueilli dans le Moyen-Chari, dans le sud du Tchad, aurait pu l'être dans une vingtaine d'autres pays africains où le désastre a déjà commencé. Dans le sud de Madagascar, chaque jour, cinq à vingt personnes meurent de faim, selon le quotidien *Madagascar Tribune*. Dans l'est de l'Ethiopie, ce sont cent personnes qui disparaissent quotidiennement, d'après la radio nationale.

Au Kenya, tous les jours, plus de cent cinquante réfugiés qui ont fui la guerre en Somalie et en Ethiopie succombent à la faim. Les Kényans ne sont pas épargnés : dans le nord-est du pays, environ 280 000 d'entre eux sont dans une « *situation critique* » et « *meurent de faim dans l'indifférence générale* », affirmait lundi 18 mai à Nairobi, un membre de Médecins sans frontières Belgique (MSF).

Les onze pays d'Afrique australe (Mozambique, Tanzanie, Malawi, Angola, Zimbabwe, Swaziland, Lesotho, Botswana, Zambie, Namibie, Afrique du Sud) sont gravement touchés. Alors qu'ils importent 2 millions de tonnes de céréales dans une année normale, ils auront besoin de près de six fois plus (11,5 millions de tonnes) en 1992. L'Afrique du Sud, traditionnellement exportatrice, est devenue grande importatrice.

Ces informations émanent de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Selon l'agroéconomiste Stéphane Jost, spécialiste de l'Afrique au sein de l'organisme des Nations unies, le point le plus sombre dans cette région est le Mozambique, où trois millions d'habitants risquent la famine et où l'insécurité est totale tant que l'armée nationale et les rebelles s'affrontent. Dans son discours du 1er mai, le président Joaquim Chissano avait annoncé que le gouvernement était prêt à interrompre les combats dans certaines zones afin de permettre le transport de vivres. Mais la dernière information en provenance de ce pays n'allait pas dans le sens de l'apaisement : des civils ont fait état de détournements, par des membres de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), de vivres distribués par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « *Nous n'avons jamais rien mangé de la nourriture fournie par la Croix-Rouge*, a raconté l'un d'entre eux, *tout était pris par la RENAMO.* »

Détournements de l'aide

Comme d'habitude, la distribution de vivres est devenue enjeu de pouvoir. Une situation flagrante en Somalie, pays ruiné par la guerre civile. Cent à deux cents enfants meurent chaque jour à Mogadiscio, selon le responsable dans la capitale de l'organisation Save the children. Début mai, les agents des Nations unies se réjouissaient d'une grande victoire : pour la première fois depuis près de six mois, un bateau chargé de 5 000 tonnes de vivres avait pu débarquer dans le port de Mogadiscio ! « *C'est fantastique que nous ayons pu obtenir la coopération des deux parties au conflit* », se félicitait un représentant de l'ONU. Il avait fallu des mois pour négocier avec les deux factions qui tiennent la capitale un accord en vertu duquel les combattants escorteront les camions transportant des vivres pour le camp rival.

Le CICR a pu lui aussi faire accoster un bateau. Au moment même, la presse américaine publiait plusieurs articles dénonçant l'emploi de « *mercenaires* » ou d'« *hommes armés* » pour protéger les convois et les centres de distribution. Pour « *lever tout malentendu* », le CICR s'est expliqué dans un communiqué : 3 000 hommes (2 000 pour le nord de la ville, 1 000 pour le sud), fournis par les clans ou sous-clans, jouent en effet le rôle de « *force de police* » – en échange d'« *une petite quantité de vivres* » –, ce qui constitue le « *seul moyen de réussir à acheminer l'assistance jusqu'aux victimes* ». Plus que jamais, organisations internationales et organismes humanitaires sont ainsi contraints de « composer ». Et ce, en prenant de plus en plus de risques.

M.-P. S.

MAROC : les prochaines élections législatives

Le roi opposé au droit de vote à dix-huit ans

Le roi Hassan II du Maroc a repoussé cinq des principales demandes de l'opposition, à propos du projet de loi électorale, en écartant notamment l'idée d'abaisser le droit de vote de vingt et un à dix-huit ans, l'éligibilité de vingt-trois à vingt et un ans et l'adoption du scrutin proportionnel.

Le souverain, dont l'arbitrage avait été sollicité par l'opposition vis-à-vis de la majorité gouvernementale, a en revanche donné une suite favorable à d'autres demandes, telles que le financement par l'Etat des campagnes électorales, la répression systématique de la fraude électorale, ou « *l'égal accès des candidats et des partis à la radio et la télévision* ». Il n'a toutefois fourni aucune précision ni sur la date du début du processus électoral ni sur celle du référendum relatif à la révision de la Constitution. – *(AFP.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : le dernier député de l'opposition a quitté le Parlement.** – L'opposition ne siégera plus à l'Assemblée nationale après la décision du Parti ivoirien des travailleurs (PIT) de retirer « *jusqu'à nouvel ordre* » son unique député, M. Francis Wodié, selon un communiqué de ce parti, rendu public mardi 19 mai à Abidjan. Sept députés du Front populaire ivoirien (FPI) avaient déjà déserté l'hémicycle, le 29 avril, pour protester contre la condamnation à des peines d'emprisonnement des principaux dirigeants de l'opposition. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : seize personnes massacrées par les rebelles.** – L'agence officielle mozambicaine AIM a rapporté mardi 19 mai que seize personnes, dont des enfants, ont été massacrées vendredi par des rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), dans les faubourgs de Manjacaze, au sud du pays. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : intensification des combats dans le Nord.** – Selon le ministre de la défense, M. James Gasana, les combats entre l'armée nationale et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) se sont intensifiés, depuis le 17 avril, faisant plus de trois cents morts au total. Le ministre a accusé, mardi 19 mai, l'Ouganda voisin d'avoir accru son appui au FPR en envoyant des troupes dans les zones de combats. – *(AFP.)*

Pour lutter contre la désertification

Création d'un Observatoire du Sahara et du Sahel

Après des travaux exploratoires de deux ans, l'idée de créer un Observatoire du Sahara et du Sahel, lancée en 1988 par la France et endossée par ses partenaires du groupe des sept pays les plus industrialisés, s'est concrétisée avec l'adoption, vendredi 15 mai à Paris, d'une déclaration portant création de l'organisme, sous le sigle OSS.

La mission de cet observatoire, qui doit contribuer à la lutte contre la désertification en Afrique du Nord, de l'Est et de l'Ouest, est d'être « *un outil de liaison et un cadre international de partenariat et de concertation, constitué sous la forme d'une association internationale* », selon la déclaration adoptée par les pays du Nord et du Sud concernés.

Les Sept (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) devraient examiner leurs contributions lors de leur prochain sommet, à Munich en juillet. L'UNESCO a proposé d'accueillir dans ses locaux, à Paris, la cellule ainsi créée. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : s'exprimant pour la première fois

Les deux médecins qui ont autopsié le corps de John Kennedy affirment que le président américain a été victime d'un seul tireur

WASHINGTON

de notre correspondant

La polémique sur l'assassinat de John Kennedy rebondit. Cette fois, ce sont les deux médecins responsables de l'autopsie du corps du président qui, près de trente ans plus tard, sortent de leur réserve et défendent leurs conclusions : Kennedy a été assassiné par un seul tireur dont les deux projectiles, disent-ils, ont touché le président à la tête, par derrière.

En gros, c'est la thèse qu'avait reprise la commission Warren, nommée par le président Lyndon Johnson au lendemain de l'assassinat de Dallas (Texas), le 22 novembre 1963, et qui incriminait un seul tireur, Lee Harvey Oswald. Accueilli parfois avec scepticisme, le rapport Warren est la cible de ceux qui dénoncent un complot du pouvoir destiné à masquer les vraies raisons et les vrais auteurs de l'assassinat du président Kennedy. Les « *fanas de la conspiration* », dont les scénarios ont inspiré le dernier film d'Oliver Stone, *J. F. K.*, avancent, en général, que John Kennedy a été pris sous le feu d'au moins deux tireurs qui auraient agi pour le compte – au choix – de « l'establishment » militaro-industriel américain, de la Mafia, « *des juifs* », des francs-maçons ou des Cubains.

Se disant fatigués d'être soupçonnés d'avoir falsifié l'autopsie du président, les docteurs James Hume et Thornton Boswell, aujourd'hui retraités, sont, pour la première fois, sortis de leur mutisme. Ils se sont confiés au *Journal of the American Medical Association* (JAMA), qui doit publier cet entretien le 27 mai et dont le rédacteur en chef, M. George Lundberg, a révélé, mardi 19 mai, la teneur. Les deux médecins racontent avoir procédé à l'autopsie durant quatre heures dans la nuit du 22 au 23 novembre à l'hôpital naval de Bethesda, à Washington, où la dépouille mortelle du président avait été acheminée depuis Dallas.

Ils disent d'avoir subi aucune pression. Ils réaffirment que le président a « *été touché par deux balles qui l'ont atteint par l'arrière, l'une dans le haut du crâne, l'autre dans le cou* ». Au bout de quatre heures, ils ont décidé d'arrêter leur examen, « *principalement motivés par le fait que nous savions que Jacqueline Kennedy* [l'épouse du président] *attendait à l'étage du dessus pour ramener le corps à la Maison Blanche et parce que le médecin du président nous avait demandé de nous dépêcher* ».

Il y a peu de chance que ce récit mette un terme à la polémique. Dans un livre publié le mois dernier, *J. F. K., la conspiration du silence*, un autre médecin, le docteur Charles Crenshaw, qui, lui, a examiné le corps à l'hôpital Parkland de Dallas, juste après l'assassinat, affirme que le président a aussi été touché par une balle qui l'a atteint de face – ce qui accréditerait la thèse d'un deuxième tireur. C'est une hypothèse qu'avait retenue une commission du Congrès qui, reprenant l'enquête en 1978, avait critiqué les résultats de l'autopsie pratiquée en 1963.

Prochaine étape de la polémique : la probable ouverture au public, réclamée par le Congrès et les anciens membres de la commission Warren, de tous les documents concernant l'assassinat dont disposent les autorités.

ALAIN FRACHON

ÉQUATEUR : grave défaite de la gauche au pouvoir

Le second tour de l'élection présidentielle opposera deux candidats conservateurs

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les électeurs équatoriens devront choisir, lors du second tour de l'élection présidentielle, le 5 juillet, entre deux candidats de droite. Les conservateurs ont en effet remporté une victoire, attendue mais écrasante, le 17 mai. Selon des résultats encore partiels, MM. Sixto Duran Ballen, de l'Union républicaine (UR), et Jaime Nebot Saadi, du Parti social chrétien (PSC) sont arrivés en tête, avec respectivement 27 % et 21 % des suffrages, et devraient donc se retrouver face à face.

Cet affrontement sera arbitré par l'imprévisible candidat populiste, M. Abdala Bucaram. Arrivé en troisième position avec 19 % des suffrages, M. Bucaram ne s'est pas encore avoué vaincu : il exige que le tribunal électoral « *vérifie les votes un par un* ». Le parti de centre gauche au pouvoir depuis 1988, la Gauche démocratique (ID), apparaît en revanche comme le grand perdant de ce scrutin, son candidat M. Raul Baca n'ayant obtenu que 7 % des suffrages.

Les deux candidats en lice devraient mener une campagne encore plus violente et plus agressive que lors du premier tour, d'autant que leurs programmes sont assez semblables. Le « jeune » Nebot Saadi (quarante-cinq ans) ne se démarque de son rival, candidat à la présidence pour la troisième fois à soixante-dix ans, que par son libéralisme plus radical. L'opposition traditionnelle entre les intérêts de Guayaquil – la ville la plus importante du pays, fief de M. Nebot Saadi – et ceux de la capitale – Quito est la cité de M. Sixto Duran Ballen – devrait par ailleurs s'exacerber.

Se félicitant du déroulement pacifique de ce scrutin, le président Rodrigo Borja a prédit que « *dans très peu de temps les résultats des programmes de privatisation* [que souhaite mettre en œuvre la droite] *se feront douloureusement sentir* ». Après quatre années d'un gouvernement qui a respecté les droits de l'homme et mené une politique d'assainissement économique sans recourir aux plans brutaux ni aux licenciements massifs, l'Equateur s'apprête à opérer un virage considérable.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **MM. George Bush et Bill Clinton remportent les primaires de l'Oregon.** – Le président George Bush et le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton ont largement remporté, mardi 19 mai, les primaires républicaine et démocrate de l'Oregon, selon les projections des télévisions américaines diffusées à la fermeture des bureaux de vote. Selon ces estimations, M. Bush était loin devant son rival conservateur Pat Buchanan. Le président sortant est de toute façon déjà assuré d'obtenir l'investiture républicaine après avoir recueilli la majorité des délégués le mois dernier. Côté démocrate, M. Clinton aurait une marge confortable sur son dernier adversaire officiel, l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : affrontements meurtriers entre l'armée et la guérilla.** – Un sous-officier et onze guérilleros du Sentier lumineux ont été tués, mardi 19 mai, lors d'un affrontement entre une patrouille de l'armée et une colonne de la guérilla près de Huayllay, à 350 kilomètres au nord-est de Lima. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : après avoir rencontré M. Mohamed Boudiaf

M. Barrot (UDC) estime que la France « doit sortir de l'attentisme »

De retour d'un court séjour en Algérie, effectué en compagnie de M. Bernard Stasi, le président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, M. Jacques Barrot, a estimé, mardi 19 mai, que « *la France ne peut se contenter d'un attentisme prudent* ». A l'issue d'une série d'entretiens avec M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, avec le premier ministre algérien, mais aussi avec le cardinal-archevêque d'Alger, le dirigeant centriste a expliqué que « *l'interruption du processus électoral* [n'était] *pas un coup d'Etat militaire bafouant la démocratie, mais une réaction d'urgence, largement demandée par la société civile, face aux dangers d'un parti, le FIS, qui ne cache pas son but : un hold-up sur la société qui entraînerait immédiatement le rejet de tous les mécanismes démocratiques* ».

La délégation de l'UDC, qui s'est prévalue d'avoir été la première à se rendre en Algérie depuis la démission forcée du président Chadli Bendjedid, le 11 janvier dernier, a jugé que « *le pari de M. Boudiaf est d'épargner l'intégrisme musulman à l'Algérie et, par conséquent, à tout le Maghreb* », et qu'il faut l'aider, dans cette direction, « *par des jugements plus nuancés et par un rééchelonnement de la dette algérienne* ». Dans son plaidoyer, M. Barrot a ajouté : « *M. Boudiaf a longtemps payé de l'exil son refus de participer au coup d'Etat de 1965, son refus du parti unique. C'est un des survivants de la lutte de libération nationale, qui opte sans complexe pour la modernisation de la société algérienne, pour son ouverture sur le reste du monde. Il a compris qu'au parti unique de la corruption ne pouvait succéder le parti unique de l'exclusion religieuse.* »

J.-L. S.

MBA
SCIENCES PO

Un programme bilingue.
9 mois intensifs.
A partir de janvier 1993.

Un diplôme international reconnu, la tradition culturelle de Sciences Po, des professeurs de plusieurs pays, des études à Paris.

Admission niveau 3e cycle : grandes écoles, magistères, maîtrises.
Expérience professionnelle requise.

Pour toute information, contacter le Directeur du MBA, le professeur Jean-Jacques Rosa, au (1) 45 44 87 43, ou adressez-nous votre carte pour recevoir le dossier de présentation.

(Inscriptions : du 15 mai au 30 juillet 92)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
174, bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél : (1) 45 44 87 43 - Fax : (1) 45 44 88 41 ScPo

هكذا من الأصل

EUROPE

Tandis que les affrontements continuent à Sarajevo

Musulmans et Croates envisagent une confédération entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine

Lee combats se sont poursuivie, mardi 19 mai, en Bosnie-Herzégovine, malgré l'accord de caseez-le-feu conclu le veille, pour une durée de troie eameines, entre l'ermée ex-fédérale, le communeuté serbe et lae eutoritée bosniaquee. Cependent, Muaulmene et Croates ont entrepris des négociations en vue de la création d'une confédération entre le Croatie et le Bosnie-Herzégovine.

BELGRADE

de notre correspondante

Affamée par trois semaines de siège, Sarajevo a subi de nouvelles attaques d'artillerie qui ont atteint son centre historique. Dans la matinée, une alerte aérienne avait été déclenchée après le survol de le ville par des avions de l'ex-armée yougoslave. De violents affrontements se sont également produits dans le sud-ouest de la République, à Mostar, ainsi que dans l'Est, à Gorazde, et dans le Nord, daos l'enclave croate située à proximité de le Save.

D'autre part, l'évacuation de certaines casernes et installations militaires, convenue entre l'ex-armée fédérale et les autorités bosniaques, s'est heurtée, mardi, à de nombreuses difficultés. L'armée entend se retirer avec soo armement lourd, tandis que les autorités bosniaques s'y opposent, craignant que ce matériel ne soit remis aux milices serbes. Les autorités bosniaques exigent également le contrôle des édifices militaires avaot le départ des «fédéraux», qui réclament, pour leur part, des garanties supplémentaires à leur évacuation, et notamment une escorte de la Force de protection de l'ONU.

Refusant d'abandonner aux mains des Bosniaques les installations stratégiques qui pourraient être utilisées dans un conflit éventuel avec la Serbie, l'ermée serbo-fédérale a dynamité, lundi soir, un deuxième aéroport militaire situé en Bosnie-Herzégovine. Il s'agit de la base aérienne de Tuzla, dans le nord-est de la République, non loin de la frontière avec la Serbie. En outre, le retrait de Bosnie-Herzégovine avant le 20 mai de tous les militaires originaires de la nouvelle Yougoslavie – réduite à la Serbie et au Monténégro – touche à sa fin. Après cette date, le président de Bosnie-Herzégovine, le Musulman Alija Izetbegovic, a déclaré que l'ex-armée yougoslave stationnée en Bosnie-Herzégovine serait considérée comme *«une force d'occupation»* et traitée en tant que telle.

Le chef de l'Etat bosniaque a par ailleurs annoncé qu'il ne se rendrait pas à Lisbonne, où devaient se poursuivre, mercredi 20 mai, sous l'égide de la Communauté européenne, les négociations sur la réorganisatioo de la Bosnie-Herzégovine eo cantons ethniques. Ces négociations sont interrompues depuis le 1er mai. Cette décision intervient après que M. Izetbegovic eut affirmé *«ne pas vouloir ovoir de contacts»* avec le dirigeant de la communauté serbe, M. Radovan Karadzic.

Négociations secrètes à Split

Tandis que M. Karadzic réaffirmait sa volonté de séparer les régions serbes de Bosnie-Herzégovine de cette République – dont l'indépendance a notamment été reconnue par la CEE ainsi que par les Etats-Unis – et de les rattacher à la nouvelle Yougoslavie, les communautés musulmane et eroate s'apprêtent à renforcer leurs liens pour combattre l'*«agression serbe»* contre la Bosnie-Herzégovine. Les dirigeants de ces deux communantés ont convenus que l'intégrité de la République bosniaque ne pouvait être efficacement défendue que par l'action coordonnée de toutes les forces *«patriotiques»* regroupées au sein de forces armées soumises à l'eutorité d'un commandement unique.

Allant très loin dans le renforcement de leur alliance, les responsables croates et musulmans de Bosnie-Herzégovine ont décidé, lors d'une réunion secrète le week-eod dernier dans la ville dalmate (Croatie) de Split, de conclure un accord bilatéral *«viable pour les deux communautés ethniques»*. Selon la presse croate, qui a révélé cette rencontre, l'accord conclu par le Musulmen Irfan Ajaoovic et le Croate Miljenko Brkie prévoit la création d'une Confédération entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Les deux parties ont tenu les Serbes à l'écart de leurs tractations, estimant impossible la poursuite des négociations sur l'avenir de la Bosnie *«avec l'aile radicale de la partie serbe»*, qui e fomenté *«une rébellion contre l'Etat bosniaque»*. Sans valeur légale jusqu'à présent, cette initiative pourrait toutefois déboucher sur des changements concrets si les présidents Alija Izetbegovic de Bosnie et Franjo Tudjman de Croatie se rencontraient, comme l'a annoncé une partie de la presse croate.

Quelle que soit la suite qui sera réservée à ce projet de confédération musulmano-croate, il est à rapprocher des négociations secrètes engagées depuis longtemps par les Croates et les Serbes sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine ainsi que de la volooté elairement affichée par ces derniers de rejoindre la nouvelle Yougoslavie.

Le dernier épisode des contacts serbo-croates – une rencootre au début du mois en Autriche qui aurait abouti à un accord sur le dépeçage de la Bosnie – avait été critiqoé par la plopart des partis politiques de Zagreb. Ceux-ci avaient dénoncé le pacte *«malhonnête»*, sur le dos des Musulmans, du président Tudjman avec le principal ennemi de la Croatie, le président serbe Slobodan Milosevic.

Pour sa part, Belgrade e violemment réagi à l'*«accord»* croato-musulman de Split, voyant dans un tel projet une tentative de créer la Grande Croatie à laquelle aspirent les ultranationalistes croates.

FLORENCE HARTMANN

Prise d'otages

Un convoi comptant plua d'un millier de femmes et d'enfants fuyant Sarajevo a été bloqué, mercredi 20 mai, dans le feubourg serbe d'Ilidza, à 10 kilomètres de le capitale bosniaque, par des miliciens aerbes. Ceux-ci réclement, pour les laisser passer, l'évecuation des soldats serbo-fédéraux d'une caserne de Sarajevo.

En représailles, des miliciens bosniaquea ont *«enlevé deux ou trois personnelités aerbes vivant à Sarajevo»*, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la Force de protection des Netions uniee (FORPRONU), M. Adnan Adelrazik. – *(AFP.)*

□ **Visite russe interrompue en Serbie.** – Le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Andreï Kozyrev, qui avait entrepris lundi une visite de plusieurs jours dans l'ex-Yougoslavie, a été rappelé, mardi 19 mai, à Moscou. Le chef de la diplomatie russe, qui s'est entretenu avec le vice-présideot de l'ex-Yougoslavie, M. Branko Kostic, ainsi qu'avec les présidents de Serbie et du Monténégro, MM. Slobodan Milosevic et Momir Bulstovic, avait pourtant annoncé à Belgrade qu'il se rendrait mercredi à Sarajevo pour tenter de convaincre les parties en conflit de cesser les bostilités et de créer des *«zones de sécurité»*, notammeot autour de l'aéroport de Sarajevo. – *(Corresp.)*

MOLDAVIE : durant la visite du président roumain

De nouveaux combats ont fait une vingtaine de morts

De nouveaux combats entre forces moldaves et séparatistes russophones de Transniatrie opposés à une éventuelle réunification de la Moldavie avec le Roumsnie ont fait, lundi 18 et mardi 19 mai, près de vingt morts, slors que le président roumain effectuait sa première visite officielle dens *«l'autre Etat roumain»*.

BUCAREST

de notre correspondant

«La Moldavie est confrontée ou conflit de Transnistrie. La Roumanie est minée par les ambitions politiques aux effets déstabilisateurs», a estimé, mardi 19 mai, le président roumain, M. Ion Iliescu, lors de sa première visite officielle en République de Moldavie, ex-soviétique, aujourd'hui indépendante et formée, pour l'essentiel, de territoires roumains d'evant 1940. Dès son retour à Bucarest, après uo dépôt de gerbe au monument d'Etienne le Grand, héros historique moldave et roumain, le président Iliescu a prononcé à la télévision une allocution musclée. Selon lui, la Roumanie, sitoée entre *«deux points brûlants, la Yougoslavie et l'ex-URSS»*, est meoacée d'être entraîoée dans l'un des conflits et a, eo conséquence, besoin de *«cohésion nationale»* et d'*«une direction ferme»*.

Si les ministres qui accompagnaient M. Iliescu ont signé des accords partiels avec la Moldavie, la signature annoncée d'un traité *«de fraternité et d'iotégratioo»* avait été raisonnablement et discrètement ajournée, au grand dam des partisans, roumains et moldeves, de la réunification rapide entre les deux pays.

Depuis le 1er mars, les combats sur les rives du Dniestr entre Moldaves et russophones de l'est de la République qui craignent la réunification avec Bucarest ont fait plus de cent morts, dont une vingtaine pendant les deux jours de visite du présideot roumain. Les affrontements de lundi et mardi, dont chacun rejette sur l'autre la responsabilité, sont les plus meurtriers depuis le cessez-le-feu conclu, le 17 avril, par les ministres des affaires étrangères de Roumanie, Moldavie, Russie et Ukraine.

Plus grave peut-être : alors que des observateurs militaires de ces quatre pays n'ont pu se déployer dans un point-test du conflit en raison *«du manque d'équipement et d'autres problèmes d'organisation»*, des unités de la XIVe armée russe, basée dans la zone russophone, ont pris position mardi aux côtés des «séparatistes», selon le ministère moldave de l'intérieur. Le conseil militaire de cette armée a meoacé, mardi, d'*«une risposte majeure»*, sans donner plus de précisions.

Selon le ministère moldave de l'intérieur, le commandant de la XIVe armée a expliqué que ces unités *«ont échappé au contrôle des autorités militaires»*. Dénonçant ce déploiement, le président moldave, M. Mircea Snegur, a lancé, tard dans la soirée de mardi, un appel à toute la population, lui demandant de se tenir prête, *«à tout moment, et par tous les moyens»*, à répondre à l'appel *«de la patrie en danger»*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **ALBANIE : le nouveau pouvoir confronté à un mouvement de grève.** – Les neuf mille cheminots qui ont cessé le travail, lundi 18 mai, ont été suivis, mardi, par les instituteurs et, mercredi, par le personnel médical. Ces débrayages constituent le plus important mouvement de grève auquel est confronté le nouveau gouvernement albanais qui a mis fin, au mois d'avril, à plus de quarante-cinq ans de régime communiste. Ces grèves soot la conséquence de la crainte de la population de voir son niveau de vie baisser après l'annonce, par le gouvernement, d'un plan d'assainissement économique. – *(AFP.)*

Le conflit dans le Haut-Karabakh et au Nakhitchevan

La Turquie n'exclut pas une intervention militaire

Les combats qui se déroulent dans le Haut-Karabakb, une enclave peuplée en majorité d'Arméniens mais située en Azerbaïdjan, et au Nakhitchevan, République autonome azerbaïdjanaise enclavée entre la Turquie, l'Arménie et l'Iran (*le Monde* du 20 mai), suscitent des prises de position de plus en plus nombreuses dans la communauté interoationale, qui coodamne les récentes initiatives militaires arméniennes. Ainsi, à l'issue d'une réunion extraordinaire, tenue dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 mai, le gouvernement turc a averti l'Arménie que ses attaques contre l'Azerbaïdjan *«offecteroient inévitablement lo politique jusqu'à présent équilibrée de la Turquie»* dans la région. *«Nous tenons ò souligner que l'Arménie se fourvoie totalement et sera responsable des conséquences de son attitude agressive si elle ne lo corrige pas»*, a affirmé le gouvernemeot turc, qui e appelé la communauté internationale à *«assumer sa responsobilité»* eo vue d'*«empêcher la création d'une situation irréparable»*.

Le premier ministre, M. Suleyman Demirel, n'a pas exclu, pour sa part, une intervention militaire si le Parlement d'Ankara en décidait ainsi. Quant au président de la République, M. Turgut Ozal, en convalescence à Houston (Texas) à l'issue d'une opération cbirurgicale, il s'est prononcé en faveur de l'envoi de troupes au Nekhitehevan. *«Envoyons des troupes au Nakhitchevon. Il fout les envoyer sans hésitation, sinon les événements du Haut-Karabakh pourraient s'y répéter»*, a dit M. Ozal. Selon lui, il faut d'abord *«reprendre aux Arméniens Choucha et Latchine»* pour *«rétablir l'ancien statu quo»* et *«commencer des négociotions»*.

A Téhéran, le gouvernement a rappelé que l'Iran, dont les Azéris forment la deuxième communeuté ethnique en importance, *«n'accepterait aucun changement de frontières»* entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les attaques arméniennes au Nakhitchevan et au Karabakh *«ne feront qu'aggraver et compliquer les problèmes octuels de la région»*, a estimé le médiateur iranien, M. Mahmoud Vaezi, en dénonçant l' *«agression flagrante»* de l'Arménie. M. Mahmoud Vaezi, qui s'était rendu à Bakou, à Erevan et au Karabakh la semeine dernière, a précisé que l'Iran ne repreodrait ses efforts diplomatiques qu'après apaisement des troubles en Azerbaïdjan.

La CEE condamne l'Arménie

L'ambassadeur russe auprès des Nations unies, M. Iouli Vorontsov, s'est décleré favorable, mardi, à l'envoi éveotuel d'une force de maintien de la paix au Haut-Karabakh, avec la participation des pays européens, des membres de la CEI et de l'ONU. Les Etats-Unis ont, pour leur part, énergiquement coodamné l'escalade de la violence dans la région. Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a souligné que Washington *«n'occeptera pas de changement unilatéral du statut du Haut-Karabakh, du Nakhitchevan ou de tout autre territoire sur la base d'une action militaire ou de la violence»*. Les délégués de la Communauté européenne à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont vivement critiqué, dans un communiqué rédigé mardi, *«les octions agressives»* menées par les forces arméniennes au Haut-Karabakh. *«Nous ne pouvons permettre la violation des principes fondamentoux de lo CSCE sans condamnation ferme»*, ont-ils souligoé. Une missioo de l'ONU devait arriver, mercredi 20 mai, en Arménie, avant de se rendre en Azerbaïdjan. – *(AFP, Reuter, AP.)*

orientations SERVICE

Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.

M. Mme Mlle ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____
Niveau d'études 91-92 ____ Age ____

désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :

- □ Classes Préparatoires
- □ Grandes Ecoles Scientifiques
- □ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
- □ Préparer un MBA
- □ 3es Cycles de Gestion, Droit
- □ Ecoles à Vocation Internationale
- □ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
- □ Métiers de la Défense
- □ Architecture Intérieure
- □ Arts Graphiques
- □ Arts et Techniques du Spectacle
- □ Assistante de Direction/Bureautique
- □ Assurances
- □ Communication Audiovisuelle
- □ Communication et Culture
- □ Communication, Publicité
- □ Comptabilité
- □ Cours par Corresp. Expertise Comptable
- □ Deesa
- □ Design, Design Industriel
- □ Electronique
- □ Esthétique, Cosmétique
- □ Expertise Comptable
- □ Formation en Alternance
- □ Formation Continue
- □ Gestion Financière
- □ Gestion du Personnel
- □ Hôtellerie, Tourisme, Accueil
- □ Informatique
- □ Ingénieur Aéronautique/Automobile
- □ Ingénieur Chimiste
- □ Ingénieur Informaticien
- □ Journalisme
- □ Langues
- □ Logistique Production
- □ Paramédical
- □ Prothésiste Dentaire
- □ Recherche Scientifique
- □ Relations Internationales
- □ Sciences Politiques
- □ Sténotypie/Communication
- □ Stylisme, Modélisme

M 92-12

Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (réponse par courrier uniquement)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO

Pour le Pentagone

La mort accidentelle de neuf soldats britanniques dans le Golfe est un incident «clos»

Le porte-parole du Pentagooe, M. Pete Williams, a déclaré, mardi 19 mai, que la mort des neuf soldats britanoiques tués par l'aviation américaine durant la guerre du Golfe, coostituait nn incident désormais *«clos»*, et que Washington n'eotendait pas repreodre l'enquête. *«Il est évident qu'un terrible accident a eu lieu ce jour-là, et il est profondément regretté par tous ceux qui sont concernés»*, a déclaré M. Williams avant d'indiquer que trente-cinq soldats américains ont également été tués par des *«tirs amis»* durant le guerre du Golfe.

Deux pilotes de l'US Air Force evaient tiré par erreur, le 26 février 1991, sor deux blindés britanniques dans le désert irakieo (*le Monde* du 19 mai). L'affaire avait soulevé une émotion considérable en Grande-Bretagne après que les deux pilotes américains eurent refosé de veoir témoigner devant uoe commission d'eoquête britannique. Celle-ci a rendn un verdict selon lequel les neuf soldats ont été victimes d'un *«homicide par imprudence»*. Ce verdict ouvre la voie à des poursuites criminelles contre les pilotes américains, mais le porte-parole du Pentagooe a estimé que cette éveotualité était *«improbable»*. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : iocülpation de l'ancien présideat Mladenov.** – L'ancien président bulgare, M. Petar Mladenov, un des acteurs de la chute du régime communiste de M. Todor Jivkov en novembre 1989, e été inculpé, mardi 19 mai, d'incitation à la discrimination et à la haine nationale. La justice lui reproche son rôle dans la politique de «bulgarisation» des noms de musulmans d'origioe turque en 1984-1985. M. Mladenov était alors ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

PROCHE-ORIENT

Participation massive aux élections

Journée «historique» pour les Kurdes d'Irak

CHAKLAWA

de notre envoyée spéciale

Les Kurdas irakiena ont déjà obtenu, mardi 19 mai, une première victoire, an organisant sans problème majeur les premières élections libres de leur histoire. Jusqu'à la fermeture, à minuit, dee 176 bureaux de vote installés dans le Kurdistan «libéré», ila se sont pressés massivement pour élire leurs députés et choisir leur «leader» entre MM. Massoud Barzani et Jalal Talebani, chefs dea deux principaux partis, qui ont chacun voté dans son fief.

«Historique», cette journée fériée était eussi une fête, et dans maints endroits, danses et chants nationalistes ont distrait les votants dane leur très longue attente. A Kalak, dernier village près du «front», un orchestre improvisé défiait les soldets du président Seddam Hussein, postés sur une colline, à quelque 500 mètres de là. Pour la circonstance, les pechmergea (combattenta) avaient fermé la route et aucune communication n'était possible entre Mossoul, soue contrôle irakien, et Erbil, futur siège des institutions kurdes.

A l'école du village agricole de Behkta, le sérieux des opérations troublait le plupart dea participants, obligés de présenter une pièce d'identité, avant de tremper leur doigt dans une encre noire ou bleue, cette fois réputée indélébile (*le Monde* du 19 mai). Dans quelques centres, elle s'est toutefois révéléa lavable, et cet accroc pourrait donner prétexte à des contestations futures.

L'absence quasi totale du secret dea urnes – la plupart des électeurs déposaient leur bulletin ouvert, devant les assesseurs – semblait d'autant moins gênante que beaucoup arboraient, à la boutonnière, en foulard, ou une fleur à la main, la couleur du parti de leur choix. Compte tenu des circonstances, ces élections ont été dane le plupart dee cas honnêtes, même si des irrégularités étaient aussi constatées à propos dee cartes d'identité, preuve en principe de l'âge dee votants. Comme la résumait, en milieu d'eprès-midi, Mme Nathalie Muller, membre da la Fédération internationale dea droits de l'homme et de l'équipe de 135 observateurs étrangers sollicitée par le Front uni du Kurdistan pour surveiller la régularité des élections, *«sans répondre à des standards démocratiques, ces élections ont été démocratiques. Il n'y a pas eu de tricherie volontaire et surtout nous n'avons constaté aucune pression»*.

L'important pour la quasi-totalité des participants était surtout d'être là et, comme nous le disait l'un d'eux : *«Peu importe pour qui on vote, c'est pour le Kurdistan qu'on a voté.»* Younès, vingt-trois ans, un pechmerga, était venu *«pour crever les yeux du Baas* [le parti eu pouvoir en Irak], *car je ne veux plus d'eux»*, dit-il.

Toute le journée, l'aviation alliée a survolé le Kurdistan, comme pour garantir la liberté de ce scrutin décleré *«illégal»* par Bagdad. Le peuple kurde a passé avec succès son *«examen démocratique»*, comme le disait M. Barzani. Mais le test à venir, celui de l'acceptation par tous des résultats est tout aussi important et déjà le contestation gronde au sein des petits partis qui soulignent diverses *«irrégularités»*.

FRANÇOISE CHIPAUX

POLITIQUE

Dans son rapport annuel

Le Conseil d'Etat critique la « logorrhée législative et réglementaire »

Sept mille cinq cents lois applicables, quatre-vingt-deux mille décrets en vigueur, vingt mille règlements communautaires... Ces quelques chiffres mis en avant par le Conseil d'Etat, dans le rapport annuel qu'il vient de présenter au président de la République et au premier ministre, justifient que cette institution chargée, notamment, de veiller à la qualité du droit s'inquiète. La haute juridiction administrative fait remarquer à tous les « producteurs » de droit que, aujourd'hui, *« le droit n'apparaît plus comme une protection mais comme une menace »*, bref, que trop de droit tue le droit.

La France est-elle encore un Etat de droit? Cette question en forme de provocation n'est pas posée par un polémiste mais par la plus haute instance administrative française : le Conseil d'Etat. Depuis plusieurs années, il *s'inquiète des conditions dans* lesquelles sont fabriquées les normes juridiques qui conditionnent la vie des citoyens. Sans succès, malgré les rappels à l'ordre aux ministres et aux administrations des chefs de gouvernement successifs.

Pour accroître ses chances de se faire entendre, le Conseil d'Etat a décidé, cette année, de taper encore plus fort et encore plus clairement. A la précision de l'analyse de sa section des études présidée par M. Guy Braibant, il a joint la brutalité des formules en confiant la rédaction de son rapport annuel à Mme Jurgensen, plus connue sous son nom de plume de Françoise Chandernagor. Le résultat devrait ouvrir les yeux de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont une part de responsabilité dans l'élaboration de la loi ou du règlement. Car le constat est sans appel : non seulement on légifère trop en France, mais on légifère mal; et cette *« insécurité juridique »* peut amener à douter de la réalité de l'Etat de droit.

Force est de constater que *« l'inflation des prescriptions et des règles n'est pas une chimère mais une réalité »* : au début de la Ve République il y avait, en moyenne 80 lois par an; depuis 1982, ce chiffre moyen est de 108. Ces lois plus nombreuses sont aussi plus longues : 93 lignes en moyenne en 1950, 200 en 1970, 220 aujourd'hui. Le « stock » est encore plus impressionnant : 7 500 lois actuellement applicables, à quoi il faut ajouter quelques 82 000 décrets réglementaires, les 10 000 à 15 000 circulaires émises chaque année par les seules autorités centrales, et les quelque 20 000 règlements de la Communauté européenne ayant force de lois.

« La loi « jetable » n'est pas respectable »

Comment s'étonner alors que ce rapport parle d'une *« logorrhée législative et réglementaire »* puisqu'en 1989 le code du travail avait grossi de 36 % par rapport à 1976, et que le code général des impôts s'est, lui, alourdi de 35 % en quinze ans. Le résultat de cette manie est détestable, car *« qui dit inflation dit dévalorisation; quand le droit bavarde, le citoyen ne lui prête plus qu'une oreille distraite »*. Surtout, explique le Conseil d'Etat, *« rien n'est plus contraire au principe d'égalité entre les citoyens que de laisser proliférer un droit si complexe qu'il n'est accessible qu'à une poignée de spécialistes »*.

Le constat dressé, il faut encore en analyser les causes pour tenter de les corriger. Pour ce faire, le Conseil ne s'arrête pas aux idées reçues. Certes, il évoque l'extension du domaine d'intervention du législateur, le développement des relations internationales, la décentralisation, mais il met en avant aussi la responsabilité des médias pour qui *« un bon ministre, c'est d'abord un ministre qui fait des textes »*. Pour un membre du gouvernement la méthode la plus efficace de faire parler de lui est de proposer une nouvelle loi et de la défendre au Parlement.

Le changement pour le changement est ainsi, trop souvent, préféré à une meilleure application des règles existantes. D'autant que *« le perfectionnisme des bureaux »* les amène à vouloir faire *« du sur-mesure quand il faudrait se contenter de prêt-à-porter, en laissant au juge le soin de mettre l'habit à la taille de chacun »*. Comme ils n'y parviennent pas du premier coup, ils ne cessent de modifier leur œuvre. Ainsi le Conseil d'Etat a, notamment, calculé que, pour l'impôt sur le revenu, le régime applicable aux frais de garde d'enfants a changé quatre fois entre 1981 et 1988, que celui pour les dépenses d'isolation thermique a été modifié huit fois depuis 1975, que celui des investissements pour l'achat de logements en vue de la location a été *modifié quatre fois depuis 1985*, ce qui fait qu'actuellement il existe quatre régimes parallèles.

Le rapport peut ainsi décrire *« un curieux mouvement pendulaire »* qui entraîne des modifications *« en général, dans un premier temps au nom d'une plus grande justice fiscale (d'où une complication de la règle) et, dans un second temps,* [invoque] *la nécessité de simplifier le sytème (d'où des inégalités qui permettront de remettre en marche le balancier) »*. D'où cette remarque amère : *« La loi dont on change à chaque à chaque saison, la loi « jetable » n'est pas respectable : pourquoi ne pas frauder si l'on peut supposer que de changement en changement, ce qui est illicite aujourd'hui sera licite demain? »*

« Sous la pression des médias »

inflation normative, ces changements à répétition sont d'autant plus pernicieux que le Conseil d'Etat constate que les nouvelles règles sont fort mal écrites. La manie des textes « d'affichages » entraîne *« un droit mou, un droit flou »*. Il évoque, comme exemple, la loi sur l'enseignement de 1989 *« dont tout l'article premier (quarante-neuf lignes) n'est qu'un long exposé des motifs, et dont chaque chapitre comporte de nouveau une formulation d'objectifs aussi généreux que généraux »*. Or, il a constaté que cette habitude se répand, y compris dans les décrets, alors que pour lui *« en droit ce qui va sans dire ne va pas mieux en le disant; les lois n'ont pas pour objet d'enfoncer des portes ouvertes »*.

Le législateur se cantonne, ainsi, affirme ce rapport *« dans un rôle velléitaire : à parler pour ne rien dire, il perd sa crédibilité »*. Il la perd d'autant plus que, trop souvent, il n'y a pas d'étude de *« faisabilité »* de la nouvelle norme : à l'automne dernier il a fallu reporter *sine die* l'application de la loi de juillet 1989 créant le permis de conduire à point.

La multiplication des *« lois fourre-tout »*, les textes portant *« diverses dipsosition d'ordre... »* est aussi sèchement critiqué par le Conseil d'Etat. Elles concernent maintenant tous les secteurs, puisqu'il y en a eu sept en 1990, plus une *« demi-douzaine »* qui, sans avoir cet intitulé, étaient des lois *« hétéroclites »*. Y sont noyées des dispositions pourtant fort importantes, comme en 1991 la légalisation des techiques de procréations médicales, ou l'indemnisation des transfusés contaminés par le virus du sida. De plus, sous la pression des parlementaires ou des administrations, qui trouvent ce moyen commode pour « vider » leur tiroir, ces textes augmentent, en moyenne, de 100 % entre leur dépôt devant le Parlement et leur adoption définitive : *« On légifère par petites touches, sous la pression de l'urgence ou des médias, privant ainsi la loi des caractères de solennité, de généralité, de permanence et de clarté qui devraient la caractériser. »*

Cette hâte contribue, bien entendu, *« à la dégradation de la norme juridique »*. Trop souvent le Conseil d'Etat, dont justement une des fonctions est d'assister le gouvernement dans la rédaction des lois et des décrets, est saisi en urgence : en *1991 il a disposé de* quarante-huit heures pour examiner le *« texte complexe et hétéroclite »* du DDOS du printemps, et de quatre jours pour étudier le projet de loi de finances pour 1992. Et cela parfois alors que les textes ainsi préparés dans la précipitation ne sont pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement avant plusieurs mois. Mais il faut nourrir celui du conseil des ministres; le rapport constate que si, jusqu'au milieu des années 80, 15 % de ces conseils n'examinaient aucun projet de loi, il n'y en a eu que deux sans un tel *« menu »* en 1989 et en 1990, et aucun en 1991.

La correction d'une telle dérive ne pourra être le fruit d'une nouvelle circulaire du premier ministre, constate le Conseil d'Etat, puisqu'il y en a eu déjà beaucoup, et qu'elles n'ont servi à rien. Il faut *« inviter les administrations à un changement de mentalité, lequel ne s'opérera ni en un jour ni sans une forte volonté politique »*. Il faudrait, en fait, que les gouvernants comprennent que l'acte législatif n'est pas un instrument de l'art de la communication.

THIERRY BRÉHIER

Au cours de la réunion de son comité central

Le PCF cherche des alliés sur la question européenne

Le comité central du Parti communiste français s'est réuni, mercredi matin 20 mai, pour débattre des conséquences du traité de Maastricht à partir d'un rapport présenté par M. Francis Wurtz, membre du bureau politique.

Après avoir affirmé que la pétition lancée à la mi-avril par le PCF pour l'organisation d'un référendum *« connaît d'ores et déjà un succès »*, celui-ci a répondu à toutes les critiques qui s'expriment, à l'intérieur même du parti, contre le *« non résolu »* opposé par M. Georges Marchais à ce traité.

M. Wurtz a invité les militants communistes *« à déjouer le piège pernicieux par lequel les forces politiques dominantes espèrent les neutraliser. Ce piège,* a-t-il dit, *c'est l'enfermement dans le faux dilemme : « Êtes-vous pour ou contre l'Europe? », sous-entendu : les adversaires de Maastricht sont des anti-européens. » « La bonne réponse à cette interpellation tient en trois éléments,* a ajonté M. Wurtz. *Nous sommes pour une construction européenne qui réponde aux aspirations des peuples concernés et aux exigences de notre temps (...). Nous sommes contre le contenu et la conception de l'actuelle construction européenne, telle qu'elle existe et se transforme présentement (...). Nous nous mettons au service des femmes et des hommes qui contestent, sinon la nature, du moins les effets de cette Europe-là. »*

Appel à toutes les forces progressistes

Le rapporteur a souligné que *« le moment semble venu d'une grande initiative politique sur l'Europe. Notre objectif,* a-t-il précisé, *est de favoriser le dialogue, l'échange, toute forme de convergence face aux problèmes communs »* à tous les partis communistes d'Europe (Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Chypre, etc). *« Il y a, d'un côté, l'avance prise par les forces capitalistes, qui disposent de moyens colossaux et profitent d'un rapport des forces plus favorable. Mais ne constate-t-on pas, de l'autre, l'émergence dans les consciences de questions de fond, sous l'effet d'expériences telles que la guerre du Golfe, les révoltes sociales de Los Angeles, l'enfoncement dramatique et explosif des peuples du tiers-monde dans le sous-développement, les enjeux de l'avenir écologique de la planète? »*

« Dans ce contexte, a conclu M. Wurtz, *le Parti communiste français se propose de contribuer à la conception et à l'organisation d'une floraison de rencontres entre syndicalistes, élus, scientifiques, créateurs, notamment d'Europe, et y compris-dans l'esprit de la décision du 27e congrès de s'adresser aux Partis communistes et à toutes les forces progressistes-d'une rencontre de responsables ou de personnalités représentatives de forces sociales et politiques de différentes sensibilités, pour confronter nos analyses, nos expériences, nos propositions alternatives sur l'Europe, et aboutir, le cas échéant, à des actions communes ou convergentes. »*

PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

SAUVEGARDER LE MONT SAINT-MICHEL, C'EST SAUVER SON EAU.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie contribue à la protection de l'environnement et du patrimoine naturel. C'est pourquoi nous allons financer les équipements destinés à dépolluer et purifier les eaux de la baie du Mont Saint-Michel.
En effet, la mission prioritaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est de s'associer financièrement aux collectivités territoriales et locales, aux industriels et aux agriculteurs dans la mesure où ils s'engagent à préserver les ressources en eau et à veiller au respect de sa qualité. Exposez-nous la nature des problèmes à résoudre, l'étendue des travaux à entreprendre. Avec vous, nous étudierons votre dossier en vue du financement de vos aménagements.
Protéger notre patrimoine naturel est une grande cause de la fin du XXe siècle. En finançant vos projets, nous vous aiderons comme nous l'avons fait pour le Mont Saint-Michel.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Agence de l'Eau Seine-Normandie 51, rue Salvador-Allende 92027 Nanterre Cedex Tél. (1) 47 76 44 24 Fax (1) 49 01 95 80

POLITIQUE

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht au Sénat...

La droite se divise sur le droit de vote des ressortissants de la Communauté

L'échange de vues tourne au bras de fer au sein de la droite sénatoriale. Le groupe du RPR et ceux de l'UDF (les Républicains et indépendants, l'Union centriste et le Rassemblement démocratique et européen) ne sont pas parvenus, au cours de leur réunion de concertation hebdomadaire, mardi 19 mai, à vider la querelle sur le droit de vote et l'éligibilité des ressortissants de la Communauté européenne.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, est parvenu à placer au centre du débat interne à la droite le droit de vote et l'éligibilité des ressortissants de la Communauté résidant en France. M. Pasqua, relayé par M. Roger Chinaud (Rép. et ind.), assure depuis la semaine dernière qu'il existe, au Sénat, une majorité disposée à supprimer ces dispositions. Cette majorité pourrait, d'ailleurs, favoriser d'éventuels desseins pour la présidence du Sénat.

Le président du groupe RPR affirme à qui veut l'entendre que de nombreux parlementaires de l'Union centriste et des Républicains et indépendants partagent son point de vue. Il l'a répété une nouvelle fois, mardi, devant les sénateurs gaullistes, au cours de leur réunion hebdomadaire. M. Pasqua a même invité «ses» sénateurs à se montrer persuasifs auprès de leurs collègues hésitants, les parlementaires renouvelables en septembre prochain, a-t-il expliqué en substance, étant, selon lui, les plus disposés à être convaincus...

Les présidents des deux groupes mis en cause par celui du groupe RPR, M. Marcel Lucotte, pour les Républicains et indépendants, et M. Daniel Hœffel, pour les centristes, ont fait entendre une tout autre musique. M. Lucotte a exprimé le souhait d'aboutir, au Sénat, à *«un texte autant que possible acceptable par l'Assemblée nationale»* et n'a pas jugé nécessaire d'entretenir, sur la question du droit de vote et de l'éligibilité, une *«guérilla dérisoire»*. Hostile à *«un rejet pur et simple»*, qui serait, à l'en croire, *«un peu imprudent»*, il a ironisé sur *«les soucis présidentiels»* de certains sénateurs, impatients de se voir à la tête du palais du Luxembourg.

Le groupe des Républicains et indépendants ne se prononcera, en définitive, que la semaine prochaine, mais les centristes ont déjà réaffirmé leur attachement à l'ébauche de citoyenneté européenne que constituent le droit de vote et l'éligibilité des ressortissants de la CEE.

M. Pasqua semble s'être trop engagé contre le vote et l'éligibilité pour procéder à une volte-face du type de celle qu'il avait fait effectuer à son groupe, en l'espace d'une semaine, à propos des accords de Schengen (le RPR les avait finalement ratifiés dans sa majorité, après en avoir dit pis que pendre). De leurs côtés, les centristes, qui ne sont pas épargnés, eux non plus, par les ambitions présidentielles, semblent décidés à résister aux coups de boutoir du sénateur des Hauts-de-Seine.

M. Alain Poher, président du Sénat, qui a reçu, mardi, M. Roland Dumas, s'est mêlé au débat en indiquant au ministre des affaires étrangères que le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ne répond pas aux exigences posées par le Conseil constitutionnel à propos de la révision. Selon M. Poher, les sénateurs étant élus au suffrage *«universel»* (indirect), tout électeur aux municipales participe à l'exercice de la souveraineté nationale, ce qui est impossible à un étranger, selon l'article 3 de la Constitution.

Cet argument a été aussitôt repris au vol par M. Pasqua. Il appartient maintenant à M. Jacques Larché (Rép. et ind.), président de la commission des lois, rapporteur du projet de loi constitutionnel, d'aboutir, si possible, à un compromis au sein de la droite.

GILLES PARIS

... et à La Rochelle

Vu du port

Suite de la première page

Même s'il regrette que M. Crépeau n'ait pas plutôt choisi *«l'accolade historique»* entre de Gaulle et Adenauer, même si le passeur à l'entrée du port pense que *«les Français sont des coqs qui se croient une grande puissance et qui vont découvrir qu'ils ne pèsent rien devant l'Allemagne»*, La Rochelle tout entière anticipe Maastricht en accueillant le sommet franco-allemand. Les Rochelais, donc, débattent. Divisés et inquiets, mal à l'aise.

Que sait-on de Maastricht? Où commence l'union et où s'arrête-t-elle? Et à quoi s'engage-t-on? Avez-vous vu le texte? Et où peut-on le lire? Qui le décortiquera? Qui nous le racontera? Qui peut dire l'avenir? Ce débat concerne les Rochelais, oui. Ils aimeraient y prendre part, avoir une position, la défendre. Mais les voilà perplexes, avouant leur ignorance, confessant leur désarroi. Maastricht...

«On ne se bat pas contre ce qui rassemble, ce qui apaise et ce qui réunit», dit Pierre Poinsignon, commerçant. *«Cela équivaudrait à refuser la machine à vapeur ou l'électricité»*, déclare Patrick Schnepp, le directeur du musée maritime. *«Elle s'inscrit dans le mouvement de l'Histoire*, estime Christian Gaillerd. *Le court terme sera désastreux pour les mareyeurs. Mais, comme de Gaulle ou comme Delors, il faut avoir une vision à long terme...»* C'est entendu. Les Rochelais sont «pro-européens». Mais qu'est-ce que cela veut dire? *«Encore faudrait-il qu'on soit prêt!*, s'exclame Patrick Gaudin, l'un des patrons du Bar André. *Car la France manque de dynamisme, ressasse ses vieilles histoires, ne fait confiance qu'à des vieillards. C'est dans le peloton de fin qu'on va suivre la course.»* Européen? *«Encore faudrait-il qu'on ne perde ni notre langue, ni notre culture*, ni nos *traditions!»*, dit M. Raymond Brives, directeur d'une école primaire. Européen? *«A condition qu'on ne me demande jamais de prendre les armes sous le drapeau bleu aux étoiles jaunes!»* précise un étudiant. Européen? *«Bien sûr!*, affirme enfin Mirco, le joyeux italien de la pizzeria Teatro Bettini. *Mais cela ne me choque pas de ne pas pouvoir voter. Un étranger n'a pas à intervenir dans les affaires du pays qui l'accueille...»*

Souvent les Rochelais sont perplexes, ils répondent vite, et puis se contredisent, démentent, ajustent, avouent qu'ils ne savent pas, pas très bien, pas du tout. Qu'ils n'ont guère eu l'occasion de prendre des avis, quand ils brûlent d'en avoir. *«Pas ceux des hommes politiques, parce que là, tout est déjà pipé! Ils nous donnent sciemment le minimum d'info»*, affirme Yves Larue, assureur aux Mutuelles du Mans. Souvent ils se replient sur leur corporation. Et ils se révèlent inquiets – *«ce sera plus compliqué»* – approximatifs – *«il y aura sûrement une loi d'harmonisation, à moins qu'elle* ne *soit déjà votée?»* –, habités par quelques vieux fantasmes – *«l'Allemagne est triomphante. Mais peut-on vraiment lui faire confiance?»* Ernest Paxion n'en est pas encore sûr. *«Qu'un super-Hitler réapparaisse*, pense l'ancien résistant, *et les Allemands suivront comme des moutons. Ne négligeons pas ces poussées d'extrême droite qui rappellent 1933 et montrent que le nazisme n'est pas tout à fait mort.»*

A l'énoncé du mot solidarité à la criée de l'Encan, on vous parlera des mareyeurs espagnols qui attirent déjà dans leurs ports certains pêcheurs français (le poisson y est vendu plus cher) et qui pourraient bientôt venir s'approvisionner à La Rochelle en vertu d'un règlement communautaire ouvrant à tout va les criées. *«Ce libéralisme sauvage fera des morts dans toute la profession»*, déclare Jean-Marie Bigeaye, un mareyeur inquiet.

Prononcez-le aussi devant le docteur Annie Dramard, qui a participé à plusieurs séminaires sur la médecine et l'Europe, et elle vous fera part de ses inquiétudes sur l'avenir du système français de protection sociale, *«le meilleur, et de loin, en Europe!»* Et évoquez le désespoir des couroleurs du vieux port devant Marie-Pierre de Joux qui pilote le projet de nouveau port de pêche (258 millions de francs d'investissements, dont 18 % de la CEE) et elle vous convaincra des bienfaits de «l'Europe verte» : *«Les pêcheurs n'admettront jamais qu'ils surpêchent. Pourtant c'est clair : sans la réglementation de Bruxelles, ses quotas zone par zone, espèce par espèce, la pêche disparaissait avant moins de vingt ans!»*

Mais quelle profession ne s'inquiète de son sort? Yves Thomas, courtier maritime et européen convaincu se demande quelle place le grand marché laissera à sa profession, *«survivance de l'époque colbertiste»*. Quant aux notaires, ils ne désespèrent pas, comme Mᵉ Jean-Bertrand Chaudon, *«que le droit latin basé sur le code civil triomphe du droit anglo-saxon, aux contrats de deux cents pages»*. Dans son joli magasin de bijoux sur le port, Carlotta, elle, rêve doucement de l'époque très prochaine où l'or français (aujourd'hui à dix-huit carats) s'adaptera enfin aux normes étrangères et pourra se vendre à quatorze ou neuf carats. *«Moins cher et plus démocratique, non?»*

Faut-il avoir dix ans pour rêver de l'Europe? *«Les enfants, par définition, sont ouverts sur le monde»*, affirme Patricia Chérita, l'institutrice. *«Par définition, les enfants ont aussi des parents»* répond Denis Leroy, responsable d'un collectif d'associations à Villeneuve-les-Salines, un quartier populaire. *«Et il est des familles sinistrées par le chômage, déconnectées de la vie économique et dans lesquelles il n'est pas si facile de rêver.»* Il en est qui ont perdu pied, ne voient même plus d'issue, déphasés, en marge. Il en est, raconte Anne Rosenberger, de la Mission d'éducation permanente, qui voient avec terreur se profiler l'Europe, synonyme de compétition, de mobilité, de performance, convaincus qu'elle ne leur laisse aucune chance et *«accélérera leur déchéance»*.

«C'est la peur qui prévaut lorsque j'évoque l'Europe, explique Michèle Rocheau, professeur d'histoire-géo dans un collège de la ZUP. *Une angoisse très diffuse. L'idée d'un monde plus compliqué, plus exigeant, plus difficile à intégrer.»* En résumé : l'aggravation des maux qui, déjà, ont exclu leurs parents. Et une incitation au repli; sur la communauté, sur le quartier. Les voyages, les correspondances, les échanges entre écoles (soixante-dix-neuf projets soumis en 1992 à l'inspection académique de Charente-Maritime) ouvrent parfois l'horizon, font décoller les rêves et naître un dialogue par-delà les frontières. Tout le monde n'y a pas droit. Le rêve de l'Europe n'est pas égalitaire. Denis Leroy : *«Le processus enclenché risque d'avoir en fait un effet turbo sur la déchirure de la société. C'est une Europe à deux vitesses qui va naître de Maastricht : celle des privilégiés et puis celle des paumés, plus perdus que jamais.»*

ANNICK COJEAN

Quartier du Gabut, au siège de la société Geneviève Lethu

«Mettre fin au mille-feuille paperassier»

Quatre-vingt-cinq magasins consacrés aux arts de la table, dont neuf au Japon... Cette historienne de formation, n'a pas perdu son temps depuis la création de sa première boutique, en 1973, à La Rochelle. Le ton de sa discussion avec Jean-Pierre Gousseau, son mari, directeur général, n'est pourtant pas à l'enthousiasme.

«Ils sont tombés sur la tête, tous ces eurocrates si loin du trottoir! Ce n'est pas à coup de décrets qu'on fera manger des bretzels aux Castillans et des puddings aux Napolitains!

– Ce qui est inquiétant, c'est la tendance systématique des autorités de Bruxelles à aligner la réglementation sur ce que chaque pays a de plus rigoureux et de plus contraignant.

– Y compris en dehors de la Communauté! L'Europe vient d'adopter par exemple les normes américaines prévenant la toxicité éventuelle des encres utilisées pour les décors de vaisselle. Les conséquences sont désastreuses : plus de rouge vif, plus de jaune éclatant, plus de fuchsia, presque plus d'orange... On finira par ne plus trouver que des teintes pastel.

– On n'a pas eu besoin des eurocrates pour s'ouvrir à l'Europe.

– Quant à la vente en Europe, on en connaît les conditions : s'adapter aux habitudes nationales (les Anglais n'achètent que des sets de table rigides et prennent leur petit-déjeuner dans une tasse sans soucoupe) tout en conservant l'esprit de notre marque.

– C'est simple : l'Europe n'existera que lorsqu'on pourra faire voyager de Lisbonne à Francfort, via Paris, deux palettes de vaisselle sans plus de formalité que de Paris à Lille. Et qu'on aura mis fin au mille-feuille paperassier!»

A. Co.

Au ponton des «couroleurs»

«C'est allé trop vite»

Serge Veillet répare le chalut qu'une grosse pierre tractée par le *Tony* a, ce matin, déchiré. Il parle peu, se lève parfois pour plier le filet, dit qu'il adore son métier, celui que faisait son père, mais qu'aujourd'hui c'est fichu, qu'il a dû se séparer de son employé, qu'il part seul en mer et qu'il attend la retraite. Les mains dans les poches, debout sur le ponton, Gérard Gauthier, le patron du *Kama-Sutra*, le regarde. Grave.

«L'Europe nous fera crever.

– Oui. C'est un piège qui se resserre chaque jour davantage. On nous parle de l'amitié entre les peuples. Cela me fait rire! C'est pour mieux nous contrôler, nous ligoter, nous empêcher de respirer. Paris a capitulé. Ce sont les bureaucrates de Bruxelles qui dirigent tout.

– On ne peut plus acheter ou vendre un bateau comme on l'entend. Dans quel autre métier as-tu vu ça? On réglemente la taille des bateaux, la taille des poissons, la taille des filets et de leurs mailles!

– Tiens, le bar. Pendant longtemps sa taille minimum de capture était de 25 centimètres. Puis elle est passée à 32. Aujourd'hui elle est à 36! C'est grotesque! Quand on pêche au filet et qu'on laisse traîner la poche pendant deux heures, on ramasse des soles, des merluchons, des encornets, des rougets barbets... et des bars. On ne peut pas avoir des filets adaptés à chaque espèce.

– Ici on ne peut pas plaisanter avec les contrôles en mer, on n'est pas en Espagne! Papiers, cargaisons... Tout est vérifié. Si on triche, c'est la correctionnelle. Avec les menottes et la compagnie de ceux qui ont volé ou violé...

– Tout est bon pour éliminer les petits pêcheurs. Il n'y a plus de place pour eux dans la «grande Europe». Alors on les écœure.

– On n'est pas contre le principe de l'Europe. Mais c'est allé trop vite. Cela va tout détraquer. Et le jour où il y aura quatre millions de chômeurs en France, ça pétera.

– Avant, Gérard, avant! Nous on va vers la misère. 99 % des pêcheurs le savent. Le 1 % est constitué de rêveurs...»

A. Co.

Au restaurant La Solette, quartier Saint-Nicolas

«Il faut que les Français changent»

Une poignée de Filles de La Rochelle – ces jeunes femmes entreprenantes qui ont trouvé dans la chanson le prétexte idéal pour se constituer en association – se retrouvent autour d'un déjeuner. Il y a là notamment Roselyne Bénier-Coutant qui dirige avec son frère l'Aquarium de La Rochelle et une société qui exporte dans le monde entier; Nathalie Pinta, dont les chantiers construisent les géants de la course océanique; Marie-Claude Bridonneau, la directrice du Grand Pavois, l'exposition nautique, et Isabelle Autissier, ingénieur agronome.

«L'Europe est une *o-bli-ga-tion!* Si l'on veut exister entre le Japon et les Etats-Unis, s'imposer comme la première puissance commerciale du monde, il faut accélérer le processus. Ça n'a que trop traîné!

– C'est avec la plus grande impatience que je l'attends, moi aussi, ce fameux marché unique! Et l'abolition des contrôles douaniers! D'abord cela va alléger ma société d'un service «export» qui perd un temps ridicule à vérifier le numéro de nomenclature d'un aquarium de polyester, remplir des T2 et des T3, bref, un tas de paperasses douanières nécessaires à la moindre exportation. Sans compter le calcul des taxes applicables dans le pays de livraison.

– Et sans compter le transitaire chez lequel doivent passer tous les produits en provenance de l'étranger et qui prend 3 000 F au passage! C'est d'un archaïsme!

– Il y a plein de trucs aberrants qui freinent ou compliquent les échanges. Regardez ces histoires de monnaie. Demain je pars pour Séville. Je demande à ma comptable de me donner en pesetas la valeur de 1 000 F. «Vite, madame! me dit-elle. Il faut les commander quarante-huit heures à l'avance!» On est sous les Mérovingiens!

– Il faut que cela change. Et il faut que les Français changent. Qu'ils ne justifient plus cette réputation exécrable de légèreté en affaires et apprennent la rigueur implacable des Allemands : le contrat, rien que le contrat, sans discussion, palabre ni ristourne.

– Evidemment, on n'empêchera pas un Français ou un Hollandais de s'installer en Espagne et de faire fabriquer des bateaux 30 % moins chers que chez nous... Mais je pense que peu à peu les pays s'équilibreront et que, grâce à une harmonisation des charges sociales, des taux bancaires et d'assurances, les différences s'estomperont.

– Forcément! Pour moi, l'image la plus parlante pour me figurer l'Europe est celle d'une holding qui gère différentes sociétés et vers laquelle remontent bénéfices et déficits. Certains pays – comme certaines sociétés – peuvent sembler fragiles et nécessiter une aide temporaire. Mais qu'importe, si l'on a confiance en leur potentiel. Un entrepreneur doit savoir anticiper et faire jouer l'effet groupe. Entre pays européens, cela s'appelle la solidarité.»

A. Co.

Ecole annexe 1, classe de CM2

«On va s'échanger, il y aura un mélange»

La maîtresse propose que l'on parle de l'Europe. Le débat est totalement improvisé : les enfants ont simplement reçu il y a quelques jours une petite brochure éditée dans le cadre de la journée «L'Europe à l'école» fixée au 21 mai. Maastricht ne les laisse pas indifférents...

«C'est l'abolition des frontières! Plus besoin de carte d'identité pour aller en Espagne!

– C'est la réunion et la bonne entente de douze pays.

– C'est être plus libre d'aller partout, s'amuser, travailler, étudier.

– Génial! Moi j'aimerais bien étudier à Londres.

– Moi je voudrais aller en Irlande, parce que c'est un peu le pays de l'équitation, il y a de grands espaces.

– Je voudrais habiter l'Italie, parce que j'aime bien la cuisine italienne, et peut-être je serai cuisinier. *(Rires.)*

– Moi je voudrais voir Maastricht, parce que c'est là que d'Artagnan est mort, et j'aime bien aller dans des lieux où des gens célèbres ont vécu.

– Il n'y a pas beaucoup d'écoles vétérinaires en France et il paraît que c'est vachement dur. Alors ça m'arrangera peut-être bien d'aller dans un autre pays pour étudier.

– Avec l'Europe il y aura l'écu!

– C'est 7 francs, alors il faudra faire des calculs.

– Quelle idée, franchement! Moi j'aurais préféré des calculs avec 10.

– Moi, la dernière fois que j'ai regardé la Bourse à la télé, la tendance était à la hausse, mais l'écu était à 6,90.

– On arrondit toujours!»

Sur le droit de vote des citoyens de la Communauté aux élections municipales et européennes :

«C'est bien.

– Oui, c'est cool.

– S'ils habitent une ville, ils ont forcément un avis sur le maire et l'organisation de la ville. Ça les regarde, c'est normal.

– Il y a des gens qui critiquent, mais je dirais qu'il y a des racistes.

– Oui. C'est nul. *(Tous.)*

– Nous on aimerait bien aller dans d'autres pays, alors je ne vois pas pourquoi les étrangers ne pourraient pas venir ici.

– C'est à cause du chômage.

– Il y a des gens qui viendront en France chercher du boulot, mais il y a des Français qui partiront. En fait, on va s'échanger. Il y aura un mélange. L'Europe ne sera plus qu'un seul pays, alors ce sera pareil, même si les Français cherchent du travail en Belgique et les Belges cherchent en France.

– Ce qu'il y a de bien avec les gens qui bougent, c'est qu'ils vont apporter avec eux des trucs spéciaux à leur pays, des inventions qu'ils ont faites, et donc ça profitera aux autres.

– L'Europe, de toute façon, ce sera la paix. La puissance économique sera plus grande, la défense aussi. Ceux qui nous cherchent la bagarre n'auront plus intérêt.

– Mon papy est allé dans un camp de concentration.

– Mon arrière-grand-père est mort dans une guerre.

– Ma grand-mère dit que ça n'arrivera plus jamais, la guerre.

– Oui, mais qu'est-ce qui se passera dans l'Europe des Douze quand ils ne s'entendront plus? Qu'est-ce qu'ils ont prévu? Quand on ne s'entend plus, on peut pas rester mariés jusqu'à l'infini...»

A. Co.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le projet de loi sur le sport au Palais-Bourbon

Les députés socialistes renforcent la lutte contre l'insécurité dans les stades

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 mai, par 279 voix contre une, le projet de lni sur la modarnisation du sport présenté par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports. Les socialistes ont voté « pour ». Les groupes UDF, UDC, RPR et PC se sont abstenus. Ce taxte, qui vise notamment à permettre *« una gestion plus claire et rigoureuse »* des clubs professionnels, a été emendé dans la sans d'un renforcement da la sécurité des manifestatinns sportives.

Toute la journée durant, des travées au perchoir, il y a eu cette présence muette, ces souvenirs insistants, ces échos assourdis, si proches et, pourtant, si loin de cet hémicycle drapé de pourpre et de ces pupitres engorgés de rapports officiels. Comment légiférer sur le sport, l'argent et la sécurité sans être hanté par Furiani ? Répétitif jusqu'à l'obsession, l'hommage a scandé les débats. *« Le sport est du côté de la fête, mais celle-ci, en Corse, a tourné au drame,* a rappelé Mme Bredin. *L'ombre portée de ce drame ne peut que conférer à nos débats une gravité particulière. »*

Solidaire, M. Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne) s'est *« incliné »* devant *« tant de souffrances et tant de deuils »*. Accusateur, M. Francis Saint-Ellier (UDF, Calvados) ne veut pas oublier *« les images de nos compatriotes corses victimes de l'incurie et de l'incompétence »*.

Une gestion plus transparente

Hommes de l'île, M. Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse) a évoqué cette *« jeunesse traumatisée pour longtemps, peut-être pour toujours »*, tandis que M. Roger Franzoni (apparenté PS, Haute-Corse) a voulu voir une source de réconfort dans la *« solidarité nationale »* qui a dispensé une *« bouffée d'amitié et de solidarité »* à une population en état de choc.

Ainsi donc, ce projet est-il tout entier pétri des bonnes résolutions de « l'après-Furiani ». Il s'agit, a souligné M. Thierry Mandon (PS, Essonne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de relever le défi du *« succès accru du sport-spectacle, lié au développement et à la libéralisation de l'audiovisuel »* qui a *« drainé vers le sport de considérables sources de profit qu'il n'a pas toujours su maîtriser »*. En quête d'une gestion plus transparente, Mme Bredin propose que les clubs aient le choix entre deux statuts commerciaux : la société d'économie mixte sportive, qui permet aux collectivités locales d'être majoritaires dans le capital, et la société à objet sportif – rebaptisée « société à but sportif » après l'adoption d'un amendement, –, dans laquelle l'association sportive détient la minorité de blocage (33 %).

Il est prévu, en outre, que seuls les clubs présentant des comptes en équilibre pourront conserver le statut associatif et que la profession des intermédiaires sportifs sera mieux encadrée par l'Etat. Le projet, toutefois, ne se résume pas à cette seule exigence de moralisation. Au-delà, il vise à améliorer la situation fiscale et sociale des sportifs de haut niveau et à *« garantir le droit à l'information »* en alignant le *« droit de citation »* en matière sportive sur le droit commun, afin de *« permettre à toutes les chaînes de télévision de retransmettre des extraits de toutes les manifestations sportives »*.

Tirant les enseignements du drame de Furiani, le ministre des sports a déposé, enfin, une série d'amendements tendant à renforcer la sécurité des manifestations sportives (*le Monde* du 19 mai). Une de ces mesures prévoit que tout organisateur responsable d'une manifestation sportive se tenant dans une enceinte non homologuée est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Parce que les circonstances s'y prêtaient peu et que l'opinion n'aurait guère compris des pugilats d'hémicycle, les groupes de l'opposition et du PC n'ont pas vraiment cherché querelle à Mme Bredin, même s'ils ont tenu à exprimer leurs réserves sous forme de motions de procédure. Défendant une question préalable (signifiant qu'il n'y pas lieu à délibérer), déposée au nom du RPR, de l'UDF et de l'UDC, M. Drut a reproché au ministre ses *« silences sur la politique internationale et européenne de la France »* et la *« précipitation »* qui, selon lui, a présidé à l'élaboration de son texte. L'ancien champion olympique de 110 mètres-haies n'a toutefois pas souhaité que sa motion soit soumise au vote. De son côté, soulevant l'exception d'irrecevabilité (signifiant que le texte est contraire à une on plusieurs dispositions constitutionnelles), M. Georges Hage (PC, Nord) a expliqué que le dispositif proposé par Mme Bredin *« ne prend pas la mesure du pourrissement profond et multiforme du football professionnel par l'argent »*, mais sa motion a été rejetée par l'Assemblée.

L'incitation à la violence sévèrement réprimée

Estimant que le texte s'était amélioré au fil de la discussion, les députés de la droite, du centre et du Parti communiste se sont finalement abstenus au moment du vote final. L'opposition avait pu obtenir, en effet, l'adoption de certains de ses amendements, tel celui précisant que l'interdiction de conserver le statut associatif ne devra être prononcée contre un club que si son déficit se prolonge sur *« deux années consécutives »*, ou celui alourdissant les pénalités financières frappant les *« intermédiaires »* en infraction. MM. Guy Drut et Michel Péricard (RPR, Yvelines) ont obtenu, aussi, de faire inscrire que la rémunération perçue par un *« intermédiaire »* ne devra pas dépasser 10 % du montant du contrat conclu.

Sur le chapitre sensible des rapports entre le sport et les médias, les députés ont adopté, contre l'avis de Mme Bredin, qui préférait s'en remettre à des discussions à venir au sein de la commission des sports du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'amendement présenté par MM. Thierry Mandon et Bernard Schreiner (PS, Yvelines) visant à éviter la pratique du « gel des droits » en matière de retransmission télévisée. M. Mandon a obtenu, en outre, que les médias se voient garantir le libre accès aux enceintes sportives, afin d'éviter que ne se renouvelle l'ostracisme dont certains journalistes ont parfois été victimes. Enfin, comme pour mieux solenniser sa résolution à lutter contre l'insécurité dans les stades, l'Assemblée a suivi M. Mandon dans sa proposition de punir d'une amende de 600 F à 200 000 F *« toute personne qui (...) aura, par un moyen quelconque, provoqué les spectateurs à la haine ou à la violence à l'égard de l'arbitre ou d'un groupe de personnes »*.

Cet amendement vise, notamment, les « speakers » chargés de galvaniser le moral des supporteurs et dont le zèle a parfois donné lieu à des dérapages. Là encore, Mme Bredin n'a pas été suivie dans son souci de préférer la concertation entre partenaires à la voie législative. Elle suggérait de s'en remettre plutôt à la commission tripartite Etat-Parlement-mouvement sportif – pour l'heure à l'état de projet, – dont la mission sera, précisément, de réfléchir aux moyens de lutter contre les délits dans les stades. L'ardeur des députés socialistes à poser leur empreinte sur ce texte tant attendu était, visiblement, irrésistible.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **La pharmacie et le médicament au Sénat.** – Les sénateurs ont adopté à la quasi-unanimité, mardi 19 mai, le projet de loi modifiant le livre V du code de la santé publique et relatif à la pharmacie et au médicament, qui transcrit notamment dans le droit français trois directives européennes. Seuls les communistes se sont abstenus.

Dans le Nord-Pas-de-Calais

L'alliance entre l'UDF, M. Borloo et Génération Ecologie a volé en éclats

LILLE

de notre correspondant

Il a fallu deux journées pleines, lundi 18 et mardi 19 mai, pour désigner les présidents et secrétaires des douze commissions du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. L'alliance de l'UDF, de la liste Borloo et de Génération Ecologie, renforcée par le Front national, qui avait imposé la semaine dernière un règlement intérieur très restrictif pour la présidente, Mme Marie-Christioe Blandin, et les vice-présidents a, cette fois, volé en éclats. Si bien que le *shadow-cabinet* que MM. Jacques Legendre (UDF) et Borloo souhaitaient opposer à l'exécutif régional n'a pas beaucoup de consistance. Sur les douze commissions, quatre reviennent au PS, trois à l'UDF, trois à la liste Borloo et deux aux Verts. Le responsable du Front national, M. Carl Lang, n'a pas admis qu'on lui refuse un troisième secrétaire de commission, celui de la culture, auquel il tenait beaucoup. Lui et ses amis n'ont plus accepté de participer aux réunions. Le Front national, jusqu'alors, avait joué un rôle d'arbitre et avait même fait barrage à l'élection de certaines personnalités comme MM. Philippe Vasseur, député UDF du Pas-de-Calais, ou Gérard Vignoble, maire de Wasquehal, CDS, ex-PS. Un seul Vert, vice-président du conseil régional chargé des transports, M. Hascoet, a été élu président d'une commission, précisément celle chargée des transports et des infrastructures.

A l'issue de ces deux journées, le Parti socialiste qui, lundi encore, avait proposé à l'opposition une répartition des présidences des commissions, à parité avec l'exécutif, mais sans le concours du Front national, a dénoncé l'alliance réalisée par l'UDF, la liste Borloo et Génération Ecologie avec l'extrême droite. – *(Interim.)*

Après le lancement de Combat pour les valeurs

M. Mégret considère M. de Villiers comme « un poisson pilote du Front national »

Au lendemain du lancement de la formation de M. de Villiers, Combat pour les valeurs, M. Barrot, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 19 mai, que cette initiative *« risque d'affaiblir un peu la démarche de l'opposition, en excluant au lieu de rassembler »*. Dans un entretien au journal *la Croix* du même jour, M. Mégret, délégué général du Front national, a expliqué qu'il ne craignait pas de voir M. de Villiers entamer l'électorat de M. Le Pen : *« M. de Villiers,* a-t-il déclaré, *fait, comme Monsieur Jourdain, du lepénisme sans le savoir. (...) Poisson pilote du Front national dans les milieux bourgeois, (...) il est un élément supplémentaire de dislocation de la droite UDF-RPR. Et cela, objectivement, nous sert. »*

Le comité directeur de l'Alliance populaire, groupe d'extrême droite, a, pour sa part, *« exprimé sa méfiance à l'égard de la démarche macmahonesque du marquis libéral de Villiers, voiture-balai des voix nationales en territoire giscardien »*.

Interrogé, mercredi 20 mai, sur Europe 1, M. Millon a qualifié de *« ligue »* le mouvement de M. de Villiers, en estimant que celui-ci était en train de *« diviser l'opposition »*. *« J'espère qu'il va réfléchir,* a déclaré le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. *Les valeurs ça se pratique, ça se vit, mais ça ne se proclame pas. »*

Les retombées de l'affaire SAGES

Le groupe PS de l'Assemblée s'indigne des propos de Mme Lienemann sur les fausses factures

Las prnpos tanus par Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, qui mettaient en cause deux élus socialistes de l'Essonne dans l'affaire des fausses factures de la SAGES, ont suscité une grande émotion dans les rangs des députés socialistes. Après plusieurs jours de silence, Mme Lienemann serait prête à faire un geste pour apaiser les esprits, tandis que l'un das élus mis an causa, M. Claude Garmon, député de l'Essnnne et maire de Massy, devait être reçu mercredi par M. Pierre Bérégovoy.

Au cours de leur réunion de groupe, mardi, les députés socialistes n'ont pas eu de mots assez durs pour coodamner l'*« indignité »* et la *« lâcheté »* des accusations de fausses factures portées, dans *le Parisien* du 13 mai, par Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie et maire d'Athis-Mons (Essonne), à l'encontre de deux élus socialistes de ce département, MM. Claude Germon, député, maire de Massy, et Jacques Guyard, maire d'Evry. Englués dans les « affaires » politico-financières depuis le début de la législature, abattus par la révélation hebdomadaire de nouvelles listes d'inculpés ou de perquisitions, convaincus d'être les victimes d'un acharnement judiciaire et d'une *« gourmandise médiatique »*, les socialistes n'avaient pas encore imaginé que l'attaque pourrait venir de leurs propres rangs, *a fortiori* d'un membre du gouvernement. C'est, à leurs yeux, un coup de poignard dans le dos.

Solidaires de leur collègue de l'Essonne, M. Germon, présent à la réunion du groupe, les députés ont vigoureusement dénoncé les propos de Mme Lienemann, en mettant en garde ceux qui, dans les rangs socialistes, seraient tentés, selon l'expression de M. Raymond Douyère, de *« se faire une vertu sur le dos des autres »*.

M. Fabius : « vider l'abcès »

« Dans un gouvernement, a observé M. Bernard Poignant, *chacun doit s'occuper de son ministère. Mme Lienemann n'est pas à la justice. » « Personnellement choqué »* des déclarations du ministre du logement, M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a appelé les socialistes à faire preuve d'un *« double courage : celui d'assumer le passé et les défaillances de certains de nos camarades »*, et à *« laisser faire la justice »*.

« Il faut vider l'abcès » des fausses factures, a observé le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, en espérant que *« la justice aille vite, afin que ceux qui sont condamnables soient condamnés »*, mais, a-t-il prévenu, on ne peut pas, comme Mme Lienemann, livrer *« sans preuve des noms en pâture »*. Soulignant *« l'émotion et le désarroi »* des députés PS, le président du groupe, M. Jean Auroux, s'est insurgé contre *« les méthodes d'insinuation, voire de délation »*, de Mme Lienemann. *« Chacun est présumé innocent,* a rappelé M. Auroux, *et nous condamnons toute expression tendant à insinuer telle ou telle culpabilité présumée. » « Personne n'a le monopole de la vertu »*, a ajouté le président du groupe, en souhaitant une *« mise au point »* du ministre du logement, qui serait *« le minimum attendu par le groupe »*. Face à ce consensus dans la colère, la tâche de M. Julien Dray, député de l'Essonne, membre du même courant que Mme Lienemann, n'était pas facile. Partagé entre le souci de limiter la gaffe du ministre et celui de faire preuve de solidarité à l'égard d'une responsable de la gauche socialiste, il a renvoyé une part de responsabilité sur *« une justice qui joue avec nos nerfs, en laissant sortir des noms et en créant une suspicion permanente entre nous »*.

Un argument qui n'a guère satisfait ses adversaires de l'Essonne, dont le principal intéressé, M. Germon, reste convaincu que Mme Lienemann a voulu faire *« un coup politique »* et que *« le mal est fait, de toute façon ». « Si elle est virée, on dira que le gouvernement a voulu protéger les fraudeurs »*, ajoutait le maire de Massy. Le sentiment d'avoir été *« piégé »* était partagé par de nombreux députés qui, comme M. Jacques Mahéas, soupiraient : *« Il faut la virer, mais on ne peut pas. »*

Il ne restait plus aux députés PS qu'à chercher les moyens de reconstituer une vertu décidément malmenée. Le président du groupe a lancé une piste, en évoquant avec insistance le nom de l'ancien maire socialiste d'Angoulême, député aujourd'hui non inscrit de la Charente, M. Jean-Michel Boucheron. Désireux de montrer la bonne volonté de son groupe dans la condamnation des élus inculpés de détournement de fonds au profit de leur enrichissement personnel, M. Auroux a indiqué que *« si la justice demande une nouvelle levée d'immunité parlementaire de M. Boucheron, les députés la voteront sans hésiter ». « Nous sommes au mois de mai et cette demande pourrait être examinée pendant la session, si elle est déposée dans huit ou quinze jours »*, a même tenu à préciser M. Auroux. De là à imaginer que c'était une suggestion...

PASCALE ROBERT-DIARD

L'ASTRADUL
Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
Tél. : 45-58-65-13 - 45-55-92-94 - 47-07-77-13
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : Institut britannique de Paris

UNE GUERRE EN EUROPE

448 p.
140 F

Tout à la fois essai, manuel d'histoire, livre de voyage et analyse des derniers événements, le livre de Paul Garde représente une clé indispensable pour décrypter le déferlement quotidien d'informations contradictoires.
Marc Semo, *Libération*

Le très utile précis de Paul Garde.
Jacques Julliard, *Le Nouvel Observateur*

C'est sans doute le livre le plus clair et le plus pédagogique publié sur le drame yougoslave.
Jean-Claude Kiefer, *Dernières Nouvelles d'Alsace*

FAYARD

SOCIÉTÉ

Pour restructurer les banlieues les plus difficiles

Le ministre de la ville veut créer un établissement public

M. Bernard Tapie, ministre de la villa, a présanté, marcredi 20 mai au conseil des ministres, une série de mesures nouvelles destinées à renforcer la politique an faveur das banlieues mise au point par son prédécaaaeur, M. Michal Delabarra. Parmi celles-ci figure la création d'un établissamant public national chargá da restructurer complétemant, grâce á des aménagements lourds, certains des quartiers les plus difficiles.

Après les déclarations du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, sur *la priorité* qu'il entend donner à la politique de la ville et les mesures annnncées par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, pour assurer la sécurité dans les «quartiers chauds» (*le Mnnde* du 14 mai), on attendait de M. Bernard Tapie, jusqu'ici silencieux, qu'il formule à son tnur ses idées. Six semaines de réflexinn l'nnt convaincu que l'ensemble des dispositifs mis en place depuis dix ans pour tenter de soigner le mal des banlieues resterait inefficace pour certaines d'entre elles, décidément trop mal conçues.

Au gré de ses déplacements sur le terrain, son prédécesseur, M. Michel Delebarre, avait déjà pressenti cela. En septembre 1991, lors d'une visite à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), il s'était rendu compte que, pour tirer ces vingt-trois mille banlieusards de leur isolement et de leur désespérance, il faudrait autre chose que la pesante application d'un programme de développement social, engagé depuis deux ans. Pour refaire une véritable ville, il ne suffit pas de repeindre des grands ensembles et d'amélinrer quelques services publics. Il faut casser certaines barres, retracer des rues, aménager des zones d'activités, construire des bureaux, ouvrir des lignes de transports en commun. Voilà une chirurgie lourde, coûteuse, lnngue à mener et qui dépasse les moyens de la commune et même ceux que le ministère de la ville et snn bras séculier, la délégation interministérielle à la ville (DIV), peuvent apporter. C'est pourquoi M. Tapie a décidé de créer un instrument d'urbanisme puissant, capable de porter à bout de bras, durant une décennie s'il le faut, un vrai projet de ville. Il a songé à une formule qui a fait ses preuves : l'établissement public natinnal, à qui l'on dnit les villes nouvelles, le quartier de la Défense et bien d'autres grandes réalisations.

Le nouvel établissement public devrait être opérationnel dès le mois d'octobre. Il lui faudra un nnm (peut-être Banlieues de France) et un patron ayant à la fnis de l'autorité et de l'expérience. Une personnalité équivalente à celle d'un Paul Delouvrier, chargé par le général de Gaulle, au cours des années 60, de remettre de l'ordre dans l'agglomération parisienne.

Des financements publics et privés

Banlieues de France serait le maître d'nuvrage et choisirait dans les quartiers à restaurer tel nu tel maître d'œuvre (établissement public local nu société d'éconnmie mixte) en accnrd avec les collectivités locales et les organismes d'HLM. Aux crédits d'État s'ajnuteraient des financements multiples, poblics et privés. Mais, assuré au moins de la continuité et de la cohérence du projet, l'établissement public natinnal ne s'engagera que sur les banlieues vraiment difficiles : pas plus d'une quinzaine situées dans les agglomérations de Lille-Rnubaix-Tourcolng, de Paris (Gennevilliers et *Montfermeil, par exemple*), de Lyon (Vénissieux) et de Marseille. Mais les quatre cents autres quartiers à problèmes ne seront pas abandonnés pour autant. Ils continueront à bénéficier au moins pour un temps des dispositifs déjà mis en place : contrats DSQ, contrats de ville, etc.

Dans ce domaine plus classique, M. Tapie prévoit quelques mesures de détail qui s'inspirent de multiples idées émises par les auteurs des rapports commandés en son temps par M. Delebarre. Ainsi, le nombre des appelés du contingent qui devraient être mis au service des associations et des chefs de projet va être porté de quatre cents à mille. Sur le premier contingent prévu l'an dernier, soixante-dix sont déjà en fnnctinn assurant ici l'animatinn d'un grand ensemble, tenant ailleurs la comptabilité d'un comité local, etc. Un millier d'autres appelés rempliront leurs nbligations militaires comme auxiliaires de police.

«Maisons du citoyen»

Enfin, deux mille volnntaires seront mis à la disposition des chefs d'établissement scolaire pour prêter main forte au personnel d'encadrement et de surveillance. Leur statut sera précisé par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, lors d'un prochain conseil des ministres. L'ensemble de ces quatre mille jeunes appelés devrait être mis à pied d'œuvre dans un délai de un an.

Autre projet du ministre de la ville : le recrutement de cinq cents adultes volnntaires, retraités, chômeurs ou mères de famille, engagés pour quelques mnis et payés 2 750 francs par mois. Ces «parents d'école» s'occuperont des jeunes en dehnrs des horaires scolaires. Ils tiendront permanence dans des maisons de quartier ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre et qui devraient devenir des lieux d'accueil et de vie collective.

L'expérience sera lancée d'abord dans cinq quartiers particulièrement difficiles avant d'être éventuellement généralisée. Il s'agit, dans l'esprit du nouveau ministre de la ville, de restanrer des relations normales de quartier. Des entreprises comme Bouygues, la Caisse des dépôts et les Centres Leclerc ont accepté de participer au financement de ces «maisons dn citoyen». On espère qn'après avoir fait connaissance avec la réalité locale ces sociétés investiront pour leur propre compte, soit en construisant des bureaux, soit en ouvrant des établissements commerciaux dans les grands ensembles.

Enfin, M. Tapie voudrait inciter les maires des banlieues en difficulté à y créer des conseils consultatifs de quartier groupant quelques élus, des représentants d'associations, des fonctionnaires locaux, des agents de l'État. Ces sortes de commissions municipales territoriales permettraient de mieux connaître les souhaits des habitants et, en retour, de les informer des projets qui les concernent. Là encore, l'objectif est de réveiller chez les habitants de ces banlieues sous-administrées le goût de la chose publique. Bref, de susciter une nouvelle citoyenneté sans laquelle les meilleurs des projets publics resteront des opérations plaquées et sans lendemain.

MARC AMBROISE-RENDU

La «méthode Tapie»

Suite de la page une

«Pendant des mois, les gens n'allumaient plus la télé le soir. Ils se réunissaient pour supputer les intentinns de Tapie», complète Serge Malik, un ancien dirigeant de SOS-Racisme qui souligne le poids des désillusinns ultérienres. Un an après les envolées lyriques sur *«la rencontre des citayens»*, le défilé des vedettes du sport et le battage médiatique, le dépit l'emporte en effet chez les jeunes de la cité. *«Tnpie? On connaît pas»*, répondent-ils plutôt qne d'avouer leur désarroi.

L'école de foot? Quatre jennes des Bosquets nnt passé nne semaine au centre de formation de l'OM à Marseille, avant d'être *«invités à poursuivre au PSG»*. La télé câblée? Elle n'existe pas, même si quinze jeunes onl suivi une formation à la vidéo el pourraient créer une «entreprise d'insertion» dans ce secteur.

Le «défi jeunes» dans l'Himalaya s'est achevé en drame avec la mort de l'un des trois jeunes randonneurs et de leur sherpa. Quant an film réalisé par des enfants de l'école Victor-Hugo, fiction très décapante sur la «ville malade», qui devait faire l'objet d'une large diffusinn, il n'a été projeté qu'en catimini devant des iuitiés. *«Je voulais montrer les enfants des Bosquets cnmme des modèles et non plus comme des spécimens curieux. On les a tatalement nubliés»*, enrage Hervé Chevalaria, animateur du projet, lui aussi revenu de la «méthode Tapie».

Comme toutes les interventinns sociales, le parachutage du «Forum des citnyens» a produit des frustrations. Les travailleurs sociaux, les enseignants nnt eu le sentiment d'être méprisés. *«Tapie fait des paillettes et s'en va. Nous on reste après pour gérer les problèmes»*, résume un éducateur. La distribution de deux cents places à chaque match parisien de l'OM a fait des heureux, et des grincheux. Quarante-cinq jeunes ont vécu un rêve en participant au marathon de New-Ynrk. Mais après? *«Nous n'nvons jnmnis fait croire nux jeunes que nous allinns trouver à chacun un travail tnut cuit, les materner ou faire des choses à leur place»*, réagit Noëlle Bellone, secrétaire générale du groupe Tapie, ordonnatrice des npérations à Montfermeil, et chef de cabinet du nouveau ministre de la ville. La méthode Tapie? *«C'est le sport, en petite foulée derrière moi. Lorsque vous nurez retrouvé le goût de l'effort, vous serez nptes à trouver du travail»*, résume le maire de Montfermeil, admiratif.

Le «Fnrum des citoyens» n'a pas produit que du discours. Il a financé une prospection systématique des emplnis vacants dans un raynn équivalant à une heure de transport de la cité, que la MAJ n'avait pas pu s'nffrir. Résultat : quarante emplois débusqués, mais dont seule une dizaine convenait aux jeunes des Bosquets, sous-qualifiés.

«Casser le ghetto»

Pnur le reste, l'irruptinn dn patron de choc a bousculé les réseaux associatifs et administratifs traditinnnels, enmme l'antenne locale du Développement social des quartiers (DSQ), qu'il a court-circuité avant même d'être ministre. La médiatisation forcenée de certaines initiatives a activé les qnerelles de personnes. L'«effet Tapie» a permis le déblocage dn dossier de la route de désenclavement promise aux Bosquets depuis presque trente ans. Il n'est probablement pas étranger à l'installation d'entreprises artisanales dans la «tour Utrilln», immeuble de bureaux planté au cœur de la cité, qui restaient aux trois quarts vide auparavant. La sécurité, elle, semble plutôt améliorée, même si personne n'exclut un embrasement imprévu. Le maire, qui rêve de *«casser le ghetto»* des Bosquets en expulsant de sa commune la moitié de ses six mille cinq cents habitants, laisse éclater sa reconnaissance. *«Grâce à M. Tapie»*, la démnlition de la «barre numéro deux» est programmée pour la fin 1992. Seul obstacle : trente familles sur cent quarante-six vivent encore dans ce bloc dont les logements libérés ont été murés.

«M. Tapie n'est pas un magicien mais ses résultats sont éloquents», insiste M. Bernard, qui a capitalisé dans sa ville 78,54 % des voix aux dernières cantonales. Le champion du combat anti-Le Pen que se voulait M. Tapie aurait-il servi un homme qui répète qu'il n'a *«rien contre le Front national»* et en distille les idées? Aurait-il utilisé les Bosquets pour devenir le «Monsieur banlieue» du gouvernement? Aujourd'hui, le ministre de la ville entend faire de Montfermeil l'une des vitrines de snn action. La première «maison dn citoyen», prototype pour l'exercice de la nouvelle citoyenneté banlieusarde, doil ouvrir aux Bosquets. On y trouvera des bureaux de l'ANPE et de la Caisse d'allocations familiales, un écrivain public, un restaurant associatif, un local aménagé pour les fêtes familiales des résidents... et un commissariat de police.

PHILIPPE BERNARD

Le «deuil impossible» de Bastia

Deux semaines après la catastrophe du stade de Furiani la Corse ne parvient pas encore à prendre la mesure de ce qui lui est arrivé

BASTIA

de notre envoyée spéciale

Comme un hannetnn impuissant tombé sur le dos, Toni est enfermé dans sa coquille de plâtre. Le lit mécanique avec sa hampe et son trapèze ne passait pas par la porte de la salle à manger. Il a fallu le démonter, puis le remonter, puis le poser là, à la place de la table, devant la télévision, au bord du balcon enrubanné de vignes qui domine le village et la mer, plus loin, plus bas. Toni grappille un bol de cerises du jardin. Il ne sait pas quoi faire des noyaux. Il ne sait pas non plus quoi faire de lui-même et tourne la tête pour cacher des larmes de rage. Il agite les jambes, nerveusement, pour s'assurer qu'elles répondent. La famille, les amis viennent sans cesse pour tnucher la main du gisant, caresser sa joue creuse, dire un mnt gentil. Devant lui, Tnni a une opération peut-être, des mois de ce plâtre qui enferme son torse, et on ne sait combien de semaines de rééducation.

A deux endroits, la colonne vertébrale du jeune homme a été brisée quand il est tombé, il y a deux semaines déjà, le mardi 5 mai, de la *tribune nord* de Furiani. On l'a transporté assis dans un fourgon de police jusqu'à l'hôpital de Bastia, et il n'a pu être évacué qu'à 11 heures du matin vers Nice. *«J'ai agonisé pendant seize heures»*, dit-il. *«Et la boucherie est fermée.»* C'est ce qui lui fait le plus mal. «Sa» boucherie, ouverte il y a cinq ans au village et qui commençait à marcher. Toni, el c'est si rare, avait choisi de rester «au village», chez lui, à Canari, de travailler dur et de réussir. Le rêve est cassé comme son dos. La camionnette a l'air en panne. Et les traites ne vont pas s'arrêter.

Ce jour-là, ce 5 mai nù le stade s'est écroulé, aurait dû être la plus belle fête de l'année. Dès 3 heures de l'après-midi, avec leurs pompons et leurs banderoles, les quarante jeunes de ce village de 331 habitants avaienl pris la route de Bastia. Cette superbe route du cap qui tutoie la mer avant de plonger dans les vignes de Patrimonin et de dominer les bords de la lagune où on avait, bien des années plus tôt, planté le stade. Ils avaient prévenu les vieux qu'il ne fallait pas les attendre avant le petit matin. Et le village, ce qu'il en restait, avait ouvert son poste de télévision pour partager leur plaisir à l'unisson.

Des quarante, trente-huit sont tombés de la tribune. Dans la seule famille de Toni, les Granini, sept ont été blessés. Ange, le frère de Toni, est toujours à l'hôpital sur le continent. Il y a Henriette, avec sa mauvaise entorse et sa clavicule fracturée. Et puis les Ruitort *«dont le garçon est bien blessé, un fer lui est rentré dedans»*. Et puis Audrey, *«la petite de quatorze ans qui a eu la mâchoire opérée à Nice»*, et Nancy, seize ans, *«qui a le poignet cassé et qui est debout quand même, même si elle a été blessée à la tête»*. Et tous les autres, un genou, une minerve, une plaie suturée...

La bnucherie est fermée, et le «labac-journaux» aussi parce que *«Dominique est dans une gouttière à l'hôpital»*. Canari, avec ses cinq artisans maçons, ses six gendarmes, son hôtel-restaurant de dix chambres, ses trois bergers, une maternelle et une école primaire, réussissait à survivre sur ses 700 hectares de beauté pure. Et voilà qu'une nuit de match, l'angoisse et la douleur collectives y ont pris le cœur et les nuits des gens. Depuis, les jeunes qui ne clopinent pas n'nnt plus envie de rien. Le groupe de musique de Pino n'a plus le cœur à répéter, la boîte de nnit de Luri ne marche plus. Le mari de Christine, le cousin de Toni, pompier bénévnle, qui n'a pas ménagé sa peine, fait des cauehemars en revoyant ces parents affolés qni ouvraient les portes des ambulances à la recherche désespérée de leurs enfants.

Qninze morts, 355 personnes encore hospitalisées, disent les communiqués des autorités. Mais derrière la sécheresse des chiffres, au-delà des péripéties d'une enquête judiciaire ultra-sensible, des polémiques publiques sur les niveaux de responsabilité et des interrogations sur l'avenir du football corse, l'île ne parvient pas encore à prendre la mesure de ce qui lui est arrivé. Car la catastrophe de Furiani n'est pas une catastrophe comme une autre.

Minerves et béquilles

Il faut aller dans le garage de la gendarmerie de Montesoro pour comprendre. Là, sur des cintres prêtés par un supermarché, les gendarmes nnt soigneusement accroché tous les vêtements abandonnés dans la panique. Il y a très exactement 1 342 objets. Dans ce décrochez-moi-ça de la douleur, on trouve des blousons en jean, des chandails, des chaussures dépareillées, soigneusement étiquetées pied gauche ou pied droit, des lunettes, des bijoux, des sacs à dos, des brochettes de casquettes et des fanions, des appareils photo et des trousseaux de clés. Et, sur une table, un peu plus loin, le matériel des journalistes qui nnt *dégringolé les premiers du haut de la* tribune de presse. Qui viendra un jour réclamer ce casque poisseux du sang d'un mort?

Cette garde-robe, cette panoplie d'hnmmes jeunes, d'adolescents, d'enfants même (ce petit pull-over vert tendre...), mieux qu'une photo, sont l'instantané du drame. En quelques secondes, 3 000 personnes sont tombées de ces gradins pour lesquels, faute d'avoir pu les vendre, le Sporting Club de Bastia avait, l'après-midi même du match, distribué gratuitement 1 400 billets daus les écoles.

«Des jeunes. Nos jeunes : voilà les victimes. Allez voir au lycée du Fango, à Bastia, ce ne sont que minerves et béquilles», se désole Adèle, l'un des membres du comité de soutien aux victimes de Furiani, fondé par le docteur Benedetti, médecin généraliste à Ghisonaccia, membre actif de Médecins du monde. L'observation est juste. Les premiers chiffres réunis au SAMU de Haute-Corse par les docteurs Javaudin et Lambert sont éclairants : sur 420 (un peu moins de la moitié des personnes hospitalisées à Bastia après la catastrophe), 54 % ont entre onze et vingt-cinq ans et 42 % entre vingt-cinq et soixante-cinq ans. Parmi elles, *100 personnes souffrent de fractures du rachis*; 60 de traumatismes des memhres inférieurs on supérieurs. Les estimations les moins pessimistes avancent que 12 personnes resteront tétraplégiques ou paraplégiques et qu'une quarantaine, gravement atteintes, auront besoin de longs mois de rééducation avant de reprendre une activité, parfois en gardant d'importantes séquelles.

La plupart des victimes sont originaires de Haute-Corse (Balagne, cap Corse, région de Bastia) et de la plaine orientale. En plus des problèmes humains, les problèmes sociaux que les diverses cellules de crise ou comités de soutien tentent de résoudre s'annoncent comme un phénomène de longue durée qui frappe une région déjà fragile.

Eviter le clientélisme

La litanie des demandes d'aide – outre ce qui concerne le déplacement des familles de blessés sur le continent et leur hébergement – ressemble à un naufrage économique et social. Ici c'est un jeune couple avec bébé de vingt-quatre jnurs. L'homme, au chômage, devait commencer un travail de gardien le 7 mai. Il est, comme sa femme, blessé. Son compte créditeur de 2 500 F devait servir à payer une traite du même montant. La famille, si elle l'honore, n'a plus de quoi se nourrir. Là, c'est une jeune femme de ménage, mère célibataire, *hospitalisée* avec les deux bras cassés. Elle a confié son bébé, qu'elle allaitait jusqu'ici, à une amie qui ne peut le garder éternellement.

La chambre des métiers enregistre la détresse d'artisans confrontés à des arrêts de travail qui vnnt les contraindre – comme le boucher de Canari – à mettre la clé sous la porte : un boulanger, un petit entrepreneur dn bâtiment, un mécanicien, un garagiste, un menuisier, un peintre. Qu'ils travaillent seuls, comme c'est souvent le cas, avec un ou deux employés, le résultat est le même : les commandes ou les travaux en cours ne pourront être honorés et les employés risqnent d'être licenciés. Les agriculteurs ne sont pas épargnés, tel ce berger de Calenzana, dont les 80 brebis, faute d'être traites, risquaient de mourir : dans l'urgence on a pu lui trouver un ouvrier agricole pour le dépanner. Mais pour combien de temps?

Pnur le docteur Benedetti, le risque est grand que les allocations ou aides diverses qui vont être allouées aux victimes ne servent d'échappatoire à une population déjà marginalisée : 33 % des moins de vingt-cinq ans à Bastia sont chômeurs (29 % en Haute-Corse). Comment résister à l'attrait d'une pension complétée par un petit travail au noir? Comment aussi éviter que le clientélisme n'influence la distrihution des aides financières d'urgence (même la Fédération française de football y est allée de son chèque au compte ouvert à la mairie de Bastia)?

La Corse, aujourd'hui resserrée autour de ses drames et de ses plaies, veut faire face. *«Je me refuse à dire qu'on en a pour vingt ans à se relever»*, dit le maire de Bastia, M. Emile Zuccarelli, qni est aussi ministre des PTT, comme pour exorciser ses peurs. Il n'empêche : les traces de Furiani ne sont pas près de s'effacer. Ces images terribles de l'hôpital de Bastia (*«la guerre comme Beyrouth à la télé»*, dit le docteur Lambert, qui y organisait les secours pour le SAMU), ces cauchemars qui réveillent en sursaul sauveteurs et blessés, le mutisme d'une mère qui n'arrive plus à trouver les mots de sa douleur, la culpabilité de ceux qui ont été épargnés. *«Le deuil impossible»*, selon le mot d'un psychiatre, de ceux qui se reprochent *«d'avoir laissé y aller les gosses»*...

Il y a aussi cette peur d'un enfant qui, le mardi, ne veut plus aller à l'école et ferme les yeux quand il croise un passant en deuil. Après les minerves, Bastia craint aujourd'hui de voir arriver les fauteuils roulants. Et l'île, une fois la solidarité épuisée, redoute de se retrouver encore un peu plus loin des autres, repliée sur elle-même, après avoir fabriqué ce monstre des tribunes qui a emporté ses enfants.

AGATHE LOGEART

La cour d'appel de Bastia conserve le dossier

La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné mercredi 20 mai la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia pour poursuivre l'instruction da la catastrophe de Furiani. La Cour de cassatinn avait été saisie d'una requête en désignation de juridictinn par le parquat général de Bastia, après que M. Henri Hurand, l'ancien préfet da Haute-Corse, et M. Eugène Bertucci, le maire de Furiani, avaient été mis en cause dans le rapport de la commission administrative nomméa par le pramiar ministre. Dans sa requête, le procureur général de Bastia, M. Jaan-Louis Nadal, avait estimé qu'*«un dépaysement causerait (...) un émoi considérable, et dans le contexte local serait vite perçu comme une volonté politique d'éloigner le débat pour ne pas faire toute la vérité sur cette affaire.»*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès de Gérard Lebourg aux assises du Calvados

Une journée cafard-cauchemar

CAEN

de notre envoyé spécial

Après deux ans d'enquêtes infructueuses, près de trois mille personnes interrogées, une somme d'expertises de police scientifique, les gendarmes de la section de recherche de Caen pensent bien, ce 1er septembre 1990, élucider l'affaire Delphine, ce meurtre d'enfant qui avait secoué l'été 1988 aux côtés d'autres prénoms : Céline, Ludivine... Ils sont aux abords du restaurant «Le Pot-au-Feu» à Deauville, presque satisfaits, inquiets aussi. La veille, le restaurateur avait découvert par hasard, dans la chambre de son aide de cuisine, une mallette remplie de photos d'enfant, de lettres manuscrites et dactylographiées, des confessions sur l'affaire Delphine, une signature du crime en quelque sorte et des projets. D'autres viols encore...

Quand ils encerclent Gérard Lebourg, ils sont étonnés par l'absence de résistance du jeune homme. Celui-ci surprend la mention «Affaire Delphine Boulay» sur un acte de commission rogatoire et dit : *«Je vais vous dire ce que j'ai fait.»* Gérard Lebourg raconte et quand l'insoutenable ne peut plus sortir de sa bouche, il écrit. Les gendarmes et l'accusé se passent ainsi des petits bouts de papier où se dessinent une journée de cafard-cauchemar, une dérive alcoolisée, un crime organisé. Lebourg livre de nombreux détails et certains ne peuvent être inventés, se disent les enquêteurs.

Ainsi Lebourg ira de lui-même identifier l'emplacement de la tente de Delphine dans le pré où s'était installé le camp scout durant l'été 1988. Il guidera les gendarmes, quelques kilomètres plus loin, pour accéder au chemin du Bout-du-Haut, à Villerville, et quand il s'approchera du lieu du crime, ses yeux s'arrêteront furtivement sur la cime de l'arbre. *«C'est là»*, dira-t-il en tremblant et en prenant la main d'un gendarme. *«C'était pénible et inutile de s'appesantir»*, confiera un enquêteur.

«Etre tranquille»

Aujourd'hui Lebourg nie devant les jurés de la cour d'assises du Calvados. Alors la présidente, Mme Martine Verin, reprend les aveux qu'il a passés trois fois devant les gendarmes, quinze fois devant le juge d'instruction, soit vingt pages au total de procès-verbaux. Elle reprend le détail de cette journée et Lebourg acquiescerait presque, hypnotisé par cette histoire, ces gestes qu'il a tant de fois décrits. La corde qu'il est allé chercher au grenier, le drap dans l'armoire, le coton dans la salle de bain. Le bidon d'essence qu'il est allé remplir à la station-service. La voiture de sa mère qu'il a empruntée pour se rendre aux abords du camp. Le guet dans le champ de maïs et le bruit de la fermeture éclair d'une des tentes. La fillette sortie faire pipi en pleine nuit, surprise puis ligotée, violée dans un sous-bois, tuée par les coups puis carbonisée à l'essence.

«J'ai regardé brûler le corps et je suis parti car j'ai cru que quelqu'un arrivait.» A chaque fois Lebourg dit oui, puis précise machinalement : *«Je l'ai dit.»* Lui-même ne semble pas y croire, tente d'impliquer son frère Jean-Pierre également emprisonné pour pédophilie violente. *«Je t'ai dit mais c'est des conneries.»* Lorsque la présidente lui rappelle qu'il est actuellement incarcéré dans une unité psychiatrique de la prison de Rennes et lui demande, excédée : *«Mais qu'est-ce que vous voulez de plus?»*, Lebourg répond : *«Etre tranquille»*.

La mère de Delphine, elle, s'est bouchée les oreilles lorsque les experts sont venus décrire l'état du corps carbonisé. Elle a fondu en larmes quand son institutrice est venue parler de Delphine comme une enfant *«souriante, toujours gaie»*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

MÉDECINE

Après une série d'hépatites aiguës

Le ministre de la santé interdit la vente de certaines spécialités phytothérapiques amaigrissantes

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, vient d'interdire à la vente l'ensemble des spécialités phytothérapiques à base d'une plante, la germandrée-petit chêne, utilisée pour ses propriétés «amaigrissantes». Différents éléments épidémiologiques laissent en effet penser aujourd'hui que ces spécialités sont à l'origine d'une série d'hépatites aiguës.

Les produits phytothérapiques à base de germandrée-petit chêne sont bien connus tant des pharmaciens que du grand public. A eux seuls, les laboratoires Arko Pharma (491 millions de chiffre d'affaires, 600 personnes), qui occupent en France, avec leurs Arko gélules, une position dominante sur le marché pharmaceutique de l'automédication à base de plantes, réalisent 3 % de ces ventes, soit 15 millions de francs annuels, à partir de cette substance. *«Nous traitons annuellement environ 10 tonnes de germandrée-petit chêne, une plante sauvage originaire de Yougoslavie»*, explique le docteur Alain Lecomte, directeur médical des laboratoires Arko Pharma.

Selon le ministère de la santé, les indications actuelles de la germandrée-petit chêne, reconnues dans l'avis au fabricant concernant une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament à base de plante, font que ces «spécialités» sont *«traditionnellement utilisées comme adjuvants des régimes amaigrissants, dans le traitement symptomatique des diarrhées légères, ou, par voie orale, comme antalgique dans les affections de la cavité buccale et/ou de l'oropharynx, et pour l'hygiène buccale.»* En pratique, six spécialités contenant de la germandrée-petit chêne avaient obtenu une autorisation de commercialisation en phytothérapie (1).

La décision ministérielle d'interdire la commercialisation fait suite à un retrait d'autorisation de mise sur le marché, pris à titre conservatoire le 4 février dernier, ainsi qu'à l'avis émis le 16 avril par la Commission nationale de pharmacovigilance.

Les spécialistes médicaux de cette discipline ont observé une série de vingt-six cas d'hépatite aiguë à la suite d'un traitement avec de la germandrée-petit chêne. Il s'agissait le plus souvent de femmes (24 femmes et 2 hommes) d'un âge moyen de quarante-cinq ans. Dans dix-neuf cas, ces produits avaient été utilisés pour tenter de réduire une surcharge pondérale, le traitement ayant une durée moyenne de neuf semaines. Les phénomènes pathologiques observés étaient d'autant plus graves qu'ils survenaient chez des personnes ayant, après une première interruption de traitement, repris la consommation de substances à base de cette plante. Dans tous les cas, toutefois, l'évolution a été favorable dans un délai de six semaines à six mois.

En l'état actuel des connaissances, aucun élément expérimental ne permet d'expliquer avec précision le mécanisme physio-pathologique à l'origine de ces manifestations hépatiques. *«L'augmentation récente de la fréquence de notification des hépatites peut s'expliquer en partie par le fait que l'indication traditionnelle «diurétique» a été transcrite en «utilisé en adjuvant des régimes amaigrissants», ce qui a pu entraîner une recrudescence de l'emploi de ce médicament*, indique-t-on au ministère de la santé. *De plus, ces fréquences sont vraisemblablement sous-estimées, en raison notamment de la méconnaissance actuelle de l'hépatotoxicité de la germandrée-petit chêne par le corps médical.»* Au siège d'Arko Pharma, on affirme ne pas disposer d'éléments permettant d'identifier l'origine exacte d'un phénomène pathologique dont on ne conteste pas l'existence, même si l'on tient à en minorer la fréquence.

JEAN-YVES NAU

(1) Six spécialités contenant de la germandrée-petit chêne ont été récemment commercialisées en France : Arko gélules germandrée, Arko fusettes germandrée, et Tealine, des laboratoires Arko Pharma; Elusanes germandrée, des laboratoires Pierre Fabre; tisane pectorale d'Alsace Vitaflor (laboratoires Monal) et Eau des bénédictines de l'abbaye de Pradines (Laboratoire des bénédictines de l'abbaye de Pradines). Arko Pharma précise que leur nouvelle «spécialité», Nouvelle Téaline, ne contient pas de germandrée-petit chêne.

Préservatifs hors écran

Dans un communiqué publié mardi 19 mai, l'hôtel Matignon annonce l'annulation d'une campagne télévisée incitant les jeunes à avoir recours, lors de leurs relations sexuelles, aux préservatifs masculins. *«Une nouvelle étude a été demandée aux concepteurs de la campagne de telle sorte qu'une information objective puisse être apportée aux jeunes sans choquer inutilement certaines sensibilités»*, précisent les services de M. Pierre Bérégovoy. Cette campagne, décidée par le précédent gouvernement, visait notamment à informer les adolescents sur l'ensemble des méthodes contraceptives. Elles s'inscrivaient dans le cadre des mesures prises par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, et adoptées en conseil des ministres le 4 mars dernier (*le Monde* du 5 mars).

On indique dans l'entourage du premier ministre que si le slogan de la campagne ajournée était *«astucieux»*, le message délivré en revanche *«n'était pas très clair»*. *«Compte tenu des risques de confusion qu'une telle campagne risquait d'introduire dans les esprits, le travail accompli à la demande de Mme Neiertz n'a pas obtenu l'approbation interministérielle»*, ajoute-t-on à l'hôtel Matignon. L'embarras est tout aussi évident dans l'entourage de Mme Neiertz, où l'on se refuse *«à commenter une décision prise par Matignon»* après avoir dû annuler la conférence de presse prévue pour le lancement de cette campagne.

Tout en s'interdisant de révéler le contenu du spot télévisé et le slogan retenu, on prend soin, dans l'entourage du premier ministre, de préciser qu'il ne s'agit que d'un report de la campagne et qu'il n'y a eu dans cette affaire aucune pression de la hiérarchie catholique, opposée – en dépit de la progression de l'épidémie de sida – à toute action incitant à l'usage des préservatifs. Selon le *Canard enchaîné* du 20 mai – qui précise que le slogan retenu était *«la contraception, pour ne penser qu'à l'amour»*, – c'est le premier ministre lui-même qui aurait pris la décision.

Déjà en 1982, une décision de M. Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui s'était opposé au remboursement de l'avortement (*le Monde* du 5 août 1982), avait suscité de vives réactions dans les milieux féministes : *«Dans le domaine des mœurs, quand le dossier est délicat et la solution controversée*, nous avait-il alors déclaré, *il est souhaitable de rechercher le plus large consensus des différentes composantes de la société française.»*

J.-Y. N.

ÉDUCATION

□ **La Ligue de l'enseignement demande le report de la journée de l'Europe à l'école.** – La Ligue de l'enseignement demande le report de la journée d'information sur l'Europe organisée jeudi 21 mai dans les classes de CM2 des écoles primaires. La Ligue estime que cette initiative, qui doit concerner neuf cent mille élèves, *«pourrait être mal interprétée à l'heure du débat politique relatif au traité de Maastricht»*. Elle demande son report *«après les débats parlementaires et un éventuel référendum»*.

Le soutien présumé à des militants de l'ETA

Quinze élus bretons demandent à être inculpés

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Quinze élus de l'UDB (Union démocratique bretonne) de la région de Lannion et Paimpol, dans les Côtes-d'Armor, ont adressé un courrier au procureur de la République pour lui demander d'être inculpés dans le cadre de l'affaire du soutien présumé de militants régionalistes bretons à l'ETA. Le 10 mai dernier, seize personnes soupçonnées d'avoir hébergé des militants de l'organisation séparatiste basque, dont plusieurs originaires ou résidant en Bretagne, avaient été écrouées sous les chefs d'inculpation d'*«association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier, complicité pour l'obtention de faux documents administratifs, participation à une entreprise terroriste»*.

Tout en affirmant leur opposition totale aux actions violentes de l'ETA, les élus de l'UDB (un maire, quatre adjoints et dix conseillers municipaux) expliquent : *«Chacun et chacune d'entre nous avons pu, à une occasion ou une autre, nous rendre coupables de ce délit d'hospitalité créé pour la circonstance en accueillant des personnes sans vérifier leurs antécédents ou la régularité de leur situation ni fouiller leurs bagages.»*

P. L.

DÉFENSE

Ancien chef d'état-major de Raoul Salan en Algérie

Le général André Dulac est mort

Le général André Dulac, qui joua un rôle important aux côtés du général Raoul Salan pendant la guerre d'Algérie et lors de l'accession au pouvoir du général de Gaulle en 1958, est décédé, dimanche 17 mai à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait rassemblé ses souvenirs dans un livre intitulé *Nos guerres perdues*, paru chez Fayard en 1979.

Né le 5 juillet 1907 à Beauvais (Oise), ancien élève de Saint-Cyr, André Dulac sert, comme capitaine, dans le corps d'armée du Levant en 1939, qui devait plus tard, sous les ordres du général Dentz et selon les consignes du gouvernement de Vichy, s'opposer aux troupes anglaises et françaises en Syrie.

De retour en France et placé en congé d'armistice, André Dulac entre, en 1943, dans le réseau Hunter du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), puis à la Direction générale des études et recherches (DGER), qui ont été les services secrets de la France combattante. En 1945, promu lieutenant-colonel, il sert dans l'infanterie avant d'être nommé avec le grade de colonel, en 1950, à la tête du 41e régiment d'infanterie. Il est affecté en Nord-Vietnam, puis à Paris. Promu général de brigade en 1956, il commande le secteur autonome de Tebessa, à la frontière algéro-tunisienne.

Au début de 1957, le général Dulac devient chef d'état-major à la 10e région militaire (Alger). Le 23 mai 1958, alors que des événements graves secouent l'Algérie, puis la France, il devient l'adjoint civil et militaire du général Raoul Salan, qui exerce alors les fonctions de commandant supérieur interarmées en Algérie, d'abord chargé des pouvoirs civils et militaires, puis délégué général du gouvernement en Algérie.

C'est l'époque où certains hommes politiques de la IVe République et une partie de l'armée appellent au pouvoir le général de Gaulle. Dans ses fonctions, le général Dulac est un conseiller très écouté du général Salan, pour le compte duquel il assure les liaisons avec «l'état-major» gaulliste.

Pendant ces événements, où se profile la menace d'une intervention armée contre la métropole et qui aboutirent à la chute du régime, le général Dulac a alors un entretien, le 28 mai à Colombey-les-Deux-Eglises, avec le général de Gaulle, qui lui assure vouloir arriver au pouvoir dans le strict respect de la légalité républicaine. Un an plus tard, il sera promu général de division et il reçoit le commandement de la 2e division d'infanterie et de la subdivision de Bône, en Algérie.

En août 1960, André Dulac devient chef d'état-major du général commandant en chef les forces alliées Centre-Europe; il occupera cette fonction au sein de l'OTAN, que la France quitte en 1966, jusqu'en février 1964, date à laquelle il est élevé au rang de général de corps d'armée du cadre de réserve. Titulaire de la médaille de la Résistance, le général Dulac était commandeur du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

□ **L'Espagne commandera moins d'avions de combat européens.** – Au Parlement espagnol, le ministre de la défense, M. Julian Garcia Vargas, a exposé, mardi 19 mai, la position de son gouvernement sur le programme Eurofighter d'un avion de combat européen, en coopération avec l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. L'Espagne, qui participe au projet à hauteur de 13 %, va réduire sa commande de 100 à 87 avions, et demande aux constructeurs que le prix de l'appareil diminue de 20 %. De plus, elle souhaite retarder le début de la fabrication. Faisant allusion à l'attitude de l'Allemagne (*le Monde* du 19 mai), le ministre a estimé que le retrait d'un pays met le projet en danger.

ALLEZ EN IRLANDE EN TOURNANT EN ROND.

NOUVEAU FERRY ULTRA-MODERNE

Capable de transporter 2000 passagers, le superbe car-ferry "Isle of Innisfree" vient d'être mis en service sur la liaison sud Grande Bretagne-Irlande qu'il assure deux fois par jour dans chaque sens.

Passez par l'Angleterre dans un sens. Prenez la route directe dans l'autre.

Dans un sens, via l'Angleterre, vous aurez un minimum de mer, 4 ports en France (Calais/Boulogne/Le Havre/Cherbourg) et des traversées très fréquentes.

Dans l'autre, un trajet direct, très peu de voiture et deux ports en France (Le Havre et Cherbourg) comme en Irlande (Rosslare et Cork).

En plus, le tarif est des plus aguichant : 875 F A/R par personne voiture comprise (jusqu'au 9 juillet, base 4 personnes).

Alors, vous venez ?

Irlande B&I LINE IRISH FERRIES

Renseignements et brochures : 3615 IRLANDE, votre Agent de Voyage ou

Bennett Voyages, 28 bd Haussmann-75009 Paris
Tél.(1) 48 01 87 77-Minitel 3615 BENNETT

Transports et Voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris
Tél.(1) 42 66 91 91-Minitel 3615 IRISH FERRIES

SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

Un surgénérateur encombrant

Le gouvernement fera prochainement connaître sa décision sur le redémarrage éventuel de Superphénix

Il faudra encore attendre quelques semaines pour connaître la décision du gouvernement sur le redémarrage du réacteur surgénérateur Superphénix. Arrêtée à la suite d'une série d'incidents techniques, cette centrale à neutrons rapides construite à Creys-Malville (Isère), sur les bords du Rhône, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon, fait l'objet d'un débat très controversé. L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a pris, mardi 19 mai, l'initiative d'entendre publiquement l'ensemble de ceux – ministres, industriels, chercheurs, syndicalistes et associations de défense de l'environnement – qui sont impliqués dans ce dossier.

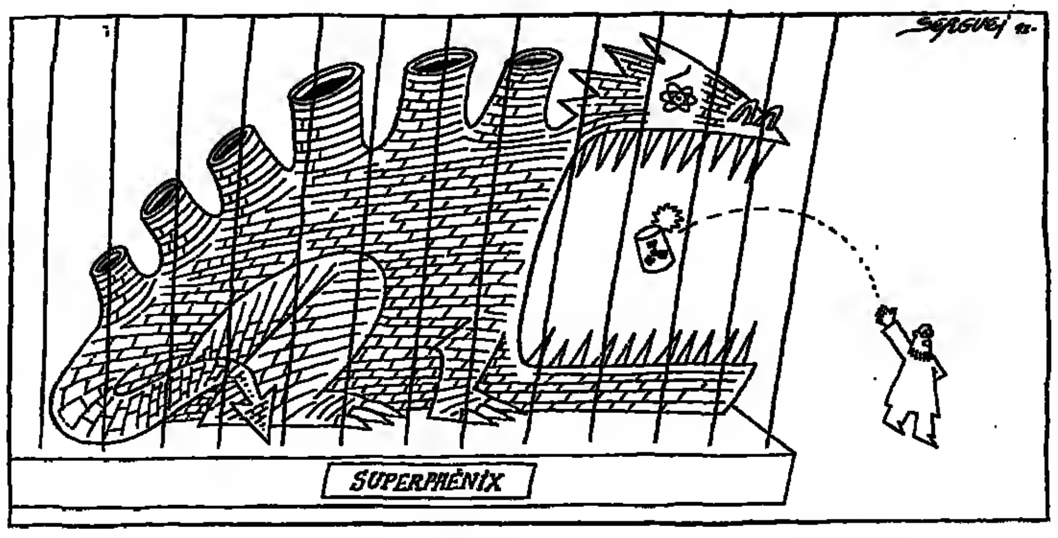

« *Sur Superphénix*, a affirmé M. Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, *le gouvernement n'est pas entré dans sa phase de décision. Toute l'information n'est pas encore disponible. Nous attendons donc que la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) remette son rapport sur le dossier de sûreté du réacteur.* » Le message est clair : le gouvernement ne choisira qu'en connaissance de cause, conscient, comme le rappelaient le député Jean-Yves Le Déaut, président de l'Office parlementaire, et le député Claude Birraux (1), que l'on doit « *sur le nucléaire obtenir le consentement du public et des élus* » et que, sur ce sujet, « *la transparence est non seulement l'exigence de la démocratie mais celle aussi d'une efficacité toujours accrue du contrôle de sûreté.* »

Fort de ces grands principes, fort aussi de la résolution de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, pour qui « *la sûreté ne se négocie pas* » et les choix doivent se faire en dehors « *de toute précipitation* », chacun attend le verdict qu'exprimera, « *très bientôt* » espère-t-on, la direction de la sûreté des installations nucléaires. Nul ne sait encore quelle en sera la teneur. Mais le groupe permanent des réacteurs, l'un des « experts » consultés par la DSIN, a donné un avis technique favorable au redémarrage de la centrale de Creys-Malville.

Vingt-quatre mois de fonctionnement

De toute façon, « *le gouvernement ne passera pas outre à un avis négatif de la DSIN* », a souligné M. Strauss-Kahn. Mais un feu vert des autorités de sûreté ne réglera pas le problème pour autant. Au-delà du simple problème de la sûreté se pose en effet celui de l'intérêt économique de redémarrer une telle installation et celui aussi de son utilisation.

Sur le premier point, chacun est d'accord aujourd'hui pour penser que le développement industriel des surgénérateurs, s'il doit un jour avoir lieu, n'interviendra pas avant 2010-2020 au plus tôt (*le Monde* du 15 avril). De plus, Superphénix, pour lequel 27,5 milliards de francs ont été investis, n'a fonctionné, du fait d'ennuis divers, qu'un peu plus de vingt-quatre mois en six ans et demi d'existence (2). Même à l'arrêt, il coûte encore quelque 450 millions de francs par an.

Faut-il arrêter les frais ? Certes, le cœur de ce réacteur et sa recharge représentent encore « *35 milliards de kilowatt/heures, soit une valeur de 4 à 5 milliards de francs. Mais*, souligne M. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, *si j'ai comme beaucoup la conviction que les besoins en surgénérateurs s'éloignent dans le temps, je pense qu'il ne faut pas pour autant fermer la porte à une option qui peut se révéler utile un jour.* »

Une opinion partagée par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace : « *Si les autorités de sûreté confirment leur accord, je suis clair, il faut repartir. C'est un outil d'études essentiel* », a-t-il lancé aux parlementaires. D'autant plus essentiel que les Japonais et les Américains continuent leurs recherches et que Tokyo s'apprête à mettre en service au printemps 1993 le surgénérateur de Monju, équivalent du réacteur Phénix (250 mégawatts). D'autre part, les Allemands, les Français et les Britanniques ont engagé les premiers travaux de l'EFR (European Fast Reactor), successeur de Superphénix.

Une conversion possible en incinérateur

« *Cette coopération européenne*, s'inquiète M. Philippe Rouvillois, administrateur au CEA, *résisterait très difficilement, et c'est un euphémisme, à une décision d'arrêt.* » La situation serait alors d'autant plus délicate, selon lui, que « *les Japonais consacrent aux surgénérateurs des moyens très supérieurs à ceux des Européens, dont l'avance tient uniquement à la possession de Superphénix* ». Enfin, certains craignent que nos partenaires européens dans la centrale de Creys-Malville, essentiellement les Allemands et les Italiens, ne réclament des dédommagements si le réacteur était fermé pour des raisons n'ayant rien à voir avec la sûreté.

Mais comment justifier le redémarrage d'une filière dont l'intérêt économique est aussi lointain ? EDF et le CEA ne contestent pas que la production d'électricité d'une telle installation est finalement marginale. Les arguments sont donc ailleurs. Dans le retour d'expérience que ne manque pas d'apporter un réacteur qui fonctionne, fût-il, comme c'est le cas, un prototype industriel. Et surtout dans une utilisation différente de celle prévue à l'origine par ses concepteurs. Les qualités particulières de ce type de réacteur permettent en effet de les employer comme incinérateur d'actinides, ces déchets radioactifs à vie longue que sont le neptunium, l'américium et le curium, ou comme outil de gestion et de réduction des stocks de plutonium.

Ces dernières possibilités, également mises en avant à l'étranger, semblent séduire les responsables politiques, qui y voient, bien évidemment, un argument de nature à convaincre une opinion publique qui a manifesté sa sensibilité verte aux dernières élections. Toutefois, un tel choix nécessiterait de nouvelles études, la constitution d'un nouveau dossier de sûreté et le développement du conditionnement des matières à éliminer.

Deux ans de délai minimum qui conduiraient donc à de premiers essais en 1994 (3). Mais d'ici là ? Retarder la décision d'un redémarrage à cette date pourrait tenter des politiques embarrassés par ce dossier. Ce n'est pas sans risque. Car, le 3 juillet prochain, Superphénix « fêtera » sa deuxième année d'arrêt. Or la législation française stipule que toute installation nucléaire immobilisée pendant une aussi longue période doit faire l'objet de nouvelles procédures d'autorisation de fonctionnement et d'une nouvelle enquête d'utilité publique, susceptible de rallumer les passions.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Auteur d'un rapport sur le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires.

(2) Soit l'équivalent de jours de fonctionnement à pleine puissance, Superphénix ayant été pendant cette période raccordé au réseau pendant 7410 heures. Ce chiffre est à comparer à ceux du réacteur surgénérateur Phénix, qui a déjà fonctionné pendant 100 000 heures.

(3) En cas de redémarrage de Superphénix, le scénario pourrait être le suivant : utilisation normale du réacteur de 1992 à 1994 ; utilisation pour essais comme incinérateur d'actinides de 1994 à 1998 ; utilisation avec un cœur adapté (fonctionnement en régime de sous-génération) pour brûler du plutonium et des actinides en quantités substantielles après 1998.

Après l'irradiation en août 1991 de trois ouvriers

L'expert judiciaire relève de graves anomalies dans l'accélérateur de particules de Forbach

NANCY

de notre correspondante

Dans la semaine du 6 au 12 août 1991, MM. Daniel Leroy, Giovanni Nespola, et Jean-Marc Bies, tous trois employés intérimaires de la société Electro-Beam Service (EBS) de Forbach, spécialisée dans le traitement ionisant du téflon, sont irradiés par les rayonnements provenant d'un accélérateur de particules. Sans se rendre compte du danger qu'ils couraient, Leroy et Nespola, voulant réparer l'appareil tombé en panne, s'exposent alors directement aux rayons gamma provenant de l'accélérateur de particules. Ceux-ci pénètrent dans leur peau jusqu'à une profondeur de 8 millimètres. Grièvement brûlés, ils sont hospitalisés.

M. Paul Genty, expert judiciaire national, avait été chargé par M. Gabriel Steffanus, juge d'instruction à Sarreguemines, de déterminer les éventuelles responsabilités dans ce drame. L'expert vient de rendre son rapport. Il décèle de graves anomalies et de nombreuses négligences et met à jour plusieurs types de responsabilités. L'expert s'est rendu à plusieurs reprises chez EBS, où il a constaté « *des anomalies de conception du matériel* » : fuites d'irradiations, possibilités d'entrer dans le blockhaus sans passer par le processus de sécurité, dégradation rapide du convoyeur entraînant des pannes et nécessitant l'intervention des ouvriers.

M. Genty met également clairement en cause la société EBS, lui reprochant « *des anomalies d'exploitation* ». Au premier rang de celles-ci : « *la nécessité de la productivité engendrant une mise en service rapide de l'accélérateur en limitant au minimum les arrêts de réparation et de maintenance* ». M. Genty, qui souligne enfin l'existence « *d'anomalies liées au contexte administratif* ». Des réponses « *tardives ou incomplètes* » avaient été apportées par les organismes de contrôle pour cause de congés annuels alors qu'*EBS avait demandé préalablement à sa mise en service des renseignements à la préfecture et au SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants)* ».

Au vu des conclusions accablantes de ce rapport, Me Lagrange, avocat d'une des victimes de Forbach, a écrit au juge pour lui demander de renvoyer au plus tôt le directeur et le PDG d'EBS devant le tribunal. Ceux-ci sont inculpés de blessures involontaires et d'infraction aux règlements. Actuellement, un des trois irradiés, M. Daniel Leroy, vingt-huit ans, toujours hospitalisé, est dans un état grave.

MONIQUE RAUX

Vivre à deux une relation de qualité

Le monde change, votre demande aussi. Vous voulez trouver un partenaire au caractère réellement compatible avec le vôtre, pour vivre une union stable et harmonieuse.

Pour répondre à votre attente, Ion International conjugue une expérience acquise depuis 1950, une qualité humaine d'écoute et des techniques modernes.

De plus, Ion International renouvelle les contacts jusqu'au succès final.

Ion International
Tél. 45 26 70 85

Pour recevoir une documentation complète, faites 36.15 code ion sur votre Minitel ou retournez ce coupon :

Image Bank

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement sous pli neutre et cacheté, votre brochure 24 pages couleur.
M., Mme, Mlle ______
Prénom ______ Age ______
Adresse ______
______ Tél. ______
■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare - Tél. : (1) 45.26.70.85
■ BORDEAUX AQUITAINE (33320) Gnezillac - Tél. : 57.74.96.65
■ TOULOUSE (31300) 16, rue Nungesser-et-Coli - Tél. : 61.59.48.58
■ BRUXELLES (1040) rue Belliard 205 BP 15 - Tél. : (02) 230.99.98
■ GENEVE (1206) 4, route de Florissant - Tél. : (022) 46.84.88
M69

EN BREF

□ **L'Inde a lancé un nouveau satellite.** – L'Inde a mis sur orbite, mercredi 20 mai, un satellite scientifique après deux tentatives avortées en 1987 et 1988. Ce satellite a été lancé par une fusée ASLV (Augmented Satellite Launch Vehicle) à 2 h 32 mn (heure française) depuis le pas de tir de Sriharikota, dans le sud du pays. Neuf minutes et 18 secondes plus tard, la fusée a largué sa charge utile, le SCROSS-C, un satellite scientifique de 106 kg. – *(AFP.)*

□ **Mobilisation pour le classement de deux vallées alpines.** – Une trentaine de personnalités françaises, italiennes et suisses viennent de créer un comité international pour obtenir le classement de deux vallées particulièrement pittoresques proches de Briançon (Hautes-Alpes) : la Clarée et la vallée Etroite. La procédure de classement de ces deux sillons, longs au total de 23 km, piétine car elle se heurte à un projet autoroutier France-Italie.

□ **Des demandeurs d'asile kurdes placés en garde à vue.** – Vingt-sept Kurdes de nationalité turque, demandeurs d'asile déboutés, qui poursuivaient, depuis le 5 mai, une grève de la faim dans une salle paroissiale de Vernon (Eure) ont été délogés par la police, mercredi 20 mai, vers six heures du matin. Ils ont été placés en garde à vue au commissariat d'Evreux.

□ **TENNIS : Boris Becker forfait pour Roland-Garros.** – L'Allemand Boris Becker, quatrième joueur mondial, a déclaré forfait pour les Internationaux de France de tennis qui débuteront lundi 25 mai au stade Roland-Garros.

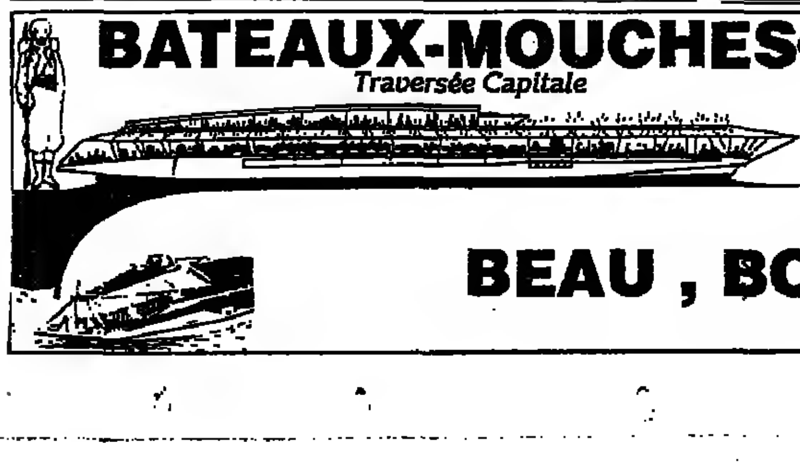

BATEAUX-MOUCHES®
Traversée Capitale
PONT DE L'ALMA
RIVE DROITE
PARIS 8 ème
42.25.96.10
40.76.99.99

BEAU , BON .

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :

3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

connaître
e Superphénix

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'orientation à plusieurs voix

Le grand marathon commence à la mi-juin pour tous les élèves. Enseignants et chefs d'établissement sont contraints d'écouter davantage les familles

« *LE jeune construit son orientation au lieu de la subir* » : c'est une des phrases-clés de la loi d'orientation du 10 juillet 1989. Pour la deuxième année consécutive, collégiens et lycéens vont pouvoir mettre à l'épreuve les intentions gouvernementales : entre le 13 et le 24 juin prochain, ils seront fixés sur leur sort et connaîtront les propositions définitives des conseils de classe. A eux ensuite, en cas de problème, de jouer finement avec des procédures nettement rajeunies et plus souples qu'auparavant.

Pour accompagner l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés au lycée puis atteignant le niveau bac, il fallait bien changer les procédures d'orientation, jusque-là très rigides et autoritaires. Le projet en tout cas est ambitieux même si l'expression très volontariste des textes prête un peu à sourire, appliquée à un domaine encore aussi mouvant et conflictuel (1).

Il aurait été vain néanmoins de prétendre conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat – ou 100 % à une qualification – sans toucher à ces procédures d'orientation malthusiennes, où la place des parents et encore plus celles des élèves était réduite à la portion congrue, où leur marge de manœuvre étaient quasiment nulle. Soucieux de « *placer l'élève au centre du système éducatif* », M. Jospin avait donc largement centré sa loi d'orientation sur la notion de « *continuité éducative* » : plus d'orientation couperet, expliquait-il, ni d'orientation sanction, mal comprises par les principaux intéressés. Place à l'accueil et à l'écoute des familles, à la discussion avec « *l'équipe éducative* » et aux décisions prises en concertation avec les parents d'élèves.

Faiblesse des repêchages

Un décret, publié en juin 1990, applicable pour la première fois en 1991, venait préciser très concrètement les modifications apportées à l'ancien système. Deux changements importants étaient apportés, qui provoquaient immédiatement la colère du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), majoritaire dans les lycées : la place des parents et surtout leur pouvoir de contestation des décisions prises en matière d'orientation étaient nettement élargis ; le rôle des chefs d'établissement était renforcé. Ces derniers pouvaient notamment, en cas de désaccord entre la famille et les professeurs, trancher contre l'avis du conseil de classe, accepter par exemple un redoublement ou une orientation dans telle ou telle filière refusés par le conseil.

Du jamais vu dans une institution où les « patrons » jouissent d'une autorité morale mais où ils ne disposent quasiment d'aucun pouvoir. « *A la rentrée scolaire,* raconte, amusé, le proviseur du lycée Turgot à Paris, *certains profs avaient lancé une enquête auprès de leurs collègues pour savoir combien j'avais repêché d'élèves contre l'avis des conseils de classe.* »

Fantasme ou réalité ? Les chefs d'établissement n'ont, semble-t-il, pas abusé de leur nouveau pouvoir. D'après une enquête de la direction des lycées et collèges du ministère, la marge d'initiative laissée aux chefs d'établissement n'a profité, en 1991, qu'à 0,6 % des élèves de troisième, repêchés par leur principal et admis en seconde. De la même façon, d'après cette enquête, la hausse de un point du taux de passage en première est due aux décisions des chefs d'établissement. Pas de quoi fouetter un chat.

« *On ne va pas s'amuser à se désolidariser de nos profs,* explique M. Patrick Tenèze, principal du collège Henri-Wallon de Garges-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis). *Nous intervenons à la marge pour remettre en jeu, éventuellement une ou deux décisions. Mais cela se fait toujours, du moins chez moi, de manière collégiale. Cela donne un peu plus de souplesse au système, et surtout cela nous oblige à rencontrer tous les parents, systématiquement, et individuellement. Et ça, ça fait vraiment du bien à l'institution.* »

En fin de cinquième, dans son collège, vingt-cinq élèves ont fait appel aux décisions du conseil de classe. Un ou deux seulement ont obtenu satisfaction. « *Les gamins,* explique Patrick Tenèze, *font appel comme ils joueraient au Loto. Pour tenter le coup et parce que ça ne coûte rien. Reste qu'ensuite ils sont déçus. L'augmentation actuelle du nombre des recours en appel ne me paraît pas un très bon signe.* »

En réalité, au plan national, le taux de recours en appel a baissé. Il a concerné en 1991, toujours d'après l'enquête de la direction des lycées et collèges, 2,5 % des élèves de cinquième, 3 % de ceux de troisième, 5,4 % de ceux de seconde et 5,5 % de ceux de première. Soit une baisse de 20 à 33 % selon les niveaux par rapport à 1990. En revanche, contrairement à ce que ressentent principaux et proviseurs, les taux d'appel satisfaits ont tendance à augmenter. Situés dans une fourchette comprise entre 29 et 36 % selon les classes en 1990, ils ont dépassé 35 % à tous les niveaux en 1991. « *Il est probable que les entretiens entre les chefs d'établissement et les familles aient contribué à réduire sensiblement les taux d'appel* », conclut l'enquête.

La nécessité de prolonger quelque peu un troisième trimestre d'étude déjà très entamé par l'organisation des épreuves du baccalauréat a conduit le ministère à raccourcir de moitié, cette année, le délai laissé aux parents pour faire appel. Ils disposeront donc de trois jours pour entamer la procédure (au lieu de huit l'an dernier). Curieusement, cette disposition n'a guère soulevé de protestations du côté des fédérations de parents d'élèves. Beaucoup de chefs d'établissement affirment qu'ils constituent eux-mêmes les dossiers d'appel, voire, comme le proviseur adjoint du lycée professionnel de Montereau (Seine-et-Marne) qu'ils reçoivent les parents le samedi et le dimanche. Mais il n'est pas sûr que tous soient aussi conciliants...

Nouveaux droits pour les parents

Mais la grande nouveauté de la loi d'orientation est l'introduction des notions de « *continuité éducative* » et de « *cycles d'apprentissage* » à l'école primaire comme au collège. Car cette réforme a une conséquence directe sur la particularité bien française – et très contestée – du redoublement.

S'ils ne sont pas interdits comme cela avait été fugitivement évoqué, les redoublements doivent être, selon la loi d'orientation « *limités au maximum et réservés à des cas bien particuliers d'échecs scolaires* ». Autrement dit, le passage dans la classe supérieure est de droit à l'intérieur d'un cycle, soit en sixième, en quatrième et en première. Aux autres niveaux de la scolarité, le redoublement peut être imposé mais pas une orientation vers une filière non convoitée. Si, en fin de troisième par exemple, le conseil de classe propose une orientation en BEP, la famille peut toujours exiger « *le maintien de l'élève dans sa classe d'origine* », pour la durée d'une seule année scolaire. Même chose en fin de seconde, où le redoublement peut être préféré à une orientation dans une filière non convoitée.

A écouter les chefs d'établissement, les parents ne se sont pas privés, dès la première année d'application des nouveaux textes, de se servir de leurs droits. Pour preuve, l'augmentation du taux de redoublements en seconde qui a dépassé les 15 % en 1991. Toutefois, les choses semblent très différentes selon le type d'établissement considéré et selon la politique menée en matière d'information et d'implication des familles.

Entretiens individuels

Au lycée Jean-Monnet de Joué-lès-Tours, par exemple, malgré les nouveaux droits accordés aux familles, le taux de redoublement a diminué en 1991, passant de 18 à 12 % et sept familles seulement (sur 370 concernées) ont fait appel à l'issue de cette classe. Sans qu'aucune, d'ailleurs, n'obtienne satisfaction. « *L'idée de la loi,* explique le proviseur Mme Kieffer, *c'est que l'orientation ne soit plus l'affaire du troisième trimestre mais qu'elle soit préparée tout au long de l'année. La loi fait obligation au proviseur de recevoir individuellement chaque famille pour lesquelles subsiste un désaccord. J'en ai vu une cinquantaine l'an dernier, mais pratiquement toutes se sont rangées à notre avis.* »

Rien de tel au lycée Turgot, où d'après le proviseur, M. Boyet, les désaccords à l'issue des conseils de classe concernent environ deux tiers des élèves « *la quasi-totalité faisant le choix du recours en appel* ». « *Là où les conflits sont les plus fréquents,* souligne le proviseur, *c'est en fin de seconde, quand les élèves qui ont déjà souvent un an de retard doivent se plier à nos propositions ou redoubler une nouvelle fois.* »

Les chefs d'établissement sont unanimes : les nouvelles procédures ont surtout permis que le dialogue avec les familles, jusque-là réduit aux grands-messes des réunions d'information de début d'année, soit plus fréquent et davantage individualisé. Mais demeure le problème de fond sur lequel bute le ministère et qui désespère certains proviseurs de lycée professionnel : l'engouement des familles – et des jeunes eux-mêmes – pour la poursuite d'études longues. En 1991, les trois quarts des élèves de troisième ont réclamé d'entrer en seconde tandis qu'un peu plus de 20 % d'entre eux seulement souhaitaient aller en BEP.

CHRISTINE GARIN

(1) Voir le dossier très complet du *Monde de l'éducation* nº 193, mai 1992.

Les grands rendez-vous

■ **En sixième** : tous les élèves passent en cinquième et le redoublement ne peut, en aucun cas, être imposé aux familles.

■ **En cinquième** : la loi d'orientation a supprimé le « palier » d'orientation de cinquième. L'orientation vers un CAP en trois ans à l'issue de cette classe devient exceptionnelle : de 16,4 % en 1985, l'orientation vers une quatrième préparatoire de lycée professionnel est passée à 5,2 % en 1989 et à 1,2 % en 1991. Plus des trois-quarts des élèves (76,3 %) sont actuellement orientés vers une quatrième d'enseignement général et 8 % vers une quatrième technologique (le plus souvent en lycée professionnel) débouchant sur la préparation d'un BEP. En cas de désaccord avec l'orientation proposée par le conseil de classe, la famille peut désormais exiger le redoublement.

■ **En quatrième** : la quasi-totalité des élèves (91,4 %) passent en troisième. Le redoublement ne peut pas être imposé aux familles (il a concerné 6,4 % des élèves en 1991).

■ **En troisième** : c'est l'étape la plus importante puisque c'est à l'issue des quatre années de collège que doit se dessiner l'orientation définitive des élèves. La majorité des élèves (64 %) est orientée vers une seconde d'enseignement général ou technologique. Un petit quart (22,5 %) part en lycée professionnel préparer un BEP. Enfin, 9 % des élèves redoublent.

Si l'orientation proposée par le conseil de classe n'est pas conforme aux vœux exprimés par l'élève et sa famille, ces derniers doivent obligatoirement être reçus par le chef d'établissement. Ce dernier prend ensuite une décision d'orientation ou de redoublement qui doit être motivée et qui peut, éventuellement, contredire l'avis émis par le conseil de classe. Si le désaccord persiste, l'élève et ses parents peuvent faire appel dans un délai de trois jours – au lieu de huit jusqu'en juin 1991. Le décret précise que les parents peuvent être présent à la commission d'appel ce qui, jusqu'alors, n'était pas autorisé.

■ **En seconde** : comme à l'issue de la troisième, l'élève et sa famille peuvent préférer un redoublement plutôt qu'une orientation dans une autre filière que celle qu'ils ont choisi. Le taux de redoublement est d'ailleurs particulièrement élevé dans cette classe puisqu'il concerne 15 % des élèves.

THE DALLAS MBA

Le programme MBA de l'Université de Dallas s'installe à Paris.
Dès cette année, après une "summer session" de cinq semaines à Paris, les participants suivront les cours à Dallas d'Août à Avril, à l'issue desquels ils obtiendront le diplôme MBA.
Le programme s'adresse aux diplômés de l'enseignement supérieur, et aux cadres désireux de suivre une formation de haut niveau en management.
Déroulement du programme :
- "Summer session" à Paris : du 22 Juin au 13 Août 1992
European Certificate in International Management
- Cours à Dallas : du 31 Août au 30 Avril 1993
Diplôme MBA délivré par University of Dallas
Informations/Admisions :
University of Dallas in Paris
c/o I.F.A.M.
19, rue Cepré - 75015 Paris
tél. (1) 47 34 38 23
Fax. (1) 47 05 74 75

Graduate School of Management University of Dallas

PCS
PREPARATION COMMERCIALE SUPERIEURE
Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976
• Classes prépa ESC et classes pilotes HEC
• Corps professoral réputé
• Suivi personnalisé et groupes homogènes
• Admission sur dossier pour bacheliers B, C, D.
Classes "pilotes" HEC
Conditions d'admission
• Voie générale bac C plus mention et/ou admissibles aux concours
• Voie économique Bac B et D plus mention et/ou admissibles aux concours
• Dépôt des dossiers à partir de janvier
GROUPE ESLSCA - PCS
48, rue de la Fédération 75015 Paris
tél. (1) 45 66 59 98
enseignement supérieur privé

eslsca
ADMISSIONS SUR TITRE EN 1re ou 2e ANNÉE
L'admission sur titre à l'E.S.L.S.C.A permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme E.S.L.S.C.A visé par l'État.
Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme M.B.A. d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3e année.
Pour la première année les candidats doivent être titulaires d'un DEUG, DUT, ou diplôme équivalent.
La deuxième année s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, pharmacien, médecin, d'IEP, ou d'une maîtrise.
Date des épreuves :
– 1re année (1 session) : 7 et 8 juillet 1992
Inscription avant le : 15 juin
– 2e année (2 sessions) : 9 et 10 juillet 1992 ; 23 et 24 septembre 1992
Inscription avant le : 15 juin (1re session) ; 31 juillet (2e session)
Renseignement - Inscription
E.S.L.S.C.A.
1, rue Bougainville - 75007 Paris - Tél. : (1) 45-51-32-59.
Établissement privé d'enseignement supérieur fondé en 1949
Diplôme visé par l'État.

LYCEE LA FONTAINE
75016 PARIS
Tél. : 16 (1) 46 51 31 21
PREPA HEC
CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE 2ème Année
ESCP
CONCOURS D'ADMISSION 1 ANNEE (diplômés du 1 cycle)
STAGE D'ETE
EN COLLABORATION AVEC LE CNED
20 JUILLET - 22 AOUT 1992
Réunions d'information au Lycée
25 avril 9H
30 mai 9H
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CNED DE VANVES

هكذا من الأصل

Des lycéens très « pros »

« Sans lui, aujourd'hui, nous ne serions pas ici. » Jeudi 14 mai, dans leur discours d'investiture, en présence de M. Jack Lang, les tout nouveaux représentants des lycéens au Conseil supérieur de l'éducation se sont offert un petit coup de chapeau à Lionel Jospin.

L'initiative d'intégrer les lycéens à cette instance consultative, prise à la suite du mouvement de l'automne 1990, revient en effet à l'ancien ministre de l'éducation nationale. Mais il n'aura pas eu le temps d'en recueillir les fruits. M. Lang, en revanche, entend visiblement mettre à profit cette occasion mensuelle d'un contact direct avec la jeunesse des lycées... Les trois nouveaux – élus, Gildas Robert, de Brest, Boris De Lahelle, lycéen à Revin (Ardennes), et Nathalie Fort, de l'île de la Réunion – l'ont très vite constaté.

Ils avaient pris, eux-mêmes, l'initiative de demander une entrevue au ministre. *« Après tout,* explique Boris, porte-parole du trio, *nous représentons plus de deux millions de lycéens... »* En vrais « pros », sitôt élus au conseil, ils expédiaient un fax au cabinet du ministre, garantissant à ce dernier qu'ils *« aborderaient le débat dans un esprit de dialogue constructif ». « Représentants les lycéens de France,* plaidait le message, *nous pensons qu'il est légitime que vous nous receviez afin que nous vous fassions part de nos préoccupations. »* Imparable. Pourtant, à dix jours du fameux conseil, les lycéens n'avaient reçu aucune réponse et réitéraient leur demande.

« Chiche », répondait finalement Jack Lang, qui, de surcroît, les invitait à déjeuner, en toute simplicité. *« Un point partout »,* commentait Gildas Robert, un peu étourdi et *« bluffé »* à l'issue de cette journée *« extraordinaire sur le plan personnel ».* Une forme de stage intensif pour cet élève de terminale G, membre du conseil d'administration de son lycée, élu au comité d'environnement social local et arbitre du club de football de Plabennec (Finistère).

« Nous ne nous sommes pas senti pris pour des rigolos, raconte-t-il. *Il y a eu une vraie discussion avec le ministre comme avec ses collaborateurs. »* Le montant des bourses, la lenteur des travaux de rénovation des lycées, l'insuffisance des équipements sportifs : les sujets ne manquaient pas. Certes, un peu éloignés des thèmes à l'ordre du jour du conseil. Avec les quatre-vingt-douze autres membres, du Conseil, les trois élus lycéens devaient en effet se prononcer, notamment, sur un projet d'arrêté modifiant les conditions de délivrance du BTS force de vente et sur un décret fixant les conditions exceptionnelles d'accès aux échelles de rémunération des adjoints d'enseignement... *« Nous n'avons pas pris part à tous les votes »,* reconnaît Gildas, qui précise : *« Nous sommes là pour faire entendre la voix des lycéens, et c'est surtout sur les problèmes des études et de la vie lycéenne que nous nous exprimerons. »* A l'évidence, on peut leur faire confiance.

Ch. G.

Turbulences au SGEN-CFDT

Le congrès du Syndicat général de l'éducation nationale se déroule jusqu'au 22 mai, sur fond de crise interne et de recomposition syndicale

APRÈS Annecy (en 1986) et Marseille (en 1989), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN), troisième force de la CFDT, s'offre, jusqu'au 22 mai à Nancy, son troisième congrès de crise. Il y a six ans, son secrétaire général sortant, M. Michel Vergnolle, avait été mis en minorité et remplacé après des débats douloureux par M. Jean-Michel Boullier, l'actuel secrétaire général. Trois ans plus tard, ce dernier était réélu dans une ambiance de crise ouverte. Au cœur des débats : un désaccord vigoureux bien qu'ancien entre les tenants d'un syndicalisme plutôt réformiste, axé sur la négociation et la politique contractuelle, très en phase avec les grands choix de la confédération, et les partisans d'un syndicalisme plus musclé, davantage axé sur la transformation sociale, majoritaires dans l'actuelle direction du SGEN.

Depuis, les conflits n'ont pas manqué. Ainsi, en 1989, contre l'avis de la maison mère, le SGEN n'a pas signé le relevé de conclusions sur la revalorisation des enseignants. De même il s'est opposé, au sein de la CFDT, à la signature des accords Durafour sur la fonction publique. En 1991 encore, des divergences de fond sont apparues au sujet de l'apprentissage, le SGEN restant partisan – comme le SNETAA-FEN et la CGT – de l'enseignement en alternance sous statut scolaire.

Mais c'est surtout le bouleversement prévisible, à plus ou moins long terme, du paysage syndical dû à l'éclatement de la FEN qui pèse désormais sur les relations entre Jean-Michel Boullier et son équipe et le patron de la CFDT, M. Jean Kaspar. Les relations ont toujours été difficiles entre le syndicat d'enseignants et la « centrale ». Elles tournent aujourd'hui au règlement de comptes.

Ainsi, en mars dernier, un mois avant le congrès de la CFDT, qui s'est déroulé du 7 au 10 avril à Paris, Jean-Michel Boullier était battu aux élections du bureau national de la confédération. Du coup, le SGEN, son troisième syndicat (qui pèse à lui seul 8 % de ses adhérents), n'est plus représenté dans l'instance dirigeante de la CFDT. *« C'est une première »,* faisait remarquer Jean Kaspar dans une lettre sévère adressée le 10 avril comme *« un appel ou redressement »,* aux membres de la commission exécutive du SGEN. *« Ce résultat,* écrivait-il, *traduit une inquiétude profonde de la grande majorité de l'organisation qui se pose légitimement la question de savoir où va le SGEN et quelle est sa politique. »* Et il évoquait, dans des termes sans équivoque, *« la difficulté »* du syndicat enseignant *« à construire une majorité claire »,* ainsi que son *« indécision chronique »* dans la manière de *« gérer sa politique »* et son *« rapport au contractuel »* et de *« construire ses alliances ».* Une allusion manifeste aux réticences profondes exprimées par l'actuelle direction du SGEN face à un éventuel rapprochement de la FEN – bientôt débarrassée de ses minorités proches des communistes – et de la CFDT dans un vaste *« pôle réformiste ».*

Instituteurs et professeurs

Cette question était au cœur du dernier congrès de la confédération qui vient d'avoir lieu à Paris, et qui a confirmé, par 60 % des voix lors de son vote d'orientation, sa *« stratégie réformiste »* (*le Monde* du 9 avril). Or si ce projet de recomposition défendu par M. Kaspar suscite l'opposition d'une forte minorité au sein de la confédération, c'est plus vrai encore au SGEN qui, depuis sa création, tire sa force de son image de syndicat « différent », et attire en son sein de nombreux enseignants qui ne se reconnaissent pas, pour diverses raisons, dans les syndicats de la FEN. Le SGEN accueille en effet aussi bien des « pédagogues » rebutés par l'image « corpo » du SNES ou du SNI que des militants d'extrême gauche ou encore des catholiques défenseurs de l'école publique.

Traditionnellement situé « à gauche » de la confédération, le SGEN est doublement embarrassé par les visées de la confédération sur la FEN. Car le clivage de nature politique entre le syndicat et la confédération se double, un peu comme à la FEN, d'une opposition entre instituteurs et professeurs au sein de l'appareil du SGEN. Les professeurs des collèges et des lycées constituent en effet le milieu privilégié du SGEN et « tiennent » actuellement le syndicat.

Au début des années 50, les instituteurs étaient plus nombreux au SGEN que les enseignants du second degré (4 700 contre 4 000). Mais la montée en régime presque continue du SGEN, qui est passé entre 1950 et 1980 de 10 000 à plus de 50 000 adhérents, s'est faite par l'apport massif des enseignants du second degré.

Depuis dix ans, le mouvement général de désyndicalisation n'a pas épargné le SGEN, qui a perdu près de 40 % de ses adhérents. Toutefois, il s'est fait moins sentir dans les rangs des instituteurs que dans ceux des professeurs. Du coup, leur poids dans le syndicat augmente à nouveau depuis le début des années 80, tout comme l'audience du SGEN chez les instituteurs aux élections professionnelles, qui atteint aujourd'hui 15 %, soit un score égal à celui du SGEN second degré.

« Le SGEN premier degré, analyse Antoine Bévort (1), *a réussi électoralement une percée que le reflux de la syndicalisation n'a pas freinée, exactement à l'inverse de ce qui semble se passer dans le second degré. »* Et il poursuit : *« Cela suggère une transformation de l'image du SGEN. Elle survient au moment où la scolarisation dans le secondaire connaît un développement important. (...) La faiblesse du SGEN dans ce secteur est donc un handicap stratégique. »*

Une équipe de rechange

A plus forte raison si le Syndicat national des instituteurs (SNI), force principale de la FEN, se met, comme il en a l'intention, à syndiquer les enseignants des collèges et des lycées. Dans l'hypothèse encore lointaine d'un rapprochement, voire d'une fusion de la FEN et de la CFDT, le SGEN avec ses 20 000 à 25 000 enseignants des collèges et des lycées constituerait une force non négligeable pour une FEN qui se retrouvera, après l'exclusion du SNES, pratiquement dépourvue sur ce terrain. Mais le SGEN, et particulièrement en son sein les enseignants du second degré, n'a pas du tout envie de se retrouver noyé au sein d'une FEN forte de 280 000 adhérents dont une bonne moitié d'instituteurs...

La baisse d'audience du SGEN dans le second degré pourrait bien, en revanche, constituer le principal point d'appui d'un affrontement entre l'actuelle direction et sa minorité, animée par des instituteurs et plus proche de la ligne confédérale. Trois parmi les cinq plus gros syndicats, la Haute-Savoie, le Doubs et le Haut-Rhin, qui rassemblent à eux seuls 15 % des adhérents et qui sont les bastions traditionnels de l'implantation du SGEN chez les instituteurs, ont déposé un amendement global à la motion d'orientation du congrès qui s'ouvre ce mercredi 20 mai. Les principaux animateurs de la contestation ne le cachent pas : c'est une véritable alternative à l'actuelle direction qui est proposée. Pour preuve, une équipe de rechange, entièrement composée d'instituteurs, est déjà constituée. Cette minorité agissante critique durement une direction *« qui a tendance à se focaliser sur des revendications inatteignables »* et qui, *« sans y être opposée, a une attitude flottante face à l'éventualité d'un rapprochement avec la FEN ».*

« Nous sommes clairement partisans d'un rapprochement avec la FEN, explique un chef de file de la contestation. *Sur les problèmes pédagogiques comme sur le corps unique par exemple, les positions du SGEN et celles du SNI ne sont plus incompatibles. Même si le SGEN, à la différence du SNI, est encore très marqué par sa culture minoritaire. »*

Le grand déballage devrait avoir lieu jeudi 21 et vendredi 22 mai lors du débat d'orientation du congrès. Avec un résultat aléatoire.

CHRISTINE GARIN

(1) *Le SGEN-CFDT, du syndicat national à la fédération*, Institut d'études politiques de Grenoble, avril 1991.

REPÈRES

COMMUNICATION. La Société française des sciences de l'information et de la communication réunit son 8e congrès national à l'institut universitaire professionnalisé (IUP INFOCOM) de Roubaix, du 21 au 23 mai. Chercheurs et spécialistes de l'Université, des organismes publics de recherche et des milieux professionnels se réuniront autour du thème « Les nouveaux espaces de l'information et de la communication ».

▶ **Renseignements : Marie-Françoise Lejeune (IUP de Roubaix). *Tél. : 20-65-66-00.***

INGÉNIEURS. Les trois principales associations françaises d'ingénieurs scientifiques viennent de fusionner et de constituer le Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France (CNISF). Présidé par M. Gilbert Ruman, ce conseil regroupe plus de 170 associations d'anciens élèves, une vingtaine de groupes régionaux et une quarantaine de sociétés scientifiques et techniques représentant quelque 300 000 adhérents.

▶ **CNISF : 7, rue Lamennais 75008 Paris. Tél. : 44-13-66-68.**

INITIATION. L'Association pour le développement des méthodes de formation dans l'enseignement supérieur (AOMES) organise le 12 juin, à Paris, une journée d'études sur les centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) créés depuis trois ans pour former les futurs enseignants du supérieur. Cette rencontre a pour objectif de rassembler les « acteurs » des CIES (directeurs, formateurs, moniteurs) afin de réfléchir sur le dispositif et ses finalités.

▶ **Inscriptions : M.-F. Fave-Bonnet, Science de l'éducation, université Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.**

LECTORAT ÉTUDIANT. SCP *Communication*, en partenariat avec Promo J, vient de publier, pour la seconde année consécutive, les résultats de « l'Observatoire du lectorat étudiant ». Réalisée en interrogeant trois mille étudiants et cinq cents lycéens sur leur lecture d'une cinquantaine de journaux et leur écoute de neuf radios, cette enquête confirme que les étudiants lisent peu les journaux. Seuls les quotidiens régionaux (35 % les lisent au moins une ou deux fois par semaine) et *le Monde* (29 %), tirent à peu près leur épingle du jeu pour les quotidiens, *le Nouvel Observateur* pour les hebdomadaires (21 % le lisent au moins une fois par mois), et *l'Etudiant* pour les mensuels (30 % le lisent au moins une fois par an).

▶ **SCP Communication. Tél. : 49-77-78-78.**

MÉCÉNAT. Le CETELEM, société spécialisée dans le crédit à l'équipement des particuliers, vient de créer, sous l'égide de la fondation de France, la Fondation « Eduquer pour entreprendre ». Dotée de 1 million de francs, dans l'immédiat, *elle est destinée à aider au* financement de projets d'étude ou de recherche au bénéfice d'étudiants et de jeunes chercheurs. Elle attribuera notamment à des étudiants, boursiers de l'Etat, des bourses complémentaires d'un montant équivalent (25 bourses des 1er et 2e cycles, 10 bourses de DEA ou DESS) ainsi que trois allocations de recherche. Les bénéficiaires seront choisis par un conseil scientifique composé d'universitaires *et de chercheurs de renom.*

▶ **Renseignements : Fondation CETELEM. Tél. : 46-39-11-17.**

SANTÉ DES ÉTUDIANTS. La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), la Fondation santé des étudiants de France (FSEF) et la Mutuelle interjeunes ont décidé de lancer un programme d'enquêtes et de recherche sur la santé des étudiants et des jeunes en voie d'in*sertion ou en situation précaire.* Ces enquêtes serviront de base à l'élaboration d'un plan de santé pour les étudiants et les jeunes qui sera proposé aux pouvoirs publics.

VACANCES ÉDUCATIVES

COURS DE VACANCES EN BRETAGNE-SUD, DANS LES ALPES ET EN ANGLETERRE

En Bretagne sud : trois centres dans un cadre de verdure et à proximité des plus belles plages : Raguenes, Kerfeny-les-Pins, Port-Manec'h...

Dans les Alpes : au chalet Home Florimont à Morzine-Avoriaz au pied du fabuleux domaine des Portes du Soleil.

En Angleterre : à Stella Marys School à Bideford dans le Devon, à proximité des plages de la côte sud-ouest.

JUILLET - AOÛT

Séjours de trois semaines de révisions intensives et de perfectionnement scolaire pour les enfants du CP à la PREMIÈRE incluse.
(Section pré-CP au centre de Kertriguier en Bretagne).

MATHS, PHYSIQUE, FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

Encadrement sérieux : Professeurs expérimentés en exercice. Animateurs BAFA.

Nombreuses activités : voile, canoë-kayak, tennis, équitation, tir à l'arc, moutain-bike, randonnées...

Demander la documentation à :
VACANCES ÉDUCATIVES
Tour C.I.T.-Montparnasse, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.
Tél. : 43-22-85-41.

ESSEC
PROGRAMME DOCTORAL
ASSOCIÉ IAE D'AIX-ESSEC

Pour devenir professeur chercheur, conseiller en gestion et économie d'entreprise

■ DEA "Sciences de Gestion" IAE d'AIX-ESSEC
Diplôme requis : 2e cycle ou grande école d'ingénieurs ou de gestion

■ Programme Post-DEA de préparation à une thèse de Doctorat IAE d'AIX-ESSEC
Diplôme requis : DEA en Sciences de Gestion ou Economie
Thèses dirigées par des professeurs de l'ESSEC
durée des travaux : 2 à 3 ans
possibilités de bourses de recherches significatives

■ Date limite des candidatures : 15 juin 1992

PROGRAMME DOCTORAL ESSEC
Groupe ESSEC - BP 105
95021 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : (1) 34 43 30 85
Etablissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles
Programme bénéficiant du soutien de la FNEGE - Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises
Groupe ESSEC Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé

GROUPE ESSEC

L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE/SUISSE
COURS INTENSIFS
• Commencement chaque mois
• Pour des informations supplémentaires veuillez contacter:
Benedict
Suisse: 8004 Zurich, Militärstr. 106, tél. 0041 1/242 12 60 · 8401 Winterthour, Bahnhofplatz 3, tél. 0041 52/212 38 22 · 6003 Lucerne, Pilatusstr. 6, tél. 0041 41/23 96 26 · 9001 Saint-Gall, Neumarkt 1, tél. 0041 71/22 55 44
Allemagne: 8000 Munich 2, Bayerstr. 21, tél. 0049 89/55 56 45

UNIVERSITE
DE PARIS X NANTERRE

MAGISTERE

MODELISATION APPLIQUEE

SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION

200, avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
Tél. (1) 40 97 78 32

Recrutement:

DEUG de Sciences Economiques,
MASS ou équivalent
Admissibilités grandes écoles économiques et scientifiques

jusqu'au 4 juillet 1992

35 places au concours

EDUCATION • CAMPUS

L'alternance en pointillé

La préparation du projet de loi sur l'apprentissage témoigne des hésitations de l'éducation nationale

MENÉE tambour battant, et non sans grincements de dents, depuis le mois de mai 1991 par le gouvernement de Mme Edith Cresson, la relance de l'apprentissage a-t-elle fait long feu ? S'il est prématuré de l'affirmer puisque le projet de loi sur l'apprentissage devrait être finalement examiné mercredi 27 mai en conseil des ministres, il est certain que le dossier est passé à l'arrière-plan depuis l'arrivée, rue de Grenelle, de M. Jack Lang et de son secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, M. Jean Glavany.

Les négociations avaient pourtant abouti, en neuf mois, à l'adoption, au conseil des ministres du 26 février dernier, de tout un train de mesures législatives, qui devaient être examinées lors de la présente session parlementaire. Objectif avoué : accroître d'au moins 400 000 en cinq ans le nombre de jeunes entrant dans les formations dites en alternance, apprentissage ou alternance sous statut scolaire dispensée dans les lycées professionnels (LP), ce qui supposait le doublement du nombre de jeunes formés par l'apprentissage.

Auparavant, les partenaires sociaux avaient conclu un accord, les 8 et 9 janvier, revalorisant notamment la rémunération des apprentis. Les 3 et 4 février, une table ronde réunissant les principaux partenaires de l'apprentissage avait scellé la « rénovation » de la filière et établi les règles d'une collaboration entre partenaires sociaux, Etat et régions, sur la base de contrats d'objectifs.

A l'urgence a succédé un silence qui a embarrassé – ou inquiété – plus d'un partenaire. Si les préoccupations affichées par Matignon portent davantage, aujourd'hui, sur le traitement du chômage que sur les questions de formation, rien ne laisse pourtant préjuger de l'avenir d'un texte qui a su mobiliser autant d'énergies en un laps de temps aussi court. Tout au plus, constate-t-on que la pause ainsi marquée n'a pas été sans déplaire à ceux-là mêmes – à l'éducation nationale – qui avaient affiché leur peu d'inclination envers une filière frappée du sceau de l'échec scolaire.

Mais on imagine mal aujourd'hui que le gouvernement revienne sur les dispositions législatives prévues, le ministère du travail – dont le titulaire n'a pas changé – ayant particulièrement œuvré sur le dossier. On l'imagine d'autant plus mal que se met en place actuellement la commission éducation-professions censée resserrer les liens entre ministère, patronat et syndicats. Revenir peu ou prou sur le projet de loi, note-t-on au Conseil national du patronat français (CNPF), est *« impensable »* et constituerait d'ailleurs *« une première dans l'histoire de la politique contractuelle, qui est un fait social acquis »*.

Recoller les morceaux

Même son de cloche à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), vite rassurée par le ministère du travail, ou à l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (AFCCI), où M. Raymond Cerruti, son président, est venu dire la semaine dernière à M. Jean Glavany combien il souhaitait voir clairement reconnaître, dans le projet de loi sur l'apprentissage, une responsabilité aux instances consulaires *« à la hauteur de leur implication »*. Alerté par les hésitations du secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, est également monté au créneau, mardi 12 mai, pour souligner qu'une remise en question du dossier serait *« inacceptable »* et pour réaffirmer l'attachement de la centrale syndicale à *« un développement maîtrisé et négocié de l'apprentissage »*.

De fait, la pause marquée sur le dossier de l'apprentissage aura surtout mis au jour l'intention du nouveau secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de « recoller » les morceaux dans les lycées professionnels. Leurs enseignants ont, en effet, pris de plein fouet les critiques concernant le système de formation professionnelle initiale. Ces critiques ont été d'autant plus mal ressenties que, dans la pratique, ces enseignants sont parmi les plus engagés, au sein du système éducatif, dans la voie de l'alternance. Artisans de l'alternance sous statut scolaire, ce sont eux, notamment, qui ont développé les baccalauréats professionnels, dont tous s'accordent à louer les forts taux d'insertion dans la vie professionnelle.

Dans son entreprise de réconciliation, M. Glavany, qui reconnaît par ailleurs que le débat sur l'apprentissage aura eu le mérite de *« remuer les consciences, tout en s'attaquant injustement à l'enseignement technique »*, aura cherché à « jouer » jusqu'au dernier moment sur l'une des dispositions les plus délicates et les plus controversées du projet de loi : la modification législative qui doit permettre aux professions et aux lycées professionnels qui le souhaitent de créer conjointement des organismes de formation d'apprentis. La possibilité d'ouverture de sections d'apprentis en lycée professionnel avait fait l'effet d'une bombe chez les *enseignants du technique*, qui se voyaient confrontés au spectre d'une « privatisation » de leur fonction.

Pour défendre et illustrer sa bonne volonté vis-à-vis des enseignants, M. Glavany doit d'ailleurs jouer sur un autre tableau : la redéfinition attendue du statut des professeurs de lycées professionnels (PLP), dont l'examen est prévu le 2 juin en commission technique mixte paritaire. On comprend, dans un tel contexte, qu'il ait pu demander à lâcher du lest sur la question de l'apprentissage. A dix mois des échéances électorales, le secrétariat d'Etat ne veut pas manquer d'arguments pour reprendre en main un dossier dont les incidences politiques, au sein du milieu enseignant, ont déjà été plus que fâcheuses.

JEAN-MICHEL DUMAY

Université : le front du refus

Malgré son adoption par le CNESER, le projet de rénovation des premiers cycles suscite des résistances persistantes

PEUT-ON encore réformer, si peu que ce soit, l'enseignement supérieur. Peut-on encore tenter de modifier de façon globale et nationale, le contenu et l'organisation des formations et des diplômes ? Après la réunion du *Conseil national* de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), lundi 18 mai, la question mérite d'être posée. Cette instance consultative était, en effet, une nouvelle fois appelée à se prononcer sur le projet de rénovation des premier et second cycles universitaires.

Lancé de façon abrupte en janvier dernier par M. Jospin et son conseiller spécial, M. Claude Allègre, ce projet, on le sait, avait rapidement déclenché la grogne d'enseignants inquiets de l'avenir de leur discipline ou choqués par le caractère trop autoritaire, à leurs yeux, d'un certain nombre de dispositions. Cette fronde avait ensuite été relayée par une partie des étudiants, trop anxieux de l'avenir pour n'être pas méfiants à l'égard de toute réforme. Et au fil des semaines, entre janvier et avril, le projet initial avait été remodelé et assoupli, à la fois dans son contenu et son éventuel calendrier d'application. Rapidement le ministère de l'éducation avait renoncé à une mise en œuvre générale dès la rentrée 1992.

Les modules en question

Après avoir pris la mesure du dossier et des crispations qu'il suscitait, le nouveau ministre, M. Jack Lang, décidait de franchir un nouveau pas pour détendre l'atmosphère. Le 23 avril, il dénonçait la *« suspension »* de l'application de cette réforme à la rentrée 1992, renvoyait la redéfinition des DEUG (diplômes d'études universitaires générales) aux propositions que pourrait lui faire la communauté universitaire lors de conférences pédagogiques prévues au mois de juin et ne conservait, dans l'immédiat, que les modifications générales qui n'avaient pas été contestées au cours des dernières *semaines*. Ce sont *précisément* ces dispositions qui étaient regroupées dans le nouveau projet d'arrêté soumis au CNESER le 18 mai.

Cette volonté d'apaisement n'aura pas été suffisante pour désarmer les réactions de rejet disparates. Personne, on l'imagine bien, n'a osé contester la nécessité d'améliorer l'information et l'accueil des nouveaux étudiants, le développement de passerelles permettant les réorientations en cours d'études, ou la réorganisation des modalités d'examen offrant davantage de garanties aux étudiants. En revanche, un surprenant front du refus s'est constitué contre la seule disposition franchement novatrice qui demeurait dans le projet : l'organisation de l'enseignement sous forme de *« modules »* capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis par l'étudiant qui a réussi ses examens.

Malgré de nouvelles concessions du ministère, et en particulier la suppression du nombre de six modules fixé impérativement pour la première année – une fourchette plus souple de dix à quatorze modules étant fixée pour les deux premières années – six organisations d'enseignants ou d'étudiants ont quitté la séance du CNESER pour protester contre le principe même des modules : cette coalition rassemblait dans un même élan des organisations de droite comme l'Union nationale interuniversitaire (UNI) ou la Fédération autonome des syndicats de l'enseignement supérieur, et des organisations proches des communistes comme la CGT, l'UNEF et une partie du SNESup, auxquels s'était joint FO.

A l'inverse, le SGEN, la FEN, la CFDT, l'UNEF-indépendante et démocratique et les parents d'élèves de la FCPE se prononçaient pour la réforme. Et ils étaient rejoints à la fois par l'Association Qualité de la Science française (QSF), très partagée il y a quelques semaines sur le projet Jospin, et par M. Pierre Duharcourt, l'un des trois représentants du SNESup, ancien secrétaire général de ce syndicat et en délicatesse avec la direction actuelle.

Ligne de partage

Cette ligne de partage a sans doute le mérite de la clarté. D'un côté, un ensemble d'organisations prêtes à accepter et soutenir une rénovation jugée indispensable à terme par bon nombre d'universitaires confrontés sur le terrain, à l'explosion des effectifs et des profils d'étudiants. De l'autre côté, un regroupement d'opposants réfractaires, pour des raisons politiques ou corporatives, à toute velléité de mutation progressive de l'Université et prêts à vider la réforme de toute réalité. Soit par volonté de maintenir coûte que coûte le statu quo, soit dans l'attente d'un changement politique qui rendrait caduc le projet actuel.

On se souvient de l'impasse à laquelle avait conduit ce genre de calculs en 1986, lors du retour au gouvernement de la droite et de l'initiative malheureuse du projet de loi Devaquet. Or, depuis six ans, le paysage universitaire a profondément changé : on compte en effet quelque 350 000 étudiants supplémentaires dans les universités françaises, plus anxieux que jamais de décrocher, grâce aux études supérieures, leur passeport pour l'emploi. Face à cette pression, peut-on prendre le risque de geler en l'état la réalité de l'Université, de rejeter toute évolution et de dénoncer toute adaptation à de nouveaux besoins et à de nouvelles attentes ?

GÉRARD COURTOIS

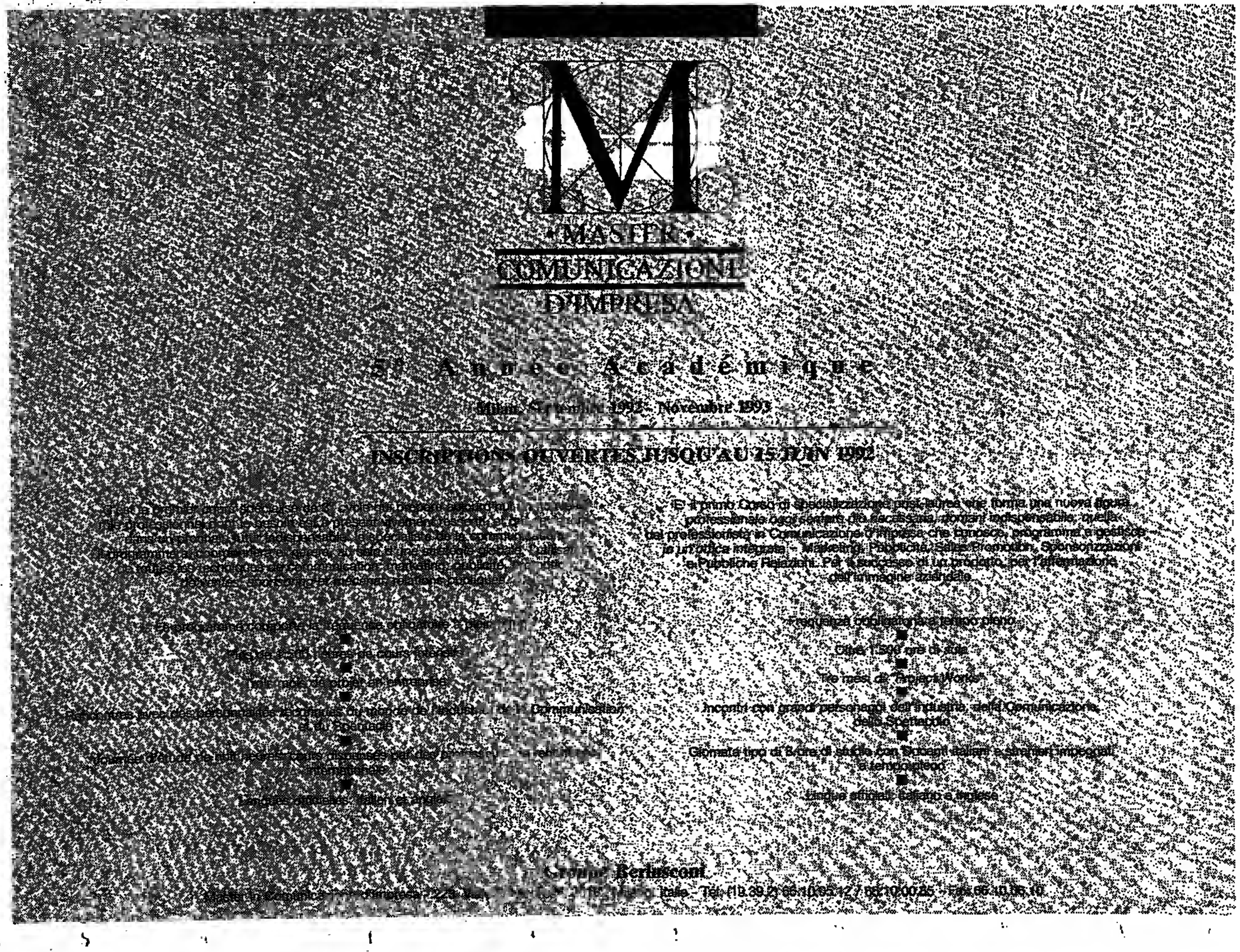

Géographies à l'écran

AU départ, un souvenir : celui des longues séances de cinéma pédagogique où le professeur d'histoire-géographie projetait *la Gironde, fleuve tranquille* devant une classe qui s'endormait eprès un quart d'heure de projection. Antoine Godebert, jeune egrégé de géographie, constate que les vidéos à disposition des enseignents n'ont pas beeucoup changé depuis le temps où il fréquentait le lycée. Il suit alors un mastére d'information-média à l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

De cette expérience neit, avec Christien Gandjbekkch, l'idée de fournir aux enseignants des films vidéo à usage pédagogique. Une étude de marché leur permet de mieux cemer les besoins des professeurs et les produits offerts par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique). *« La conclusion est qu'il restait beaucoup à faire dans le domaine »*, résume Antoine Godbert. *« On s'est aperçu que les établissements étaient équipés en magnétoscopes, mais sans films spécifiques, ou alors très classiques. Ils se débrouillaient avec les enregistrements effectués par la documentaliste. »*

Les deux jeunes diplômés décident donc, au printemps 1990, de monter une entreprise, Gulliver Vidéo pédagogique. *« Notre but est d'essayer de concilier le dynamisme du reportage télévisé et l'intégrité scientifique des productions universitaires »*, souligne Christophe Gandjbakkch. Leur première série est réalisée sur les Etats-Unis : quatre films traitant des minorités ethniques, des villes, du basculement vers le Pacifique et de l'économie industrielle. Avant de les tourner, ils réunissent un groupe d'enseignants pour mettre au point le concept. Deux principes seront retenus : le film doit être court – dix minutes maximum – et traiter des aspects les plus modernes des programmes de première et terminale.

Ils reçoivent pour ce projet une subvention du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et partent sur le terrain. Le concept prend forme. Les reportages alternent avec les analyses de spécielistes et les témoignages recueillis sur place, agrémentés de croquis, cartes animées et chiffres en légende. Un script résumé pour le professeur et un livret aide-mémoire à l'usage des éléves sont fourois avec la vidéo. *« Si le lycéen retient quatre chiffres, c'est très bien »*, note Antoine Godebert. L'objectif est modeste, mais bien ciblé.

L'accueil des enseignants se révéle positif : plus de cent cassettes sont rapidement vendues. Ce début prometteur permet aux deux « reporters-enseignants » de réaliser une série sur le tiers-monde et de préparer des cassettes sur des sujets variés : les institutions comme l'Europe, l'Etat, la commune, la région, le département, des thèmes étrangers avec la Corée, le Japon, les pays de l'Est, uoe gamme économique traitant des nouvelles technologies, l'industrie agroalimentaire...

Seule ombre au tableau : les tarifs. Les enseignants se plaignent du prix des cassettes (700 F la série de quatre à la rentrée dernière), qui représente de 15 % à 20 % de leur budget annuel. Pour limiter les coûts, l'entreprise Gulliver se lance dans une politique de partenariat avec des entreprises, collectivités locales, écoles et laboratoires. La série sur le tiers-monde devait ainsi être vendue 390 F. *« On ne fait pas du publi-reportage, mais bien des sujets pédagogiques »*, précise Christophe Gandjbakkch. Une distinction qu'il n'est pas toujours facile à faire comprendre aux partenaires.

SYLVIA ZAPPI

▶ Gulliver Vidéo pédagogique, 6, rue de Montmorency, 75003 Paris. Tél. : 40-27-82-13.

POINT DE VUE

Les vertus du partenariat

par Jean-Claude Werrebrouck

LES *récentes décisions* concernent l'élargieeement du syetème IUT (instituts universitaires de technologie) et surtout le création des institute universitaires professionnalisés (IUP) viennent relancer le débat sur la professionnalisation de l'université. Lieu de production et de diffusion d'un savoir désintéressé, l'université doit davantaga évoluer et s'orienter vers la transmission de savoir-faire et de connaissances pratiques.

Certes les préoccupations professionnelles n'ont jamais été totalement ebsentes, et ce dans pratiquement toutes les disciplines de le panoplia offerte. Toutefois, il est eujourd'hui demandé d'eller beaucoup plus loin et certaines des nouvelles université ectuellement en conetruction seront à dominante technologique at professionnella.

La réussite de cette transformetion exige le réunion d'un certain nombre de conditions. Tout d'abord l'universté doit continuer à exercer sa mission de toujours et ne pas renoncer au caractère universaliste et critiqua de le connaissance. La professionnalisation ne sera euthentiquement de niveeu universiteire *que si la culture générale* y occupe une place de choix. De ce point de vue, on se réjouira des dispositions retenues dans le projet des IUP.

En second lieu, si une culture professionnella est proposéa, celle-ci na pourra s'épanouir que par le biais d'un partenariat, voire de véritables joint-ventures, avec les branches professionnelles concernées et plus encore ces entitée que sont les entreprises. Demander à l'université d'être eutre chose que l'université serait criminel, et c'est la raison pour laquelle le partenariat est impératif : il permet de meintenir, voire *d'enrichir, le patrimoine culturel* et intellectuel d'une populetion tout en eutorisant son authentique professionnelisation. A l'inverse, professionnaliser sane parteneriat, c'est gâcher le potentiel de l'université et c'est bâcler la professionnalisation.

Interventions politiques

Mais le partenariat suppose des partenaires libres et égaux, c'est-à-dira capables de négocier en disposant de moyens équivelents. Cela pose une fois de plus le lancinant problème de l'autonomie, problème jusqu'ici fort mal perçu par les réformateurs en tout genre de l'université.

Le pertenariet, c'est d'ebord la possibilité de contracter sans interventions politiques grossières de la part des collectivités, notamment territoriales. A cet égard, on ne peut qu'être choqué de constater que des « IUP politiquee » ou des « départements d'IUT politiques » sont parachutés en dehors de toute négociation ou discussion entre les responsables universitaires et l'environnement économique. Le cas des IUP est lui-même caricatural et on epprend que dans telle ou telle région, neuf Instituts eont créés evant que la commission d'expertise se eoit prononcée quent à la qualité des dossiers présentés...

Il faut donc que cessent les revages d'une régionalisation mel conçue : l'université tout comme l'école en général ne peut être le champ de bataille des divers protagonistes de le sphère politique locale.

Le partenariat ensuite suppose de pouvoir négocier sur un pied d'égalité. L'université doit donc bénéficier d'un euthentique pouvoir de décision assorti d'un authentique moyen de respecter les engagements contractés : cela pesse par la création d'un rapport social appelé traditionnellement « saleriat » à l'intérieur des universités.

Concrètement, le président de l'université ne peut être un « collègue » représentant la communauté des professeurs, ingénieurs, techniciens, etc... Il doit être un authentique « petron » avec le possibilité d'agir sur la carrière de ses « collaborateurs » (et non pas « collègues »). Même chose s'agissant des doyens et autres directeurs d'UFR qui ne peuvent être que des cadres ayant pour mission de conduire et d'entreîner les saleriés vers les objectifs de l'université.

Si la profeesionnalisation passa par le pertenariat, il faut que l'université casse d'être une « non-organisetion », peuplée de travailleurs indépendants eux trejectoires incontrôlablee. C'est le prix de la crédibilité que demande ce partenaire plutôt mieux organisé qu'est la profession ou l'entreprise.

Bien sûr, le salariat à l'université ne peut avoir le même signification qu'en antreprise at il n'est guère possible de fixer des obligations de résultat (en termes de recherche ou d'eneaignement, par axample) comme cela peut être le cas en entreprise. Il feut toutafois qu'un véritable contrat (autre chose qu'un simple « arrêté » ou « décret » de nomination) relie les collaborateurs à la direction de l'université.

La lisibilité des comptes

Cela touche bien évidemment aussi les questions de gestion financière, notamment cette situation qui reste complètement ahurissante : l'université, comme du reete les autras organisations administratives, demeure à l'aube du vingt et unième siècle une entité qui n'e pas à tenir une comptabilité des salaires puisque ceux-ci sont payés par une autre instance : l'Etat. Comment, dans ces conditions, développer le sentiment d'appartenance des collaborateurs ?

Dans le même temps, ces questions da gestion financière qui supposent une bonna lieibilité dee comptes (le perteneire entreprise aime per exemple savoir ce qu'est *devenue sa subvention ou sa taxe* d'apprentissage) emènent à penser qu'il devient urgent d'abandonner la comptabilité publique.

Outre *que* celle-ci reste « opaque » aux yeux des comptables classiques, elle introduit par le biais de la sacro-sainte séparation des fonctione d'« ordonnataur » et d'« agent comptable », une bicéphalisation da la direction, d'où le renforcement du déficit de menegement et de responsabilité de cette même direction..., déficit mal perçu du partenaire économique qui risque de le saisir en termes d'incompétence ou de laisser-aller...

Cette nécessaire autonomie de gestion, qui va bien-au-delà de ce qui est proposé par le ministère avec son actuella idée de comptabilité analytique (on croit rêver !), permettrait elors de donner une dimension économique eu partenariat : l'accord doit être mutuellement avantageux et les entreprises qui investissent dans l'université (cette fois de façon lisible) peuvent eepérer en tirer profit sous la forme d'accès à moindre coût d'embauche et d'adaptation des jeunes diplômés.

Voilà sans doute le sens des évolutions orgenisetionnelles nécessaires, évolutiona qui ne peuvent que e'accélérer au fur et à mesure du rapprochement avec l'environnement, rapprochement qui met en pleine lumière les anachronismes de la gestion universitaire.

Bien évidemment ces évolutions sont des révolutions en ce sens que, derrière tout cele, il y e des acteurs socieux qui ne sont pas prêts à accepter le changement. *C'est la raison pour* lequelle la bonne méthode – et le propos s'edresse ici eu décideur public – consiste à agir sane heurter, sans choquer, concrètement, sans texte législatif eccoucheur de l'échec et du gâchis. De ce point de vue, l'histoire récente est riche de cee échecs et il faut donc savoir que, collectivement, la communauté universitaire préfère le *statu quo* (indépendance totale contre *rémunération* faible) eu changement dans le sens que l'on vient d'évoquer.

Agir à la marge

Il est donc impératif d'agir à la marge (ce qui ne veut pas dire par petites touches) et d'instaurer ici et là, notamment pour les nouvelles universitée, des stetuts dérogatoires, en particulier pour la gestion dee personnela et le gestion financière. Toujours pour se garantir contre l'échec, ce changement pourrait aussi se faire sur la base d'un volontariat : des universitaires acceptant d'être détachés dans ces organisatione nouvelles contre de nouvelles rémunérations.

Maintenant, si à la marge il est possible de faire mieux, on peut être sûr que les dérogations se multiplieront, autrement dit la préférence collective évoluera et permettra un réel changement de l'université française.

▶ **Jean-Claude Werrabrouck est professeur à l'université Lille-II et président de la Conférence des IUP.**

L'éditorial l'avait éclairé,

le libre propos interpellé,

l'analyse économique rassuré.

Déterminé,

il venait de lire les pages offres d'emploi.

Le Monde

INITIATIVES

Le monde des nouveaux commerciaux

Une noovelle rubrique d'offres d'emploi dens Initiatives, toos les mardis

INFLUENCES. Photo Frédéric Huijbregts

Histoire de la presse des jeunes

et des journaux pour enfants

Par Alain FOURMENT

Édition Éole 150 F

Distributeur Distique

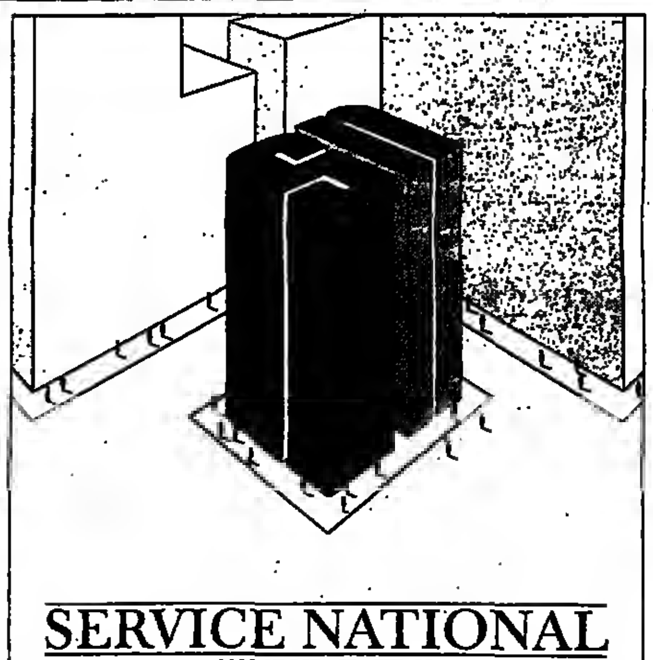

SERVICE NATIONAL "VILLE"

ACCOMPLISSEZ VOS OBLIGATIONS MILITAIRES AU SERVICE DES QUARTIERS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ : LES BUREAUX DU SERVICE NATIONAL OU LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE A LA VILLE

10 / 12 RUE DU CAPITAINE MÉNARD 75015 PARIS

Le Monde de l'éducation

mai 1992

SPÉCIAL ORIENTATION

Des conseils pour un trimestre décisif

Options - filières - séries : les informations à connaître. Au collège et au lycée, ce qu'il faut faire en cas de désaccord avec le conseil de classe.

A suivre :

RÉUSSIR LA PHILO DU BAC.
Chaque mois jusqu'eo juin, une aide pratique pour rédiger une dissertation ou un commentaire de texte. Les réflexions d'un philosophe contemporain sur les ootions eu programme du bac.

Enquête :

SEXE, AMOUR ET LYCÉENS.
Uoe radioscopie des comportements de la nouvelle génération. Avec le point de vue d'enseignants et de psychologues.

Reportage :

LES FOULARDS ISLAMIQUES A L'ÉCOLE.
Une enquête de terrain auprès d'établissements qui accueillent des jeunes filles portant le foulard islamique.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Le Japon critiqué

Les excédents commerciaux du Japon atteindront, peut-être même dépasseront, les 100 milliards de dollars (550 milliards de francs environ) cette année. Un surplus considérable qui montre que le pays vit au-dessous de ses moyens, comme l'ont fait remarquer les participants au conseil de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) qui s'est tenu à Paris lundi 18 et mardi 19 mai.

Coincé entre la grand-messe du G7 (les sept pays les plus industrialisés) fin avril à Washington et le sommet de Munich du 6 au 8 juillet, la réunion de l'OCDE n'a pas brillé d'un particulier éclat. Qu'ajouter aux sempiternelles recommandations de coopération et de meilleure gestion faites aux uns et aux autres et de façon tellement feutrée que les pays « coupables » ne sont jamais ou presque jamais désignés ? Des heures de discussion au sein du conseil de l'OCDE, précédées la semaine dernière par un studieux comité de politique économique, n'ont pas fait avancer les choses. Il faudra probablement un jour repenser le rôle, l'action et l'image de l'OCDE, comme l'ont dit certains participants à la réunion qui vient de se tenir à Paris.

Dans le long – trop long – communiqué final publié à l'issue des travaux, figura une recommandation de relance de la demande interne concernant *« les pays qui connaissent des excédents importants et un ralentissement de la croissance »*. Allusion transparente au Japon, qui est le seul des pays industrialisés à bénéficier de comptes publics excédentaires. C'est ainsi que fait surface le seul débat vraiment important – pour le court terme en tout cas – qui a eu lieu au sein de l'OCDE. Les pays industrialisés, qui ont décidé de laisser en paix l'Allemagne malgré ses taux d'intérêt assassins, ont mis le Japon devant ses responsabilités : *ou vous relancez votre demande intérieure en accélérant par exemple vos dépenses publiques ou bien vous revalorisez le yen pour être moins compétitif*. Fureur des Japonais qui avaient déjà été mis en accusation à Washington. *« Il y a des limites à ce qu'un seul pays peut faire »* pour soutenir la croissance mondiale, a répondu M. Kozo Watanabe, ministre du célèbre MITI. Le Japon a donc refusé tout net de relancer sa dépense publique, acceptant seulement une revalorisation de sa monnaie.

L'ennui est que personne ne sait très bien comment pousser le yen à s'apprécier par rapport au dollar et aux monnaies européennes...

ALAIN VERNHOLES

La réunion des ministres des finances des Douze

Le désordre italien compromet le programme de l'Union économique et monétaire

Il est à craindre que l'Italie, faute de remplir les critères de bonne santé économique exigés par le traité de Maastricht, ne soit en mesure, début 1997, de franchir le seuil de la troisième étape du programme d'Union économique et monétaire (UEM), celle de la monnaie unique. Compte tenu du poids de son économie, une telle défaillance aurait des conséquences négatives sérieuses sur l'ensemble de la Communauté. Telle est la mise en garde, rédigée en termes particulièrement alarmistes, qu'ont rendue publique mardi 19 mai les ministres des finances des Douze après avoir fait le point sur la situation dans la péninsule au regard du « programme de convergence » présenté par les autorités de Rome en novembre 1991.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« L'évolution constatée va dans le sens de la divergence et non pas de la convergence. En l'absence d'interlocuteur politique, nous sommes restés prudents. Notre message s'adresse au futur gouvernement. Il fallait tirer la sonnette d'alarme. Aujourd'hui, la priorité en Italie, c'est un pouvoir politique stable », a commenté M. Michel Sapin, ministre français de l'économie.

De fait, loin de se réduire, comme c'était l'objectif, le déficit des finances publiques italiennes n'a fait que s'aggraver au cours des six derniers mois, *dépassant de 30 000 milliards de lires* le seuil que les autorités italiennes s'étaient fixé. *« Rien n'a été fait pour infléchir cette tendance »*, s'est insurgé M. Henning Christofersen, vice-président de la Commission chargé de la politique économique et monétaire, ajoutant que la correction à entreprendre au cours des six mois à venir, *pour revenir dans* le droit chemin, devrait être considérable.

Dans ses conclusions, le conseil, vu la *« gravité de la situation »*, réclame au gouvernement un programme d'ajustement supplémentaire afin de limiter le déficit public en 1992. Il appelle de ses vœux des *« mesures exceptionnelles »* en matière d'assainissement structurel et il *précise quel* devrait être, à ses yeux, le champ d'application de telles *réformes : le* système national de santé, les caisses de retraite, les aides d'État ainsi que les procédures budgétaires appliquées. Parmi les *« initiatives urgentes »* qui s'imposent, les Douze citent le plafonnement des salaires *dans le secteur public, c'est-à-dire* aussi, précisent-ils, l'arrêt de tout nouveau recrutement.

Les difficultés du bon élève

Un tel programme de redressement devrait être mis en œuvre immédiatement si l'on veut éviter une atteinte à la crédibilité de la politique économique italienne, souligne le conseil dans des termes pleins de scepticisme. Comme si, sauf un sursaut politique que rien ne laisse présager, le cas de l'Italie, pays fondateur de la Communauté, troisième puissance économique des Douze après l'Allemagne, tout près de la France, était déjà entendu : sa participation à l'UEM, aux dates prévues, *devient improbable. Nul doute*, si ce diagnostic se trouvait confirmé, que les perspectives économiques, mais aussi politiques, offertes par cet ambitieux programme s'en trouveraient considérablement modifiées. Bien plus que les interventions de quelques politiciens à la réflexion archaïque, c'est la dure réalité économique qui vient aujourd'hui compromettre l'ambitieuse politique engagée à Maastricht.

Comparées au désordre qui frappe l'Italie, les difficultés de l'Allemagne, *qui présentait mardi, à son tour, un* plan de convergence, ressemblent à celles du bon élève qui doit surmonter les handicaps provisoires d'un accident. *« Heureux, ambitieux, courageux »*, c'est ainsi que M. Sapin a qualifié le programme de rééquilibrage budgétaire présenté *par* M. Theo Waigel, son collègue *allemand*.

Grâce à un étroit contrôle des dépenses publiques à tous les niveaux (budget fédéral, Länder, communes), Bonn entend ramener le déficit financier, qui se situera à 4,1 % du PIB (produit intérieur brut) en 1992, à 2,5 % en 1994 et à 1,9 % en 1995. Le gouvernement confirme sa *volonté de limiter à 3 %, en terme* nominal (2,5 % pour le seul budget de l'État), la croissance des dépenses publiques au cours des années à venir, ce qui, compte tenu de l'inflation, équivaut à un gel. Il table sur une croissance de 3 % par an d'ici à 1995 sur le territoire de l'ex-RFA et de... 10 % par an dans les cinq nouveaux Länder.

Un certain scepticisme

Le porte-parole de la présidence portugaise, en rendant compte des débats, a fait état d'un certain scepticisme manifesté par les pays partenaires. Les Länder et autres collectivités locales sont-ils prêts à s'engager avec la même détermination que l'État central ? Les récents accords salariaux ne risquent-ils pas de compromettre la politique d'assainissement financier et n'interdiront-ils pas, à terme, la baisse des taux, qui pour les partenaires de l'Allemagne demeure l'objectif prioritaire ? De telles questions, illustrant la persistance d'une certaine préoccupation devant le *« cas allemand »*, ont effectivement été posées à M. Waigel.

Néanmoins, la confiance domine. M. Christofersen a ainsi estimé qu'une croissance annuelle de 10 % *dans l'ex-RDA « n'avait rien d'une prévision déraisonnable, compte* tenu *des engagements souscrits auprès de la Treuhandanstalt* (l'agence chargée de la privatisation dans les cinq Länder de l'Est) *par les repreneurs d'entreprises en matière d'investissements »*. M. Sapin a espéré, *quant à* lui, que la politique d'assainissement mise en œuvre par Bonn permettra d'obtenir des résultats concrets, c'est-à-dire, dans son esprit, une baisse des taux *« dans un avenir pas trop éloigné »*.

Il a confirmé qu'il avait toujours en tête, pour un tel aboutissement, le sommet des sept principaux pays industrialisés à Munich, en juillet. Personne ne conteste l'analyse de M. Waigel lorsqu'il *affirme* qu'en tout état de cause l'Allemagne sera en état, le moment venu, de passer à la troisième étape du programme de l'UEM.

PHILIPPE LEMAITRE

Pour le programme chômeurs de longue durée

L'ANPE recrute 800 conseillers

En application du plan en faveur des chômeurs de longue durée, décidé par le gouvernement le 29 avril (*le Monde* du 30 avril), l'ANPE lance une vaste campagne de recrutement. Au total, il lui faut embaucher rapidement 800 conseillers, dont 440 correspondent aux postes supplémentaires qui ont été accordés par le conseil des ministres.

Cette opération est accompagnée d'une campagne d'information et de publicité. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le vendredi 22 mai à minuit. Une présélection et les premières épreuves écrites auront lieu le 2 juin. Ensuite, d'autres épreuves, écrites et orales, sont prévues entre le 26 juin et le 9 juillet. A compter du 16 juillet, la plupart des nouveaux conseillers prendront leurs fonctions et débuteront un stage de formation en alternance.

□ **Le Sénat veut adopter rapidement la réforme du statut des dockers.** – *La CGT* a appelé *mardi* 19 mai les dockers à *« intensifier »* leur action et à *« s'opposer énergiquement à l'application »* de la loi réformant leur statut, tandis que dans certains ports plusieurs incidents ont été signalés. Des manifestations ont eu lieu à Nantes, au Havre et à Bordeaux, où des dockers se sont attaqués aux domiciles de deux députés de la Gironde MM. Pierre Garmandia (PS) et Jean Valleix (RPR).

Le projet de loi sur le RMI

Le gouvernement donne la priorité au dispositif d'insertion et à la gratuité des soins pour les plus pauvres

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, a présenté mercredi 20 mai au conseil des ministres le projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI). Accompagné d'une « modernisation » de l'aide médicale et d'un élargissement du dispositif d'aide aux jeunes, le texte donne la priorité aux efforts d'insertion et propose la généralisation de la gratuité des soins médicaux.

« Un second souffle est nécessaire » : telle avait été l'une des principales conclusions du rapport de la Commission nationale d'évaluation du RMI, remis au gouvernement le 11 mars dernier (*le Monde* du 12 mars). Et les nouvelles dispositions législatives proposées par M. Teulade, placées dans la continuité des propositions faites par Mme Martine Aubry, ministre du travail, dans son programme de lutte contre le chômage de longue durée (*le Monde* du 30 avril), sont largement inspirées des grandes lignes tracées par la commission. A l'exception portant de la valorisation du RMI : celui-ci reste à son niveau mensuel de 1 836 francs (2 185 francs au maximum pour une personne seule). Ces propositions permettront de *renouveler* le texte de loi du 1er décembre 1988, qui instaura le revenu minimum d'insertion pour une période de trois ans. Depuis, le dispositif a touché près de deux millions de personnes.

Première priorité : le renforcement du dispositif d'insertion qui fut, dès son origine, la principale originalité du RMI, mais dont les *résultats ont été jugés « encore limités »* par la commission. Sur les 567 000 allocataires inscrits à la fin 1991, seulement 18,6 % ont bénéficié des mesures d'insertion professionnelle prévues par les *« plans emploi »* du gouvernement, avec des disparités souvent très fortes d'un département à l'autre. Les nouvelles dispositions prévoient donc de renforcer les moyens des acteurs locaux, pièces maîtresses des programmes d'insertion. Les conseils départementaux d'insertion (CDI) devront dorénavant construire l'intégralité de leur projet et répartir les crédits qu'ils consacrent – ainsi que l'État – aux différentes actions d'insertion sociale et professionnelle.

L'aide de certains départements

A l'image de départements plus dynamiques, ils auront en outre à suivre la mise en œuvre des programmes. Au niveau local, la mission des comités locaux d'insertion (CLI) est élargie : *outre la* validation des projets, ils seront chargés d'élaborer leur propre programme et se verront dotés de crédits du département.

La seconde priorité du projet de loi concerne la généralisation de la gratuité des soins médicaux. En 1991, l'affiliation automatique des allocataires à l'assurance-maladie a permis à 180 000 bénéficiaires du RMI de disposer d'une couverture de base au titre de l'assurance personnelle. Mais *« près d'un allocataire sur deux continue à rencontrer des difficultés financières pour se faire soigner »*, souligne la commission. Et il est vrai que le système ne dispensait pas les « RMistes » de prendre eux-mêmes en charge le ticket modérateur et d'avancer les frais. Seuls certains départements ont mis en place des système complémentaires – comme les cartes santé – qui offrent aux allocataires une gratuité totale des soins. Le projet de loi généralise ces dispositifs. Il prévoit en outre une modernisation de l'aide médicale, dans le but d'améliorer l'accès aux soins *« des plus démunis »* et une simplification des conditions d'ouverture des droits à l'assurance-maladie.

Le troisième volet du projet de loi concerne les jeunes de 18 à 25 ans. Dans l'esprit des propositions nuancées de la commission dans ce domaine, le texte n'ouvre pas les droits du RMI aux moins de vingt-cinq ans. En revanche, il demande la généralisation des fonds départementaux d'aide à l'insertion des jeunes, pratiqués dans certains départements, et comprenant notamment un soutien financier direct *« pour une durée limitée et à titre subsidiaire »*. D'autre part, les jeunes seront dorénavant admis de plein droit à l'aide médicale pour la prise en charge de leurs cotisations d'assurance personnelle. Enfin, ces dispositions s'accompagnent de mesures de *« lutte contre la pauvreté et l'exclusion »*, prévoyant notamment l'accès à une consommation minimum d'énergie (chauffage et électricité).

Une fois examinées en conseil des ministres, ces propositions seront aussitôt transmises aux parlementaires et feront l'objet d'une première lecture prévue entre le 5 et le 10 juin. Les dispositions législatives adoptées pourraient ainsi entrer en application dès le 1er janvier 1993.

OLIVIER PIOT

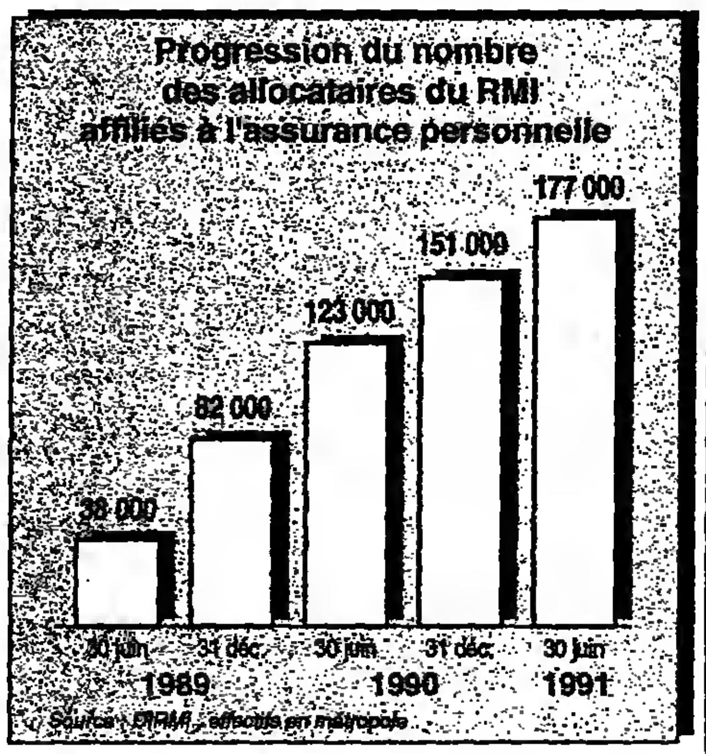

FIERA MILANO

APPEL D'OFFRES

L'ENTE AUTONOMO FIERA INTERNAZIONALE DI MILANO - LARGO DOMODOSSOLA 1 - 20145 MILANO, SE REFERANT A L'ANNONCE PUBLIEE DANS LE QUOTIDIEN "LE MONDE" LE 22 AVRIL 1992 DATE 23 AVRIL 1992, VU LES MODIFICATIONS APPORTEES AUX DELAIS INITIALEMENT PREVUS DANS L'APPEL D'OFFRES, VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR NOTER QUE LA DATE DE PRESENTATION DES DEMANDES DE PARTICIPATION, SELON LES MODALITES INDIQUEES DANS LE NOUVEL APPEL D'OFFRES, A ETE DIFFEREE AU 15 JUIN 1992 AVANT 12H00.

UNE COPIE DU NOUVEL APPEL D'OFFRES PEUT ETRE DEMANDEE DIRECTEMENT OU PAR TELECOPIE (N. 1939/2/4997366) A LA "DIREZIONE DI PROGETTO" A L'ATTENTION DE M. L'INGENIEUR ANTONIO VETTESE, ET CE JUSQU'AU 29 MAI 1992 AVANT 17H00.

LES DEMANDES DE COPIES CONCERNANT LE PRECEDENT APPEL D'OFFRES, DEJA ENVOYEES A LA FIERA DI MILANO, RESTENT TOUJOURS VALABLES, ET SERONT SUJETTES A UNE REPONSE EN TEMPS UTILE.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les comptes du premier industriel européen

Le chiffre d'affaires de Daimler-Benz dépassera 100 milliards de deutschemarks en 1992

Le groupe Daimler-Benz, premier industriel européen, a réalisé un chiffre d'affaires de 95 milliarde de deutschemarks (322 milliards de francs) en 1991 et des bénéfices de 1,942 milliard de DM (6,6 milliards de francs). Son président, M. Edzard Reuter, attend une nette amélioration de la rentabilité en 1992.

STUTTGART

de notre envoyé spécial

« La période difficile est finie. Notre cap est bon. Les structures fondamentales sont là, il faut désormais les exploiter. » M. Edzard Reuter, président de Daimler-Benz, fait front. Beaucoup de critiques s'étaient exprimées ces derniers temps contre sa politique de diversification menée à coups de milliards de marks. Parti de l'automobile, M. Reuter veut bâtir *« un groupe technologique »*, unifié et présent dans l'aéronautique avec Deutsche Aerospace (DASA), l'électronique et l'électro-technique avec AEG et les services informatiques avec DEBIS.

Pour M. Reuter, l'heure était venue, en présentant les résultats de 1991, mardi 19 mai, de démontrer aux sceptiques qu'il n'avait pas eu les yeux plus gros que le ventre. La croissance est toujours au rendez-vous avec un chiffre d'affaires qui dépassera le barre des 100 milliards de DM cette année (95 milliards eo 1991). Daimler consolide sa place de premier industriel européen.

Quelle rentabilité ? C'est sur ce point seosible que M. Reuter se veut le plus affirmetif. Les critiques lui reprochent en effet de gaspiller l'argent des automobiles Mercedes dans des activités pas encore, ou peu, rentables. Le profit du groupe stagne depuis 1985. L'anoée 1991 ne marque d'ailleurs pas de rupture visible puisque la légère augmentation du bénéfice net (1,942 milliards de DM contre 1,795 milliards eo 1990) ne provient que du repli de 0,9 milliard des impôts. Avec 2 %, le rapport du profit sur le chiffre d'affaires est au plus bas depuis dix ans. Le groupe s'avère incapable d'autofinancer ses énormes frais d'investissement (7,6 milliards de DM en 1991) et de recberehe-développement (7,5 milliards de DM). Il devra procéder à une augmeotation de capital cette année.

Turbulences aéronautiques

C'est le coût de la remise eo ordre, explique le président. AEG e été débarrassé d'Olympia (activités bureautiques et de télécommunications), lourdement déficitaire. La provision effetuée pour s'en défaire n'e pas été compensée par la vente des câbles à Alcatel. Les ventes des secteurs *« trop petits à l'échelle mondiale »* oe sont pas achevées, mais le groupe estime que le gros est fait et qu'il *« rentre dans des eaux plus calmes »*, selon l'expression du directeur financier, M. Gerhard Liener.

Ce ne sera peut-être pas le cas de l'aéronautique, si le programme d'evioo de chasse EFA est ebandoooé *(lire encadré)*. Dans le secteur civil, DASA mène des négociations – qui sont *« en bonne voie »* – pour le rachat du hollandais Fokker, en accord avec ses partenaires Aérospatiale et Alenia. Cette acquisitioo aidera à trouver une solution pour le problème le plus lourd qui pèse sur le groupe : sa filiale d'avions régionaux Dornier, en pertes de 184 millions de DM en 1991 contre 37 millions en 1990.

Pour étayer son optimisme, M. Reuter avance que le résultat d'exploitation va *« doubler »* cette année..., mais il ne le cbiffre pas pour 1991. La comptabilité allemende s ses mystères, et, les grands groupes ne détaillant pas leurs résultats par brancbe, l'opacité demeure. On est donc encore obligé de le croire sur parole. Une nouvelle croissance des ventes de 16 % eu premier trimestre et du béoéfice net de 14 % à 480 millions de DM apporte tout de même de l'eau à soo moulin.

ERIC LE BOUCHER

Contre l'abandon de l'EFA concurrent du Rafale

STUTTGART

de notre envoyé spécial

M. Reuter, président de Daimler-Benz, a vigoureusement mis en garde le gouvernement de Bann contre un éventuel ebandon dû projet d'evion de combet européen EFA, concurrent du Rsfele français, étudié en commun avec les Britanniques, les Italiens et les Espagnols. Une décieion sur ce aujet, qui déchire le coalition eu pouvoir, doit être priae dena les semaines qui viennent.

M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, eat ouvertement contre, tandis qu'on prête eu ministre de le défense, M. Volker Rühe, un avia similaire. Selon le presse ellemende, les coûts ont tellement eugmenté que l'ermée de l'eir n'eurait plus les moyens d'en ecquérir que quatre-vingts eu lieu des deux cent cinquente exempleires prévus à partir de l'en 2000. L'Allemegne, qui e besoin eujourd'hul de faire de sévères économies, devrait, selon les edverseires de l'EFA, *« tirer des dividendes de la paix »*.

« Les discuesions dénotant un manque de eleirvoyence », a expliqué M. Reuter, pour lequel *« il n'y a pae d'elternative à cet evion »*. Un ebandon mettreit en denger, à sea yeux, *« une défense moderne de l'Allamegne »*. En outre, l'EFA (eppelé Jeger 90 en Allemegne), evec les projets de le atetion orbitale Colombus et de navatte Hermes, constitue un moteur de le construetion eéroneutique ellemende. Celle-ci serait remiae en causa *« paur des pseudo-raisons budgétaires »*, e poursuivi le président de Daimler, qui reppelle que *« l'egriculture coûte eent cinquente fois plus »*.

Daimler, qui a misé énormément sur l'éeroneutique, verrait dans l'ebandon de l'EFA une coûteuse déception, même si M. Reuter effirme que *« le bilen du groupe ne s'en trouvereit pas déséquilibré »*. Avec lui, toute l'industrie militeire s'eet mobilisée depuis quelques jours en évoquant le perte possible de vingt mille emplois. L'essentiel de ces emplois sont eitués en Bavière, ce qui explique que le CSU, membre de le eoelition, se soit engegée, derrière son préeident M. Theo Waigel, le ministre des finances, pour défendre l'avion et pour en faire un point fort de ses discussions avec le chancelier Kohl.

E. L. B.

AFFAIRES

Afin de se désendetter

Le groupe Pinault cède ses meubles de cuisines à Dapta-Mallinjoud

Après avoir repris successivemeot Cooforame et Le Printemps en 1991 pour se coocentrer sur le distributioo, Pinault amorce soo déseogagement du secteur du bois, soo métier d'origine où il était le oumére un français. Le groupe présidé par M. Fraoçois Pinault vient ainsi de veodre une pertie de ses activités deos l'ameoblemeot à l'entreprise euvergnate Dapta-Malliojood.

Les firmes cédées soot Lafa (mobilier), Sofiseb (meubles de cuisioe de marqoe Arthur Bonoet et Comera) et Société des cuisioes Pinault qui, eosemble, réalisent 1,13 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Ces eotreprises appartenaient à la CIA (Compagnie internatioaale d'ameublemeot), uoe des sociétés du pôle bois et négoce de Pinault, qui rassemble eossi Isoroy et France bois industrie. Ce déseogagement devrait se poursuivre, pour permettre eu groupe de réduire son endettement estimé à 17 milliards de francs, conséqnenee de ees réceotes acquisitions.

Le ebiffre d'affaires du groupe Pinault s'élève à 70,8 milliards de francs, doot 80 % est réalisé désormais dans la distribution.

(Publicité)

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

4e Bureau

Avis d'enquête publique

En application d'un arrêté préfectoral eo date du 14 mai 1992, il sera procédé du 9 juin au 10 juillet 1992 à une enquête publique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de l'autoroute A 14 entre la Grande Arche et l'autoroute A 86, de l'échangeur A 14/A 86 et du rétablissement de la RN 314 (sens la Défense A 86), entre le boulevard circulaire de la Défense (RN 13) et la RD 23 à Nanterre ;
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Courbevoie, Nanterre et Puteaux ;
- la mise en comptabilité du PAZ de la ZAC B1 à Nanterre ;
- la modification du décret du 22 décembre 1989, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction de l'autoroute A 14, section Orgeval (A 13) – Nanterre (A 86).

Le public paurra prendre cannaissance du dassier soumis à enquête et consigner éventuellement ses observations sur les registres tenus à sa disposition :

- **à la Préfecture des Hauts-de-Seine,** 167, avenue Jolliot-Curie, 92000 Nanterre, 8e étage, bureau 883 ; *du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;*
- **à la mairie de Courbevoie,** *du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;*
- **à la mairie de Nanterre,** *du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi 27 juin, de 9 h à 12 h ;*
- **à la mairie de Puteaux,** *du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;*

Le public pourra, en outre, adresser ses observations par écrit à M. le Président de la Cammission d'enquête, Prélecture des Hauts-de-Seine, DRCT – 4e bureau, 167, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre, siège de l'enquête.

La commission d'enquête sera présidée par :

- M. Pierre MELIN, *inspecteur divisionnaire à la SNCF en retraite, 1, rue Pissaro, 75017 Paris ;*

Avec lequel siègeront :

- M. Joseph de LA RUBIA, *architecte, 40, rue des Sorrières, 92190 Meudon.*
- Mme Claude-Chantal BROUSSARD, *urbaniste, 22 bis, rue de la Jonquière, 75017 Paris.*

L'un ou l'autre des membres de la Commission d'enquête recevra en personne les observations du public :

- **à la Préfecture des Hauts-de-Seine,** *le vendredi 26 juin 1992, de 14 h à 17 h ;*
- **à la mairie de Courbevoie,** *le jeudi 18 juin 1992, de 9 h à 12 h ;*
- **à la mairie de Nanterre :**
  - *le vendredi 19 juin, de 13 h 30 à 17 h 30,*
  - *le mercredi 24 juin, de 13 h 30 à 17 h 30,*
  - *le samedi 27 juin, de 9 h à 12 h,*
  - *le jeudi 2 juillet, de 13 h 30 à 17 h 30,*
  - *le vendredi 10 juillet, de 13 h 30 à 17 h 30 ;*
- **à le mairie de Puteaux,** *le mercredi 17 juin 1992, de 9 h 30 à 12 h.*

Une copie du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête sera déposée à la Prélecture des Hauts-de-Seine et dans les mairies des communes cancernées paur être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de le date de clôture de l'enquête.

Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine – DRCT – 4e bureau.

Le Préfet,
Christian de LAVERNÉE.

EN BREF

□ **Accord salarial dans le secteur de la construction en Allemagne.** – Le compromis trouvé dans la métallurgie, dimanche 17 mai (*le Monde* du 19 mai), fait référence pour les autres secteurs. Ainsi dans la construction, représentaot 500 000 salariés, un accord e pu être trouvé sur la même base d'une augmentation de salaires de 5,8 % à partir du 1er avril avec un effet rétroactif. L'accord est valable douze mois. Différentes primes ont été accordées en sus, ce qui porte l'avaotage consenti aux salariés à 6,5 %. Les vacances seront portées à trente jours en 1993. Les négociations ne sont pas achevées dans l'imprimerie, empêchant ou gênant la parution des journaux. – *(Corresp.)*

□ **L'administrateur de la Yougoslavie à la BERD démissionne.** – M. Branimir Pajkovic, représentant de la Yougoslavie au conseil d'admioistration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a présenté sa démission lundi 18 mai, indiquant qu'il oe pouvait plus continuer à *« représenter le gouvernement d'un pays qui n'existait plus »*. Quatre nouvelles Républiques issues de l'ancienne fédératioo (Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine) ont demandé individuellement leur adhésion à la banque, cbargée d'assister l'ancienoe Europe socialiste dans sa transition vers l'économie de marché.

□ **Hausse des prix et mouvements sociaux en Algérie.** – Les prix de l'électricité et du gaz en Algérie ont été augmentés respectivement de 12 % et de 15 % à compter du 1er ai, a-t-on eppris, mardi 19 mai, de source officielle. Il y a un mois, les prix des carburants avaient déjà subi des hausses de 35 % à 40 % et ceux du tabac de 15 % à 20 %. C'est dans ce contexte que les 18 000 salariés du complexe sidérurgique d'El Hadjar, dans le département d'Annaba, ont décidé de prolonger d'une journée renouvelable leur mouvement de grève entamé dimanche. Les grévistes réclament notamment une revalorisation des salaires. Le gouvernement a désigné un médiateur pour désamorcer la crise.

□ **Parution de « Médiascope ».** – Une nouvelle revueconsacrée aux médias, *Médiascope*, est née, qui s'ajoute à *Médiaspouvoirs* et à *Hermès*. Ce trimestriel, édité et financé par le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Versailles, sous la responsabilité de son directeur, M. Jacques Trihorean, a été tiré à 3 000 exemplaires ; il est vendu essentiellement par abonnement (153 F) ou dans certains diffuseurs de presse (60 F l'exemplaire) et devrait intéresser particulièrement les professionnels des médias et les enseignants. *Médiascope* ambitionne de décrire la complexité de la planète médias en associant des journalistes, des chercheurs et des formateurs. Le premier oumére a consacré sa « Une » aux « Images et figures du journaliste ». *Médiascope* a pour perrains ootamment MM. Francis Balle (CSA), Jérôme Clément (Arte) et des journalistes – Hervé Brusini, Anne Bruci, Juan-Luis Cebrian (*El Pais*), Thomas Ferenczi (*le Monde*), Ignacio Ramonet (*le Monde diplomatique*), etc.

▶ ***Médiascope*, CRDP de Versailles, 3, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 16 (1) 30-83-41-02.**

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Mises en chantiers de logements : -17 % en avril.** – Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont chuté de 17 % en avril après une hausse de 8,9 % en mars et de 8,7 % en février. Les mises en chantier sont ainsi tombées – en rythme annuel corrigé des variations saisonnières – à 1,12 million d'unités en avril contre 1,34 million le mois précédent. Cette chute est la plus forte enregistrée depuis huit ans (-26 % en mars 1984). Mais pour les quatre premiers mois de l'année, les mises en chantier restent supérieures de 30,4 % à celles de la même période de 1991.

GRANDE-BRETAGNE

• **Déficit budgétaire : 3,6 milliards de livres en avril.** – Le déficit budgétaire de la Grande-Bretagne s'est élevé à 3,6 milliards de livres en avril (35 milliards de francs environ) contre 2,1 milliards en avril 1991. Ce chiffre, plus important que prévu, englobe les comptes des collectivités locales, des entreprises publiques et du gouvernement. Il fait suite eu déficit de 6,3 milliarde enregistré en mars. D'autre part, les privatisations ont rapporté en avril 600 millions de livres.

Eurostaf
Europe Stratégie Analyse Financière

vient de faire paraître :

LE MARCHE DE LA THALASSOTHERAPIE :

l'explosion de l'offre répond-elle aux attentes de la demande ?

57 centres dont de nombreux complexes intégrés,
150.000 à 170.000 curistes,
un chiffre d'affaires dépassant le milliard de francs,

Le marché de la thalassothérapie a connu un très large développement au cours des dernières années, se traduisant par une véritable explosion de l'offre sous l'effet conjugué de l'intérêt manifesté par les collectivités locales et des investisseurs d'origines très diverses : groupes hôteliers, laboratoires de cosmétologie, industriels du BTP, compagnies d'assurances, etc...

Si actuellement l'offre anticipe largement la demande, la plupart des spécialistes s'accordent toutefois à qualifier ce déséquilibre de momentané.

L'analyse économique et financière, menée sur un échantillon de 7 centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle et de 21 établissements de thalassothérapie, a permis de dégager les principales caractéristiques de cette activité.

Pour recevoir la présentation détaillée de ces études, contacter : EUROSTAF 60-62, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Tél. : 47.70.22.55 - Fax : 47.70.11.93

Vaincre l'exclusion

RMI : le pari de l'insertion

Le Revenu Minimum d'Insertion a permis à 2 millions de personnes sans ressources de mieux vivre.

La Commission Nationale d'Evaluation du RMI présente un bilan et des propositions.

1992, 834 p. les 2 tomes : 180 F

29, quai Voltaire
75007 Paris
(1) 40 15 70 00

La documentation Française

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

ÉCONOMIE

A la veille du conseil des ministres européens

Les projets de déréglementation de l'énergie contestés

Pour protester contre les projets de la Commission européenne d'étendre au gaz et à l'électricité le marché intérieur – ce sera le thème du conseil des ministres européens de l'énergie jeudi 21 mai à Bruxelles, – l'ensemble des organisations syndicales d'EDF et de GDF ont organisé mercredi des manifestations dans les principales villes de France, ainsi qu'à Bruxelles, où plusieurs milliers de personnes étaient attendues en provenance de différents pays de la Communauté.

Ce que la direction d'EDF ou de GDF ne réussit plus guère ou rarement – mobiliser la totalité des organisations syndicales – Bruxelles y est parvenu. Journées « portes ouvertes » sur les lieux de travail les 18 et 19 mai, distribution de 10 millions de tracts et de 50 000 affiches, pétition au président de la République, manifestations dans une quinzaine de villes de l'Hexagone et au siège de la Commission à Bruxelles le mercredi 20 mai... L'arsenal syndical est au complet.

Il *y aurait péril* en la demeure. Les *« technocrates européens préparent dans le secret de leurs cabinets »* des directives qui, selon les syndicats, *« menacent, par leur aveuglement, l'équilibre et l'économie du système énergétique français* [et] *mettent en péril l'avenir de nos établissements et la notion même de service public de l'électricité et du gaz »*.

Dans leur croisade pour s'opposer au *« diktat de Bruxelles »*, les organisations syndicales ne manquent pas d'alliés. La direction d'EDF-GDF les appuie. Et la classe politique, quasi unanime, les défend. Interpellé récemment à l'Assemblée nationale, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, n'a-t-il pas lancé un très martial : *« Nous avons la capacité de résister »* ?

Le coût de la non-Europe de l'énergie

Résister à quoi au juste ? Au projet de directive de la commission sur la déréglementation du gaz et de l'électricité dans la Communauté. Un texte touffu de 68 pages dont la dernière mouture – celle qui sera au centre du prochain conseil des ministres de l'énergie – porte la patte de la direction générale de la concurrence, la DG 4 que dirige le commissaire Antonio Cardoso E Cunha.

« L'énergie est une composante si essentielle de toutes les activités économiques (...) que l'achèvement du marché intérieur est inconcevable sans marché intégré. » Difficile de ne pas suivre la Commission sur le terrain des principes. L'énergie représente 7 % de la production intérieure brute en Europe. Le chiffre est considérable : l'agriculture, qui empoisonne les négociations commerciales internationales du GATT, ne pèse que 3 % de la PIB ; la sidérurgie, 1,5 %.

A première vue, l'Europe de l'énergie existe bel et bien. En quinze ans, le taux d'indépendance énergétique de la Communauté a grimpé de 36 % à près de 60 %. Toutes sources d'énergies confondues, la production des Douze a crû de près de 30 % au cours de la même période, contre moins de 2 % pour la consommation.

Résultats remarquables mais trompeurs, car ils résultent d'une juxtaposition de politiques nationales, en aucun cas d'une politique européenne de l'énergie. Si celle-ci existait, certaines aberrations auraient disparu. Celle, par exemple, qui fait que les Danois produisent plus de la moitié de leur électricité à partir du gaz quand la France gaspille son électricité pour le chauffage domestique. *« Il y aurait beaucoup à gagner* si *le gaz danois servait à chauffer des logements en France et si de l'électricité française remplaçait le gaz brûlé aux Pays-Bas pour fabriquer de l'électricité »*, note un spécialiste. Coût de cette non-Europe de l'énergie : 120 milliards de francs par an, selon les calculs de la Communauté.

Le constat appelait un remède. Bruxelles en préconise un, radical : supprimer par étapes dans l'Europe des Douze les monopoles dans les secteurs de l'électricité et du gaz. Ils *« représentent le passé* [et] *ne sont plus justifiables »*, vient de réaffirmer, dans une interview au bulletin *Pétrostratégies*, le commissaire Cardoso, bête noire d'EdF-GdF, direction et personnel confondus.

Sur les trois points clés de la « directive Cardoso », un seul est négociable aux yeux de Paris : la présentation comptable séparée des activités de production, transport et distribution des compagnies d'électricité et de gaz (l'*« unbundling »*). *« Une mesure logique pour vérifier la transparence des comptes »*, admet EDF (GDF est plus réservé), sous réserve qu'elle ne prélude pas à une *« séparation juridique »* des différentes entités.

Intransigeance, en revanche, s'agissant du monopole de production dont le commissaire Cardoso souhaite la suppression. *« Pourquoi changer un système qui marche ? »*, s'interroge un haut fonctionnaire. *« Mieux vaut faire bénéficier l'Europe des bienfaits du modèle français »*, renchérit M. Jacques Roger-Machart, animateur du groupe de députés socialistes auteur d'un rapport sur « l'avenir d'EDF et GDF ». Bref, le front tricolore est uni mais il est menacé d'être enfoncé à Bruxelles. Belgique mise à part, la France ne compte guère d'allié sur cette question : le monopole de production a été supprimé dans la majorité des pays de la CEE.

Dire « niet » à Bruxelles

Reste « le gros morceau » du projet, celui de l'accès de tiers au réseau (ATR). L'ATR autorisé, expliquait récemment M. Dominique Strauss-Kahn au Parlement, *« un entrepreneur de Pau* (pourrait) *acheter son électricité au Danemark en la faisant circuler sur le réseau d'EDF »*, moyennant une rétribution. Idem pour le gaz.

L'ATR est *« une sottise »*, lance M. Francis Gutmann, président de GdF. Marge de manœuvre réduite face aux pays fournisseurs, financement des gisements futurs plus difficile à boucler, traitement discriminatoire entre les clients : le programme de Bruxelles ne présente que des inconvénients, jure Francis Gutmann. *« Il faut dire niet »*, tranche cet ancien diplomate.

Le son de cloche est identique du côté d'EDF. Avec officiellement affichée une crainte supplémentaire : celle de voir, avec le développement de l'interconnexion entre pays, la France devenir *« le château d'eau nucléaire »* d'une Communauté « sangsue » par crainte du nucléaire chez elle. *« Nous exportons aujourd'hui 50 TWh* (1), *et nous en exporterons 72 TWh en l'an 2000, soit 15 % de notre production. Nous ne souhaitons pas aller au-delà »*, prévient M. Claude Destival, directeur à EDF.

Entre Bruxelles et Paris, le blocage est total. Chacun campe sur ses positions. Avec, côté français, l'assurance de ne pas prêcher dans le désert lorsqu'il s'agit de refuser l'introduction de l'ATR. L'exemple britannique de la dérégulation de l'électricité et du gaz étant encore trop récent et trop limité pour en tirer des conclusions définitives, une majorité d'Etats membres prêchent la prudence.

Le commissaire Cardoso, lui, n'en démordt pas. *« L'ATR se fera*, répète-t-il, *avec ou sans commissaire »*.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) Tera Watt heure = 1 milliard de kWh.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

fnac

RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 1991/1992

Le Conseil d'administration de la Fnac s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis Pétriat le 15 mai 1992. Il a arrêté les comptes au 29 février 1992 qui se résument ainsi :

Groupe Fnac

(en millions de francs)	28/02/91	% sur ventes ht	29/02/92	% sur ventes ht	Variation en %
Chiffre d'affaires ht	4082,0		4615,3		13,1
Résultat courant	93,4	2,3	105,2	2,3	12,6
Résultat net après I.S. et participation (part du Groupe)	39,9	1,0	45,4	1,0	13,8
Capacité d'autofinancement	161,0	3,9	201,0	4,4	24,8

Les caractéristiques de résultats au 29/02/92 demeurent les mêmes qu'au 31/08/91 : il n'y a pas de reprise de la conjoncture mais plutôt une légère détérioration de la consommation : la Fnac poursuit néanmoins ses prises de parts de marché et maintient son plan de développement exceptionnel.

Malgré une progression du chiffre d'affaires plus faible que prévue, les résultats courant et net évoluent à la même vitesse que le chiffre d'affaires.

En dépit de la stagnation du marché national, les ventes de la Fnac progressent au cours du premier semestre de 13,1 %.

	Produits Techniques	Disques	Livres
MARCHÉ	– 4,0 %	+ 12,5 %	– 2,7 %
FNAC	+ 4,6 %	+ 23,8 %	+ 18,7 %

Compte tenu des ouvertures réalisées, le bénéfice net progresse de 13,8 % alors qu'avec le poids des amortissements consécutif au développement, la capacité d'autofinancement augmente de 24,8 %.

Depuis septembre 1991, le Groupe a enregistré les ouvertures de Lyon Part Dieu, Pau, Nancy, la *Librairie Internationale, Berlin* et le transfert d'Etoile dont la réussite est à la hauteur des prévisions. Ce développement se poursuit comme prévu au deuxième semestre avec *Cergy Pontoise, Reims, Toulouse.*

Les investissements importants réalisés depuis deux ans devraient permettre à la Fnac de commencer à récolter en 1993 les fruits de son expansion, si la reprise économique annoncée est bien au rendez-vous.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Carrières

JOBS D'ÉTUDIANTS
Banlieue Nord
CENTRE DE RECHERCHES du GAZ de FRANCE
Mission : faire visiter un centre de recherches et présenter les installations techniques à des publics variés. Formation assurée.
Disponibilité : 8 jours environ par mois. Rémunération intéressante.
Profil : étudiants(es), nationalité française, préparant maîtrise ou doctorat, dans le secteur scientifique ou le secteur économique et gestion d'entreprises. Bac C ou D. Sens de la communication, aisance en public, bonne présentation.
Adresser CV + photo à :
Anne-Marie MERVEILLE
GDF DETN - Service Communication
361, avenue du Président-Wilson
93211 LA PLAINE-ST-DENIS
Tél. : 49-22-49-92
Gaz de France

IMPORTANTE ORGANISATION HUMANITAIRE
(Association reconnue d'utilité publique)
orientée vers le soutien au développement des tiers-mondes
recrute
RESPONSABLE DE SON SERVICE AMÉRIQUE LATINE
MISSIONS ET OBJECTIFS :
Sous la responsabilité du Directeur du Département Projets et Programmes, il met en œuvre les objectifs de développement définis par l'Association pour le continent latino-américain. Il gère et contrôle un budget de 15 MF et assure le suivi des réalisations mises en œuvre dans le continent.
Il assure la gestion des ressources humaines de son service (quatre personnes).
PROFIL ATTENDU :
– Expérience réussie de plusieurs années de gestion d'un budget, d'encadrement d'équipe et expérience de vie associative.
– Bonne connaissance du continent latino-américain et expérience des problèmes de développement sur ce continent.
– Niveau de culture générale et technique : bac + 4.
– Bonne pratique de l'espagnol.
– La pratique du portugais ainsi que celle de l'informatique sont un plus.
INTÉRÊT DE LA FONCTION :
– Action et innovation dans un contexte international en changement.
– Finalité et environnement riches.
CONDITIONS OFFERTES :
– Grande autonomie et importantes responsabilités.
– Rémunération en relation avec l'environnement associatif et selon l'expérience.
Écrire sous n° 8522 LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15

CABINET D'AVOCATS SPÉCIALISÉS EN DROIT FISCAL
Ex-conseils juridiques et fiscaux
installé en région parisienne, recherche
FISCALISTE
Bénéficiant déjà d'une solide expérience (cabinet ou administration), notamment en matière de vérification de comptabilité, il est âgé de 28-33 ans environ. Ce technicien de haut niveau, quel que soit son statut professionnel, devra s'intégrer dans une petite équipe d'avocats motivés et dynamiques, pour assurer les fonctions de conseil auprès d'entreprises de stature nationale, implantées sur tout le territoire métropolitain.
Par nature évolutif, le poste épanouira des prédispositions aux relations humaines.
Envoyer lettre de motivation manuscrite, c.v. et photo, sous n° 8513, *le Monde Publicité*, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75015 Paris.

URGENT
AGENCE DE PUBLICITÉ recherche un/une
DOCUMENTALISTE STAGIAIRE
à plein temps pour les mois de juin et/ou juill., août, sept.
Missions :
– gestion du fonds documentaire (photocopies, classement)
– les recherches documentaires
– la participation à une revue de presse mensuelle.
Indemnité : 1 500 F/mois
Convention de stage exigée.
Lieu de travail : Levallois-Perret (92), métro : Anatole-France.
Contacter Mlle FRÉDÉRIQUE BAYLE au 47-59-31-05

Profession hôtesse de l'air/stew. Rens. EIFACT à Orly. Tél. : (1) 49-00-19-19.

LA FÉDÉRATION NATIONALE LEO-LAGRANGE recrute des
MANAGERS SOCIAUX
pour diriger et développer des instituts de formation associatifs orientés vers l'insertion des publics en difficulté et la qualification aux métiers du développement local, dans des régions du nord et de l'est de Paris.
Formation initiale : niveau III minimum.
● Exp. de la formation prof. et de la gestion.
● Motivation pr le dévelop. de la citoyenneté active.
Adressez lettre + CV + prétentions : Service du personnel, Fédération nationale Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris.

L'A.U.J.F. rech. pour des postes de
CADRES
à Paris
Cand. 25 ans et plus, motivés pour un emploi au sein d'une institution juive spécialisée dans la collecte de fonds.
Adr. CV, photo et lettre de motivation à : l'A.U.J.F., 19, rue de Téhéran 75008 PARIS.

FÉDÉRATION NATIONALE SECTEUR SOCIAL recherche
RESPONSABLE FORMATION
Coordination et développement actions nationales et décentralisées.
Expérience associative ou sociale.
Paris. Déplacements.
Lettre + CV à F.N.A.R.S. 76, rue du Fbg-St-Denis 75010 PARIS.

LYCÉE COLLÈGE 19e GARE DE L'EST SOUS CONTRAT RECH. POUR SEPT. 92
PROFS EXPER.
Si possible certifiés, agrégés, plein et mi-temps, Maths, Économie, Français.
Env. cv 18, av. Maurice 93250 VILLEMOMBLE.

AGENCE VARENNE
Recherche négociateur immobilier, 24/30 ans, avec ou sans expérience. Env. CV + photo, 84, rue Barbey-de-Jouy, 75007 Paris.

Ecole française de SAN-DIEGO Californie (USA) recherche
ENSEIGNANTE
CÉLIBATAIRE
en vacances période du 29/6 au 31/7 pour encadrer enfants 5 à 11 ans. Hébergement et nourriture gratuits.
Téléphonez au : 19-1-619-270-7982. Demander le directeur de l'école.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (H/F)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte).
– Formation assurée
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
– Évolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. : 47-54-99-18.

ORGANISME PUBLIC recrute
RÉDACTEUR
bac + 2 ou BTS gestion pour encadrer 10 agents d'un service financier.
Rémunération brute mensuelle début : 9 300 F
fin de carrière : 13 500 F.
Envoyer cv à : M. AYZAC C.S.S.T.M. 11, rue de la Tour-des-Dames 75436 Paris – Cedex 09.

ECOLE RECHERCHE POUR PREPA HEC
PROF. EXPÉRIMENTÉS
philo, maths, anglais.
Tél. : 45-20-59-30.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE (Services de la culture) recrute
4 INGÉNIEURS DE RECHERCHE
(1 sociologue, 1 physico-chimiste, 1 pétrographe, 1 microbiologiste)
7 INGÉNIEURS D'ÉTUDES
(2 archéologues, 1 historien d'art, 1 ethnologue, 2 socio-économistes, 1 informaticien).
Retrait des dossiers du 11 mai au 9 juin 1992.
Bureau des concours, Direction de l'Administration générale, 4, rue de la Banque 75002 Paris.
Tél. : 40-15-84-56.

RECHERCHE
PROFESSEUR
Sciences-physiques, de préférence agrégé ou docteur pour enseignement en classe préparatoire.
Ecrire à M. MOINARD 5, cloître St-Martin 49100 ANGERS.

MAIRIE DE SAINT-DENIS (93)
Recrute pour son cabinet du maire, un collaborateur, chargé de mission, pour la préparation et le suivi des relations des élus avec la population.
Niveau Bac + 3 ou expérience des collectivités territoriales.
Intérêt pour la vie locale, qualités rédactionnelles.
Envoyer CV et candidature, à Monsieur le Maire, 2, place Victor-Hugo, 93200 Saint-Denis.

IMPORTANTE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE recherche pour Paris XIXe
JURISTE DOCUMENTALISTE
pour analyse de textes, rédaction de notes de synthèse, établissement de dossiers, tenue de la documentation.
Env. lettre manus. cv + photo à F.N.A.T. 46, rue A.-Carrel 75019 Paris.

Société d'économie mixte d'aménagement et de construction proche banlieue sud de Paris
ASSISTANT(E) DE DIRECTION
auprès du Directeur Général.
Vous bénéficiez d'une solide formation généraliste (niveau supérieur) complétée d'une bonne expérience de l'organisation. Vous utilisez couramment la bureautique.
Votre sens de l'adaptation et votre capacité à communiquer ont été mis à l'épreuve dans des expériences professionnelles diversifiées.
Vous manifestez de l'intérêt pour le développement local (une connaissance des collectivités territoriales serait appréciée).
Nous vous proposons, tout en contrôlant l'ensemble des tâches logistiques liées à la direction de la société, d'organiser et faciliter les relations avec l'extérieur et d'intervenir dans la communication interne (relation avec les services, transmission et collecte d'informations).
Vous aurez à développer la fonction planning (calendrier des activités, suivi des dossiers et des échéances).
Vous pourrez aussi être appelé à analyser et donner suite aux dossiers du ressort du directeur général.
Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous le n° 8519, Le Monde Publicité, 15-17, r. du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

GLAZPART accessoires de vitrage, rech. :
DIRECTEUR DES VENTES EUROPÉENNES.
Basé en France. Enveloppe de salaire négociable. Nous sommes le premier fournisseur au Royaume-Uni d'accessoires de vitrage en matière plastique moulée par injection. Nous cherchons à accroître nos ventes sur les marchés français et européens.
Vous êtes professionnel, motivé, autonome et capable de développer les opportunités de vente sur le marché européen. Sous la responsabilité du directeur des ventes au Royaume-Uni, vous serez capable de communiquer aussi couramment en anglais qu'en français.
Merci d'adresser votre candidature en anglais à : *Glazpart Ltd, Wildmere Ind Estate, Banbury, Oxon, OX16 7XR, Angleterre.*

RECHERCHONS
JOURNALISTE
connaissant bien le monde de l'entreprise avec une formation marketing commerciale pour compléter la rédaction d'une publication technique profession.
Env. cv + lettre manuscrite sous réf. P.M. à Sète, 5, rue Jules-Lefebvre 75009 Paris.

FORMATION PROFESSIONNELLE

POLYCOMM (15)
organise 2 cours du soir juin/juillet
● *Maîtriser la PAO (40 H)*
● *Concevoir et réaliser un dossier de presse (40 H)*
Méthode pédagogique intense
Accompagnement personnalisé sur site possible
Renseignements et inscriptions :
43-06-00-68

capitaux propositions commerciales
Firme italienne productrice de parquets prêts recherche distributeur déjà introduits dans le secteur. Tél. et Fax : 19-39-2-98-32-01-73.

Vainc
l'exclusi

مختار من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

PEINTRE DÉCORATRICE, 25 ans, Bac + 4, très motivée avec sens des responsabilités et expérience.
RECHERCHE : emploi intermittent dans déco intérieure, théâtre, cinéma, TV, publicité (Section BCO/MFG 2214).
SECRÉTAIRE DE DIRECTION, vingt ans expérience d'assistanat auprès de chefs d'entreprise ou présidents dans domaines industriel, parlementaire et tertiaire, grande aisance rédactionnelle, performance sténographique et TTX, grande disponibilité.
RECHERCHE : poste à responsabilités sur Paris (Section BCO/AB 2215).
DIRECTRICE COLLÈGE INTERNATIONAL administration et pédagogie, dix ans expérience.
RECHERCHE : poste responsabilités direction, direct. adjointe, conseil pédagogique, enseignement secondaire ou/et primaire, formation permanente, centre pédagogique, rattrapage (Section BCO/HP 2216).
CONSEIL IMMOBILIER, 48 ans, diplômé d'études supérieures droit immobilier ICH, quinze ans expérience grandes et petites entreprises.
RECHERCHE : poste responsable service immobilier ou investissements secteurs immobilier, bancaire, assurances, Paris et R.P. (Section BCO/HP 2217).
DIPLOMÉ DE L'ESSEC, IMD option finance, H. 39 ans, fort d'une expérience de quinze ans en comptabilité/finance dans grandes entreprises, maîtrisant l'outil informatique : réalisation de logiciels spécifiques.
RECHERCHE : poste de directeur financier ou assistant directeur financier (Section BCO/HP 2218).
ESCP.
SOUHAITE : mettre ses vingt ans d'expérience diversifiée (achat, administration des ventes, contrôle de gestion, informatique...) ou service d'un dirigeant de PME ou filiale pour le seconder dans les missions à dominante administrative et gestion, anglais courant, bases allemand (Section BCO/HP 2219).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Écriture, réécriture, mise en page sont mon quotidien depuis treize ans. J'aime la qualité, la rigueur et... serai expressément vôtre si vous me téléphonez au 42-74-46-88.

JH 26 ans, Maîtrise AES + AIE angl., alle., ch. emploi R.H. Gestion, Mkg. Paris/Province. Sous réf. : 8520. *Le Monde Publicité* 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris cedex 02.

JF traductrice (fr./angl./esp.) ayant également expérience au niveau international en communication (presse d'entreprise), documentation, organisation de conférences, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités. Tél. : 30-40-15-66.

JH 33 ans. Maquettiste PAO Mac et PC. Étudie toutes propositions. Tél. : 42-46-55-72.

Ingénieur H.E.I. (G 89) - 46 ans. Responsable de travaux bâtiment/génie civil en entreprise générale et ingénierie. Longue expérience bâtiment et génie civil, industrie lourde en France et étranger. Recherche poste à responsabilité France et ou étranger. Anglais courant. Disponibilité immédiate. Tél. : 43-20-67-95.

JH 30 ans bac C. École normale d'instituteurs, DEUG MASS Paris 7ᵉ. Lic. information communication Paris 2. Stage informatique au GRETA. Anglais et espagnol courant, allemand scolaire. Cherche poste étudierait toutes propositions. Tél. : 45-95-80-48.

Secrétaire direction exp. 40 ans bil. anglais recherche emploi – 43-22-16-90.

Formatrice bureautique 5 ans d'expérience libre de suite cherche poste stable. Tél. : 43-09-12-42

F. 39 ans. Directrice littéraire (jeunesse) puis Éditeur (Beaux livres internationaux). Douze ans d'expérience livres d'art, catalogues d'exposition, cherche poste similaire. Tél. : 43-04-73-84 (plus répondeur).

Spécialiste en droit international privé, titulaire d'un doctorat en droit anglo-saxon, diplômé Sc.-Po. Parfait tril. ayant déjà été employé par une société française à Paris. Actuellement responsable du service juridique international d'une société multinationale basée à New-York, cherche poste similaire à Paris. Tél. : M. Antaki, 43-28-31-15. Privé tél. : (1) 64-74-52-20. Bur.

L'EUROPE DE 1993 FRANCFORT
AVEC LE MARCHÉ EUROPÉEN vous voulez développer votre présence en Allemagne. Il vous faut sur place une personne habituée aux
RELATIONS ET NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES
de haut niveau qui sache faire fructifier v/intérêts, élargir v/champs d'action, diriger une équipe. Française parlant couramment all./angl., depuis 16 ans à Francfort, je suis à votre disposition pour une entrevue lors de v/prochain passage, libre de suite. Écrire sous réf. : 9523 *Le Monde Publicité* 15/17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris cedex 15.

CONSULTANT FINANCIER
Universitaire (sc-po Paris, droit) 44 ans, nationalité suisse. Gde exp. prof. (entreprises internationales, banque). Spécialiste ingénierie financière et stratégie (Amérique du Sud, pays de l'Est). Étudierait tt. prop. de collaboration. Écrire sous réf. : 9521. *Le Monde Publicité*. 15-17, rue du Col.-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15.

Jeune femme 24 ans DESS Dt Notarial DEA Dt Privé et Comm. Intern. Bilingue anglais/allemand. Recherche poste « Juriste » dans cabinet ou société. Tél. : 48-80-71-93.

HEC – 38 ans Manager Sté de Conseil en organisation de gestion (Paris) ch. poste de responsabilités basé à Nancy. (1) 45-75-71-61 (Rpd).

BTS COMMERCE INTERNATIONAL Trilingue français-anglais-espagnol, J.P. 27 ans, sérieuse et dynamique, étudie ttes propositions. Écrire sous réf. : 8516 CC. *Le Monde Publicité*, 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75002 Paris Cedex 15.

Formatrice bureautique 5 ans d'expérience, libre de suite, cherche poste stable. Tél. : 43-09-12-42.

Couple sérieux, la cinquantaine, ch. gardiennage de propriété à l'année. Toulon et région. Tél. : 94-05-26-15.

travail à domicile

TRADUC. FINANCIÈRES, JURID. Éco. Anglais et Espagnol/Français. 10 ans exp. Mac. Modem Quad. (Paris). Tél. : 49-08-01-91. F. : 48-08-01-97.

L'AGENDA

Bijoux

GILLET Bijoux anciens bagues romantiques. 19, rue d'Arcole, Paris 4ᵉ. Tél. : 43-54-00-93.

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » a écrit le guide Paris pas cher. ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Ch.-d'Antin, magasin à l'ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo autre gd choix.

Cours

Cours de gymnastique à domicile par professeur diplômé d'État. Trav. sérieux. Expérience. T. 42-39-04-93 (répond.).

BAC 92 augmenter vos chances de réussite en connaissant les sujets qui sont les plus proposés dans votre académie. Pour tous rens. tél. : (16) 79-33-24-00.

Bac révisions programme philo, 10 séances. Prépar. orale. Français 1ʳᵉ. Tél. : 45-32-69-53 (soir).

Déménagements

ABEILLE DÉMÉNAGEMENTS 7/7 Travail sérieux, rapidité. Devis gratuit, prix sympa. Tél. : 43-31-21-21.

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL
recherche JEUNES FILLES min 20 ans, aimant enfants, pour 1 an DANEMARK. FAMILLE bilingue anglais Îles Canaries. Sportive. Amoureuse de la mer. GRÈCE-CRÈTE. 4 mois. Tél. : CAROLYN (1) 34-93-00-26. EVELYNE (1) 44-49-04-98.

Meubles

Vde BUFFET-VAISSELIER XVIIIᵉ s. Larg. 1,40 m. Prof. : 70 cm. Haut. : 2 m. Px : 22 000 F. Tél. : 42-66-38-20.

Stages

COURS ET STAGES DE MASSAGE AYURVEDIQUE Béatrice Zabeth 20ᵉ arrd. Tél. : 40-30-16-99. 9 h/19 h.

COMME EN DORMANT Apprenez l'anglais 5 fois plus vite Tél. : 48-05-48-94.

SÉJOURS LINGUISTIQUES Juillet ou août 3 semaines ANGLETERRE : Angl. + Math USA : Angl. + Méthodologie VACANCES UTILES De la 4ᵉ aux PRÉPAS PRÉPA-SCIENCES 36, rue du Ranelagh 75016 Paris Tél. : 45-24-24-00

Vacances Tourisme Loisirs

Espagne COSTA BLANCA JIVEA. Part. loue villa gré confi. 6/9 pers. juin-juillet-août. Solenum, terr. jard. 1,7 km plage. Tél. : 35-46-21-89 (soir).

A LOUER JUILLET Appart. 2 pièces, loggia, face à la mer. 100 mètres de la plage. La Corniche. Sète. Tél. : 47-37-73-36 (matin).

JURA
Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m altitude près frontière suisse) Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIᵉ s., confortablement rénovée. 2 ou 3 chbres avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil valent. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1ʳᵉ séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., garniture s/bois, tennis, poney, tir à l'arc, échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfants. Tél. : (16) 81-38-12-51.

DÉCOUVREZ PRAGUE à bas prix ! Hébergement chez l'habitant, grand choix de chambres ou d'appart. Tél. : 47-07-38-03.

DORDOGNE, COTE ATLANTIQUE. O.H.C. HOLIDAYS. Tél. : 53-82-03-46.

Italie Toscane Part. offre vacances beau site colliné. 80 km Florence, Sienne, Urbino, Assise. Mai à sept. sauf août Tél. : Florence. (19) 39-55-21-64-93.

JURA
3 H DE PARIS, TGV Près Métabief, plaine zone nordique, location CHAMBRES EN PENSION COMPL., A LA SEMAINE OU + Activités sur place, salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, VTT, tir à l'arc. Location matériel sur place. Réservations : Tél. : (16) 81-49-00-72.

A louer Deauville week-end vacances appts équipés. SUPERFICIES. 42-23-36-36.

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER au GRAU-DU-ROI (30) Particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, tous commerces très proches. Coin très agréable. Juillet 5 500 F Tél. au : (16) 75-58-55-36 (16) 48-47-59-28, 19 h 30.

ALSACE PITTORESQUE à 20' de Strasbourg, chbres typiques, tt cft. Spécialités du terroir. 67310 Scharrachbergheim. Tél. : (19) 88-50-66-05. Fax : (19) 88-50-60-76. Idéal VRP h. saison.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3ᵉ arrdt

ARTS ET MÉTIERS STUDIO Calme en très bon état. Kitch., bain, WC, poutres. 2 fenêt. s/cour. Belle haut. s/plafond. 625 000 F. 42-71-61-48.

4ᵉ arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE LIVRAISON 4ᵉ TR 1992. Du studio au 4 pièces. Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

ST-PAUL. Imm. 17ᵉ siècle. 2 PCES, claires s/rue. Gde cuis., sal. eau av. WC en excellent état, 825 000 F. 42-71-62-79.

5ᵉ arrdt

OBSERVATOIRE DE PARIS
limite 6ᵉ 9 PIÈCES dernier étage 130 m² + 100 m² de terrasses dont 70 m² solarium, VUE SUR TOUT PARIS livraison juillet 92.
43-36-46-44
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS.

Pche bd St-Germain Maubert, 1ᵉʳ étage, gde ht sous plafond neuf jamais habité, frais de notaire réduits. Superbe récept. 54 m² + 1 à 2 chbres, cuis., salle de bns, salle d'eau. Superficie totale env. 115 m². Très gd luxe. Prix 4 500 000 F à débattre éventuellement.

LUXEMBOURG, beau 6 P., balc., park, récent, stand., soleil 4 300 000. Alpha. 45-63-05-60

Vue exceptionnelle, soleil Duplex 66 m² + soupente, beau séjour rénové 2 500 000 F. T. 43-37-48-84.

PL. ST-MICHEL Près. Imm. 17ᵉ restauré. Original vaste studio + mezzanine. REFAIT. Rentab. possib. 9 %. 46-04-24-30.

SAINT-MARCEL VUE SUR GRAND JARDIN APPT 2 P. TT CFT. 40 m² balcon, 785 000 F. CASSIL. 45-66-43-43.

6ᵉ arrdt

MABILLON pierre de t. 6ᵉ ét., 2 p., 50 m², confort F. Faure – 45-67-05-17.

AV. DE L'OBSERVATOIRE beau 6 p. + service asc. 4 000 000 F – 45-67-95-17.

R. DE SÈVRES 2 P tt cft. Lumineux. Parfait état. Beaux volumes av. mezzanine. 9ᵉ étg. Bel imm. 1 500 000 F. 45-66-01-00.

7ᵉ arrdt

MAI-JUIN 1992 GROS PLAN SUR :
LES STUDIOS
CASSIL RIVE GAUCHE 80, r. de Sèvres. 45-66-43-43. LATOUR-MAUBOURG 450 000 F studio tt cft. Bon état. clair. - Mᵒ VANEAU 620 000 F. Beau studio tt cft. Calme. - ÉCOLE MILIT. 790 000 F. studio 6ᵉ étg., ascens. - VUE LUXEMBOURG, 960 000 F, 39 m², rue Monsieur-le-Prince.

8ᵉ arrdt

Mᵒ ST-PHILIPPE-DU-ROULE Pierre de T. stand. imm. d'angle VUE PANO. studio, cuisine tt confort, ascens. 420 000 F 48-04-84-48.

9ᵉ arrdt

RUE BALLU A SAISIR BEAU STUDIO Balc., cuis. équip. S.-de-bns PARFAIT ÉTAT. 5ᵉ étg asc. 590 000 F. 45-66-01-00.

Mᵒ BLANCHE 2 P. 70 m² salon 50 m² 4 fenêtres, 3ᵉ ét. 1 300 000 F. 46-31-61-10.

11ᵉ arrdt

NATION près MÉTRO 2 PIÈCES, cuis., wc, douche. A rafraîchir, 1ᵉʳ étage. Gardien. Digicode. 398 000 F, CRÉDIT, 43-70-04-84.

13ᵉ arrdt

Part. vd studio 30 m², imm. récent, stand. gardien, 4 ét. asc. équip., prix cité univers. Soleil. jardin, libre oct. 695 000 F. Tél. : 45-80-48-31, ap. 18 h.

PROX. GOBELINS Maison particulière, calme Soleil, 200 m². Garage. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

TOLBIAC récent dern. ét. sud liv. 4 chbres 117 m² cuis. équ. balc. box. 43-35-18-36.

14ᵉ arrdt

MAINE-ALÉSIA, 6 P. 131 m² E.O. 4ᵉ asc., chauff. indiv. Imm. p.d.t., conc. digic. interph. mixte libér. poss. Tél. 45-40-87-34 (repas).

GLACIÈRE vue rare 7ᵉ ét. 4 p., balcons cft bon plan. 1 900 000 F. 45-67-95-17.

MÉTRO ALÉSIA BEAU 2-3 P TT CONFT. Bel imm. P.-de-T. dble EXPO., rue et cour arborée. 885 000 F. 45-66-43-43.

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE Studio, 3/4 P. duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings. Livraison 4ᵉ trim. 92.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD.

ALÉSIA bel ancien ét. élevé rue & jard. 6 P. 165 m², 2 bains service. 43-35-18-36.

Proche Denfert ht de gamme 3/4 p. s/jard. dern. ét., calme soleil, 128 m² box. 43-35-18-36.

15ᵉ arrdt

PASTEUR imm. pierre 4ᵉ ét. vrai 3 p., rue et cour. 1 000 000 – 45-67-95-17.

SÈVRES-LECOURBE 8ᵉ étg. Bel imm. récent Beau 2 P tt cft s/JARDIN VUE TOUR EIFFEL. 1 650 000. CASSIL. 45-66-43-43.

16ᵉ arrdt

Mᵒ EXELMANS STUDIO RÉCENT AV. LOGGIA SUR JARDINS. 420 000 F. 45-03-03-18.

Pche Étoile. Foch/Poincaré imm. gd luxe. Idéal placement ou p. à terre. Stud. env. 17 m² entrée + living + kitchenette + s. d'eau. Prix 750 000 F. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

BD MURAT
Parnc. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. - 42 m²
R.-de-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m². Petite cuis. équipée. S.-de-bs. REFAIT NEUF. TRÈS CALME. 860 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56.

PASSY-LA-TOUR
Récent vaste séj. + 2 chbres Jardins 2 700 000 F. Parking possib. 47-39-61-41.

18ᵉ arrdt

Mᵒ ABBESSES
STUDIO CUIS. confr poss. CALME 2ᵉ étage. 210 000 F. 48-04-35-35.

MÉTRO ABBESSES BEAU 2 PCES, cuis., wc, 2ᵉ étg sur rue Interphone. Faibles charges. 498 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

SAINT-AUGUSTIN
140 m² + grand balcon, 5ᵉ ét. asc., bel immeuble 42-59-50-57

19ᵉ arrdt

PL. DES FÊTES
GD 2 P. BALCON SOLEIL ÉT. ÉLEVÉ RÉCENT PARKING VATIN. 45-03-03-18.

Mᵒ RIQUET
Imm. ravalé. Coquet studio. entr., cuis. tt cft. asc. 320 000 F. - 48-04-86-85.

20ᵉ arrdt

PRÈS DE NATION 2 pces 36 m², Mᵒ Maraîchers, au pied de l'imm. Soleil, dble expo est/ouest. Calme 690 000 F. T. 43-71-29-02.

GAMBETTA : 2 p.
Au 1ᵉʳ ét. : entrée, cuis. + séjour, 1 chbre, wc. bains, cave. Px 950 000 F. crédit. Tél. 64-68-63-70.

78-Yvelines

MAISONS-LAFITTE PARC. à 16 m du RER de grd. mais. XIXᵉ. Part. vd appart. 130 m² part. état très ensol. 1 studio 20 m² indép. + 2 gar., grd. jard. 2 600 000 F. Tél. : (1) 39-62-43-93.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend Courbevoie, Déf. 2, z. piét., magnifique vol. 150 m² Duplex face à l'Arche. Séj. dble, cuis. équip., 2 chbres, mezz., 2 s.d.b., 2 w.-c. Pr ach. ou invest. 18 500 F le m². Tél. pr r.-v. 48-22-78-30.

A vendre Hauts-de-Seine
COURBEVOIE
4 pièces plein sud
Vue panoramique terrasse de plain-pied 20 m² 2 500 000 F.
Appartement témoin décoré Visite sur place 102, bd St-Denis de 14 h à 19 h 46-67-77-67

LES TERRASSES
196, rue Gallieni, Boulogne Imm. neuf, façade pierre Spacieux et lumineux appts
3, 4 et 5 Pces
balcon-terrasse SUD Livraison 2ᵉ trimestre 1992 Réalisation SOGEPROM Visite appt témoin week-end ou RV JN Commercialisation.
40-89-00-00

LEVALLOIS
CÔTÉ NEUILLY Pche Mᵒ Anatole-France Gs pet. rés. p. de taille av. hall d'ent. marb., asc.
4 P. NEUF 94 m²
Beau séj. lumineux, 3 ch. 2 s. de b., expo S-O nombreux rangements pk double ou box poss.
2 550 000 F
CAVE INCLUSE LIVRABLE CET ÉTÉ
PROMOGIM L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL EN FRANCE
40-99-02-90 48-25-46-25

94 Val-de-Marne

CHARENTON CENTRE
Appt du 2 au 6 P., terrasse
Dans IMM. NEUF
Visite sur place : Lun., je., ven., sam., dim. de 14 h 30 à 18 h 30 32, rue des Bordeaux Tél. : 43-77-56-90

Province

Dans 1 domaine priv., appt 4 pces S.H 126 m², terr. 217 m², 2 parkgs, 1 cave. VUE MER PANORAMIQUE. Frais réd. 17 500 F/m². Prix 4 187 917 F. Tél. 92-07-03-00. Ouvert 7 jrs sur 7.

Proche Golf Mandelieu. Vue mer - Esterel - Golf. Domaine privé gardienné. 3 pces S.H. 99,70 m². Terr. 58,40 m². Frais réduits. Px : 1 980 000 FF. Pegonice Commercialisation : 92-07-03-00, ouvert 7 jrs sur 7.

A 10 mn de CANNES. 2 pces – S.H. 50 m², ter. 33 m². Vue mer et colline. Parking, cave, piscine. Prix : 1 360 000 F. Frais notaire réduits. Tél. 92-97-03-00. Ouv. 7 jrs sur 7.

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impecc. 43-69-69-74, matin.

ANGERS. Particulier vend quartier DOUTRE T 3, 60 m² dans immeuble ancien, refait neuf, très clair, 450 000 F. Tél. : (16) 41-88-79-26.

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Élysées 45-22-03-60 43-59-68-04 vous propose ses services et son efficacité pour vendre votre appt ou pour acheter. Évat. grat.

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL et BUREAUX.
(1) 45-62-16-40

automobiles

Vds 205 Peugeot SRD, gris Futura, 2 000 km, année 92. Px : 70 000 F. Tél. : 46-61-61-64.

de 12 à 16 CV

Vds GOLF RALLYE G. 60. 4 roues motrices, vert nacré métal, 1990, 48 000 km, jantes BBS, cuir, direction assistée, ABS, alarme + Codecar. Garant. 1 an pièce et main-d'œuvre. 115 000 F. Garage M.T.P.A. MONTEREAU. Tél. : (16-1) 64-32-40-46.

locations non meublées offres

Paris

Alésia. Récent beau 4 p., c. équip., s. de ba. S. d'eau, 9ᵉ ét., asc. Balc., park. chf. cent. 10 000 F + ch. ASM 42-47-12-10.

TROCADERO
Imm. moderne, grand luxe. Propriétaire loue superbe studio 45 m², balcon, parfait état, prix : 6 000 F + charges. Tél. bureau : 46-62-07-38. Tél. dom. : 47-22-03-34.

PRÈS PÈRE-LACHAISE récent refait nf gd studio tt cft 9ᵉ ét. Gde terrasse. 3 900 F. ASM 42-47-12-10.

TERNES IMM. RÉCENT grand studio confort, 3 400 F + ch. 45-67-65-17.

Montparnasse près Raspail imm. pierre de t. 7ᵉ, asc. superbe 2 p. 51 m², cheminée, gde cuis. Belle s. de bns, balcons état neuf, caract. charme. 6 920 F. ch. compr. A.S.M. : 48-24-83-66, soir et week-end : 42-40-35-94.

XXᵉ, PRÈS PÈRE-LACHAISE, récent refait nf, grand studio tout confort, 5ᵉ étage, gde terrasse, 3 900 F. ASM 42-47-12-10.

CASSIL LOCATION NEUILLY, superbe studio, 40 m² avec box, 4 360 F. 7ᵉ, Mᵒ VANEAU, beau studio, parfait état, 3 750 F. 5ᵉ, bd ST-GERMAIN, 2 pces, tt cft, imm. p. de taill., 4 800 F. 8ᵉ, R. LA BOÉTIE, superbe studio, 40 m², poss. 2 pces, 6 000 F. 6ᵉ, VANEAU, stand., beau 2 pces s. jard., park., 7 500 F. 7ᵉ, prox. pl. BRETEUIL 5 pces. 90 m², pierre de t., 11 000 F. 80, R. SÈVRES - 45-66-43-43

MARAIS Part. appt gde qualité, boiseries, chem., 70 m², classé, 11 500 F/mois (vente poss.). Tél. : 42-78-06-10.

Région parisienne

IMMEUBLE NEUF PIERRE DE TAILLE
PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES Cuisine équipée. Salle de bains marbre. Terrasse, Studio, à partir : 3 700 F 2 pces, à partir : 6 600 F 3 pces terr., à part. : 11 000 F. NCL 47-42-62-10.

Part. loue St-Germain-en-Laye appart. F4 – cave + pkg. 6 000 F C.C. – 39-74-59-57.

locations meublées offres

Paris

Rue Paradis, poss. courte durée. TV cft., clair, 65 m², 3ᵉ ét. 6 000/mois. Tél. : 49-24-01-29.

propriétés

SORTIE A6 – NEMOURS 77 LONGÈRE GATINAISE PIN 17ᵉ S. Sur 4 500 m² clos arboré 320 m² hab., 2 sal. chem., cuis., 6 chbres + 1 p 55 m². Bains, w.c., dépend. Px : 1 600 000, (16) 38-87-33-28.

locations meublées demandes

Paris

J. H. sérieux ch. Chambre à louer, même chez particulier. Préfér. Paris. 1 500 F maxi. Tél. : 42-72-91-92 (rép.).

Province

Cherche location juillet/août maison, minimum 4 chbres environ 100 km de Paris. Tél. : 46-94-06-72.

locations non meublées demandes

Paris

Sté rech. appts à louer Paris bon stand. Habitat. mixte pour profes. Sans frais pour pptaire. Triangle 40-54-74-28.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX.
(1) 45-62-30-00

pavillons

BRUNOY (91) Sur magnifique jardin 800 m² clos de murs, calme, forêt de Sénart à 100 m. Partic. vd maison 1936, 100 m² hab., séj. 40 m², 3 chbres, sdb, w.-c., cuis., chf. ctral gaz. Prix : 1 050 000 F. Tél. ap. 18 h et w.e. tte la journée : 60-47-02-26 ou 45-87-30-07

L'HAYE-LES-ROSES. Pavillon jumelé pl.-pied, 5 pces, chauff. centr. gaz, cave, gar., jard. Clot. 435 m². Prix : 1 400 000 F. T. 46-86-94-96.

maisons individuelles

Dans un îlot de calme, en plein centre de MEAUX, part. vend belle villa particulièrement confortable.
S/sol : garage (2 voit.) + SS/sol complèt. aménagé. Idéal pour prof. libérale. R.-de-ch. : hall d'entrée, gd séjour en L sur terrasse. Belle cuis. aménagée et équipée, chbre, dressing + salle de bains. 1ᵉʳ étage : 4 chbres et s. de bains + grenier.
T. 60-09-08-62, ap. 18 h.

Vds maison 2 pces pierre, 60 m², grand garage dans petit hameau Karlan 22490. 120 000 F. Tél. (16) 96-61-64 ou (16) 96-45-78-06.

villas

Superbe affaire en Sarthe. Grande maison avec 4 700 m² de terrain avec jolie pelouse et arbres.
– Rez-de-chaussée : salle à manger, salon avec cheminée, cuisine aménagée, 2 chbres, 1 bureau, 1 salle de bains, w.-c.
– 1ᵉʳ Combles aménagés, 2 chbres de 20 m², 1 salle de bains.
– Au sous-sol : 1 chbre, 1 salle de jeux, 1 cave, 1 garage pour 2 voitures.
480 000 F à débattre Gaignon Alain, le soir ap. 18 h Tél. : (16) 43-79-10-89

LA VARENNE
Propriété vd villa Mansard 1059, hall, cuis. équ., office liv. de 60 m², cheminée centrale, wc. 1ᵉʳ : 3 chbres, bains + s. d'eau. Ss-sol : garage 2 voit., chbre serv., cave, buanderie. Jard. paysager 350 m², clos mum 2,50 m. Prix 3 200 000 F ttc, frais réduits. Tél. soir (1) 48-86-43-69. Bur. (1) 64-68-63-70.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

TOP-IMMEUBLE, BUREAUX A VIENNE Bien placé et en excellent état. 6 355 m², garage souterrain avec 57 places, revenu net : plus de DM 2 Mio., 6,26 % rendement.

TRADEHOUSE HANDELS GmbH VIENNE FAX : 0043/1713-79-45.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A louer BUREAUX 200 m² sur 2 étages, sans pas de porte. Angle av. Parmentier et rue du Chemin-Vert. Tél. : 47-39-66-33, après 18 h.

locaux commerciaux

Ventes

MAIRIE 18ᵉ, imm. caractère LOFT rénové, 3/4 pces + mezzanine 1 280 000 F. BSI : 42-27-92-92.

A VENDRE
RESTAURANT de standing au sein du quartier européen à Bruxelles. Affaire de tout 1ᵉʳ ordre. Tél. de 19 h à 20 h au 19-32-231-01-28. Prière de faire offre par retour.

fonds de commerce

Ventes

Paris 19ᵉ, lingerie féminine, boutique 26 m² + S/sol 26 m², agencement récent. Px 325 000 F. Loyer 4 500 cc. Mois T. HB. 42-23-14-81.

proprietes

L'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre, le comité FNACA ainsi que la ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) vendent

PROPRIÉTÉ de 1,8 ha sise à Barbazan (Haute-Garonne)

Construction initiale du XVᵉ siècle en pierre dans parc arboré comprenant :

– **1 bâtiment principal dénommé « château », dont une tour carrée en bon état** (100 m²), le reste à rénover pour une superficie au sol d'environ 660 m².
– **4 bâtiments annexes de construction récente,** pour une superficie au sol d'environ 1 000 m².

Ces associations ont construit ces bâtiments pour y recevoir des colonies de vacances d'enfants de la région nazairienne.
L'Office municipal de la jeunesse ainsi que le Service des sports de la ville de Saint-Nazaire ont participé à la création d'activités ces dernières années.

Situation privilégiée au pied des Pyrénées, sur le plateau de Lannemezan, cette commune se situe à 20 km des pistes de ski (station de Mourtis), 10 km de Saint-Gaudens, 30 km de Bagnères-de-Luchon et 100 km de Toulouse.

Cette station thermale de la chaîne du soleil, de 355 habitants, est actuellement en voie de développement avec des investissements futurs tels piscine, hôtels... Elle possède aussi un lac (activités nautiques et pêche) et 2 courts de tennis.

Mise à prix : 1 500 000 F.

Demande de renseignements à SAINT-NAZAIRE (44) :
– Mᵐᵉ CABROL, Mairie de Saint-Nazaire, au 40-00-40-00 poste 4595, ainsi que tout courrier.
– M. PASQUET, président de l'ACPG, au 40-66-35-65.
– M. EVEIN, président de la FNACA, au 40-90-55-43.

Visites :
Contactez pour rendez-vous le représentant de la Mairie de Barbazan, M. MARCHEZ, au 61-95-43-22, du lundi au vendredi, à partir de 17 heures.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 116 m², 2e étage parking	15, rue des Lions-Saint-Paul **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 000 + 1 702 9 400

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 1er étage parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 43-31-73-41 49-03-44-05** Frais de commission	7 242 + 675 5 153
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 43-31-73-41 49-03-44-05** Frais de commission	7 099 + 922 5 051

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 750 + 695 3 463

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m² rez-de-chaussée Parking	6, rue Jean-Goujon **AGIFRANCE – 43-59-69-70 49-03-44-05** Frais de commission	7 000 + 922 4 981
3 PIÈCES 60 m², 1er étage	5, *rue Laborde* **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 300 + 442 4 483
2/3 PIÈCES 81 m², 4e étage	4, rue Robert-Estienne **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 670 + 971 6 547

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 101 m², 5e étage	1, *rue Pelée* **LOC INTER – 47-45-15-56** Frais de commission	9 557 + 750 7 162
5 PIÈCES 95 m², 4e étage	4, rue Mouffe **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	6 750 + 843 6 462

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 P. IMM. NEUF 91 m², 2e étage parking, balcon	20 *bis*, rue Sibuet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 200 + 719 7 706
2 PIÈCES 64 m², 7e étage parking, cave	8-10, *rue Jules-César* **AGIFRANCE – 44-86-45-45** Frais de commission	7 180 + 680 5 109

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 69 m², 6e étage parking, cave	82, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 472 + 700 5 317

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m², 1er étage parking	15, rue Fizeau **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	4 770 + 432 3 726

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 P. DUPLEX 131 m², 5/6e ét.	4, rue Félicien-David ***SOLVEG – 40-67-06-99*** Frais de commission	18 500 + 1 980 14 275
4/5 PIÈCES 133 m², 1er ét.	8/10, rue Oswaldo-Cruz **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	16 000 + 2 154 11 520
4/5 PIÈCES 174 m², 7e ét. vue sur Seine possib. parking	15-17, *rue Raynouard* **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	25 800 + 3 851 16 575

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles **CGI – 40-16-26-71**	17 000 + 2 206
3 PIÈCES 65 m², 5e étage sans ascenseur	22, rue Brochant **CIGIMO – 48-00-69-89** Honoraires de location	5 440 + 381 4 167
4 PIÈCES 83 m², 3e étage Cave	163, rue Pereire **AGIFRANCE – 44-86-45-45** Frais de commission	10 000 + 1 220 7 116
5 PIÈCES 126 m², 3e étage	25, rue Colonel-Moll **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097
5 PIÈCES 151 m², 4e étage Cave	2-4, *avenue des Ternes* **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	16 000 + 1 100 11 365

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m², 1er étage parking, cave	110, rue Marcadet **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	4 602 + 1 240 3 275

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 79 m², 4e étage parking, cave	74, rue Petit **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	6 655 + 1 163 4 878

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 P. IMM. NEUF 67 m², 1er étage parking, terrasse	62, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	7 900 + 634 6 692
4 P. IMM. NEUF 103 m², 2e étage parking	44, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	8 600 + 723 7 236
5 P. IMM. NEUF 112m², 9e étage parking, balcon	162, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	10 400 + 976 6 642

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5 PCES 145 m² jardin privatif	BUSSY-SAINT-GEORGES 30, promenade des Golfeurs **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	11 025 + 400 8 769

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 105 m², 2e étage Parking, balcon	**LE CHESNAY** 60-62, rue Moxouris **CIGIMO – 48-00-69-89** Honoraires de location	4 600 + 1 800 3 582
STUDIO 28 m², 4e étage Parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 2 *bis*, rue de la Rochejacquelin **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	3 006 + 300 2 140
MAISON 5 PIÈCES 130 m² garage	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 20-22, rue Schnapper **SAGGEL – 46-08-60-36** Frais de commission	10 460 + 1 066 7 531

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES NEUF 110 m² rez-de-chaussée jardin parking	**VERSAILLES** Domaine de Picardie 6, avenue Pershing **SAGGEL – 46-06-80-36** Frais de commission	6 700 +1 422 6 264

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 3e étage mezzanine 15 m² parking	**BOULOGNE** 33-37, *rue Louis-Pasteur* **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 400 + 825 6 700
STUDIO 56 m², 1er étage parking cave	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-66-45-45** Frais de commission	5 200 + 1 216 3 700
3 PIÈCES 80 m², 3e étage	**COURBEVOIE** 61, *rue des Damiers* **SAGGEL – 47-76-15-65** Frais de commission	4 900 + 1 355 3 526
3 PIÈCES 75 m², 2e étage parking balcon	**GARCHES** 70, rue du Docteur-Debat **CIGIMO – 48-00-69-89** Honoraires de location	5 760 + 500 4 417
4 PIÈCES 95 m², 3e étage parking balcon	**GARCHES** 13, *rue des Suisses* **CIGIMO – 48-00-69-69** Honoraires de location	7 240 + 740 5 483
5 PIÈCES 101 m², 1er étage parking	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 200 + 829 7 706
STUDIO 38 m², 3e étage parking	**NEUILLY** 20, bd. du Général-Leclerc **CIGIMO – 40-16-26-66**	4 530 + 513
2 PIÈCES 59 m², 3e étage parking	**NEUILLY** 22, bd. du Général-Leclerc **CIGIMO – 48-16-26-68**	7 080 + 807
5/6 PIÈCES 251 m², 2e étage parking	**NEUILLY** 74, rue de Chézy **CIGIMO – 48-16-26-66**	37 650 + 5 771
4 PIÈCES 90 m², 5e étage	**NEUILLY** 1 *bis*, rue du Général-Delanne **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 190 + 1 694 5 697
2 PIÈCES 70 m², 3e étage parking	**SAINT-CLOUD** 7, rue des Gate-Ceps **AGIFRANCE – 46-02-48-68 49-03-44-05** *Frais de commission*	6 000 + 935 4 483
5 PIÈCES 124 m², 3e étage parking	**VANVES** 114, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	9 300 + 2 156 8 696

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage *parking* cave	**CACHAN** 34, avenue Carnot **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 400 + 960 3 643
2 PIÈCES 49 m², 2e étage parking, balcon	**SAINT-MANDÉ** 2, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	4 950 + 536 3 834
2 PIÈCES 50 m², 1er étage *parking, cave*	**VINCENNES** 40, rue des Vignerons **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 490 + 526 3 195

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5/6 PIÈCES 120 m², 3e étage parking terrasse	**MONTMORENCY** 126, av. Charles-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-69-89** Honoraires de location	7 500 + 2 786 5 670

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

VOS RENDEZ-VOUS
IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde, premier quotidien national avec **1 668 000 lecteurs**, dont **742 000** habitent Paris et la région et **630 000** appartiennent à des foyers « cadres supérieurs ». (Source CESP 91 - LNM.)

Le Monde, premier quotidien des cadres : **844 000 lecteurs.**
Le Monde, premier quotidien des cadres supérieurs : **596 000 lecteurs.**
(Source : IPSOS 91 - LNM.)

Le Monde, le quotidien national le plus vendu à Paris : **91 176 exemplaires.**
(Source : NM 88 - année 90.)

Pour tous renseignements : **PROFESSIONNELS 46-62-73-43**
PARTICULIERS 46-62-73-90 – 46-62-72-02

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGIFRANCE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CIGIMO GROUPE GTF
GENERALI
GFC GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
gerer Le Service Immobilier
LOCARE
PHENIX GESTION
LOC INTER
AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE
SOLVEG LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES
SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Au lendemain d'une mutation rapide du réseau

Recul modéré du bénéfice net des Caisses d'épargne

La refonte à marche forcée du réseau des Caisses d'épargne – qui s'est traduite en 1991 par le regroupement de 180 caisses en 31 – a pesé, mais de façon limitée sur les résultats de la même année. Le bénéfice net consolidé des Caisses d'épargne ressort à 2,5 milliards de francs en baisse de 10,7 % par rapport aux 2,8 milliards de 1990. Le total du bilan des Caisses d'épargne est de 896 milliards de francs et les fonds propres atteignent 49,7 milliards contre 47,6 milliards en 1990.

La mutation rapide du réseau a notamment entraîné des frais exceptionnels, qui ont fait progresser les charges d'exploitation de 11,44 % à 17,8 milliards de francs, soit plus vite que le produit net bancaire, en hausse de 9,20 % à 23,3 milliards de francs. Toutefois, le résultat brut d'exploitation s'est établi en hausse de 4,3 % à 7,2 milliards de francs alors qu'il était en baisse de 4,1 % en 1990. Les fusions d'établissements ont aussi provoqué une augmentation des provisions. Mais, compte tenu de la montée générale des risques qui affecte l'ensemble du monde bancaire, la progression des dotations aux provisions reste modérée et atteint 9,5 % à 2,3 milliards de francs. D'après les dirigeants, le réseau des Caisses d'épargne est bien protégé par sa présence faible dans les secteurs d'activité les plus exposés.

La nouvelle équipe dirigeante du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), avec à sa tête M. René Barberye, le successeur de M. Jean-Pierre Thiolon, a profité de la présentation des comptes, mardi 19 mai, pour préciser sa stratégie. M. Barberye cherchera en premier lieu à *« rendre opérationnelles les nouvelles structures du groupe »*. Il s'agit clairement d'améliorer la rentabilité et la productivité du réseau dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Avec 30 millions de clients dont 20 millions dits «actifs», les Caisses d'épargne sont aujourd'hui, et dans de nombreux domaines bancaires, à la deuxième place en France. C'est notamment le cas pour le total des dépôts de la clientèle qui atteint 922 milliards de francs ou pour les parts de marché de produits comme l'épargne logement et le PEP. C'est une position que les dirigeants veulent consolider. M. Barberye veut mettre ainsi l'accent sur le positionnement institutionnel des Caisses d'épargne, la valorisation des potentialités commerciales, la cohésion et la solidarité du groupe.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RETOUR

□ **Gardini revient dans l'agroalimentaire en Italie.** – Près d'un an après avoir quitté avec fracas le groupe Ferruzzi, M. Raul Gardini réapparaît dans l'agroalimentaire italien en annonçant la constitution d'une joint-venture qui devrait racheter notamment une partie des activités de l'américain Quaker Oats en Europe. Cette joint-venture, baptisée «Garma», est constituée avec le directeur de Quaker Oats pour l'Europe, M. Giulio Malgara, qui a quitté son poste en achetant plusieurs des grandes marques du groupe américain. M. Gardini a déjà créé un holding agro-industriel (GEA) qui a repris en France le Cacao Barry et Vital-Sogéviande ainsi qu'une participation dans la Compagnie financière Sucres et denrées (*le Monde* daté 15-16 décembre 1991).

OPA

□ **Réforme des OPA : parution au *Journal officiel* d'un arrêté.** – Un arrêté du ministère de l'économie et des finances modifiant la réglementation boursière, notamment en matière d'offres publiques d'achat (OPA), a été publié mardi 19 mai au *Journal officiel*. La principale modification apportée au règlement du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) consiste en l'obligation qui est désormais faite aux entreprises de lancer des OPA sur l'intégralité du capital de la société convoitée. La précédente réglementation autorisait dans certains cas des OPA partielles (sur 66 % du capital), ce qui a provoqué dans plusieurs affaires récentes la grogne des petits actionnaires, qui s'estimaient lésés.

□ **Feu vert de la Banque d'Angleterre à une OPA de HSBC sur Midland.** – La Banque d'Angleterre a donné son aval mardi 19 mai à l'offre de rachat de 3,4 *milliards de livres* (environ 34 milliards de francs) lancée par HSBC Holdings, la maison mère de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation sur la banque britannique Midland Bank. Sans ce feu vert, aucune banque étrangère ne peut posséder plus de 15 % d'une banque britannique. La décision de la Banque d'Angleterre n'a pas surpris les analystes, mais elle ne lève en rien les incertitudes qui pèsent sur la poursuite de l'OPA et le possible lancement d'une offre concurrente par la Lloyds Bank. L'offre de HSBC est examinée par les autorités européennes de la concurrence tandis que celle de la Lloyds, si elle se formalise, sera certainement déférée devant les autorités britanniques de la concurrence.

RÉSULTATS

□ **British Airways : hausse de 119 % du bénéfice annuel.** – La compagnie britannique British Airways a annoncé, mardi 19 mai, un bénéfice imposable de 285 millions de livres (soit 2,8 milliards de francs) au cours d'une année 1991 (*exercice clos en mars*) particulièrement difficile pour le reste des compagnies aériennes mondiales. Le nombre de passagers des lignes régulières a progressé de 1,8 % et le chiffre d'affaires a atteint 5,22 milliards de livres (soit 51,3 milliards de francs) en progression de 6 % par rapport à 1990. La progression des coûts a été contenu au maximum à 2,3 %, soit deux fois moins que l'inflation et la facture du carburant a baissé de 13 %. – *(AFP.)*

□ **La CLT a réalisé en 1991 un bénéfice en hausse de 67 %.** – La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a enregistré en 1991 un bénéfice net de 1,4 milliard de francs luxembourgeois (236 millions de francs), en hausse de 67 % par rapport à celui de 1990. Cette augmentation et celle du chiffre d'affaires, établi à 49,9 milliards de francs (plus de 8 milliards de francs), soit 31 % de plus qu'en 1990, sont dues à la forte progression (48 %) des recettes publicitaires des télévisions du groupe en Allemagne (RTL Plus) et aux Pays-Bas (RTL4) ainsi qu'à la vente des parts de la CLT dans Tele Fünf à Springer. M. Gaston Thorn a été réélu pour un an président du conseil d'administration de la CLT et MM. Jean-Pierre de Launois et Jacques Rigaud, respectivement vice-président et administrateur délégué. Ce mandat d'un an – au lieu de trois ans – est dû à l'ouverture prochaine de discussions sur la concession de la CLT, qui expire en 1995. Les actionnaires ont décidé de créer une deuxième télévision privée en Allemagne, RTL Plus 2.

FRAUDE

□ **Beaux Sites : la COB transmet le dossier au parquet.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de transmettre à la justice les conclusions de son enquête sur le marché des titres du promoteur immobilier Les Beaux Sites, notamment pour présomption de diffusion d'informations trompeuses. L'enquête de la COB, ouverte le 2 août 1991, a constaté que la société Les Beaux Sites (inscrite sur le compartiment hors cote de la Bourse de Paris) avait donné au public *« une information inexacte et trompeuse sur l'existence de négociations avancées avec des partenaires financiers en vue d'une modification de son actionnariat »*. De plus, selon la COB, des cessions de titres avaient été réalisées *« dans des conditions suspectes préalablement à la suspension de cotation intervenue le 29 mai 1991 »*. La société se trouvait confrontée à des difficultés de trésorerie, et les commissaires aux comptes avaient refusé de certifier les comptes 1990.

CAPITAL

□ **IBM prendra 5,68 % de Bull à fin juin.** – Le constructeur informatique américain IBM prendra 5,68 % du capital de Bull à la fin du mois de juin, au travers d'une augmentation de capital de 540 millions de francs. Le principe de cette opération avait été annoncé en janvier. L'entrée d'IBM aura lieu après l'augmentation de capital de 2 milliards de francs, dont les modalités ont été annoncées le 7 mai. Tous les grands actionnaires actuels de Bull – l'Etat français (75,8 %), France Télécom (17 %) et le groupe japonais NEC (4,7 %) – doivent suivre cette première augmentation de capital, a précisé M. Francis Lorentz, PDG de l'entreprise.

□ **Lapeyre : 205 F par action.** – Le prix de placement des actions de Lapeyre (menuiseries industrielles), coté pour la première fois le 21 mai au second marché de la Bourse de Paris, a été fixé à 205 F par action, selon un communiqué de la banque Paribas, chef de file de l'opération. Ces titres feront l'objet d'une prise ferme par un groupe de banques dirigé par la banque Paribas. Lapeyre avait situé le prix des actions dans une fourchette de 190 F à 205 F pour le placement. Lapeyre va mettre à la disposition du public 25 % de son capital, soit 5 460 000 actions de 10 F nominal.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CIC

Union Européenne de CIC

Les porteurs de titres participatifs (code 47BO), émis en mai 19B5 par la Compagnie Financière de Crédit Industriel et Commercial, sont informés que le montant brut du coupon payable le 2B mai 1992 a été arrêté à F. B4,05 par titre.

COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE
4, rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Avis d'ouverture d'une enquête publique du 5 juin au 6 juillet 1992

Antenne autoroutière de Castres

La préfecture de la Haute-Garonne communique :

L'enquête publique relative à l'antenne autoroutière de Castres et préalable à :
- la déclaration d'utilité publique des travaux de réalisation,
- l'attribution du statut autoroutier,
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de Castelmaurou, Gragnague et Verfeil,

est *ouverte dans les formes prévues par le code de l'expropriation.*

Un dossier restera déposé au siège des mairies de Castelmaurou, Gragnague, Saint-Marcel-Paulel, Bonrepos-Riquet et Verfeil, pendant trente-deux jours entiers et consécutifs, du 5 juin 1992 au 6 juillet 1992 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :
- soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet ;
- soit adressées par écrit, pendant la même période, au président de la commission d'enquête siégeant aux mairies de Castelmaurou, Gragnague, Saint-Marcel-Paulel, Bonrepos-Riquet et Verfeil ;
- soit présentées directement à la commission d'enquête, composée comme suit :

Président : M. Elie Vidal, *ingénieur en retraite,*
Membres : M. Jean Teot, *ingénieur en retraite,*
M. Hervé Teychene, *architecte,*

Qui assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences aux mairies de Castelmaurou, Gragnague, Saint-Marcel-Paulel, Bonrepos-Riquet et Verfeil, aux jours et heures ci-dessous :
- Castelmaurou, les 5 et 11 juin 1992, de 15 heures à 17 heures ;
- Gragnague, le 5 juin 1992, de 9 h 30 à 11 h 30 ; le 30 juin 1992, de 15 heures à 17 heures ;
- Saint-Marcel-Paulel, le 17 juin 1992, de 15 heures à 17 heures ;
- Bonrepos-Riquet, le 23 juin 1992, de 15 heures à 17 heures.
- Verfeil, le 5 juin 1992, de 14 heures à 16 heures ; le 6 juillet 1992, de 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, qui devront être rendus avant le 6 août 1992, seront tenus à la disposition du public pendant un an à la préfecture de la Haute-Garonne, au tribunal administratif de Toulouse et aux mairies de Castelmaurou, Gragnague, Saint-Marcel-Paulel, Bonrepos-Riquet et Verfeil.

Ils pourront également être communiqués, à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au préfet de la Haute-Garonne, direction de l'administration générale, 1er bureau.

Pour le préfet
Le directeur de l'administration générale,
Robert PRIM

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 mai ↑

Reprise

Après le net recul de la veille, la Bourse de Paris a repris son chemin haussier mercredi 20 mai. En hausse de 0,36 % au début des échanges, les valeurs françaises progressaient de 0,8 % à la mi-journée. Plus tard, aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 affichait une avance de 0,74 % sur son précédent niveau à 2 037,96 points.

La bonne tenue des marchés obligataires, des bunds allemands et du MATIF, qui se rapproche des 109, ainsi que la reprise des marchés européens soutenaient l'orientation de la place parisienne.

Le *« contexte international reste favorable à une baisse des taux d'intérêt »*, relevait un intervenant, et, aux Etats-Unis, le chiffre des mises en chantiers de logements publié mardi 19 mai relance les anticipations d'une prochaine baisse des taux de la Fed. En outre, l'injection de liquidités sur le marché monétaire (39,3 milliards de deutschemarks) par la Bundesbank au cours de deux prises en pension éloigne les risques de hausse des taux en Allemagne. Certains spécialistes pariaient même sur une baisse surprise des taux d'intérêt *allemands dans un délai plus bref que* prévu, et avant la fin de l'année.

Aux valeurs, l'activité était relativement soutenue avec des échanges portant en milieu de séance sur 1,6 milliard de francs environ. La Générale des Eaux se redressait et sa filiale immobilière Phénix était en très nette hausse [+ 9,1 %] après l'annonce du rachat des studios de la DEFA à Postdam.

Alcatel Alsthom bénéficiait, en raison de sa *nouvelle* cotation à *New-York*, d'une très *forte* activité. 374 000 titres avaient changé de main vers 14 heures, alors que le volume quotidien moyen en avril était inférieur à 300 000. Le titre baissait de 2,1 % à 640 F, *« en raison d'arbitrages »*, selon un opérateur.

NEW-YORK, 19 mai ↑

Nouveau record

Wall Street a terminé de justesse sur un record mardi 19 mai, à l'issue d'une séance active, soutenue en fin de journée par une baisse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 398 points, en hausse de 21,97 points, soit une progression de 0,65 %. Quelque 187 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse, avec 983 contre 700, alors que 585 actions sont restées inchangées.

La Bourse new-yorkaise s'était un peu repliée en cours de matinée après l'annonce par le département du commerce d'une chute des mises en chantier de logements pour le mois d'avril (– 17 %), alors que les experts tablaient sur un recul nettement plus limité. Elle s'est par la suite ressaisie dans l'attente que la Réserve fédérale se décide à relâcher les rênes de la politique monétaire.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 19 mai
Alcoa	77	77 1/2
ATT	43 1/4	43 3/8
Boeing	43 1/2	43 3/4
Chase Manhattan Bank	28 3/4	29 1/2
Du Pont de Nemours	52 3/4	53 1/8
Eastman Kodak	40 7/8	41 1/8
Exxon	59 7/8	60
Ford	43 3/4	44 1/2
General Electric	78 7/8	78 1/4
General Motors	39 1/2	39 1/4
Goodyear	74 3/8	73 1/8
IBM	90 5/8	92 1/2
ITT	65 3/8	65 1/4
Mobil Oil	62 3/8	62 3/8
Pfizer	70 5/8	72 5/8
Schlumberger	63 3/8	63 1/4
Texaco	62 7/8	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	123 1/8	122 1/2
Union Carbide	27 7/8	27 3/4
United Tech.	52 7/8	53 3/8
Westinghouse	17 3/8	17 5/8
Xerox Corp.	71 3/8	72

LONDRES, 19 mai ↓

Léger repli

Les valeurs ont clôturé sur une très légère baisse mardi 19 mai au Stock Exchange de Londres. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en retrait de 3 points à 2 700,6 points. Le volume des échanges s'est élevé à 563,5 millions de titres, contre *442,6 millions lundi.*

L'atmosphère est restée atone une grande partie de la journée après publication de résultats de sociétés qui ont quelque peu déçu le marché, particulièrement celui de Allied-Lyons, moins élevé que prévu. L'annonce d'une baisse de 1 % de la production industrielle et d'une hausse de 0,1 % de la production manufacturière pour le mois de mars n'a guère influencé le marché, qui avait anticipé des chiffres de cet ordre.

TOKYO, 20 mai ↓

Terne

L'indice Nikkei a clôturé en baisse mercredi 20 mai à la Bourse de Tokyo à l'issue d'une séance terne. Au terme des transactions, l'indice a perdu 79,18 points, soit 0,42 % à 18 874,83 points. Le volume des transactions était estimé à 300 millions de titres.

La tendance demeure à l'optimisme malgré l'absence d'une tendance bien définie. Le marché a été principalement affecté par des prises de bénéfice *consécutives aux gains des deux* dernières séances, ainsi que par le repli des contrats à terme. Selon un opérateur, Wall Street ayant atteint de nouveaux records, une nouvelle chute de la place tokyoïte paraît impossible. L'objectif à atteindre reste les 19 000 points.

VALEURS	Cours du 19 mai	Cours du 20 mai
Ajinomoto	1 310	1 320
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 410	1 420
Fuji Bank	1 480	1 500
Honda Motors	1 510	1 510
Matsushita Electric	1 390	1 390
Mitsubishi Heavy	607	500
Sony Corp	4 400	4 360
Toyota Motors	1 480	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4650	4690
Arnault Associés	275	267
B.A.C.	61	60
Bque Vernes	795	795
Boiron (Ly)	500	497
Boisset (Lyon)	236	239
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	795	790
Calberson	360	351
Cardif	870	870
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	275	266
C.N.I.M.	1180	1190
Codetour	290	291
Conforama	1218	1218
Creeks	200	195
Dauphin	276	270
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	370	370
Devanlay	1060	1087
Deville	186	185
Dolisos	122	120
Editions Belfond	165	....
Europ. Propulsion	190 50	197 50
Finacor	110	....
G.F.F. (group.fon.f.)	105	105 90
G.L.M.	371	372
Gravograph	173	167
Guintoli	880	871
I.C.C.	200	203
Idianova	100	92
Immob. Hôtelière	1120	1140
Interm. Computer	130	130
I.P.B.M.	66	....
Locamic	77	76 10
Matra Comm.	203 20	204 50
Molex	173	
Publ.Filipacchi	508	515
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	326	
Select Invest (Ly)	39 50	38 50
Seribo	310	310
Sopra	330	....
TF1	482 40	482
Thermador H. (Ly)	427 10	427
Unilog	255	259
Viel et Cie	113 50	113
Y. St-Laurent Groupe	867	868

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 79 366

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,66	108,90	109,06
Précédent	108,72	108,96	109,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
109	0,08	0,81	0,35	0,85

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 780

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 032	2 024	2 021
Précédent	2 068	2 041	2 048

CHANGES

Dollar : 5,369 F ↑

Le dollar se redressait légèrement mercredi 20 juin, s'inscrivant à Paris au fixing à 5,369 F contre 5,3535 F la veille à la cotation officielle. Des mouvements de couverture sont intervenus après la nette baisse de la monnaie américaine ces derniers jours.

FRANCFORT	19 mai	20 mai
Dollar (en DM)	1,5928	1,5962
TOKYO	**19 mai**	**20 mai**
Dollar (en yens)	129	129,22

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 mai)	9 3/4 - 9 7/8 %
New-York (19 mai)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	18 mai	19 mai
Valeurs françaises	118,30	117,30
Valeurs étrangères	106,70	106,60
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	547,13	550,38
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 051,64	2 023,13

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	18 mai	19 mai
Industrielles	3 374,57	3 398

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	18 mai	19 mai
100 valeurs	2 703,60	2 700,60
30 valeurs	2 129,10	2 129,50
Mines d'or	112,40	112
Fonds d'Etat	89,23	89,21

FRANCFORT

	18 mai	19 mai
Dax	1 758,43	1 763,26

TOKYO

	19 mai	20 mai
Nikkei Dow Jones	18 754,11	18 674,93
Indice général	1 393,31	1 394,51

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3605	5,3625	5,4440	5,4490
Yen (100)	4,1454	4,1487	4,2002	4,2072
Ecu	6,9040	6,9060	6,8976	6,9046
Deutschemark	3,3618	3,3623	3,3623	3,3653
Franc suisse	3,6607	3,6647	3,6681	3,6751
Lire italienne (1000)	4,4655	4,4675	4,4387	4,4440
Livre sterling	9,8375	9,8425	9,8341	9,8456
Peseta (100)	5,3690	5,3738	5,3370	5,3473

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 7/8	4
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde – RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mercredi 20 mai
Bernard Lathière
président
de Aéroports de Paris

Jeudi 21 mai
Joseph Ballé,
président
de la confédération française
de la coopération agricole

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 MAI

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4560	C.N.E 3%	4706	4795	4760	+ 0 93
892	B.N.P. T.P.	912	915	915	+ 0 33
902	Cr.Lyon. T.P.	910	910	910	....
1440	Renault T.P.	1675	1679	1674	- 0 06
1826	Rhone Poul. T.P.	1765	1770	1770	+ 0 28
1144	Saint Gobain T.P.	1148	1155	1158	+ 0 87
909	Thomson T.P.	890	880	910	+ 2 25
785	ACCOR	799	805	793	- 0 75
770	Air Liquide	797	800	808	+ 1 38
635	Alcatel-Alsthom	658	654	644	- 2 13
1670	Als.Superm.	1711	1711	1725	+ 0 82
315	A L O P I	320	315	319 60	- 0 03
485	AGF Sté Centrale	500	493	493	- 1 40
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
101	Avenir H. Média	173 60	174 60	175 60	+ 1 16
535	Axa (ex Cie Midi)	1014	1014	1012	- 0 20
154	Bafip	142 10	146	143	+ 0 60
121	Bail-Equipem.	125	122 50	122 90	- 1 92
890	Bail Investiss.	803	802	805	+ 0 25
480	Bancaire	486	494	495 10	+ 1 87
810	Bazar H.-V.	805	....	....	....
650	Beghin-Say	683	684	680	- 0 45
1380	Berger (M.)	1438	1411	1450	+ 0 83
410	Bertrand Faure	420	415	415	- 1 19
775	Bic	750	750	750	....
1090	B.I.P.	1110	1110	1110	....
340	BIS	346	342	342	- 1 10
375	O N P (Cl)	409	405 10	405	- 0 88
790	Bollore Tech.	790	793	794	+ 0 51
2900	Bongrain	3235	3210	3194	- 1 89
740	Bon-Marché	730	725	726	- 0 55
630	Bouygues	653	655	657	+ 0 61
112	BP France	111 40	111 50	111 60	+ 0 18
1150	B S N	1143	1145	1159	+ 1 40
1130	Canal Plus	1196	1198	1196	....
330	Cap Gem.S.	314 30	314 30	313 30	- 0 32
2680	Carrefour	2670	2700	2718	+ 1 90
165	Casino	178 80	178	179 10	+ 0 17
100	Casino ADP	106	104 10	107 50	+ 1 61
2200	Castorama D.I.	2172	2177	2190	+ 0 83
185	C.C.F.	192 90	193	194 50	+ 1 04
47	CCMC Ly.	47	46 70	46	- 2 13
400	C.D.M.E	434	424 50	430 10	- 0 60
187	C.E.G.I.D.	193	192 20	192 10	- 0 47
130	Centrest (Ny)	120	120	120	....
415	C.E.P. Comm.	439	438 50	420	- 4 32
135	Cerus	130 70	130	131 10	+ 0 31
810	Cetelem	767	774	786	+ 2 38
295	CF Inv.	291	291	290	- 0 34
315	CGI Info.	328 50	326	327	- 0 46
1240	C G I P	1266	1272	1272	+ 0 47
640	CGP	642	642	642	....
1150	Chargeurs S.A.	1230	1244	1279	+ 3 98
360	Christian Dior	346 50	343 20	349 50	+ 0 87
880	C I C A (M)	805	808	808	+ 0 17
355	Ciments franc.	468	467 50	466 60	- 0 30
725	Clarins	728	722	722	- 0 55
525	Club Mediter.	534	531	531	- 0 58
190	CMB Packa.	183 90	183 10	185 50	+ 0 92
875	Colas	828	811	808	- 2 42
250	Cpt. Entrep.	240 20	245	236 10	- 1 71
1310	Compt Mod.	1295	1295	1300	+ 0 38
280	CPR (Paris Réo.)	264	264 60	264	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	980	950	990	+ 1 02
220	Crédit Loc France	228	226 10	227	- 0 44
635	Cr Lyon.(CI)	582	590	585	+ 0 51
1100	Crédit Nat.	1100	1095	1109	+ 0 82
380	CSEE	335	338	336	+ 0 30
2880	Damart	3200	3060	3060	- 4 38
320	Dassault Aviation	385	385	380 10	- 1 53
178	Dassault Electr.	194 50	192	192	- 1 28
1630	De Dietrich	1765	1740	1765	....
50	Dév.R.d.C.(Li)	89 90	89 85	88	- 3 91
158	Dév.R.Sud-Est	152 20	152	151	- 0 78
305	D M C	367	368	365	- 0 27
425	Docks France	429	432	433 50	+ 1 06
335	Dynaction	325	316	315	- 3 06
2330	Eaux (Gle)	2390	2410	2412	+ 0 92
695	E.B.F.	875	875	860	- 1 71
480	Ecco	467	465 20	472	+ 1 07
385	Elf Aquitaine	381 60	393 60	386	+ 1 07
1170	Elf Sanofi(ExSanofi)	1164	1180	1176	+ 1 03
260	Erap-Elf (Certif)	280	276	275 10	- 1 75
450	Essilor	460 20	460	461	+ 0 17
200	Essil.Int.(DP)	214 50	216	214 10	- 0 19
805	Esso	810	810	809	- 0 12
1580	Eurafrance	1531	1527	1530	- 0 07
600	Eurocom	704	705	698	- 0 85
132	Eurodisneyland	124	124 20	124 10	+ 0 08
1070	Europe 1	1095	1075	1085	- 0 91
38	Euromarché	38 60	38 10	38 25	- 0 91
1440	Exor	1420	1410	1432	+ 0 85
120	Fimalac	122 40	120	119	- 2 78
385	Fives Lille	413 90	410	405	- 2 15
3080	Fromager. Bel	3140	3075	3130	- 0 32
2060	Gal.Lafayette	1990	1968	1959	- 1 56
1580	G.A.N.	1929	1932	1969	+ 2 07
560	Gascogne (B)	570	558	565	- 0 85
1430	Gaz et Eaux	1465	1465	1461	- 0 27
650	Geophysique	650	645	645	- 0 77
885	Gerland Ly.	885	885	885	....
775	Groupe André SA	742	745	746	+ 0 54
510	Groupe Cat.	543	535	535	- 1 47
410	GTM-Entrep.	421	422 50	422	+ 0 24
1780	Guyenne-Gas.	1760	1785	1680	- 4 55
148	Hachette	140 70	140 50	141 90	+ 0 85
500	Havas	543	543	544	+ 0 10
340	Idia	308	308	309	+ 0 98
345	Imétal	345	345 20	345 60	+ 0 17
138	Immob. Phénix	139	144	151 10	+ 0 14
99	Ingénico	105 10	104 10	104 90	- 0 57
7000	Inst. Mérieux	6700	6700	6720	+ 0 30
480	Interbail	470	479	477	+ 1 49
780	Intertechnique	878	887	870	- 0 68
940	J. Lefebvre	954	953	955	+ 0 10
580	Klepierre	552	554	551	- 0 18
735	Labinal	786	786	786	....
380	Lafarge	376	376 90	381 40	+ 1 71
320	Lebon	325	325	320	- 1 54
5010	Legrand	4815	4880	4882	+ 1 39
2820	Legrand (DP)	2880	2650	2690	....
415	Legris Industries	450 10	452	453 50	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
715	Locindus	720	720	718	- 0 56
4330	L.V.M.H.	4186	4195	4192	+ 0 14
525	Lyon.Eaux/Dumez	568	570	568	....
115	Majorette Ly.	116	116 20	116	....
310	Mar. Wendel	334 90	329 10	329 20	- 1 58
158	Matra	185 50	185	185 10	- 0 21
560	Merlin-Gerin	597	608	601	+ 0 67
85	Metaleurop	96 50	98 50	93 50	+ 1 02
52	Métrologie In.	39	39 80	38 60	- 1 39
198	Michelin	215	215 20	219	+ 1 86
156	Min. Salaig (Ma)	156 10	....	....	....
68	MMR	79	78 20	79 10	+ 0 13
176	Moulinex	170	171	172 90	+ 1 47
1160	Navig. Mixte	1115	1120	1138	+ 2 06
109	Nord-Est	118	123 10	122 50	+ 3 81
275	Nordon (Ny)	280	290 50	290	....
580	Nouv Galeries	595	580	580	- 2 52
170	Olipar	166	168	169	+ 1 01
885	Oréal	887	888	889	+ 1 35
400	Paribas	415	416	418 60	+ 0 92
210	Pechiney Int.	204 50	209 50	206 90	+ 0 83
370	Pechiney (CIP)	372	372	373	+ 0 27
1570	Pernod Ricard	1562	1570	1575	+ 0 83
735	Peugeot	781	787	786	+ 0 64
325	Pinault	371	271	376 80	+ 1 65
720	Plastic-Omn.	844	840	840	- 0 47
555	Poliet	615	615	595	- 3 25
720	Primagaz	715	712	714	- 0 14
810	Printemps	823	821	824	+ 0 12
3380	Promodès	3760	3760	3760	....
590	Radiotechn.	805	809	812	+ 1 16
5500	Redoute (La)	5680	5670	5700	+ 0 35
174	Remy Cointreau	184 40	180 50	183 60	- 0 43
610	R. Poulenc CI	646	648	648	+ 0 31
370	Rochefortaise	340	336	341	+ 0 29
68	Rochette (La)	69	68 80	68 90	- 0 58
2180	Roussel Uclaf	2132	2130	2132	....
3190	R. Impér. Ly *	3320	3300	3280	- 1 20
182	Sade (Ny)	182	183	183	+ 0 55
1800	Sagem	2065	2070	2070	+ 0 24
570	Saint Gobain	584	585	588	+ 0 68
1280	Saint Louis	1275	1282	1294	+ 1 49
1480	Salomon Ly.	1500	1509	1500	....
345	Salvepar (Ny)	331	331	331	....
1520	S A T	1465	1489	1489	+ 1 64
230	Sef. Chât.	245	240	251	+ 2 45
1110	Saupiquet (Ny)	1145	1148	1121	- 2 10
710	Schneider	786	778	774	+ 1 04
18	SCOA	16 85	18 85	16 65	....
375	Scor s.a.	388	400	398	+ 0 25
2110	S.E.B.	2200	2220	2223	+ 1 05
445	Selimag	453 90	448 10	448 90	- 1 17
125	Selectibanque	128	128 40	128 50	+ 0 39
225	Sodent A.	238	240	235 50	- 1 05
820	S F I M	790	....	....	....
240	S.G.E.	244	242 80	244	....
445	Simco	442	440	436	- 1 36
755	St. Rossignol	710	690	697	- 1 83
500	Sligos	500	500	500	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Société Génér.	542	546	549	+ 1 11
66	Sodexo (B)	65 50	64	63	- 3 82
145	Sodero (Ns)	133 50	133	133	- 0 37
1040	Sodexho	1030	1025	1029	- 0 10
50	Sogeral (Ny)	80 50	80 20	80	- 0 62
420	Sogerap	435	436	431	- 1 15
1410	Sommer-Allib.	1577	1502	1494	- 5 26
430	SOPHIA	410	405 10	405 10	- 1 20
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
810	Sovac	835	830	830	- 0 60
340	SPEP	375	378	375 60	+ 0 16
340	Spie-Batignol.	364	361	364	....
810	Strafor Facom	830	869	835	+ 0 57
335	Suez	338 40	338 40	339 20	+ 0 24
1230	Synthélabo	1163	1165	1162	- 0 09
165	Thomson CSF	160 50	160	162 10	+ 1 37
250	Total	245 30	247 90	252	+ 2 73
163	- (certif)	184	185	188 50	+ 2 45
215	Trailleur Fin.	208 10	208 10	208	- 0 05
530	U.A.P.	541	548	552	+ 2 03
310	U F O Locab.	342	340	340	- 0 65
750	U I C	749	749	738	- 1 47
465	U I F	452	455	455	+ 0 66
790	U I S	810	....	....	....
520	Unibail	525	525	526	+ 0 19
730	Valéo	744	749	744	....
270	Vallourec	257	256 20	257	....
300	Via Banque	308 50	309 90	309 50	+ 0 13
320	Worms et Cie	344	340	340	- 1 10
1250	Zodiac	1231	1231	1230	- 0 08
1120	Elf Gabon	1070	1080	1070	....
105	Amax	107	112 40	113	+ 5 01
131	Amer. Barrick	135 50	134 20	134 60	- 0 66
139	Amer. Express	118	120 10	119 80	+ 1 53
245	A.T.T.	232	232 30	232 30	+ 0 13
185	Anglo Amer C.	191 50	190 90	190 60	- 0 52
310	Amgold	322	320	320	- 0 62
250	Banco Santander	250	253	253 50	+ 1 40
850	B.A.S.F.	820	823	830	+ 1 22
990	Bayer	982	991	987	+ 0 51
47	Blenheim Plc	53 90	53 95	53 50	- 0 74
38	Buffelsfont.	36 50	36 55	36	- 1 37
147	Chase Manh.	154 60	157 50	157 90	+ 1 94
2680	Daimler Benz	2648	2680	2699	+ 1 93
141	De Beers	149	148	146	- 2 01
2470	Deutsche Bank	2407	2418	2432	+ 1 04
1200	Dresdner Bank	1155	1168	1163	+ 0 69
59	Driefontein	63 25	62 10	62 10	- 0 97
280	Du Pont-Nem.	278 60	286 30	285 60	+ 2 62
220	Eastman Kodak	217	220	219 90	+ 1 15
14	East Rand	13 85	13 70	13 90	- 1 01
33	Echo Bay	34 75	33 50	33 90	- 3 90
240	Electrolux	251 50	255	255 10	+ 1 43
117	Ericsson	133 60	134 20	133 90	+ 0 15
325	Exxon Corp	322 20	322 20	324 10	+ 0 59
240	Ford Motor	236 90	240 10	239 90	+ 1 27
45	Freegold	48 20	47 50	47 60	- 1 45
17 50	Gencor	19 60	10 70	10 75	- 0 25
435	Gén. Elect.	407 60	419 70	419 10	+ 2 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
235	Gén. Motors	212	210	210	- 0 94
330	Gén. Belgique	355 10	358 10	359 10	+ 1 13
45	Gd. Métropol.	49 90	50	50 50	+ 1 20
57	Guinness	60	60 90	60 10	+ 0 17
24	Hanson PLC	23 90	23 40	23	- 1 29
27	Harmony Gold	26 55	26 40	26 35	- 0 75
440	Hewlett Packard	402	401	401	- 0 25
35	Hitachi	34 55	34 55	34 40	- 0 43
900	Hoechst	869	880	880	+ 1 21
65	Homestake	69 50	68 60	68 60	- 1 29
138	I.C.I.	132 80	133	133	+ 0 20
505	I.B.M.	492 20	501	501	+ 1 79
385	I.T.T.	348 10	351 20	351	+ 0 65
188	Ito Yokado	184	184 60	185 60	+ 0 82
65	Matsushita	58 10	51 90	57	- 1 89
3 55	Maxwell	3 55	..	....	....
230	Mc Donald's	239	240	240	+ 0 42
805	Merck	784	801	803	+ 2 42
535	Minnesota M.	507	....	....	....
44	Mitsubishi	44 25	44 10	44 10	- 0 34
350	Mobil corp.	339	338 90	338 50	- 0 15
310	Morgan J.P.	291	299 10	299 10	+ 0 11
35220	Nestlé	36800	37000	37260	+ 1 25
131	Norsk Hydro	146 50	146	144 90	- 1 37
99	OFSI	106 50	104 60	106	- 0 47
1750	Petrofina	1848	1850	1851	+ 0 10
420	Philip Morris	412	411 50	413	+ 0 24
109	Philips	114 10	114 10	114 50	- 0 17
57	Placer Dome	57 90	56 60	56 60	- 2 25
565	Procter Gamble	556	559	558	+ 0 54
198	Quilmès	221	221	210 20	- 0 81
23	Randfontein	25 50	24 30	24 95	- 2 16
295	Rhone Poul. Rorer	296	300 10	302 50	+ 2 20
460	Royal Dutch	447 50	450 10	451	+ 0 78
58	R T Z	62	62 10	62 45	+ 0 73
1 60	Saat.A Saatch.	2 11	2 11	2 06	- 1 42
32	St Helena	33 20	32 60	31 65	- 4 87
335	Schlumberger	340	339 40	339	- 0 29
47	Shell transp.	48 90	49 30	49 60	+ 1 43
2340	Siemens	2290	2308	2305	+ 0 66
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	182	180	180	- 1 10
68	Sumitomo Bank	63 30	63 50	63	- 0 47
174	T.D.K.	179 90	182 20	182	+ 1 39
58	Telefonica	60 80	60	60	- 1 32
27	Toshiba	27 65	27 65	27 95	....
575	Unilever	555	556	553	- 0 36
305	Unit. Techn.	282 10	281 30	287 40	+ 1 89
295	Vaal Reefs	295	287	294 40	- 0 20
1290	Volkswagen	1322	1344	1360	+ 2 87
405	Volvo	402	....	....	....
154	West. Deep.	167 90	162 20	164	- 2 32
420	Xerox Corp.	380 20	383	383	+ 0 74
109	Yamanouchi	110	108	109	- 0 91
4 49	Zambia Cop.	4 05	4 13	4 28	+ 6 42

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 50	7 40
Emp.Etat 9,8%78	101	8 38
10,80% 79/94	101 05	7 64
Emp.Etat 13,4%83	106 45	5 52
Emp.Etat 12,2% 84	100 77	7 90
10,26% mars 86	104 50	1 94
OAT 10% 5/2000	108 40	9 90
OAT 9,9% 12/1997	104 80	4 30
OAT 8,8% 1/1998	103 15	2 97
PTT 11,2% 85	105 10	4 87
CFF 10,30% 88	102 30	3 08
CFF 10,25% nov 90	107 60	1 86
CNA 10 % 1979	100 70	2 23
CNB Bques 5000F	88 50	3 43
CNB Paribas 5000F	98 82	3 43
CNB Suez 5000F	98 02	3 43
CNE 11,5% 85	100 87	9 95
CNI 1/82 5000F	98 45	3 43
CNT 8 % 86	95 80	0 95
CRH 10,30% déc.85	107 20	3 80
CHARB FCE 3% 100	143	....
CNCA	1005	....
Cerus	2150	....
Alcatel 6 % janv. 89	626	....
Ly. Eaux cv 6,5%	790	....
Thoms. cv 9,2% 86	961	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	800	822
Applications Hydr.	1532	....
Arbel	530	520
Bains C.Monaco	1070	1050
B.Hypoth.Europ.	362	....
B.N.P. Intercont.	414 50	405
Beghin-Say (C I)	489	491
Bénédictine	2775	2800
Bidermann Internat.	468	469
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	83 60	83 20
Cambodge	903	825
Carbone Lorraine	578	556
Case Poclain	8 60	8 15
C.E.G.F (Frigor.)	716	719
Centenaire Blanzy	383	380
Cerabati	66	....
Champex Ny	76 10	....
CIC (CI)	230	229

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1400	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2262	....
Cogifi	343 50	343 50
Comiphos	604	602
Cie Industrielle	6500	6500
Cpt Lyon Alemand	365	360
Concorde	722	710
Constr.Méi.Prov.	25	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	350	350
Darblay	680	....
Degremont	2148	2150
Delmas Vieljeux	2950	2951
Didot Bottin	610	605
Eaux Bassin Vichy	2970	2985
Eaux Vittel	850	....
Ecia	387	388
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eaux (ex Eternit)	2140	2140
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2020	2050
Foncière (Cie)	615	615
Fonc.Lyonnaise	576	584
Foncina	400	....
Forgeroll	923	920
France I.A.R.D.	700	....
France SA (Li)	2090	2080
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	597	580
Gerefia	346	348
Gévelot	492	550
G.F.C.	341	341
Groupe Victoire	1150	1120
G.T.I (Transport)	250	249
Immobail	369	368
Immobanque	708	704
Im.Marseillaise	5200	5050
Immofice	444 50	437 60
Invest.(Ste Cie.)	3260	3250
Lambert Frères	319	....
Lille Bonnières	1110	1111
Locafinancière	516	521
Locis Vulcon	690	700
Louvre	3100	3091
Lucia	960	960
Machines Bull	32	34
Mag.Uniprix	166 50	....
Magnant	875	....
Métal Déployé	470	485
Mors	76	76 60
Navigation (Nle)	177 40	186 20
Optorg	311	320
Ordial (Cl)	475	484
Origny-Desvroise	786	780
Palais Nouveauté	1250	1260
Paluel Marmont	830	630
Parfinance	165	165

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195 10	190 30
Paris Orléans	215 60	216
Parcheme Invest.	302	303
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1231	1250
Porcher	480	480
Promodès (CI)	2040	....
Publicis	760	760
Rochefortaise	110	109 60
Rosario	169	....
Rougier	230	235
S.A.C.E.R.	425	425
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	302	....
Saga	389	400
Saint Dominique (F.)	108 10	108
Salins du Midi	621	621
Savoisienne M.	182	....
S.C.A.C.	702	....
Senelle	430	421
S.Emd.Part. (M)	139 50	....
Silic	610	....
Simvin	161 50	158
S.I.P.H.	160	185
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Sofio	352	352
Sofical	1180	1195
Softiam (ex Sogam)	50 50	78
Sotragi	2480	....
Soudure Autogène	919	930
Sovabail	440	400
Stami	475	....
Taittinger	2960	2940
Testut-Aequitas	300	....
Tour Eiffel	217	....
Ufiner	1140	1140
Vicat	487	490
Visiprix	1610	1010
Virax	114 10	....
Maroc Sté Brasserie	196	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	708	701
Akzo Nv Sico	476	472
Alcan Aluminium	110	110 30
American Brands	288	....
Arbed	820	....
Asturienne Miner.	90 10	90 50
Banco Popular Espa.	808	810
B.Reglemento Int.	17250	17900
Can.Pacifique	82	....
Chrysler Corp.	100	....
C I R	8	7 70
Commerzbank	890	893
Dow Chemical	325	329
Fiat	21 45	21 80
Gle (Brux Lamb)	528	520
Gevaert	1038	1038
Glaxo Holdings Ltd	75 50	74
Goodyear Tire	367	....
Grace and Co (WR)	190	....
Honeywell Inc.	405 20	....
Johannesburg	87 70	....
Koninklijke Petroleum	130 50	....
Kubota	20 90	20 20
Midland Bank	38 15	38 20
Noranda Mines	79	79 10
Olivetti priv.	6 50	6 60
Pfizer Inc.	377 80	350 10
Ricoh	21	22
Robeco	289 90	290 90
Rodamco NV	139 50	140
Rolinco	286	287 20
Saipem	5 95	....
Sema Group	22 40	....
SKF Aktiebolaget	107 20	....
Tenneco Inc.	242	222 80
Thorn Electrical	84	84
Toray Ind.	23 10	28 50
West Rand Cons.	7	7 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	....
Calciphos	81	....
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	015	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	316	....
Europ. Accum.	79	78 10
Europ Soutires Ind.	19 80	....
Gachot S.A.	69	55
Guy Degrenne	420	421
Locamus du Monde	160	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	23
Rorento N.V.	214	217 50
St-Gobain-Emballage	1844	1844
S.E.P.R.	1200	....
S.M.T. Goupil	2 47	....
S.P.R. act. B	276	....
Waterman	980	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 353	5 369	5 1	5 6
Ecu	6 904	6 907	....	....
Allemagne (100 dm)	336 140	336 430	325	345
Belgique (100 F)	16 332	16 345	15 6	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 490	298 780	288	308
Italie (1000 lires)	4 467	4 469	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 070	87 040	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 850	9 852	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 828	2 828	2 5	3 2
Suisse (100 f)	366 410	366 410	351	371
Suède (100 krs)	93 370	93 370	89	97
Norvège (100 k)	86 170	86 220	82	90
Autriche (100 sch)	47 774	47 803	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 375	5 376	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 046	4 041	3 8	4 4
Canada (1 $ can)	4 485	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 145	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	58750	58500
Or fin (en lingot)	58850	58650
Napoléon (20f)	332	332
Pièce Fr 10 f	388	....
Pièce Suisse (20 f)	331	332
Pièce Latine (20 f)	332	335
Souverain	437	437
Pièce 20 dollars	1995	2000
Pièce 10 dollars	960	945
Pièce 5 dollars	695	....
Pièce 50 pesos	2180	2165
Pièce 10 florins	342	341

SICAV (sélection) 19/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimo	209 90	204 28
Agapargne	844 91	808 53
Améri-gan	7195 27	6918 53
Amplia	265204 50	265204 50+
Amplitude	655 47	636 38
Arbitrages Court.T.	7183 49	7183 49
Associc	1090 24	1090 24
Atout Futur	433 74	423 16
Aurecic	1176 61	1142 34
Avenir Alizes	1731 92	1697 98
Axa Capital	171 39	164
Axa Court Terme	7900 19	7900 19
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	988 31	945 75
Axa Europe	133 85	128 09
Axa Investissements	118 04	112 98
Axa NPI	128 88	121 42
Axa Ob.Fr.Exonérés	141 85	135 55
Axa Prem.Ex.Agepre	110 69	110 36
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	151 85	145 32
Axa Valeurs PER	128 08	122 58
Cadence 1	1045 42	1024 92
Cadence 2	1035 35	1015 05
Cadence 3	1041 07	1026 54
Capiconvertiss.	6273 52	6267 25
Capioblig	6398 59	6273 13
Capisicic	1309 45	1290 10
Comis	1318 26	1287 08
Compovalor	3495 60	3490 35
Conversimmo	362 85	355 74
Credinter	470 33	458 83
Credit Mutuel Capital	1277 55	1252 89+
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	668 52	668 52
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 55	194 22
Créd.Mut.Ep.Monde	1194 85	1162 87
Dieca	1366 12	1332 90
Drouot France	908 01	889 77
Drouot Sécurité	234 01	223 03
Ecocic	1101 02	1068 95
Ecuper	128 62	123 37
Ecureuil Capitalisation	2569 55	2544 12
Ecureuil Géovaleurs	2386 38	2297 46
Ecureuil Invest.	467 06	453 45
Ecureuil Monepremière	56731 42	56731 42
Ecureuil Monétaire	39285 52	39265 52
Ecureuil Trésorerie	2422 62	2422 62
Ecureuil Trimestr.	2003 95	1984 11
Elicash	2 780803	2 780803+
Energie	268 19	258 03
Epance	3583 99	3583 99
Epargncourt-Sicav	4305 49	4295 75
Epargne Associat.	25189 84	24903 12
Epargne Capital	10715 19	10609 10
Epargne Croissance	1764 41	1735 65
Epargne Industrie	100 03	97 35+
Epargne J.	89275 75	89275 75
Epargne Obligat.	183 70	188 52
Epargne Première	14408 30	14301 04+
Epargne Quatre	1104 27	1074 72
Epargne-Unie	1315 09	1283 01
Epargne Valeurs	444 11	432 22
Euli Cash capi	8325 74	8325 14+
Eufinvest capi	680 53	680 71+
Eurocic Leaders	1163 72	1129 83
Eurodyn	1289 06	1238 11
Euro Gan	6662 68	6406 42
Europe Nouvelle	579 53	553 25
Fonsicav	14344 62	14344 62
France-gan	10347 38	9549 40
France Garantie	258 59	258 07
France Index Sicav	120 22	116 70
France Obligations	465 84	462 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	504 79	490 08
Francic Pierre	109 88	106 49
Francic-Régions	1256 03	1219 45
Fructi-Associations	35 16	35 15
Fructi-Capi	41 79	41 17
Fructidor	235 86	232 37
Fructifrance action C	865 54	841 99
Fructifrance action D	943 80	920 59
Gestilion	14772 78	14699 26
Gest.Associations	173 78	169 94
Horizon	1272 88	1235 90
HLM Monétaire	13862 01	13862 01
Indosuez Fse.Court.T.	1463 52	1463 52
Interoper	102935 66	99937 53
Interoblig	13810 46	13639 66
Intersélection Fse	561 06	550 09
Japacic	162 48	157 76
Jeunepargne	287 07	282 83
Lechule	2245 89	2242 33
Laurel C.T.	12504 97	12504 67
Laurel L.T.	6748 44	6549 94
Lion Association	11272 35	11272 35
Lion Institution	29524 84	29451 21
Lionplus	975 72	958 68
Lion Trésor	2110 87	2069 77
Lion 20 000	26150 78	26190 78
Livret Bourse Inv.	588 65	571 45
Livret Portefeuil.	726 10	705 04
Méditerranée	184 37	176 43
Mensuel CIC	10183 47	10062 84
Monedan	67693 53	67693 53
Mone.J	72333 30	72333 30+
Monévalor	81664 38	81664 38
Mutualité dépôts	13425 75	13398 95
Mutuelle Unie Sel.	141 17	135 09
Natio Court Terme	282883 00	282883
Natio-Epargne	17641 17	17486 90
Natio-Ep. Ret.	132 80	129 25
Natio Eparg.Trésor	7773 40	7757 88
Natio-Immob.	1181 06	1129 89
Natio-Inter	1398 71	1362 25
Natio-Monétaire	25218 48	25218 48
Natio-Patrimoine	1380 37	1353 10
Natio-Placements	83961 76	83961 78
Natio-Revenus	1024 06	1013 92
Natio Sécurité	12020 59	12020 58
Natio-Valeurs	015 52	861 02
Nippon-Gan	5103 15	4807 45
Nord Sud Dévelop.	1585 74	1582 51
Obli-Associations	152 84	151 33
Oblicic-Mondial	2818 17	2579 49
Oblicic-Régions	1092 10	1076 04
Oblifutur	2845 99	2776 56
Oblig. tres court	111 08	174 44
Oblilion	1344 82	1331 50
Obliséurité Sicav	12846 12	12846 12
Oraction	988 99	964 87
Orvalor	6763 42	6630 60
Paribas Capitalisation	1500 78	1478 81
Paribas Opportunités	131 82	126 54
Paribas Patrimoine	592 43	568 28
Patrimoine Retraite	222 33	217 97
Parvalor	639 26	626 73
Placement A	1512 21	1482 59+
Placement J	7159 46	7185 08+
Placement M	66659 02	66525 97+
Placement Nord	1016 36	998 39+
Plénitude	136 51	132 86
Poste Croissance	21897 33	21675 65
Poste Gestion	65490 65	65490 65
Première Oblig.	10557 10	10546 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 94	108 85
Prof Associations	29340 15	29340 15
Proficas	1013 29	988 58
Quartz	138 93	135 54
Réalvalor	831 61	815 30
Rentacic	160 66	158 29
Revenus Trimestr.	5284 25	5231 93
Revenu-Vert	1137 39	1120 58
St Honoré Bio-Alim.	1019 05	972 84
St Honoré Bons du Tr.	11187	11131 34
St Honoré Global	232 80	222 05
St Honoré Invest	798 40	762 20
St Honoré Pacifique	574 83	548 75
St Honoré PME	544 60	519 90
St Honoré Real	14906 80	14847 51
Sécuricic	1736 82	1736 82
Sécuri-Gan	12769 11	12518 14
Sécuritaux	1386 94	1386 84
Sicavdon	110 53	700 03
Sicav Associations	1838 39	1838 39
SFI-CNP Assur.	664 43	645 08
S.G. Fr. opportunités	1232 85	1208 89
Sicav 5.000	459 94	447 63
S.I. Est	1404 38	1343 90
Silvafrance	140 60	720 68
Sivam	408 02	397 10
Silvarenta	224 34	210 94
Sivamr	444 45	432 55
S.N.I.	1163 01	1129 72
Sogefrance	1166 10	1143 24
Sogépargne	315 52	309 33
Sogevar	1092 13	1070 72
Soginter	1321 18	1295 27
Soleil Investissements	590 64	568 21
Solsace	2202 90	2197 01
State Street Act. Eur.	10622 38	10283 17+
State Street Act. Frce.	11573 47	11236 39
St. Str. Act.Japon	10911 33	10600 32
State Street Emer. Mts	13155 23	12522 77+
Stratégie Actions	791 21	780 78
Stratégie Rendement	1401 59	1357 47
Technocic	1135 79	1102 71
Techno-Gan	5832 90	5608 56
Thesora	662 90	658 34
Trésor Plus	1281 69	1269
Trésor Trimestriel	1025 23	1015 08
Trésoricic	129222 52	129222 52
Trilion	5205 03	5138 23
UAP Investissements	450 13	433 69
UAP Actions France	629 92	607 15
UAP Act. Select.	643 54	620 26
UAP Audificandi	548 43	528 81
UAP Altefi	198 06	180 90
UAP Alto Sicav	156 76	150 13
UAP Moyen Terme	139 10	134 12
UAP Première Cat.	10718 27	10330 65
Uni-Associations	122 73	122 73+
Uni-Foncier	1243 87	1213 53
Unifrance	620 27	605 14
Uni-Garantie	1291 22	1265 87
Uni Régions	1438 73	1403 64
Univar	235 55	235 55+
Univers Actions	1309 28	1277 35
Univers Obligations	1802 93	1758 96
Valorg	2044 18	2042 14
Valrea	53062 78	53036 26

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - + : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Sophie et Jean-Daniel PICK

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexia.

– Eva et Frédéric SAINT-GEOURS,
Jean et Edouard,

sont heureux d'annoncer la naissance de

François,

le 3 mai 1992.

Décès

– Mme Gabrielle Bédarida-Tealdi,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Paul SÉDARIDA,

survenue le 19 mai 1992.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 20 mai, à Pise, en l'église San-Biagio.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Dominique Belin
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 13 mai 1992, de

Philippe BELIN,
architecte DPLG.

Les obsèques ont eu lieu.

48, rue de Berri,
75008 Paris.

– Claude et Françoise Frontisi,
Agnès et Julien,
Anne-Marie et Roland Frontisi-Wacheux,
Emilie,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et parente

Marie-Thérèse FRONTISI,

survenu le 13 mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

9, rue Georges-Lafenestre,
7, rue Violette,
92340 Bourg-la-Reine.

– Antony. Palikao. Saïda.

Mme Fernand Bettan,
née Cheraki,
son épouse,
Marcel et Paule Bettan,
Paule et Maurice Nivat,
ses enfants,
Sophie,
Dominique et Marie-Pierre,
Serge et Marie-Christine,
Jean-Luc et Nathalie,
Catherine et Pascal,
Nathalie,
ses petits-enfants,
Claire, Gaëlle, Mathilde, Céline, Alice et Caroline,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Sylvain Benalloul,
M. Joseph Azerad,
sa sœur et ses beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BETTAN,

survenu le 19 mai 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le 20 mai, à 16 h 45, au cimetière intercommunal de Chevilly-Larue.

5, avenue de La Résidence,
92160 Antony.

– Les obsèques de

M. Charles JULIEN-LEFERRIÈRE,

décédé le 16 mai 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année,

auront lieu le jeudi 21 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris-17e.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

– Ollainville. Arpajon (Essonne).

Tous ses amis ont accompagné

Georges LOUIS,
éducateur,

décédé le 12 mai 1992.

« La lumière a un âge.
La nuit n'en a pas.
Mais quel fut l'instant
de cette source entière ? »
René Char.

– Vannes.

Mme Suzanne Mainguy,
son épouse,
Les familles Mainguy et Guyon,
ses enfants, petits-enfants et arrière-*petits-enfants,*
M. et Mme Maurice Mainguy,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Esnol, Thomas et Quintin,
ses beaux-*frères* et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves MAINGUY,

survenu le 19 mai 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'*église Saint-Patern, à Vannes, le jeudi* 21 mai à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bois-Moreau.

Ni fleurs ni couronnes.

Don pour la Ligue contre le cancer.

5, rue Racine,
56000 Vannes.

– L'université Pierre-Mendès-France
a le regret d'annoncer le décès de

M. Yves MAINGUY,

ancien directeur
de la faculté des sciences économiques de Grenoble,
ancien directeur
de l'Institut économique et juridique de l'énergie.

Né en 1909, ingénieur de l'Ecole des mines de Paris, Yves Mainguy s'est consacré aux études économiques en collaborant avec François Perroux, dans le cadre de l'Institut de science économique appliquée (ISEA). Il crée et dirige successivement le service des statistiques et études économiques du Gaz de France et le Centre d'études régionales sur l'économie de l'énergie (CEREN). Administrateur des Charbonnages de France, Yves Mainguy prend aussi une part active à la création de l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE) de Grenoble, qu'il dirige de 1959 à 1961. Revenu à Grenoble en 1967, il enseigne les statistiques et l'économie industrielle dans le cadre de la faculté des sciences économiques, *qu'il* dirige de 1970 à 1972. Il conserve jusqu'en 1992 des responsabilités tant professionnelles (*Revue de l'énergie*) que sociales (Université tous âges de Vannes). Yves Mainguy laisse de nombreuses publications dont *l'Economie de l'énergie,* ouvrage de référence publié chez Dunod, en 1966.

– Mme Jacques Suffell,
son épouse,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jacques SUFFELL,
bibliothécaire honoraire
à la Bibliothèque nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 17 mai 1992, dans *sa quatre-vingt-neuvième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline VAZART,
née DILLY,

survenu le 6 mai 1992, au Palais.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Locmaria.

56360 Le Palais,
Belle-Ile.

Remerciements

– Paris.

Mme Jean Seligmann,
très touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de

Mme Gérard FAURE,

survenu le 5 mai 1992, vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

45-47, boulevard Montmorency,
75016 Paris.

Anniversaires

– Le 21 mai 1983, disparaissait des suites d'une longue maladie

Laurent CATIER.

Il allait avoir vingt et un ans le *24 mai.*

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation de France, Prix Laurent-Catier.

Famille Catier,
Le Petit-Claux,
13570 Barbentane.

– L'Association des amis de

Cécile de CORLIEU,
née COMPEYROT,

décédée le 19 mai 1982, doit perpétuer son œuvre et son souvenir.

Anne de Corlieu-Lavau,
22, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

– Pour le trentième anniversaire du décès de

Joseph JANICAUD,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a déjà trois ans que

Robert KIÉFÉ

a quitté sa femme, ses enfants, ses petits-enfants.

Il reste toujours présent parmi nous, présent aussi pour beaucoup par la lutte qu'il a menée pendant quarante ans pour la défense de l'environnement, la défense du consommateur.

Messes anniversaires

– Une messe à l'intention du peintre

Léon GISCHIA,

décédé le 26 mai 1991, sera célébrée le mardi 26 mai 1992, à 17 h 45, en l'église *Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge),* Paris-6e.

□ **Les « spiritualités modernes » aux assises nationales du yoga.** – Tables rondes, conférences et connaissance pratique du yoga composeront, sur le thème des « spiritualités au carrefour du monde moderne », les 18e assises nationales du yoga. Celles-ci auront lieu les 28,29 et 30 mai, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris.

▶ **Fédération nationale des enseignants de yoga, 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Renseignements : 42-78-03-05.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

DÉCLARATION D'ABSENCE

Cabinet de Me François GUILLON, avocat au barreau de PARIS, 184, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS. Tél. : 45-04-33-26.

Par requête en date du 8 avril 1992, le tribunal de grande instance de PARIS a été saisi à l'effet de déclarer l'absence de M. Georges-Michel CREISSEN, né le 13 septembre 1914 à PARIS (7e), de nationalité française, de profession inconnue, ayant demeuré en dernier lieu 23, avenue Victor-Hugo, *75116 PARIS,* et qui n'a pas reparu à son domicile ni donné de ses nouvelles depuis 1921.

UNE NOUVELLE PUBLICATION

La lettre du Monde de l'éducation

Chaque semaine, pendant l'année scolaire, l'essentiel sur :

- les projets et les décisions de l'éducation nationale ; les réglementations nouvelles ;
- les politiques éducatives et les réalisations des collectivités locales ;
- les initiatives de l'enseignement privé, des organisations professionnelles et des entreprises ;
- les nouvelles des universités ;
- les nominations des responsablas ;
- les publications spécialisées, les textes officiels et la documentation administrative ;
- les rendez-vous importants : colloquas, congrès, conférences, séminairas...

*Réservée exclusivement aux abonnés du **Monde de l'éducation,** cette lettra est un instrument indispensable aux professionnels de l'éducation pour suivre au plus près l'actualité du monde scolaire et universitaire.*

OFFRE D'ABONNEMENT 211 MEN 24

1 AN : 450 F = Le Monde de l'éducation + La lettre du Monde de l'éducation

OUI, je désire m'abonner :
● au *Monde de l'éducation* et à la *Lettre du Monde de l'éducation (36 numéros par an).*
Pour 450 F ....□
NOM : ____________
PRÉNOM : ____________
ADRESSE : ____________
CODE POSTAL ______

MODE DE RÈGLEMENT :
Chèque bancaire ou postal ....□
Mandat □ Carte bleue Visa ....□
Carte AMEX ....□

Nº Carte bleue Visa
Expire à fin
Nº carte American Express
Expire à fin Date et signature obligatoires

Le Monde de l'éducation
Service abonnements : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5784

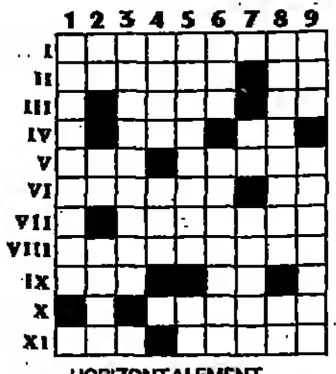

HORIZONTALEMENT

I. La protectrice des lettres. – II. Revenu tant qu'on n'est pas parti. Symbole. – III. Immortelle épopée. Fragment de valse. – IV. Devises. Partie de dominos. – V. Au début de maints proverbes. Etait dans les meilleurs termes avec Alexandra. – VI. A le cœur très sec. Abréviation. – VII. Contrites. – VIII. Motifs d'impositions. – IX. S'ouvre en grande pompe. Conjonction. – X. Très détendu. – XI. N'a pas des traits tellement fins. Clément, sa vie entière.

VERTICALEMENT

1. Montre ancienne. – 2. Pour écarter. Symbole. En Espagne. – 3. Coutumière, chez Bayard. – 4. Fit une chute. Petite réaction contre l'adversité. – 5. Bien faite pour dissimuler une naturelle amertume. Abréviation. – 6. Donna plus d'*une fois* à César l'occasion de se mettre à genoux. Egalisera. – 7. Particule. Montrer qu'on saura être patient. – 8. Ornementée. Reçut des soles à la place des carpes. – 9. Roi. Ne font pas n'importe quoi.

Solution du problème nº 5783

Horizontalement

I. Japonaise. – II. Agneau. As. – III. Ed. Fût. – IV. Douilles. – V. Is. Pieuse. – VI. Tees. Un. – VII. Are. Tort. – VIII. Gilet. Ter. – IX. Essaime. – X. Urenie. – XI. Deux. Otés.

Verticalement

1. Jardinage. – 2. Ag. Os. Risée. – 3. Pneu. Tels. – 4. Oedipe. Eaux. – 5. Na. Lie. Tir. – 6. Au. Lest. Mao. – 7. Feu ! Otent. – 8. Saussure. Ie – 9. Est. Entrées.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Un Voyager au gazole et suralimenté

Annoncé en 1989 lors du lancement en France des versions essence, dont le succès ne se dément toujours pas, le modèle Diesel du Voyager de Chrysler est arrivé.

Ce type de monospace né aux Etats-Unis voilà plus de dix ans *a désormais pris une place* confortable sur les routes françaises. En 1991, 4 219 exemplaires du genre ont été distribués par l'importateur, Sonauto. L'intervention d'un diésel devrait faire grimper la score aux environs de 7 000 unités en 1992. Il faut dire que l'optimisme règne du côté de Saint-Ouen l'Aumône, au siège du groupe, pour plusieurs raisons. La première est que le diesel *continue en France à progresser* (38,4 % des immatriculations). La seconde est que le marché des monospaces est passé de 9 324 unités en 1988 à 30 871 en 1991. Enfin 50 % de ces véhicules familiaux qui ont été livrés dans le premier trimestre de 1992 sont alimentés au gazole.

Il faut ajouter à ces considérations que le Voyager nouveau est une réussite.

D'une cylindrée de 2 499 cm^3, le moteur Diesel à arbre à cames latéral choisi par la marque américaine est bien connu. Fabriqué chez VM en Italie, il anime déjà le Range-Rover et l'une des versions de la 164 d'Alfa-Romeo. Son endurance *n'est pas à mettre en doute.* En l'occurrence il s'agit d'un 4 cylindres suralimenté dont la caractéristique est d'avoir un bloc de fonte chapeauté par une culasse en aluminium divisée en quatre parties, chacune d'entre elles correspondant à *un* cylindre. Le couple maximum (effort de traction) est élevé – 25,5 mkg – et situé bas, à 2200 tours moteur. A la souplesse qui en découle il faut ajouter des performances spectaculaires puisque 118 chevaux (pour 7 fiscaux) sont au rendez-vous quand on les cherche et, une garantie de reprises fermes et rassurantes dans les dépassements nécessaires.

Toute cette cavalerie fait tout de même un peu de bruit, mais l'équipement fourni sur ce Voyager à sept places rend les excès sonores, tout comme la tendance au roulis observés en allure rapide, plus supportables.

De la direction assistée aux rétroviseurs à réglage électrique, de l'ouverture à distance du hayon et de la trappe à essence à la galerie de toit intégrée, de la radio avec quatre HP à l'air-bag, le fameux coussin d'air gonflable à la mode, Chrysler, qui fait monter maintenant ses voitures à Graz, en Autriche, n'a pas mégoté dans les détails qui peuvent coûter cher hors le série.

Enfin, comme le réservoir de *carburant peut contenir* 75 *litres* de gazole, il est tout à fait possible de rejoindre avec un seul plein la Côte d'Azur, les 118 *chevaux cités* plus haut étant sobres comme des chameaux. Pour 162 000 francs, ce n'est déjà pas si mal par les temps *qui courent.*

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 MAI

« *Hôtels* et passages pittoresques du faubourg Saint – Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (P. – Y. Jaslet).

« Les merveilleux appartements rocaille du palais Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« De Saint-Médard aux jardins de Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, métro Sully-Morland (Paris et *son histoire*).

« La chinatown du XIIIe arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy devant la BNP (C. Merle).

« Le bourg du Gros-Caillou et son vieux quartier », 15 heures, métro Ecole-Militaire (Lutèce-visites).

« Le nouvel opéra Bastille », 10 h 30, sur les marches de l'Opéra (M. C. Lasnier).

« Les passages couverts », 14 h 30, 33, bd de Strasbourg (Paris autrefois).

« Le village Reille des franciscaines », 14 h 30, angle rue d'Alésia-avenue Reille (Paris capitale historique).

« *Le vieux Montmartre* », 14 h 30, métro Abbesses (A nous deux, Paris).

« *L'exposition* Clodion au Louvre », 14 h 45, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts conférences).

« Les salons du grand chancelier à l'hôtel de Salm », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (D. Bouchard).

« *L'église* Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, rendez-vous devant le portail (Aux arts, et caetera).

« *Le thé à l'hôtel de Rambouillet* », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Haullar).

« L'Opéra de Paris et son musée », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

CONFÉRENCES

21, rue d'Assas, Institut catholique de *Paris, 18 h 30* : « *Premières* impressions sur les accords de Maastricht », par Me Pierre de Font-Reaulx ; à 18 h 30 : « La hiérarchie des règles de droit fiscal interne face au droit *communautaire* », par Me D. Bralier (C. E. J. E. P.).

17, avenue d'Iéna, 18 heures : « Films sur l'art allemand » (Institut Goethe).

1, place d'Italie mairie du XIIIe, 17 h 45 : « Le couvent Saint-Jacques et la bibliothèque du Saulchoir », par M. Bachelot.

18, bd Haussmann, 18 h 15 : « *Jean Bart* » par Jacques Duquesne (Maison de la région Nord - Pas-de-Calais).

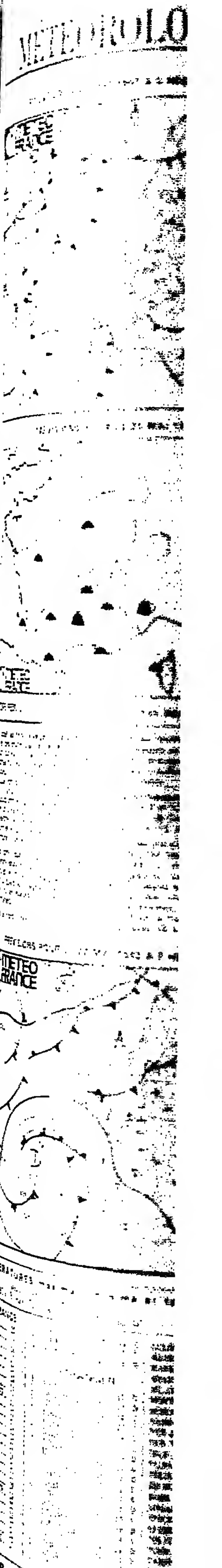

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MAI 1992 A 0 HEURE TUC

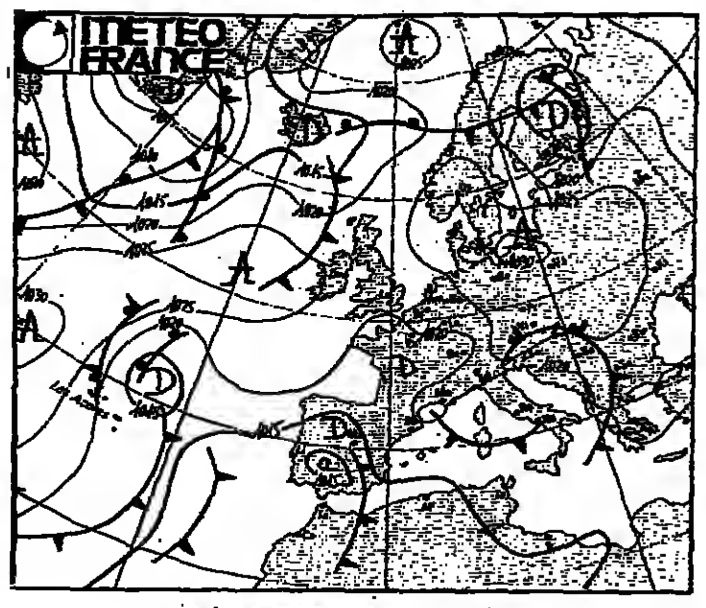

PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI 1992

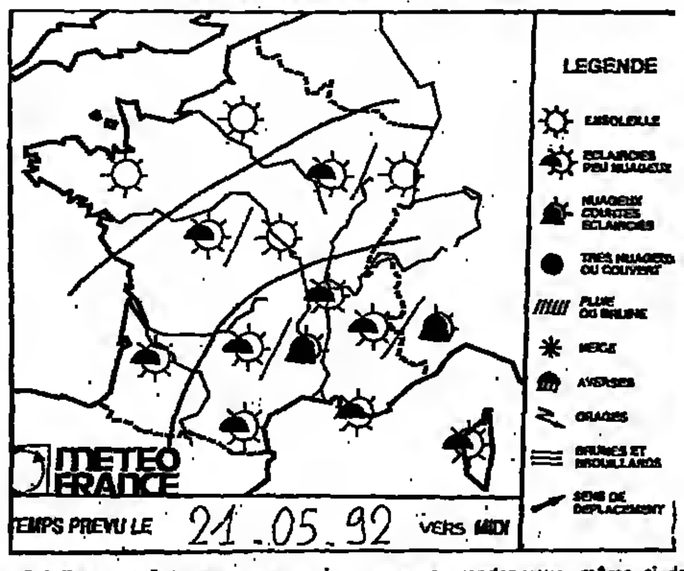

Soleil au nord, nuageux au sud avec des orages sur le relief. – Du quart sud-est jusqu'aux Pyrénées, la journée débutera sous quelques résidus nuageux. L'après-midi, l'activité orageuse reprendra principalement sur le relief ainsi qu'en Corse. Ces gros nuages orageux pourront un peu déborder en plaine et sur les côtes méditerranéennes. A noter que dans le Languedoc et le Roussillon, le vent de mer renforcera la nébulosité.

Des côtes aquitaines aux Charentes, au Centre jusqu'en Franche-Comté, les éclaircies seront belles malgré la présence de quelques nuages. Localement sur le Jura, les nuages pourraient devenir menaçants.

Plus au nord, soleil et chaleur seront encore au rendez-vous, même si de petits nuages se développent l'après-midi. En Bretagne nord, au lever du jour, des brouillards locaux appelleront à la prudence.

Les températures minimales s'étageront entre 8 et 12 degrés au nord de la Loire, dans le Centre et le Centre-Est, entre 12 et 15 degrés ailleurs.

Les températures maximales ne devraient pas dépasser 18 à 22 degrés près de la Méditerranée, 21 à 23 degrés sur les côtes de la Manche, 24 à 26 degrés sur le quart Sud-Est (en dehors des côtes). C'est sur les régions proches de l'Atlantique et sur le nord de la France qu'il fera le plus chaud avec 28 à 28 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1992 A 0 HEURE TUC

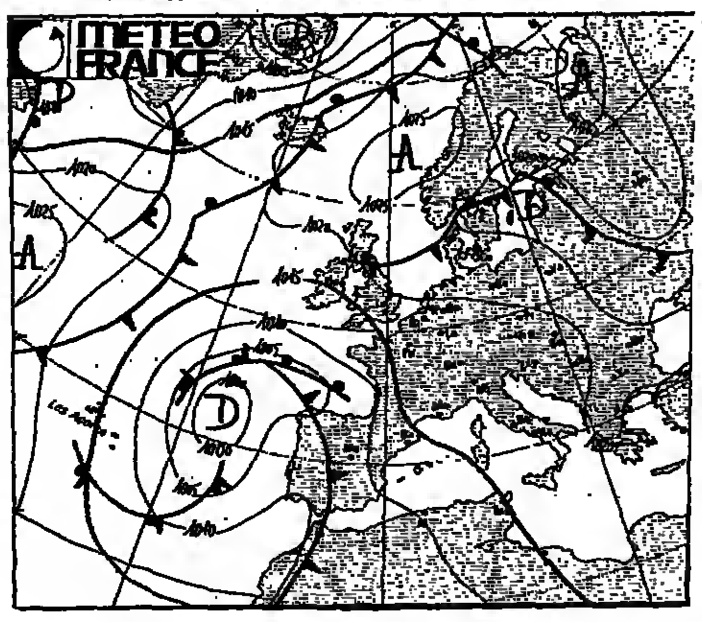

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-5-92

'Valeurs extrêmes relevées entre le 19-5-1992 à 18 heures TUC et le 20-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	22	8	D	TOULOUSE	26	14	C	LUXEMBOURG	23	11	D
BIARRITZ	18	15	C	TOURS	27	12	D	MADRID	31	14	D
BORDEAUX	24	13	C	POINTE-A-PITRE	31	24	N	MARRAKECH	35	21	D
BOURGES	27	11	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	21	12	C
BREST	25	10	B	ALGER	28	12	D	MILAN	20	10	C
CAEN	23	10	D	AMSTERDAM	26	11	D	MONTRÉAL	22	3	D
CHERBOURG	24	11	D	ATHÈNES	22	16	C	MOSCOU	12	2	D
CLERMONT-FER.	27	14	D	BANGKOK	38	27	C	NAIROBI	25	20	N
DIJON	25	10	N	BARCELONE	22	16	C	NEW-DELHI	–	–	–
GRENOBLE	28	12	C	BELGRADE	12	7	C	NEW-YORK	21	11	D
LILLE	24	13	D	BERLIN	23	10	D	OSLO	25	10	D
LIMOGES	25	12	C	BRUXELLES	24	11	D	PALMA-DE-MAJ.	29	13	D
LYON	25	14	N	COPENHAGUE	18	9	D	PÉKIN	31	16	D
MARSEILLE	24	14	N	DAKAR	29	22	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	23	10	D	DJERBA	25	15	N	ROME	22	8	N
NANTES	27	14	D	GENÈVE	22	11	D	SINGAPOUR	33	26	O
NICE	20	13	C	HONGKONG	26	23	C	STOCKHOLM	27	14	N
PARIS-MONTS.	26	15	D	ISTANBUL	21	10	D	SYDNEY	20	9	N
PAU	22	13	C	JÉRUSALEM	20	8	N	TOKYO	25	18	C
PERPIGNAN	20	16	C	LE CAIRE	26	14	D	TUNIS	26	11	D
RENNES	27	10	D	LISBONNE	29	16	D	VARSOVIE	22	7	D
ST-ÉTIENNE	25	13	D	LONDRES	27	12	N	VENISE	22	13	D
STRASBOURG	25	10	D	LOS ANGELES	22	17	D	VIENNE	19	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des éoliennes, de l'extase et des tourterelles

ILS ont beau faire partie du paysage depuis près de vingt ans, les écologistes ont encore le cuir bien tendre. Grisés par leurs 14 %, habitués à collectionner les invites intéressées et à déjouer les finaudes tentatives de récupération du type « mais voyons, nous sommes tous écologistes ! », ils n'en reviennent pas d'entendre parfois monter vers eux un fumet de soufre plutôt que d'encens.

Que l'on débatte nucléaire, autoroutes ou TGV, tout va bien. Mais qu'on leur administre le centième de ce que le « Bébête show » assène chaque soir aux politiques « classiques », alors là, scandale et abomination ! Aux côtés du gotha écolo, Dechavanne, malicieux, avait invité un prof de philo, Michel Onfray. Pendant une heure et quart, ledit philosophe avait regardé voler les statistiques et les tourterelles, écouté tourner les éoliennes et siffler les TGV. C'était un bon gros débat, tranquille et sans surprise, une brave autoroute de débat.

Et tout d'un coup, à cinq minutes de la fin, on donne la parole au philosophe. *Ah! Quelle rafale ! Vous n'êtes pas drôles, vous prêchez une nouvelle religion culpabilisante, vous nous interdisez de jouir, vous n'aimez pas le vin ! « Venez chez moi,* réplique Waechter, piqué, *je vous ferai goûter le meilleur vin d'Alsace. »* Et il ajoute, l'imprudent : *« du vin biologique ! »* Que n'avait-il pas dit? *« Du vin sans alcool, c'est tout ce que vous êtes capables de boire »*, etc. Autre porte-parole des Verts, Dominique Voynet reprocha au malheureux de casser de l'écologiste par opportunisme, pour faire de l'audience et vendre des livres. Pour finir, elle l'invita aimablement à aller se coucher. S'ensuivit un débat animé sur les aptitudes à la jouissance des uns et des autres, qu'on se gardera bien de départager.

Les Verts ont tort de se crisper. Ces critiques-là, ils feraient bien de s'y préparer. Ce n'est pas du haut de leurs 14 % qu'ils doivent s'imaginer les Français convertis en masse au pilpil et aux capteurs solaires. Les Français sont une race assez particulière d'écologistes, tout à fait prêts à acheter des lessives sans phosphates pourvu qu'elles ne coûtent pas 1 centime de plus et qu'elles aient un aussi joli baril. Il y a deux sortes d'écologistes, *résume Brice Lalonde : les « apocologistes »,* qui annoncent l'apocalypse tous les matins, et les *« épicologistes »,* plutôt mûs par le désir de préserver intactes un certain nombre de sources d'extases diverses. On ne l'aurait pas dit ainsi, *mais cette classification en* vaut une autre...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 mai

TF 1

20.50 Variétés : Secrée soirée.

NOCTURNE
– 10 % sur tout* de 19 h à 22 h
demain jeudi 21 mai.
SAMARITAINE
*Cumulable, sauf alimentation, librairie, services et points rouges.

De sacrées femmes.
22.50 Magazine : Mea culpa.
0.00 Journal et Météo.

A 2

20.10 Sport : Football.
Coupe d'Europe des clubs champions (finale) : Barcelone FC-Sampdoria Gênes, en direct de Wembley.
22.05 Documentaire : Derniers Far West.
Vietnam.
23.05 Magazine : Musiques au cœur.
A Saint-Pétersbourg. Invités : Vladimir Spivakov, violoniste, qui interprète des œuvres de Debussy, Ravel, Schubert, Mozart, Prokofiev.
0.15 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Parlons franc : la langue française est-elle menacée? Invités : Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, Jean Dutourd, de l'Académie française, Hector Bianciotti, écrivain, Sony Labou Tansi, écrivain congolais, Carole Laure, MC Solaar, André Larquié.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales.
23.35 Traverses.
▶ La Roumanie en analyse.
0.30 Musique : Mélomanuit.
Invités : Marie-France Pisier, Les Nuits d'été (le Spectre de la rose ; Absence), d'Hector Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Cyril Diederich ; sol. Françoise Pollet, soprano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Les Secrets professionnels du docteur Apfelglück. ◻
Film français de Hervé Pallud, Alessandro Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier, Thierry Lhermitte (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Air America. ■
Film américain de Roger Spottiswoode (1990) (v.o.).
0.20 Cinéma : Fortune express. ■■
Film français d'Olivier Schatzky (1990). Avec Thierry Frémont, Chris Campion, Hervé Laudière.
1.45 Cinéma :
Le Massacre des Burgondes. ■
Film allemand de Harald Reinl (1966).

M 6

20.40 Téléfilm : L'Argent facile.
D'Alan Metzer.
22.25 Téléfilm :
Une mauvaise plaisanterie.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Magazine : Dazibao.
0.40 Musique : Les Starclips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.05 Documentaire :
Mémoire en ricochets.
2. Tous les parfums de l'Occident.
21.05 Informations : Dépêches.
21.10 Magazine : Carnets d'Europe.
21.15 Documentaire : Le Moindre Geste.
22.55 Informations : Dépêches.
23.00 Cinéma : Le Maître du logis. ■■
Film danois de Carl Theodor Dreyer (1925).
0.15 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
Riccardo Licata, artiste en mosaïques.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 septembre 1991 lors du Festival de Berlin) : Epitaphe pour le sacrifice de Katyn, de Panufnik ; Concerto pour hautbois et orchestre, de Yun ; Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven, par l'Orchestre Beethoven de Bonn, dir. Dennis Russell Davies ; Heinz Holliger, hautbois.
22.00 Concert (donné le 26 janvier à Radio-France) : Kammermusik, de Schluentz ; Point à la ligne, pour piano et ensemble, de Blondeau ; Erinnerungen, de Landuzzi ; Trapèzes, de Martin, par l'Ensemble 2e2m, dir. Paul Mefano ; Jeffrey Burns, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Grieg, Sibelius.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 21 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.35 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.30 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Série : Navarro.
Le Dernier Casino.
22.30 Magazine : Le Droit de savoir.
Voyage à l'intérieur du Front national. Invité : Jean-Marie Le Pen.
23.35 Journal et Météo.
23.45 Le Débat.
0.15 Documentaire : Nomenklatura.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.15 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 INC.
20.55 Magazine : Envoyé spécial.
▶ Nigel Kennedy ; La Prison pour berceau ; Guy Forget.
22.20 Cinéma : Eclair de lune. ■
Film américain de Norman Jewison (1987). Avec Cher, Nicolas Cage, Vincent Gardenia.
0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.10 1. 2. 3. Théâtre.
1.15 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Pégase.
15.00 Magazine :
Grands espaces et espaces protégés.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.30 INC.
20.45 Cinéma : Fenêtre sur cour. ■■
Film américain d'Hitchcock (1954). Avec James Stewart, Grace Kelly, Wendell Corey.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Cinéma : Tom Jones. ■■
Film britannique de Tony Richardson (1962). Avec Albert Finney, Susannah York, Hugh Griffith.
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Le Vent de la Toussaint. ◻
Film français de Gilles Béhat (1989). Avec Etienne Chicot, Michel Albertini, Lydia Andrei.
15.25 Documentaire : Les Lions ou l'intelligence de la chasse.
15.50 Cinéma : Le Voyage du capitaine Fracasse. ■■
Film franco-italien d'Ettore Scola (1990). Avec Vincent Perez, Emmanuelle Béart, Massimo Troisi.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Echelle de Jacob. ■
Film américain d'Adrian Lyne (1990). Avec Tim Robbins, Elizabeth Pena, Danny Aiello.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Boxe.
Réunion au cirque d'hiver.
23.30 Cinéma : Une journée de fous. ■
Film américain de Howard Zieff (1999). Avec Michael Keaton, Christopher Lloyd, Peter Boyle (v.o.).
1.20 Cinéma : Schizo Dream. ■
Film canadien de Sandor Stern (1988). Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John Ferguson.

M 6

13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.15 Musique : Les Starclips.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.40 Cinéma : Quand l'inspecteur s'emmêle. ■
Film américain de Blake Edwards (1964). Avec Peter Sellers, Elke Sommer, George Sanders.
22.30 Téléfilm :
Grand-mère est amoureuse.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

12.25 Les Offres du Cercle.
17.00 Documentaire : Lueur d'étoile.
18.00 Téléfilm : Le Souffleur.
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 Documentaire : Grand reporter.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
20.05 Documentaire : Histoire parallèle.
20.50 Informations : Dépêches.
20.55 Magazine : Carnets d'Europe.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.50 Informations : Dépêches.
21.55 Magazine : Objectif amateur.
Le film de famille ; l'enfam.
22.50 Informations : Dépêches.
22.55 Documentaire : Les Musiques noires en Afrique du Sud.
23.50 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Résurrection de Lazare, de Gérard François.
21.30 Profils perdus. Maurice-Edgar Coindreau, traducteur (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Variations concertantes pour orchestre, de Ginastera ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Fantaisie symphonique en sol majeur op. 16, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Jesus Lopez-Cobos.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Grieg, Sibelius.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

Amnesty International dénonce la poursuite de la répression au Tibet

En dépit de la levée de la loi martiale en mai 1990, les quelque deux millions de Tibétains vivant dans la Région autonome du Tibet sont toujours victimes de la répression exercée par les autorités chinoises, déclare Amnesty International dans un rapport sur «La répression au Tibet de 1987 à 1992», rendu public mercredi 20 mai.

L'organisation humanitaire assure que *«les Tibétains qui parlent publiquement contre le gouvernement chinois risquent la prison, parfois pour des années, et la torture. Ceux qui ont participé à des manifestations pacifiques en faveur de l'indépendance ont été tués ou harcelés par les forces de sécurité»*, citant notamment le cas de Tane Jigme Sangpo, spécialiste en histoire, en littérature et en langue tibétaines, emprisonné dans *«des conditions assimilables à de la torture ou à un traitement cruel, inhumain ou dégradant»*, sous le prétexte d'avoir corrompu *«l'esprit des enfants avec des idées réactionnaires»*.

Amnesty exige *«la libération de tous les prisonniers d'opinion et l'arrêt des tortures et des mauvais traitements»*, et appelle *«la communauté internationale à continuer de soulever la question des droits de l'homme au Tibet»* auprès du gouvernement chinois.

□ **LIBAN : violente attaque du Hezbollah contre la «zone de sécurité» israélienne.** – Cinq miliciens ont été tués, dont quatre de l'Armée du Liban sud (ALS), lors d'une attaque lancée, mardi 19 mai, par le Hezbollah pro-iranien contre une position commune de l'armée israélienne et de l'ALS, dans la «zone de sécurité» créée par Israël au Liban, ont indiqué les services de sécurité libanais dans ce secteur. Pendant une heure, et par intermittence, l'armée israélienne a bombardé les positions du Hezbollah au nord de la «zone». Une Libanaise a été tuée et cinq civils ont été blessés. – *(AFP.)*

Un jugement du tribunal d'Aix-la-Chapelle

Les AGF perdent la première manche judiciaire contre l'assureur allemand AMB

L'assureur allemand AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs) vient de remporter mardi 19 mai devant le tribunal d'Aix-la-Chapelle la première manche judiciaire du conflit qui l'oppose aux AGF (Assurances générales de France).

M. Wolf Dieter Baumgartl, président du directoire d'AMB, vient de recevoir un secours un peu inattendu de la justice allemande. Critiqué par la presse d'outre-Rhin pour son hostilité sans cesse réaffirmée (*le Monde* du 20 mai) à l'égard des AGF et son refus d'accorder des droits de vote aux 16 % d'actions nominatives AMB possédées par la compagnie française sur un total de près de 26 %, M. Baumgartl a gagné le premier épisode judiciaire.

Mais il s'agit seulement d'une étape dans une bataille de longue haleine aux multiples facettes. La direction des AGF, qui compte faire appel du jugement de première instance, montre d'ailleurs une grande sérénité. L'épisode suivant aura donc lieu devant le tribunal d'appel de Cologne et ensuite éventuellement devant la cour de cassation de Karlsruhe.

Après avoir passé en revue les arguments présentés par AMB pour justifier son refus d'inscrire les actions nominatives détenues par les AGF sur ses registres, et donc de leur donner des droits de vote, le tribunal en a retenu un seul : le fait qu'étant une entreprise nationalisée, les AGF ne se trouvent pas sur un pied d'égalité avec AMB.

Voilà qui ne va pas clarifier un conflit dont l'escalade est continue depuis plusieurs semaines. Pour prouver son refus d'une coopération internationale avec la compagnie française, AMB annonçait le 18 février avec ses alliés anglais (Royal Insurance) et italien (Fondiaria) la création d'un holding baptisé Epic (European partners for insurance cooperation) regroupant leurs participations hors de leur territoire nationaux. Le lendemain, AGF portait plainte auprès du tribunal d'Aix-la-Chapelle. Nouvelle étape le 31 mars, avec l'annonce par l'assureur italien Fondiaria, allié de AMB, de l'augmentation de sa participation dans le capital de la compagnie allemande de 5,8 % à 20 %.

Faire monter la pression

Dans cette bataille complexe, M. Baumgartl continue de souffler le chaud et le froid. Dans l'entretien accordé au *Monde* (daté 20 mai), il a laissé ouvertes des voies de négociation mais s'est montré intraitable dans son refus d'accepter les AGF sans obtenir une coopération répondant à ses vœux. Le groupe français semble adopter une stratégie similaire, qui consiste à faire monter graduellement la pression. On évoque aujourd'hui l'ouverture éventuelle d'une autre procédure judiciaire sur la façon dont Fondiaria a financé l'acquisition de 14,2 % du capital d'AMB. Peu de temps auparavant, AMB a acquis la filiale allemande de Fondiaria pour 2 milliards de francs, donnant en quelque sorte les moyens au groupe italien d'acheter ses propres actions. Les AGF ont d'ores et déjà obtenu un audit de cette opération, réalisé par Price Waterhouse. Les résultats en seront communiqués au plus tard le 15 juillet lors de l'assemblée générale des actionnaires d'AMB.

Si les tribunaux allemands persistent à reconnaître le droit pour la direction d'AMB de choisir ses actionnaires et de les refuser s'il s'agit d'entreprises publiques, la partie française a également la possibilité de saisir la Commission de Bruxelles. Cette dernière avait signifié le 6 juin 1991 au gouvernement britannique à propos de la tentative de rachat du groupe immobilier Woodchester par le Crédit lyonnais qu'un tel argument n'était pas recevable.

Au-delà des arguties juridiques, les AGF disposent d'autres atouts. A commencer par la clé d'une cession ardemment recherchée par AMB de sa filiale à plus de 50 % la banque BfG (Bank für Gemeinwirtschaft). Cette dernière – en cours de redressement – pèse lourd dans les comptes de l'assureur allemand. Les AGF ont trouvé un éventuel repreneur, le Crédit lyonnais, mais l'opération ne se fera pas tant que le groupe français restera indésirable. La compagnie française ne fait pas mystère d'avoir bloqué toute négociation à ce sujet. Elle peut aussi utiliser les quelque 10 % d'actions au porteur AMB, ayant automatiquement des droits de vote, dont elle dispose, pour entraver la gestion de la compagnie.

Il reste enfin le facteur temps. L'assureur français a engagé 3,5 milliards de francs dans cette affaire et se dit prêt à accepter, *«le temps qu'il faudra»*, d'immobiliser ses fonds avec une rentabilité très faible de l'ordre de 2 % par an. Du côté de la direction d'AMB, on semble faire preuve d'une détermination égale. M. Baumgartl met clairement en doute les intentions des AGF d'aboutir à un partenariat équilibré entre les deux groupes sur le modèle BNP-Dresdner ou Crédit national-IKB.

Sans un minimum de confiance entre un management et son actionnaire principal, il y a peu de chances d'aboutir à un compromis. Même si en Allemagne, par tradition, les directoires ont toujours eu une grande autonomie vis-à-vis de leurs actionnaires présents au sein du conseil de surveillance. La voie d'une solution semble étroite. Il n'est pas imaginable de voir l'un des deux protagonistes faire machine arrière. Le durcissement du conflit rend chaque jour plus difficile une négociation, mais il faudra bien en passer par là.

ERIC LESER

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Retour d'âge

Il n'y a pas si longtemps, j'étais encore critique de télé, je me pointe au journal et je me fais épingler par un collègue : T'as vu, hier soir, cette émission sur le retour d'âge ? *Non* ? Remarque, de toute façon, t'aurais pas pu en parler dans *le Monde*. C'était d'un choquant ! On savait plus où se mettre, moi et Lucette, devant ces nanas assez déculottées pour venir nous raconter que leur... leur... oui, bon enfin, leur vagin, c'était des râpes à fromage !

Qu'est-ce qu'il dirait aujourd'hui ! Ici, en France, du sujet tabou on est passé au sujet bateau évoqué, pareil que la cellulite, le ronflement ou l'acnée, en termes médicaux sans honte et sans passion. Mais alors, les Américaines filles du baby-boom ont déboulé, elles, dans ce que j'appelle la tatie-boom, en poussant des cris d'une stridence revendicatrice et conquérante telle que les Etats-Unis en ont des sueurs.

Etalée cette semaine en couverture de *Newsweek*, la ménopause, devenue rite de passage, concentre encore une fois sur leur ventre, stérile, là maintenant, l'attention pleine d'égards à la fois surpris et trouillards des confrères. Leurs bouffées de chaleur, les Red Hot Mamas, émules des Panthères grises, les éventent avec une fureur à donner des ailes aux fabriquants d'hormones et de best-sellers consacrés à ce nouveau, à cet énorme problème de société !

La cinquantaine venue, les féministes de ma jeunesse, Germaine Greer en tête, remettent le couvert en proclamant, haut et fort, et leur droit à la différence et leur supériorité sur ces pauvres mecs condamnés par la nature à une petite vie écourtée, rantanplan sans à-coups, sans changement, et qui, en plus, ont le culot de leur tourner le dos ! Elles tiennent des meetings, des réunions, elles parlent œstrogènes, ostéoporose et libido. Elles échangent leurs ordonnances. Elles constatent qu'il n'y en a pas deux semblables. Et elles en concluent que la recherche médicale se fout de leur gueule.

J'ai l'air d'en faire autant ? Détrompez-vous. Je les approuve à mille pour cent. Et j'attends avec jubilation le moment où des centaines de millions d'actifs basculeront, hommes et femmes confondus, dans le papy-boom. A reculons. Et en hurlant à la mort... de ceux qui les poussent dehors !

Haut lieu du cinéma allemand

Les studios de la DEFA sont achetés par une filiale de la Générale des eaux

Autant pour leur valeur symbolique qu'économique (estimée à 400 millions de DM), les immenses studios de la périphérie berlinoise, à Potsdam-Babelsberg, constituaient l'un des enjeux les plus en vue de la privatisation des entreprises de l'ex-RDA. Ces studios viennent d'être attribués par la Treuhand, qui gère les privatisations, à la Compagnie immobilière Phénix, filiale de la Générale des eaux *(nos dernières éditions du 20 mai)*.

Pour obtenir ce résultat, Phénix s'est associé avec le géant des médias allemands, Bertelsmann. Leur projet commun, qui devrait permettre le maintien en exercice des 780 employés travaillant encore sur le site, prévoit une importante modernisation des installations, l'intervention du studio en qualité de coproducteur sur les films et produits audiovisuels réalisés dans ses bâtiments (20 millions de DM par an), et la création de visites publiques, qui permettent de rentabiliser les anciens décors et accessoires.

Outre son apport financier dans les coproductions, Bertelsmann devrait devenir un client naturel des studios pour ses productions, et on s'attend à ce que d'autres acteurs importants du secteur, en particulier des chaînes allemandes (ZDF, ORB) y élisent domicile.

Le projet de Phénix comporte également un volet immobilier, avec un vaste projet de constructions, en partie consacrées à améliorer ses qualités de prestataire de services audiovisuels, et consistant pour le reste en logements et bureaux. *«C'est la perspective européenne de ce projet français qui a emporté l'adhésion de la Treuhand»*, se félicite Jean-Michel Gaillard, chargé de mission auprès du président de la CIP, Jean-Marc Oury.

L'ancien directeur général d'Antenne 2 insiste sur la volonté de faire contrepoids aux studios hollywoodiens et affirme compter sur le développement futur du cinéma européen, renforcé par l'ouverture des pays de l'Est. Il assure également que cet investissement, qui devrait atteindre le milliard de Deutschemarks sur dix ans, est complémentaire des activités de la CGE au sein des studios de Boulogne et de Billancourt.

La reprise de Babelsberg par Phénix a bénéficié du soutien actif du cinéaste Volker Schloendorff, qui pourrait y occuper un poste de direction artistique, et aurait reçu l'appui de la plupart de ses confrères allemands (Wim Wenders, Peter Fleischmann...).

J.- M. F.

Au conseil des ministres

M. Dumas attend des «décisions positives» du débat sur Maastricht

Devant le conseil des ministres, réuni mercredi matin 20 mai au palais de l'Elysée, M. Roland Dumas a fait le point des procédures de ratification du traité de Maastricht dans les pays de la Communauté. M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte des délibérations, a indiqué que le ministre des affaires étrangères avait *«souligné, pour s'en réjouir, que ces procédures avancent à une allure normale et que les décisions positives devraient intervenir dans des délais raisonnables»*. Le ministre d'Etat a ajouté : *«Dans quelques semaines, la Communauté, dans son ensemble, aura ratifié le traité de Maastricht, et l'union européenne sera devenue réalité. Je souhaite que le débat français, dans sa phase sénatoriale, permette à notre pays d'être à la place qu'il s'est assignée depuis le début de ces négociations, qui doivent permettre à l'Europe de faire un bond en avant historique. La France doit être la force d'entraînement de l'Europe, la façon dont la ratification interviendra chez nous sera observée par tous. Il serait bon qu'une large majorité soutienne les projets de Maastricht. Ce sera la meilleure réponse que la France puisse donner à ceux qui attendent d'elle un message fort»*.

Après la présentation de deux projets de loi, l'un sur le revenu minimum d'insertion et l'aide médicale *(lire page 17)*, l'autre sur les relations entre les médecins et l'assurance-maladie, le conseil des ministres a entendu plusieurs communications, dont celle de M. Bernard Tapie sur la politique de la ville *(lire page 10)*. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a dressé le bilan de la modernisation du service public dans son ministère. Il a indiqué que cinq orientations seront poursuivies : déconcentration des responsabilités, amélioration des conditions matérielles de travail, développement de la formation continue, décloisonnement des services et réchauffement du dialogue social. Mme Ségolène Royal a présenté une série de mesures destinées à améliorer l'application de la législation en matière d'environnement. Le ministre a ainsi souhaité l'élaboration d'un code de l'environnement rassemblant l'ensemble des lois et règlements relatifs à ce domaine et la publication d'ici un an de tous les textes réglementaires nécessaires à l'application des lois.

□ **THAILANDE : deux ressortissants français légèrement blessés.** – Deux ressortissants français ont été blessés légèrement au cours des violentes manifestations anti-gouvernementales à Bangkok, a annoncé mercredi 20 mai le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Maurice Gourdault-Montagne. – *(AP.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Histoire : «Les archives de Moscou», par Pierre Broué. Bastia : «Le petit Corse», par Christine Ockrent 2

ÉTRANGER

Les Etats-Unis et les Républiques nucléaires de la CEI devraient mettre en œuvre le traité START 3
La situation en Thaïlande 4
Afrique : la famine menace une vingtaine de pays 5
Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en Equateur 5
Musulmans et Croates envisagent une confédération entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine 6
Le conflit du Haut-Karabakh 6
Les élections au Kurdistan irakien 6

POLITIQUE

Dans son rapport annuel, le Conseil d'Etat critique la «logorrhée législative et réglementaire» 7
La ratification du traité de Maastricht 8
Le projet de loi sur le sport : les députés socialistes renforcent la lutte contre l'insécurité dans les stades 9

SOCIÉTÉ

Le «deuil impossible» de Bastia . 10
Des spécialités phytothérapiques à base de germandrée-petit chêne interdites à la vente 11
Mort du général André Dulac 11
Le procès de Gérard Delbourg aux assises du Calvados 11
Le redémarrage de Superphénix : le gouvernement fera prochainement connaître sa décision 12

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

● L'orientation à plusieurs voix ● Turbulences au SGEN-CFDT ● L'alternance en pointillé ● Université : le front du refus ● Point de vue : «Les vertus du partenariat», par Jean-Claude Werrebrouck ..... 13 à 16

ÉCONOMIE

Le désordre italien compromet le programme de l'Union économique et monétaire 17
Le projet de loi sur le RMI 17
Les comptes de Daimler-Benz .. 18
Les projets de déréglementation de l'énergie sont contestés 19
Vie des entreprises 22

ARTS ◆ SPECTACLES

● «Photofolia», la première fête de la photographie en France : questions pour un art neuf ; «Les Français et la photographie», un sondage réalisé par la SOFRES ; rencontre avec Jean Dieuzaide ● Cinéma : rencontre avec Arnaud Desplechin ● La sélection des programmes de la semaine ... 27 à 36

Services

Abonnements 12
Annonces classées .... 19 à 21
Automobile 24
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie 25
Carnet 24
Mots croisés 24
Radio-télévision 25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 27 à 36

Le numéro du «Monde» daté 20 mai 1992 a été tiré à 488 984 exemplaires.

Au tribunal correctionnel de Grenoble

Condamnations pour corruption dans les pompes funèbres niçoises

GRENOBLE

de notre correspondant

Six employés de l'hôpital Pasteur de Nice affectés à la morgue de cet établissement et plusieurs responsables de sociétés de pompes funèbres ont été reconnus coupables de corruption passive et active par le tribunal correctionnel de Grenoble. Les premiers recevaient d'importantes commissions – 600 francs pour une crémation, 1 000 francs pour un enterrement traditionnel – de la part des entreprises chargées du «traitement» des personnes décédées (*le Monde* du 16 avril 1991).

Le procès a révélé que cette pratique des pots de vin était très courante à Nice, depuis de nombreuses années, mais aussi dans la plupart des grandes villes françaises. Dans son réquisitoire, le procureur de la République, M. Jean-Louis Bergez, avait notamment mis en évidence qu'à la morgue de Nice, la corruption s'était *«développée d'une façon foudroyante* [à partir de 1985] *lorsqu'une entreprise tenta de casser le monopole exercée par les grands groupes de pompes funèbres»*.

Le tribunal a condamné l'ancien directeur de la société Les pompes funèbres réunies Lamy-Trouvain, M. Gaston Robaut, adjoint RPR au maire de Nice, ainsi que son fils Olivier, qui lui succéda à partir de 1987, à 100 000 francs d'amende chacun et à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Les employés de la morgue devront acquitter des amendes de 5 000 à 10 000 francs. Ils ont été également condamnés à des peines de huit mois à deux ans d'emprisonnement avec sursis.

C. F.

Comité d'entreprise extraordinaire d'Adidas France vendredi

Un comité central d'entreprise extraordinaire d'Adidas Sarragan France a été convoqué pour le vendredi 22 mai au siège de Landersheim (Bas-Rhin), avec à l'ordre du jour un plan de restructuration ainsi qu'une analyse de la situation économique de l'entreprise.

Selon la CFTC, majoritaire dans les trois établissements alsaciens de la firme (qui représentent 1 250 salariés sur les 1 500 personnes employées dans toute la France), 600 suppressions d'emplois pourraient être annoncées.

Pour le syndicat, ces restructurations sont la conséquence de *«la politique générale de délocalisation de la production, en Asie notamment»*. – *(AFP.)*

Le mensuel
PASSAGES
CEUX qui ont sauvé des JUIFS
vente en kiosque 30 F

classes pilotes
PREPA.HEC
améliorez vos chances d'intégrer une grande école de commerce grâce à un encadrement efficace et une discipline de travail rigoureuse.
Centre Paris 17ème
tél. 42 38 21 21
INSTITUTION FRILLEY
Prépa HEC fondée en 1864

Demain dans «le Monde»

Rezvani, Sainte-Beuve et Stendhal dans «le Monde des livres»

J.-M. G. Le Clézio a lu pour *le Monde* le dernier roman de Serge Rezvani, *la Traversée des Monts noirs*.
Philippe Sollers a relu Sainte-Beuve, que l'on réédite. L'*«éternel critique»*, *«jamais ennuyeux»*, se plaît pourtant à faire la morale à tous les grands écrivains. Parmi eux, Stendhal – dont les *Voyages en France* paraissent aujourd'hui dans «La Pléiade», – auquel François Bott consacre sa chronique.

POINT/La question kurde

Les premières élections libres organisées au Kurdistan d'Irak sont dénoncées par Bagdad et inquiètent les pays voisins.

ARTS

هكذا من الأصل

ARTS • SPECTACLES

De Gentilly à Gentilly.
Le photographe Robert Doisneau nous a confié sa première et sa dernière photo, prises dans « sa » ville, qu'il a voulu lui-même commenter : « 1992. Dans une école de photographie, l'arrivée d'un professeur en arrangements floraux me paraît plus souhaitable que la présence d'un de ces *maîtres en* mathématiques optico-chimiques. L'art de composer les bouquets apporte une discipline excellente pour l'éducation visuelle. *Ensuite, quittant* le monde floral pour celui de la vie courante, l'élève agencera spontanément avec des silhouettes et des visages l'occupation harmonieuse du rectangle. Sur cette image, c'est un bouquet touffu *composé avec les* habitants de Gentilly. »

ROBERT DOISNEAU/RAPHO

« 1929
J'ai dix-sept ans
Je suis maigre et mal fringué
J'apprends un métier sans avenir
Le décor qui m'entoure est absurde.
Quand je montre mes photos à mon entourage, ils sont tous d'accord, c'est de la pellicule gâchée.
M'en fous, je continuerai quand même.
Un jour peut-être il y en aura un pour trouver dans mes images comme un ricanement révolté. »

PHOTOFOLIE
Un nouveau festival

QUESTIONS POUR UN ART NEUF

La photographie, qui s'interroge encore sur son statut d'art à part entière, méritait bien une fête. C'est ce qu'a pensé le ministère de la culture, qui organise avec le concours de l'Association pour la promotion de l'image (API) le premier festival Photofolie : cinq cents manifestations dans trois cents villes et villages de France du 22 au 24 mai. Ce nouveau rendez-vous a un double objectif : permettre la rencontre du grand public et des grands photographes vivants et du passé ; fortifier la pratique amateur qui connaît déjà un immense engouement.

« L*E photographe mangeait à la cuisine ; maintenant, il est invité à la table du maître.* » Robert Doisneau a la formule facile. Sa boutade, qui a fait le tour du petit monde de l'image fixe, illustre bien la ferveur que connaît la photographie en France depuis une quinzaine d'années. Robert Doisneau lui-même en est le plus bel exemple. Après une traversée du désert dans les années 60 et 70, le maître du Paris nostalgique est aujourd'hui célébré partout.

L'actrice Sabine Azéma lui a consacré un film à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Le Musée d'art moderne d'Oxford propose en ce moment une rétrospective de son œuvre (1). Les médias multiplient les hommages. Une maison à son nom est prévue dans la ville de Gentilly, où il est né. Sa fameuse photo, *le Baiser de l'hôtel de ville* est, de loin, la plus achetée en France, que ce soit les 130 tirages signés (22 000 F chacun) ou les 500 000 posters. Le photographe de l'agence Rapho a également vendu 2 300 000 cartes postales de ses clichés. Son livre avec Cavanna a été vendu à 250 000 exemplaires après un premier tirage de... 9 000. Celui avec Daniel Pennac avoisine les 40 000. Et le dernier, avec Prévert, part comme des petits pains (2).

Il y a une folie Doisneau, comme il y a une folie de la photo. Après le cinéma, la musique, le livre et le patrimoine, il fallait bien une fête pour couronner cet *« art moyen »*, comme le dit Pierre Bourdieu (3). C'est chose faite avec Photofolie : cinq cents manifestations dans trois cents villes et villages de France, les 22, 23 et 24 mai à l'initiative du ministère de la culture. Photofolie est une invitation à deux facettes : la découverte du patrimoine visuel ; un encouragement à utiliser son appareil de prises de vue. *« Je n'ai pas de regard adoratif ou contemplatif pour la photographie,* explique Robert Delpire, directeur du Centre national de la photo (CNP) et instigateur de cette fête. *J'aime confronter l'image d'un anonyme du début du siècle avec celle d'un Cartier-Bresson. J'adore mélanger les torchons et les serviettes, car il y a ce miracle dans la photographie de voir des autodidactes réaliser des choses étonnantes. »*

Le développement de la photographie en France s'est toujours appuyé sur une pratique foisonnante et des artistes lucides. *« Cette ambivalence rend la photographie passionnante »*, explique Alain Sayag, conservateur au Musée d'art moderne. Quel chemin parcouru ! Il y a vingt-cinq ans, le visiteur incrédule demandait à Robert Delpire, directeur de galerie, si le prix d'un tirage de Cartier-Bresson ne comportait pas un 0 de trop... Avant de monter sa galerie en 1974, Agathe Gaillard a essayé de vendre 200 francs des photos en vitrine de la librairie La Hune à Paris. En vain...

Tout est parti de passionnés, d'éditeurs, de photographes. Et des galeries. *« A part les photoclubs amateurs, il n'y avait rien au début des années 70,* se souvient Claude Nori. *Des photographes français ont alors créé des structures pour diffuser leur travail et celui des artistes qu'ils aimaient. Leurs modèles étaient Krims, Gibson, Friedlander qui éditaient leurs bouquins eux-mêmes. »* Lucien Clergue participe ainsi à la création des Rencontres d'Arles en 1970. Jean Dieuzaide lance, en 1974, le Château d'Eau à Toulouse, première galerie municipale *(lire l'article de Jacques Brunel page 31)*. A Paris, Claude Nori invente Contrejour (galerie, édition, stages, journal). Albert Champeau propose la revue *Créatis*, Alain Fleig, la galerie Phot'Œil. Il y a aussi les galeries de la FNAC, la Photogalerie, Nikon, Samia Saouma. Plus tard, Carol-Marc Lavrillier crée le studio 666 ; Roland Laboye, Montpellier Photovision ; Pierre de Fenoyl, la Fondation nationale de la photographie, en 1978, à l'initiative de Michel Guy. Ce dernier est d'ailleurs le premier à faire entrer la photographie au ministère de la culture en 1975.

Les années 70 seront celles de l'avènement des galeries mais aussi de fortes personnalités, comme Jean-Claude Lemagny, conservateur à la Bibliothèque nationale, qui ne cesse de regarder des portfolios depuis vingt ans et d'amasser des images pour la collection de la BN. Les années 80 verront l'explosion des institutions et l'arrivée de nouveaux responsables, moins « romantiques » et plus historiens. L'Etat est le plus actif. Il multiplie par six le budget photo, crée le Centre national de la photographie (expositions au Palais de Tokyo), la Mission du patrimoine, la commission spécialisée du Fonds national d'art contemporain, l'École d'Arles, et dispense des aides aux projets et bourses. La Ville de Paris suit : l'association Paris audiovisuel obtient un succès public avec le Mois de la photo (cinq éditions depuis 1980) ; un laboratoire de restauration est confié à Anne Cartier-Bresson ; l'Espace photo est créé dans les Halles ; une politique d'édition est menée ; la revue *la Recherche photographique* redécouvre l'histoire.

MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 28

(1) *Robert Doisneau, Retrospective*. Musée d'art moderne d'Oxford. Jusqu'au 15 juin.

(2) Ces trois livres de Robert Doisneau ont été publiés aux éditions Hoëbeke.

(3) *La Photographie, un art moyen*, de Pierre Bourdieu, Editions de Minuit, 1965.

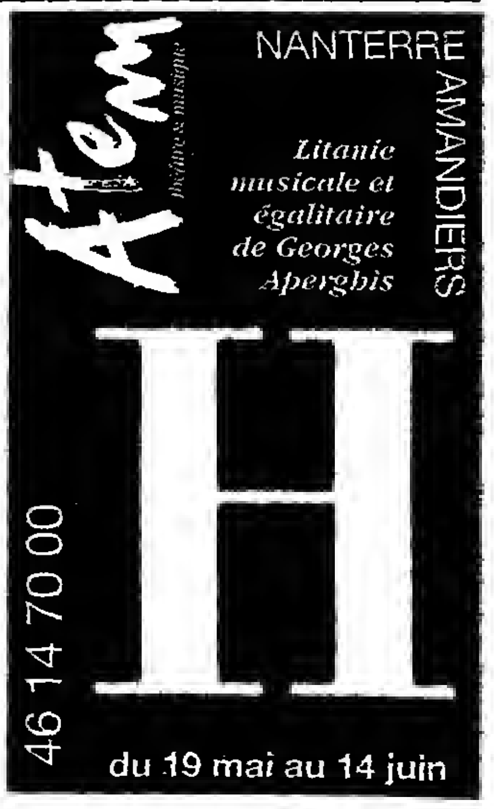

PHOTOFOLIE

S O N D A G E

«Les Français et la photographie»

IMAGES DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Pour les photographes, galeristes et conservateurs, la photographie est un art. Pour les professionnels comme Kodak ou Fuji, c'est un marché de 18 milliards de francs, 50 000 emplois, un parc de 17 millions d'appareils (2,6 millions vendus en 1991) et 108 millions de pellicules par an. Pour le public, c'est un appareil ménager, aussi répandu que le réfrigérateur ou le grille-pain, mais beaucoup moins utilisé. Entre la pratique amateur et celle des professionnels, les cloisons étaient jusqu'ici étanches. Elles le sont toujours, mais des brèches apparaissent si l'on en croit le sondage réalisé par la SOFRES sur «les Français et la photographie» pour «le Monde» et l'Association pour la promotion de l'image (1).

PHOTOGRAPHIER, c'est d'abord «récolter» les petits et grands moments de la vie. Ce réflexe de consommation est prouvé par une très forte présence des appareils dans les foyers (82 %, *question 6*). Mais ces appareils sont peu sophistiqués, de prix inférieurs à 1 000 F pour 48 % des sondés *(question 7)*. Cette tendance est confirmée par le «boom» des appareils jetables (de 45 F à 85 F). Peu importe l'appareil puisqu'il n'est qu'un moyen d'enregistrement, utilisé occasionnellement, voire rarement *(question 8)*, et que les photos sont regardées deux à trois fois dans l'année *(question 11)*. La photo est aussi une pratique jeune, la fracture se situant à cinquante ans. Plus on vieillit, moins il est fréquent de posséder un appareil, moins on déclenche, moins on regarde ses albums, moins on connaît le médium.

L'Association pour la promotion de l'image (API) estime pour sa part que le parc d'appareils en France est inférieur à ceux des Etats-Unis, du Japon, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. *«Il existe donc un potentiel important de croissance en France»*, conclut la Fédération des professions de l'image. Une chose est sûre, la vente d'appareils est pour la première fois en régression, après une dizaine d'années de hausse. Même chose pour les ventes de pellicules, qui avaient connu des années record en 1987, 1988 et 1989.

La pratique consumériste apparaît dans d'autres réponses : le dédain pour le noir et blanc et l'effondrement de la diapositive, qui sont les deux pellicules des professionnels *(question 9)* ; le plébiscite de la photo type «album de famille», que ce soit lors de la prise de vue (les proches et les fêtes envahissent les clichés, *question 3)*, mais aussi au moment où on regarde les photos (en famille ou entre amis, *question 12)* ou dans le moyen de rangement *(question 4 et 6)*. La photo appartient à la sphère privée : on les range chez soi, on les donne à des proches, mais seulement 4 % amènent des images sur leur lieu de travail. La photo d'art est enfin rejetée comme pratique personnelle, puisque seulement 6 % des personnes interrogées cherchent à prendre des «compositions artistiques» *(question 3)*. Et, si 37 % encadrent leurs images, les amateurs préfèrent regarder leurs albums, voire des photos de presse, plutôt que d'aller dans une exposition *(question 10)*.

Ces goûts se retrouvent dans la question de notoriété *(question 2)*. Les images ont la vie dure. Si aucun photographe n'atteint les 50 %, David Hamilton arrive largement en tête alors même qu'il a disparu de la circulation depuis une bonne dizaine d'années. Mais ses cartes postales, posters, films et livres, teintés d'un érotisme discret, ont eu un succès fou chez les adolescents et sont dans tous les esprits. Hamilton, c'est un camouflet pour le milieu de la photographie, qui l'a toujours méprisé – il n'est même pas cité dans le dictionnaire des photographes de Carole Naggar. – mais il a conquis les jeunes pour avoir bien assimilé cette dimension de consommation de la photo. Le public a toujours reconnu les photographes qui singeaient la peinture *(belles images, belles couleurs, belles matières)*, que ce soient les pictorialistes ou les tenants du «flou artistique». Doisneau également est proche des gens! La nostalgie est à la mode, ses photos et livres s'apparentent à l'album de famille. Mais son grand mérite est d'être le premier photographe à réconcilier le milieu photo et le grand public.

La pratique consumériste, enfin, est consacrée par les images que les Français «auraient envie de garder» *(question 1)*. Quelle surprise! La photo de guerre du Vietnam peut choquer; le nu de Jeanloup Sieff perturbe; la photo de mode (Sarah Moon) laisse indifférent. Mais le beau portrait d'une jeune fille romantique ou la belle composition de gamins marchant sur leurs mains (signées Doisneau) avaient toutes les chances de s'imposer. Pas du tout. C'était sans compter sur le paysage très classique signé Pierre de Fenoyl. Plébiscité à 67 %! Cité par 80 % des personnes âgées et 89 % des agriculteurs. Surtout, moins on pratique la photo, plus on «vote» pour cette image. Plus on vieillit, plus on l'aime. C'est le cliché qui dérange le moins, le plus «anonyme», le moins «photographique» et le plus «pictural» (idée de collection). C'est la photo, surtout, qui se rapproche le plus de la pratique amateur et intime, car elle seule ne comporte pas de personnage. Le public n'accepte en effet de garder que les visages des siens : enfants, famille, amis. Il est impensable de mettre au mur ou de coller dans un album le portrait d'Anita, à la Boule rouge, ou celui d'un Vietnamien dont on fait sauter la cervelle.

Les réponses sont rudes pour le secteur de la «photo culturelle», tant la pratique amateur, la connaissance et les goûts révèlent, à une écrasante majorité, un banal enregistrement de la vie sans réappropriation du réel. Mais les réponses par classe d'âge et catégorie socio-professionnelle (qui n'apparaissent pas sur les tableaux) définissent trois catégories qui ont une attitude bien plus dynamique devant la photo telle qu'elle est défendue dans les galeries, revues et musées : ceux qui utilisent fréquemment un appareil, les jeunes de dix-huit à trente-quatre ans et les cadres.

Les jeunes et les cadres connaissent bien, voire très bien, les photographes : David Hamilton est reconnu par les jeunes (66 %) et plébiscité par les cadres (82 %). Les réponses de ces derniers sont étonnantes : Doisneau (63 %), Cartier-Bresson (47 %), Lartigue (45 %), Newton (39 %), Sarah Moon (30 %), Harcourt (29 %), Man Ray (25 %), Nadar (25 %), Depardon (22 %), Sieff (16 %) et Clergue (12 %). Ces chiffres témoignent d'une bonne connaissance des photographes. Les jeunes, les cadres et les «pratiquants» sont ceux – et les seuls – qui ont bénéficié du «boom» de la photographie en France depuis une quinzaine d'années *(lire ci-dessous)*. La fracture est en effet évidente avec les autres catégories socio-professionnelles, notamment les agriculteurs (5 % connaissent Cartier-Bresson) et les personnes âgées, dont 57 % sont incapables de citer un nom.

Autres exemples : les jeunes possèdent un appareil à 95 %, contre 54 % pour les personnes âgées. 80 % des cadres, 73 % des 18-24 ans et 69 % des utilisateurs fréquents considèrent une photo réussie quand elle *«provoque une émotion ou un choc»* (critères spécifiques à la photographie), alors que les ouvriers, agriculteurs, inactifs, retraités, mais aussi ceux qui utilisent exceptionnellement ou jamais la photo, placent en tête un critère plus pictural : *«avoir de belles couleurs»* *(question 5)*.

Le choix des images préférées donne des réponses instructives : pour les 18-24 ans, ceux qui utilisent fréquemment un appareil et les cadres, ce n'est pas le paysage mais la photo anecdotique de Robert Doisneau qui arrive en tête. Chez les plus jeunes, la photo de guerre est relativement appréciée (37 %), tout comme chez les cadres (30 %). Le nu, en revanche, est rejeté par les retraités (8 %) et la photo de mode par les agriculteurs (9 %). Les photographes les plus connus sont les représentants les plus exemplaires d'une photo «pure», voire ludique. La plupart ont disparu (Nadar, Man Ray, Lartigue, studio Harcourt), ou atteignent un âge respectable. La notoriété est un long chemin.

M. G.

(1) Sondage réalisé par la SOFRES pour *le Monde* et l'API (Association pour la promotion de l'image, qui rassemble les professions de la photo), réalisé du 18 au 23 avril dernier auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus.

QUESTIONS POUR UN ART NEUF

Suite de la page 27

Et Paris devrait ouvrir en novembre 1994 une Maison européenne de la photographie dans un hôtel particulier de 3 200 mètres carrés.

Dans la foulée de Toulouse, des centres se sont créés en province, (Lyon, Montpellier, Pontault-Combault, Douchy-les-Mines ou Aurillac). Des musées d'art moderne ont accueilli la photographie (Saint-Etienne, Nantes...). Des festivals ont fleuri dans la foulée d'Arles : Perpignan, Lorient, Reims, Nice, Cahors, Metz, Montpellier et même la Réunion. Paris était déjà, depuis le début des années 70, la capitale mondiale de l'image de presse avec les agences Magnum (Cartier-Bresson, Riboud, Depardon), Rapho (Doisneau, Boubat), mais aussi Gamma, Sygma et Sipa. Avec des institutions solides et des collections réputées (Musée national d'art moderne, Musée d'Orsay, BN). Paris est, avec New-York, une des capitales de la photo tout court et devient un modèle pour les capitales étrangères. Le Mois de la photo – cinquante expositions et 500 000 visiteurs tous les deux ans – a été copié à Amsterdam, Barcelone, Houston, Athènes, Montréal, Bratislava et peut-être Tokyo bientôt.

La diffusion tous azimuts de la photo a permis une meilleure connaissance de son histoire et de ses maîtres. *«Il y a vingt ans, il n'y avait pas de revues ni de livres, nous étions des autodidactes*, explique Alain Sayag. *Aujourd'hui, il existe une douzaine d'histoires de la photographie que les jeunes photographes connaissent».*

Bref, le paysage est très riche, au point qu'il est difficile, parfois, de suivre le rythme des manifestations en France. *«Plus personne n'oserait demander aujourd'hui si la photo est un art, même si sa présence phénoménale dans les institutions peut toucher à la saturation»*, affirme Robert Delpire. Ou à la caricature, tant de villes et villages en manque d'animation n'hésitent pas à mettre quelques clichés au mur, parfois de travers, pour revendiquer le label festival... *«On a conquis et fidélisé un public. Maintenant, il faut gagner en rigueur»*, reconnaît Jean-Luc Monterosso, responsable de Paris Audiovisuel.

La photographie est donc, peut-être, un art. Mais un art fragile. Pour le public d'abord, qui confond souvent consommation d'images et photographies et qui considère cette dernière comme une pratique personnelle *(lire notre sondage page ci-contre)*. Mais aussi *«un art mineur»* pour beaucoup de responsables de la culture, pense Alain Sayag, qui la *«tolèrent car elle ne prend pas trop de place et ne coûte pas trop cher par rapport à la peinture»*. Certains, rapporte tel galeriste, disent encore que *«Irving Penn n'est pas un artiste car c'est un photographe de mode»*. Des galerie de peinture, pourtant, présentent des photographes depuis deux ou trois ans. Certaines ont *«leur photographe de service et n'ont pas voulu rater le train»*, explique Michèle Chomette, adepte de la photo plasticienne et convaincue que *«la création contemporaine, depuis cinq ans, passe par une photographie enrichie des autres arts»*. Agathe Gaillard pour sa part, défenseur farouche de la photographie «pure», affirme que *«la photo doit rester drôle, ludique. Certains voudraient la rendre ennuyeuse. Elle est parfois détestée car elle dérange, elle remet en cause l'idée d'œuvre d'art, d'œuvre unique, et entretient une relation particulière au réel.»*

Les oppositions entre Michèle Chomette et Agathe Gaillard illustrent bien toutes les ambiguïtés qui entourent cet *«art fragile»*, comme le dit Alain Sayag : oppositions pratique amateur-pratique professionnelle; photo pure-photo plasticienne; photo créative-photo appliquée; œuvre multiple-œuvre unique; tirage d'époque-tirage moderne. Institutions et festivals se sont développés en portant ces ambiguïtés, mais ont, indirectement, fait du tort au secteur privé qui les prend de plein fouet. Galeries, édition et presse spécialisée ont en effet du mal à vivre. Ce n'est pas un hasard si la principale revue photo, *Chasseurs d'images*, s'adresse aux amateurs. En revanche, *Zoom* et *Clichés*, bonnes revues artistiques, ont disparu et *Photo* n'est plus ce qu'il était.

Robert Delpire, à qui l'on doit, avec Cartier-Bresson et Robert Frank, quelques-uns des plus beaux livres photos de l'histoire, reconnaît *«n'avoir jamais gagné un rond»* avec ses livres. *«Ce que je gagnais dans la publicité, je l'investissais dans les expositions et les livres photos. Sans la pub, j'aurais fermé tout de suite.»* Hervé de La Martinière, qui a découvert la photo avec Georges Herscher au Chêne dans les années 80, se souvient que, sur quarante-cinq livres noir et blanc, *«le seul qui a dégagé un bénéfice est* Des clés et des serrures, *de Michel Tournier»*. C'est-à-dire un choix d'images par un écrivain... Les stars de la photo (Arbus, Cartier-Bresson, Sander, Beaton, Kertész, Lartigue) se sont vendues à 3 000 exemplaires. Les grands succès? Les Michaux, avec *Caravanes de Tartarie* : 40 000 exemplaires, des auteurs méprisés par le milieu au point de *«se faire siffler à Arles»*.

Les livres noir et blanc ne se vendent que s'ils sont très bon marché ou concernent des auteurs confirmés. La collection Photopoche du CNP (plus de 50 numéros à 50 francs chacun) cumule les deux critères et connaît un réel succès. Les éditions Contrejour, en revanche, sont au bord du gouffre, en dépit de beaux succès (18 000 exemplaires pour *le Paris des photographes*, plus de 30 000 pour l'*Histoire de la photo française*). *«Je fais le travail d'une institution mais sans les moyens»*, explique Claude Nori, désabusé. Il s'interroge sur la place d'une galerie-éditeur indépendant, en 1992, face au CNP ou à Paris Audiovisuel qui exposent et publient avec des moyens beaucoup plus importants.

La situation des galeries n'est pas plus brillante. Le studio 666 a fermé en 1990, Giovanna Minelli et Le Comptoir de la photographie en 1991. Antoine Candau, Jacques Gordat et Urbi et Orbi en 1992. Seule Agathe Gaillard – *«une sainte»*, dit Claude Nori – tient, depuis 1974. Des galeries ferment, d'autres arrivent, comme Michèle Chomette, Jean-Pierre Lambert, Bouqueret+Lebon, Pons. Mais pour combien de temps? Spécialisées dans le contemporain, ces galeries ont du mal à trouver des clients sur un marché où les valeurs sont aléatoires et qui reste dominé par les Américains. Mais ces galeries sont fort utiles quand on voit la liste des photographes qu'elles font découvrir. Et le nombre de plus en plus important de photographes *«qui frappent à nos portes et ne trouvent pas de galerie»*, explique Christian Bouqueret. S'affirmant plus comme un businessman de la photo, Alain Paviot tire bien son épingle du jeu sur le marché de la photographie historique (1850-1938). Les valeurs et les règles en sont bien définies. Un tirage d'époque de Kertész, *l'Atelier de Mondrian*, vendu 250 000 dollars dans une galerie de Los Angeles, vient par exemple de battre le record mondial de 165 000 dollars, détenu jusqu'alors par une nature morte de Tina Modotti.

Pour digérer son succès et éviter que la photo ne soit seulement diffusée par des «voix officielles», le monde de l'image fixe devra, dans les dix ans qui viennent, faire «décoller» le nombre des acheteurs privés, *«seuls garants d'un art vivant»*, selon Alain Sayag. *«Contrairement à l'Allemagne et aux Etats-Unis, il n'y a pas, en France, un seul grand collectionneur privé»*, note Christian Bouqueret. Un premier pas a été fait en janvier dernier, avec un décret gouvernemental qui définit «œuvre d'art» les photos limitées à 30 exemplaires. La plupart des galeries approuvent car ce statut fait baisser les taux de TVA et les tarifs douaniers, mais les photographes qui refusent de limiter leurs tirages – Cartier-Bresson en tête – ont vigoureusement protesté.

Pour les directeurs de galeries, Photofolie est reçu un peu comme une provocation, dans un contexte de crise du marché de l'art. La plupart ont refusé d'y participer, et Michèle Chomette envisage même de fermer durant les trois jours : *«Photofolie va à l'encontre de ce qu'on bâtit depuis vingt ans : expliquer, affirmer et défendre la photo d'art.»* Robert Delpire réfute l'argument : *«La perception de la photo a été bouleversée en dix ans; La notion d'artiste est récente. N'oublions pas que tous les grands photographes des années 30 à 60, comme Brassaï, n'étaient pas considérés comme des artistes.»*

La photo est un art trop jeune (cent cinquante ans) et à peine «installé» (dix ans) pour ne pas éviter quelques égarements. Son histoire n'est pas assimilée, il y a encore de fortes confusions dans les valeurs, personne ne peut prédire son avenir : *«Qui dit qu'elle ne va pas disparaître comme l'aquarelle?»*, lance Alain Sayag. Mais la photographie vit, bouge. Elle découvre encore, comme au Musée Condé à Chantilly il y a quelques mois, des trésors du dix-neuvième. La profession est plus sereine, moins turbulente. Il y a quinze ans, elle doutait, se déchirait, s'invectivait à Arles lors de tel débat passionné. Saura-t-elle aujourd'hui penser son développement fulgurant?

MICHEL GUERRIN

★ Coordonnées par le Centre national de la photographie (CNP), la plupart des 500 manifestations de Photofolie ont été mises en place sur des initiatives locales. A l'échelon national, 6 000 sténopés en kit et 6 000 appareils prêts à photographier ont été livrés dans 950 lycées, collèges et écoles où sont organisées des séances d'animation. Pour la sixième édition du Mai du livre d'art, douze livres seront primés. Une campagne d'information est prévue dans les villes, métro, quais de gare, bus... Renseignements : 43-37-94-14, jusqu'au 22 mai, 19 h, ou sur Minitel : 3615 ARTS. *Photographies Magazine*, dans son numéro de mai, publie le guide de Photofolie, région par région, 28 F.

S O N D A G E

PHOTOFOLIE

« Les Français et la photographie »

EDDIE ADAMS/AP. 1

Question 1 : Voici six photographies prises par des grands photographes. Quelles sont les deux que vous auriez envie de garder ?

	Réponse citée en premier	Réponses citées en premier et en second
Photo N° 1 (Guerre)	10	18
Photo N° 2 (Paysage)	46	67
Photo N° 3 (Portrait)	7	24
Photo N° 4 (Mode)	4	11
Photo N° 5 (Scène de rue)	25	58
Photo N° 6 (Nu)	3	10
Sans réponse	4	
	100 %	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

PIERRE DE FENOYL 2

ROBERT DOISNEAU/RAPHO 3

SARAH MOON 4

ROBERT DOISNEAU/RAPHO 5

JEANLOUP SIEFF 6

Question 2 : Voici quelques grands photographes. Quels sont ceux dont vous avez déjà entendu parler ?

David HAMILTON	47
Robert DOISNEAU	31
Jacques-Henri LARTIGUE	24
Henri CARTIER-BRESSON	21
NADAR	14
Helmut NEWTON	13
Sarah MOON	12
STUDIO HARCOURT	11
Man RAY	8
Raymond DEPARDON	8
Jeanloup SIEFF	6
Lucien CLERGUE	5
Aucun	34
Sans réponse	2

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 3 : Quelles photos prenez-vous le plus souvent (vous-même ou un autre membre de votre foyer) ?

ENSEMBLE DES PERSONNES UTILISANT UN APPAREIL PHOTO (82 % de l'échantillon)	
Des portraits de vos proches (enfants, petits-enfants, famille, amis)	85
Des moments importants de la vie (fêtes, anniversaires)	67
Des paysages	57
Des animaux	31
Des monuments, des œuvres d'art	23
Un thème qui vous intéresse particulièrement	13
Des scènes de la vie quotidienne dans la rue	9
Des objets qui vous appartiennent (maison, voiture...)	8
Des compositions artistiques	6
Sans réponse	0

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 4 : En règle générale, que faites-vous des photos que vous avez prises ?

ENSEMBLE DES PERSONNES UTILISANT UN APPAREIL PHOTO (82 % de l'échantillon)	
Les meilleures sont classées dans un album	80
Elles sont rangées dans une boîte ou un tiroir	46
J'en donne à mes proches	40
Les meilleures sont affichées ou encadrées à la maison	37
J'en ai une ou deux dans mon sac ou mon portefeuille	27
J'en ai une ou deux sur mon lieu de travail	4
Beaucoup ne sont pas gardées	2
Sans réponse	1

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 5 : Quelles caractéristiques doit avoir, selon vous, une photo pour être réussie ?

(Réponses à l'aide d'une liste)

Provoquer une émotion, un choc	52
Avoir de belles couleurs	42
Etre insolite	36
Etre techniquement parfaite	25
Avoir des effets spéciaux (reflets, lumière)	23
Sans réponse	4

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 6 : Dans votre foyer avez-vous :

	Un ou plusieurs appareils photos	Un ou plusieurs albums photos
Oui	82	87
Non	18	13
	100 %	100 %

Question 7 : Combien êtes-vous prêt à dépenser pour un appareil photo ?

Moins de 1 000 francs	48
De 1 001 à 2 500 francs	26
De 2 501 à 5 000 francs	9
Plus de 5 000 francs	2
Sans réponse	15
	100 %

Question 8 : Dans l'année, quand utilisez-vous votre appareil photo (ou quand l'utilise-t-on dans votre foyer) ?

ENSEMBLE DES PERSONNES UTILISANT UN APPAREIL PHOTO (82 % de l'échantillon)	
Presque tous les jours	1
Plusieurs fois par mois	21
Environ une fois par mois	27
Environ deux à trois fois par an	43
Moins souvent	6
Jamais	1
Sans réponse	1
	100 %

Question 9 : Préférez-vous regarder une photo :

Sur papier noir et blanc	11
Sur papier couleur	75
Sur diapositive	9
Sans réponse	5
	100 %

Question 10 : Où préférez-vous regarder des photos ?

(Réponses à l'aide d'une liste)

Dans un album de famille	71
Dans un journal, un magazine	33
Dans une exposition	27
Dans un livre	22
Sur une affiche	13
Sans réponse	3

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 11 : Dans l'année, quand regardez-vous vos photos ?

ENSEMBLE DES PERSONNES UTILISANT UN APPAREIL PHOTO (82 % de l'échantillon)	
Plusieurs fois par semaine	2
Environ deux à trois fois par mois	17
Environ cinq à six fois par an	41
Environ deux à trois fois par an	31
Moins souvent	6
Jamais	2
Sans réponse	1
	100 %

Question 12 : A quelles occasions regardez-vous vos photos ?

ENSEMBLE DES PERSONNES REGARDANT LEURS PHOTOS (80 % de l'échantillon)	
Seul, quand j'ai un moment	42
En famille	79
Entre amis	58
Au travail	4
Sans réponse	0

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

PHOTOFOLIE

P O R T R A I T
de groupe

VISAGES EN PLAN LARGE

Figure majeure de la photo familiale, le portrait collectif, principal thème de Photofolie, nie les qualités propres à chaque individu. Par la mise en relief d'un dénominateur commun, il accentue le sens de l'appartenance, redéfinit le rôle et la position de chacun. Acte purement fonctionnel, sans création personnelle de la part du photographe, il atteint son sommet dans l'automaticité du Photomaton.

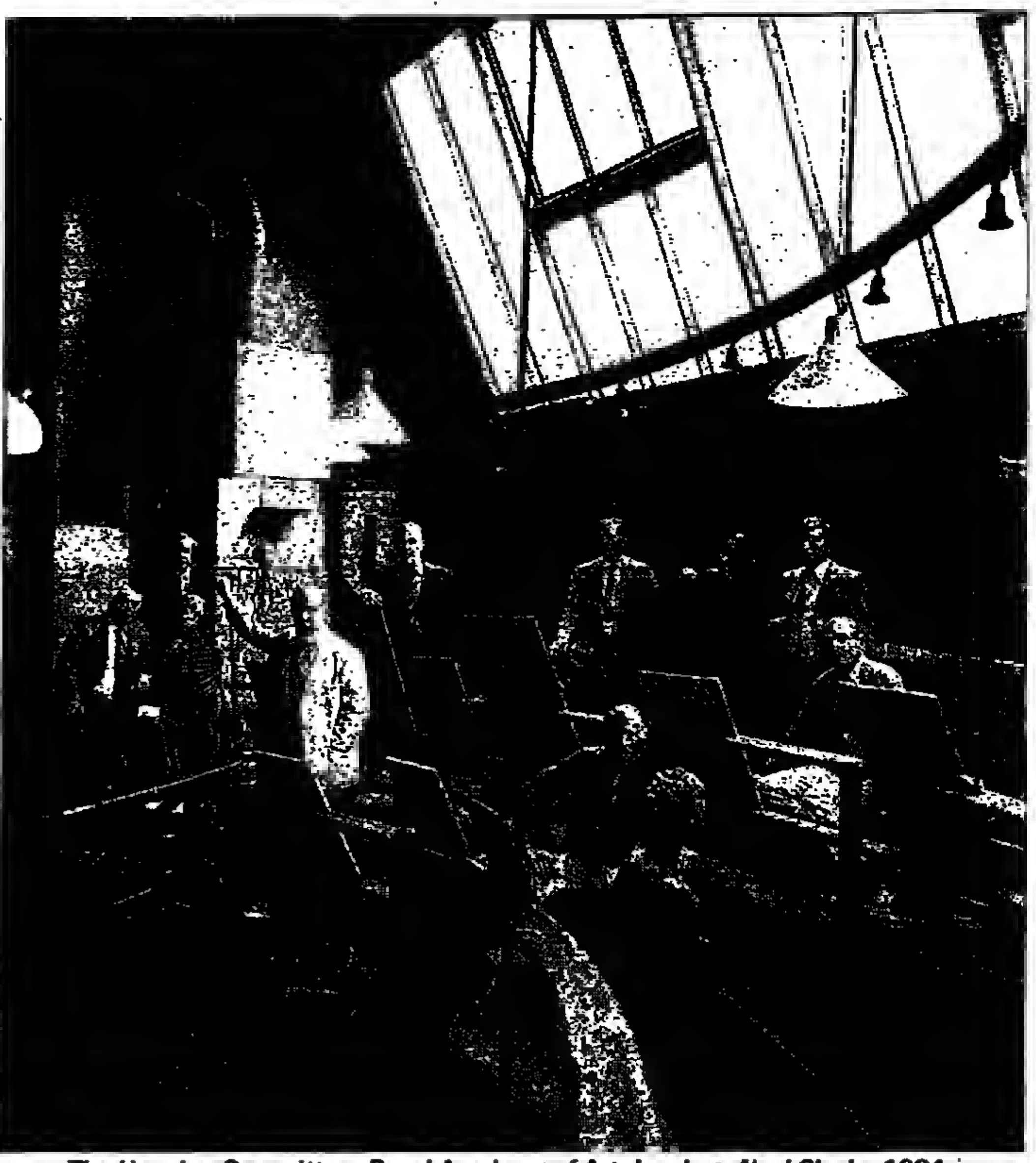

The Hanging Committee, *Royal Academy of Art, Londres, Neal Slavin, 1984.* (Hanging Committee *peut se traduire par « comité d'accrochage » mais aussi par « comité de pendaison ».)*

DÈS les débuts de la photographie, inventeurs et pionniers usent des possibilités offertes par le panoramique qui élargit le champ de vision et permet l'ubiquité de la présence humaine. Le mouvement s'amorce avec l'opticien Lerebours qui, vers 1845-1850, réunit sur la terrasse de son immeuble vingt-quatre membres de sa famille et de son personnel. Réalisé au mégascope, en une seule prise, cette vue horizontale où chacun joue son rôle et se livre à une action particulière (couture, lecture, jeu de cartes) s'apparente à une véritable mise en scène de la société.

Dessinateur d'étoffes, réputé pour ses compositions florales, Adolphe Braun, opérateur officiel de la cour impériale française, fixe un conseil d'administration ; Gustave Le Gray passe en revue les troupes du camp de Châlons (1857) et Samuel Bourne, l'un des premiers utilisateurs anglais du daguerréotype, happe en surplomb, au Festival de M[redacted] en Inde, une foule qu'un [redacted] suffire à embrasser (1866). [redacted] maniant le cycloscope [redacted] – lors d'un instantané [redacted]stitue une chaine humai[redacted] 1894, Eugène Omar Gold[redacted]ptique baigneuses, girls et danseuses. [redacted] ses photographies rassemble 22 800 personnes. Bien avant Neal Slavin, il réalise ses clichés de groupes et associations d'après dessins et plans.

Les rassemblements de foule, que seul le format panoramique appréhende dans leur totalité, inspire d'importants créateurs. Vers 1851, Nadar entreprend par la lithographie une fresque géante de deux cent-cinquante personnes représentant le tout-Paris littéraire et artistique. Toute une équipe y travaille sous sa direction. Cette œuvre originale, intitulée le *Panthéon Nadar*, sera décisive pour sa carrière. Non seulement parce qu'elle le rend célèbre, mais parce qu'elle l'amène à la photographie et le convainc d'en faire son activité principale. Il réalise par la suite un second *Panthéon*. Les «binettes» d'artistes et de compositeurs sont des transpositions à peine exagérées des portraits photographiques. Le public se rue aux devantures des marchands d'images et détaille avec délectation l'effigie de Balzac, Dumas, Hugo, Lamartine ou Vigny. Inventeur de la carte photographique, Disderi mène un projet similaire dans la *Mosaïque politique* (1860) où de hauts dignitaires sont assemblés de façon signifiante puis à nouveau photographiés.

La parade rituelle de Nadar trouve son couronnement au tournant du siècle dans la photo de famille. Lors des prises de vue à la chaîne, on célèbre officiellement ou naïvement les grandes étapes de l'existence (naissance, communion, mariage). Rien ne déroge à la règle dans ces vues conventionnelles qui tentent d'affirmer l'égalité et l'absence de présence que régentent l'alignement, l'ordre et la symétrie. Personne (ni le sujet, ni l'opérateur) n'est libre face aux normes et aux conventions. Dans le lieu théâtral du studio, espace des hors-temps, délimité par le fond peint, baigné d'une lumière blanche qui oblitère les souillures du quotidien, les modèles obéissent à un agencement strict. L'unité de l'ensemble prime sur l'expression de la singularité. La solennité du maintien, le refus du naturel, caractérisent ces attitudes graves et officielles, parfois dérisoires grâce auxquelles la photo devient une *«épreuve inaltérable»*.

Individualisation des idéaux collectifs, le portrait de groupe confère à l'être le plus démuni un prestige sans égal. Rappelant que le fait d'aller chez le photographe relève d'abord d'une pratique religieuse, magique, ses compositions hiérarchiques, bâties en respectant la progression arithmétique des classes d'âge, s'apparentent à de pieuses icônes, à des chromos dévots qui trôneront sur un meuble au centre de la salle à manger ou du salon.

« La logique de la solennité réciproque des personnages et du décor tend à faire de la photographie un idéogramme qui élimine de l'environnement les aspects circonstanciels et datés, comme les personnages en mouvement, bref, tout ce qui constitue la vie », note Pierre Bourdieu dans *Un art moyen* (1965). Comme si chacun contribuait à la formation de l'édifice, la convergence des regards assure la cohésion du groupe. Le rituel de la pose est pareil partout, de l'anonyme photographe des ponts de Saint-Etienne au Péruvien Martin Chamhi. Face à un opérateur soucieux de s'effacer, sous le drap noir, de ne rien mettre de lui-même dans le cliché, et dont le seul rôle est de reproduire (et donc de maintenir) l'ordre, se perpétue le portrait conforme à la norme sociale, répétant à l'infini la même scène inépuisable.

Reflet d'une pathologie, d'une névrose collective, la propension à la collecte obéit, selon Georges Perec, à un principe de hiérarchisation. Ce n'est pas un hasard si les portraits de groupe (au besoin retouchés pour ôter ce qui risque d'attirer l'attention) sont produits par des photographes de quartier qui ne sont ni des reporters ni des artistes mais des artisans œuvrant dans un cadre économique déterminé.

A l'opposé de cet académisme traditionnel se situent les portraits de prostituées pris dans les années 30 par Brassaï dans les bordels de Pigalle. Et le célébrissime *Sardins*, à Coney Island, le 28 juillet 1940, à 16 heures, ahurissante marée humaine en maillot de bain, captée par l'objectif légendaire de Weegee, reporter du crime, qui poursuivait la tradition documentaire augurée par Lewis Hine et les déshérités du Bowery, par une nuit d'hiver, en 1906.

En rupture avec le militantisme de Hine, Richard Avedon pétrifie ses modèles par l'éclair du flash et les contraint à se situer d'eux-mêmes face à l'appareil. Dans *Andy Warhol et l'équipe de la Factory* (1969), composé de quatorze personnes dont cinq entièrement nues, il montre que le portrait de groupe vise à faire oublier le corps individuel pour un corps collectif. Alors qu'Irving Penn conçoit en scénographe ses portraits de groupe, tel le Ballet Theater, hiératiquement perché sur un échafaudage, ou l'éblouissant *Douze top models* (1947), Eliott Erwitt traite le genre humain comme une espèce rare et s'adonne à des études de comportement en saisissant des badauds, juchés sur un banc, à Paris (1951), ou Marilyn Monroe, Clark Gable et Arthur Miller, à Reno, lors du tournage des *Misfits* (1960). Des Moscovites en 1961 aux Parisiens à l'enterrement de Coluche, William Klein fend le visage anti-uniforme de la foule. Opérant sans rempart, il tasse le cadre pour fixer le chaos et exprimer à plein l'extrême complexité de la vision.

Sur un autre registre, Krysztof Pruszkowski développe une esthétique proche du collage. Perpétuant le portrait composite mis au point vers 1880 par l'Anglais Francis Galton, il superpose plusieurs figures d'une même profession ou d'un groupe social donné dont il crée un prototype standard. A travers le portrait modèle des *Quinze candidates au titre de Miss Europe* et des *Présidents de la Ve République*, il renoue avec la photographie signalétique mise au point par Bertillon, comme le fait aussi l'Américaine Nancy Burson dans ses portraits-robots d'enfants morts.

C'est aussi d'une autre façon au portrait de groupe qu'appartient le travail de Christian Boltanski, basé sur la réappropriation et la dépossession du souvenir collectif. En s'inspirant des photos de classe, il pose le problème de l'identité photographique en se confrontant aux soixante-deux membres du *Club Mickey* (1974) ou aux *Enfants de Dijon* (1974). A base de faux éléments biographiques, son univers, marqué par le sacré, assortit la photo à la relique, à l'ex-voto et même à l'objet fétichiste (mèche de cheveux, première dent) qui sont à l'origine de la photo de famille et – ou – d'amateur.

Comme le rappellent les compositions fictionnelles de groupes sociaux de Clegg et Guttman, le portrait de groupe emprunte aussi ses codes à la peinture et au théâtre. Leurs mises en scène photographiques, d'un maniérisme raffiné, traitent de la relation problématique entre la valeur esthétique et le pouvoir économique. La représentation officielle des membres des grandes entreprises et multinationales (joués par des acteurs ou de vrais PDG) se réfère à l'iconographie de la peinture classique. Tout comme les fictions critiques reconstituées par Karen Knorr sur le statut et les codes de la *gentry* britannique.

Par la représentation de son pouvoir, le groupe affirme sa légitimité sociale au détriment des individualités qui le composent. C'est ce qui ressort aussi des fresques de Neal Slavin dont l'attrait pour le portrait de groupe est né d'une photo de scouts où des dizaines de garçons posaient côte à côte. Depuis vingt ans, Slavin, aidé d'une équipe de sept personnes, épingle de façon anthropologique, à la chambre Polaroid 20 x 24 qu'il plante tel un chevalet, les corporations, ligues, amicales, clubs et sociétés d'Amérique et d'Angleterre. Il les campe, non sans humour, avec leurs attributs, insignes et trophées. Ces portraits collectifs ratifient les valeurs et conformités de l'organisation sociale au profit de laquelle chaque participant disparaît pour laisser de lui une image collective.

Ainsi le portrait groupé agit-il *a contrario* de toute impulsion créatrice qui est de provoquer et de désobéir aux normes. Il remodèle le «moi» en un tout uniforme. C'est pour cela que de Walshams, qui cadre en 1916 tout un régiment, à Bruce Weber, apôtre d'une beauté martiale, les militaires correspondent si bien au portrait collectif. A travers le maintien, les attributs, la photo de groupe intègre, abolit la particularité des traits individuels. Elle est le contraire de la photo d'identité qui ne s'intéresse qu'à la tête. Basé sur l'organisation, le portrait de groupe à l'honneur de ces premières Photofolies agit à l'inverse de son titre. Il neutralise la diversité des apparences, gomme les différences, dévitalise. Son enjeu idéologique est d'imposer l'évidence. En ce sens, il donne raison à Barthes : *« La société s'emploie à assagir la photographie, à tempérer la folie qui menace sans cesse d'exploser au visage de qui la regarde. »*

PATRICK ROEGIERS

★ Les 60 000 habitants de la ville de Niort sont invités à se rassembler le samedi 23 mai à 19 heures sur l'esplanade du Jardin des plantes pour compléter «l'Album photo 1992 de Niort», qui comprend toute une série d'images monumentales (métiers, associations, classes d'âge...) réalisées dans cette ville depuis plusieurs mois.

« 100 ASA ? NON ! AVEC ! »

Nous avons demandé à trois responsables de laboratoires parisiens leurs réactions sur les photos qu'elles manipulent par milliers toute l'année et qui forment un gigantesque album de famille des Français.

SABINE MEILLON (Montrouge)

« J'ai travaillé l'été dernier dans une boîte de développement par correspondance et je peux vous dire que j'ai vu des photos en tout genre et pas toujours très catholiques. Des nus, bien sûr, on en voit tous les jours mais jamais rien de méchant quand on est en contact avec les clients : forcément, ils n'osent pas apporter de photos trop osées. Mais par correspondance j'ai vu du porno vraiment hard, en couple et surtout à plusieurs. Au bout d'un moment, on ne fait même plus attention ! Ce qui me choquait le plus, c'était les photos de macchabées. Après des accidents, certains s'amusent à prendre des photos des morts, avec du sang et tout le reste, c'est odieux. »

ANNE MAINGOT (13e arrondissement)

« Il n'y a rien de drôle dans les photos que les Français m'amènent, et pas d'images artistiques. Les belles photos sont très rares, on en a quelques-unes l'été, quand les célibataires s'offrent des voyages. Ce qu'on voit le plus, ce sont les bébés. Bébé dans son bain, dans les bras de papa, dans les bras de maman, les premiers pas... Tout, quoi ! Il y a des photos érotiques mais jamais de porno. Ici, on voit quelques photos de morts, c'est une tradition chez les bouddhistes du quartier.

» Ce sont les clients qui sont le plus drôle, quand ils apportent leurs pellicules ou récupèrent les tirages. Si on fait tomber une pellicule par terre, certains nous en demandent une autre en expliquant que celle tombée pourrait être floue. De toute façon, si les photos sont floues, c'est toujours de notre faute, car les clients sont tous de grands professionnels... Je me souviens d'un monsieur dont la pellicule était vierge après le tirage. Il a fait un scandale et voulait aller rechercher ses images dans la machine de développement, persuadé que les vues devaient encore s'y trouver... »

CATHERINE MEUGNOT (16e arrondissement)

« Ce que je remarque le plus, c'est la différence entre les couches sociales. Chez les familles très BCBG, on voit beaucoup de photos de famille. Ils posent tous en rang d'oignons avec la grand-mère devant et le reste de la famille derrière ; dans les classes plus populaires, je retrouve toujours des fêtes de famille, avec des grandes bouffes. Il y a plus de pagaille dans les images, c'est plus plus naturel. On voit des photos de nus à partir du mois de juin : la pellicule est consacrée aux enfants mais les trois dernières vues, jamais plus, sont des nus. C'est rare de tomber sur des pellicules entières de nus. Parfois, le client photographie ses phantasmes, avec des femmes de cuir vêtues avec des chaînes ...

» J'ai un jour viré un type qui m'amenait des photos d'Asiatiques nues. Les filles qui posaient me semblaient très jeunes... J'ai vu aussi des gamins battus à mort, c'était bouleversant. Dans ce quartier, je vois aussi des photos d'esthéticiens. Ça me fait beaucoup rire, les seins qui pendent ou le bide sur les cuisses, et puis les photos après l'opération.

» Les gens ont des appareils très sophistiqués dans ce quartier, et se prennent pour des professionnels. Le pire que j'ai vu ? Un monsieur très sûr de lui qui voulait acheter une pellicule. *« 100 Asa ? »*, lui ai-je demandé. Il m'a répondu : *« Non, avec ! »* Un vrai pro, non !

E. M.

R E N C O N T R E

avec Jean Dieuzaide

LES MOTS CRUS D'UN FRANC TIREUR

Jean Dieuzaide dirige le Château d'Eau à Toulouse, la plus ancienne galerie municipale de France. Photographe, tireur, biographe, ce pygmalion est le plus symbolique, avec son ami Lucien Clergue, des barons de la photo, des touche-à-tout qui ont imposé l'image fixe dans l'après-guerre. A soixante-dix ans passés, sa foi est intacte. Personnage picaresque, il se sert de la truculence de son vocabulaire pour défendre une conception de son métier, de ses métiers qui se moque des évolutions récentes.

ELLE figure sur les plans de Toulouse, comme la cathédrale. Des panneaux indicateurs la signalent aux carrefours. S'agissant d'une galerie, ce traitement est considérable. Surtout lorsqu'elle expose un art aussi négligemment considéré que la photographie. Mais le Château d'Eau est unique. Première galerie municipale de photographie en France, première par son ancienneté comme par son rayonnement, prémice d'un possible pôle Sod unissant Arles et Madrid, Barcelone et, Montpellier, c'est, au même titre que le CNP, le Musée de l'Elysée ou le Festival d'Arles, une des Rolls des enfants de Niepce.

Pourquoi la ville rose plutôt que Paris ? Le Château d'Eau, cet élégant édifice en briques foraines qu'on prend, de prime abord, pour un phare campé par-dessus le Pont-Neuf, fut édifié en 1822, l'année où Niepce inventait la photographie. En 1840, Toulouse est la première ville à exposer des daguerréotypes. La troisième à se doter, en 1875, d'une société de photographie. La fougueuse métropole inaugurera encore, en 1862, l'impression en couleurs sur papier ordinaire.

Le maire, M. Dominique Baudis, a beau être un ancien photographe, ce château d'eau jadis chargé de la distribution des eaux de la Garonne aurait disparu sans l'enthousiasme – obstinément communicatif – d'un homme, Jean Dieuzaide. A soixante et onze ans, le maître des lieux est l'un des derniers barons de la photographie d'après-guerre. Et l'un de ceux qui contribuèrent le plus à sa reconnaissance. Depuis ses premières expositions, les galeries – comme Saint-Cyprien – ont fleuri aux alentours, transformant Toulouse en capitale régionale de la photo.

Jean Dieuzaide a gardé la passion un peu brouillonne des pionniers. Galeriste, oui ; mais aussi photographe, tireur, biographe, *pygmalion, chef de guerre* (sa croisade contre le papier plastique lui a valu des représailles des fabricants). Ce Gascon turbulent trouve encore le temps de «penser» la photo avec l'accent de Toulouse, c'est-à-dire un romantisme non feint. Arrivé en vue du Château d'Eau, le visiteur lit, en grosses lettres, sur un drapeau : *« La photographie n'est pas un accident de l'histoire du monde, mais un moment de sa métamorphose. »* Il plonge ensuite dans les entrailles de brique rose. La courbe moelleuse d'un espace sans horizons, les alignements changeants d'arcades, les photos de Max Pam qui surgissent de l'nmbre à intervalles réguliers, tout cela tisse un espace hors du temps, vaguement onirique, sensible aux impressions photographiques.

Un vieux monsieur est là, en veste pied-de-poule, très droit sous sa crinière d'argent, le regard perçant encadré de lunettes épaisses. Cette nuit, Jean Dieuzaide n'a dormi que quelques heures, il réalisait des tirages. Tout fatigué qu'il soit, le septuagénaire s'active au four et au moulin. La photo est une maîtresse jalouse, exigeante.

Elle fut, c'est vrai, la première. Dieuzaide père tâtait déjà de l'appareil à plaques. A onze ans, Jean décroche un Coronet, petit appareil offert par les supermarchés aux collectionneurs de bons d'achat. Il bricole un agrandisseur avec des pièces de mécano et des boîtes de bouillon Kub. L'argent de poche, c'est pour la photo : son «kodak» est demandé dans les surprises-parties... Puis vient la Libération. *« C'était le 19 août 1944. Les Allemands se rendaient ou fuyaient Toulouse en tirant. Je photographiais ça depuis le matin sur une quinzaine de pellicules. Le soir, j'avise un magasin Waffen SS en feu. Les flammes léchaient la pancarte : c'était «la» photo. Et voilà que deux types me plaquent au sol, revolver sur la tempe. Un photographe ne pouvait être qu'Allemand, ou espion. On saisit mes films, on les jette au feu. La foule voulait me tuer. En fin de compte, un FFI m'o libéré. Et j'ai retrouvé mes films dans le bas de mon pantalon de golf : la poche avait craqué. »*

Les photos sont publiées. Comme la ville de Latécoère compte alors vingt-cinq journaux, Jean Dieuzaide renonce à l'aviation pour embrasser la photographie. Un métier, ça ? *« Un métier de danseur, on disait, de saltimbanque »*, martèle Jean Dieuzaide avec son accent du Sud. Quarante-cinq ans après, la colère le reprend. *« Quand j'ai voulu faire réaliser une tapisserie ovec des images, on m'a ri au nez : Hé ! monsieur, vous êtes photographe !... Et c'était en 1971 ! »* Ces humiliations excitent sa combativité. Dans le Sud, Dieuzaide rencontre d'autres *« jeunes gens en colère »*. Parmi eux, Lucien Clergue, qui deviendra, avec son aide, le fondateur des Rencontres d'Arles en 1970.

A Toulouse même, la situatinn mûrit depuis que les amateurs du Cercle des Douze ont exposé Brassaï, en 1955. La Mairie a promis un département photo au musée, mais dans douze ans... Dieuzaide cherche un nouveau lieu, il trouve ce vieux château d'ean, habité par des cantonniers. La bagarre commence. *« Plus on m'envoyait promener, plus je m'accrochais. Un jour de 1974, j'ai vu la poussière sortir du Château d'Eau : les travaux étaient terminés. »* La nouvelle galerie sera ouverte à tous les arts, mais on autorise Dieuzaide à essuyer les plâtres. *« Je suis donc allé trouver Robert (Doisneau). Il m'a dit : « La photo est foutue ! » C'était l'époque où Willy Ronis voulait jeter ses tirages ò la Seine. Après une tournée des bistrots de Paris, il m'o enfin confié les trente tirages dont il disposait. J'en ai tiré quarante autres. »*

Dieuzaide installe l'éclairage lui-même, fait les cadres, monte les cimaises et réussit : l'exposition reçoit trente visiteurs par jour. Ravie, la Mairie s'empresse de reprendre le Château. *« Ils y ont mis de lo peinture, ça ne faisait pas plus de dix visites par jour. J'oi donc pu renouveler ma démonstration en accrochant Lee Friedlander et Winn Bullock : trente-cinq visiteurs par jour. »* Nouvel essai pictural, nouvel échec. Dieuzaide, dont le patronyme indique décidément qu'il bénéfice de la protection de sa bonne étoile, en profite pour exposer deux parfaits «inconnus» : Arthur Tress et George Tice. Désespérée, la peinture passe son tour au profit des affiches 1900. Echec encore. *« Cette fois, la presse s'en est mêlée. La Mairie m'o dit : Gardez-le, votre Château d'Eau, et foutez-nous la paix ! »* Mais on ne rassasie pas Jean Dieuzaide. Quatre ans plus tard, il ouvre dans son Château un centre de documentation, prélude à un nouvel espace d'exposition. En attendant l'ouverture de la Maison européenne de la photographie, à Paris en 1994, sa documentation reste unique. On y vient de partout bachoter entre diapothèque, vidéothèque et 4 000 livres en rayon.

Soucieux de mémoire, Dieuzaide a constitué au fil des ans un patrimoine de 2 500 épreuves, certaines – tirées ou non par ses soins – de grande qualité. A côté des coups de cœur (nombreux) et des dons (traditionnels) des photographes exposés, on découvre les photographes de la Farm Security Administratinn (FSA) et Kertész, et Zola...

L'éclectisme des collections du Château d'Eau est tel qn'elles ont été la matière de soixante-dix-huit expositions hors les murs, dont la dernière en date, réclamée par le Taiwan Museum of Arts, a permis d'afficher cent quarante photographies sur les murs de Formose. On en estimera mieux l'intérêt en considérant que le Château d'Eau a exposé Bonbat, Lartigue, Weston, Bill Brandt, Joan Fontcuberta, Sebastiao Salgado, Robert Capa et des centaines d'autres, qui dessinent le portrait d'un Dieuzaide humaniste, féru de technologies (images du satellite Spot) et grand patron de la photographie-cassoulet (jeune photographie toulousaine, le Liban de Dominique Baudis...)

Deux ou trois accrochages par mnis attirent plus de cent mille visiteurs chaque année. Le public toulousain ignore souvent que bien des expositions sont de seconde main. A ce rythme haletant, comment Jean Dieuzaide, qui tient en outre à rédiger lui-même la plaquette de l'exposition, trouverait-il le temps de monter des créations ? *« Des créations, j'en ai fait, j'en fais moins. Les expositions tournent vite, c'est ma façon d'aider la photo. Monter une création nous revient trop cher... »* Le Château d'Eau serait-il mal doté ? A l'enveloppe de la ville – 950 000 F – s'ajoutent les 50 000 F dn ministère de la culture et pas moins de 500 000 F de recettes propres provenant des entrées, de la location des expositions, de l'édition et de la vente de posters, affiches et plaquettes monographiques... Au total, un budget annuel de 1,5 million de francs, envié par plus d'un. D'autant que l'équipe du Château d'Eau n'est pas pléthorique. Quatre gardiens, un administrateur, un directeur pour le Centre de documentation, un responsable des expositions itinérantes, un tireur qui se charge aussi des accrochages, une attachée de presse et Jean Dieuzaide lui-même, toujours insatisfait. Mais, dit-il, *« celui qui n'est pas capable de se contenter d'un bout de pain pour défendre la virilité de la photo ne mérite pas le nom de photographe. Je n'expose ici que ceux qui ont des c... »*

En l'espèce, l'évolution de la photo ne le satisfait guère. *« Le Château d'Eau est né dans la liberté. Du secrétaire au tireur, je travaillais avec des copains. La photographie balbutiant, les expositions coûtaient peu et, comme à Arles, on fonçait. Il fallait du courage. La photo est maintenant mieux connue mais, dans les faits, on en revient ò l'avant-Life. »* Reste qu'à l'heure où la photographie engendre de nouveaux métiers – critique, muséographe, galeriste, historien..., – on éprouve quelque gêne à voir un photographe exposer, éditer, juger la photographie sans tenir compte de cette évolution. La réponse fuse : *« Cette nouvelle génération peut-être douée, elle perd son temps. On ne parle bien que de ce qu'on pratique. Aux Etats-Unis, seuls les photographes peuvent enseigner la photographie. La photo ne supporte pas les tricheurs. »* Le prochain directeur du Château d'Eau sera-t-il un photographe ? *« Pourquoi pas ? J'ai des projets de liaisons informatiques, mais il faudra bien qu'un jour je me retire. J'ai fait durant ma vie un million de photos et le Château d'Eau m'o pris bien du temps. Il faudra que je les reclasse... »*

JACQUES BRUNEL

★ Le Château d'Eau rend hommage aux éditions Marval en présentant les livres publiés et les photographes défendus par l'éditeur Yves-Marie Marchand. Jusqu'au 1er juin. Tél. : 61-42-61-72.

MARC PERARD

La création des Rencontres d'Arles, en 1970, marque un moment déterminent du développement de la photographie en France. Les trois fondateurs, Michel Tournier (troisième en partant de la gauche), Lucien Clergue (écharpe et lunettes) et Jean-Maurice Rouquette, directeur des musées d'Arles (le dernier à droite) posent pour le photo de famille aux côtés des « compagnons de route » dont Jean-Claude Lemagny, de le Bibliothèque nationale (à gauche au premier plen), Edouard Boubat (septièma en partant de la geuche) et Jeen Dieuzaide (au premier plan è droite).

M A R V A L UN ĒDITEUR HAUTE RELIURE

LES éditions Contrejour prises dans les turbulences, Adam Biro coulé, Nathan-Images digéré – après réduction – par son département « beaux livres »... Quelle monche tsé-tsé frappe le livre de photos ? Aux éditions Marval, en tout cas, Yves-Marie Marchand affiche la sérénité : *« Nos soucis ne sont que ceux de l'édition en général. Des nouveaux titres en surnombre, des lecteurs moins dépensiers, des libraires plus timorés... Mais nous sentons que la photo commence à percer, le public à mieux la connaître. »* Depuis 1988, cette petite maison de quatre salariés a bétonné sa réputation d'activisme éclairé au travers d'une cinquantaine de titres et lance deux collections cette année.

En 1972, Yves-Marie Marchand, fils du cofondateur, prend en main les éditions Marval, excroissance de l'imprimerie du même nom et dont le principal titre de gloire était d'avoir sorti trois livres en vingt-sept ans. Passionné d'art contemporain, il édite la première – et à ce jour la seule – monographie d'un inconnu qui deviendra illustre : Joseph Beuys. Cet ami du photographe Bernard Plossu tente alors l'aventure du livre de photos. A l'inverse des monographies définitives, sa première collection, «Sur la photographie», révèle aux amateurs, avec des tirages de 300 exemplaires, *« la photographie contemporaine en train de se faire »*.

La qualité des textes (des nouvelles), le prix raisonnable (*160 F le recueil d'environ 100 pages*) et l'effet de collection sont bien reçus. Un effet qui s'use : en 1992, Yves-Marie Marchand met sa collection en veilleuse. *« Je me suis parfois fait bluffer,* reconnaît-il, *faute d'expérience. Si c'était à refaire, j'oublierais bien dix livres. Il y o ceux que j'aimais et qui n'ont pas vraiment marché, comme les portraits noirs de Bernard Venet (600 livres vendus), si noirs que nous ovons mis deux ons à mettre au point des programmes informatiques de photogravure à trame croisée. Il y o les livres que je n'oimais pas et qui ont marché. Enfin ceux que j'aime et qui marchent.* Yoknapatawpha, *par exemple, une balade d'Alain Desvergnes dans le Sud de Faulkner. Ou le* It's only Rock and Roll, *d'Alain Dister, dont on o vendu 2 500 exemplaires. »*

Cet éditeur sans subventions, qui boude les bacs des soldeurs, ne s'est jamais laissé aller au titre-lessive. Pour *« tirer »* les ventes de la photo, il compte sur les livres d'art, les livres des stars comme Ralph Gibson ou encore les «beaux livres» reliés grand format comme le *Going East* du routard-photographe Max Pam (2 000 exemplaires en librairie). Quand Lucien Clergue est venu offrir ses photos de corridas, il s'entendit répondre : *« Nous ferons un livre sur la tauromachie. Avec tes photos. »* Il repartit vexé, puis revint. Aujourd'hui, le livre existe. Il y en a même trois. Dont un déjà en rupture de stnck. 8 300 exemplaires vendus à ce jour.

Un ouvrage de la collection «Snr la photographie» qui marche, c'est 2 000 exemplaires. Autant dire que Marval reste une petite affaire. Yves-Marie Marchand se mobilise pour gérer, npérer les choix éditoriaux, travailler la maquette – son dada, – assurer la direction littéraire... Et, bien sûr, il reçoit. Chaque semaine, cinq dossiers sont examinés. *« La curiosité est le premier devoir. »* Le second ? *« Epauler l'auteur, surtout oprès la sortie du livre. »* Ses arguments ? En plus des beaux livres et des «grandes» mnnographies, trois collectinns «légères». Des plaquettes financées par le Conservatoire du littoral pour dresser l'état des lieux d'un bout de côte : Depardon sur la pointe du Raz. Mais aussi « Premier », pour donner leur chance à des jeunes, *« un travail qui devrait revenir aux photopoches du Centre national de la photographie »*.

Ambitieux, les «Lieux de l'écrit» font interpréter par un *« auteur-photographe »*, comme on dit ici, l'univers d'un grand écrivain. Kafka par Alain Fleischer, Pessoa par Jean-Philippe Reverdot... On attend le regard de Ralph Gibson sur Marguerite Duras : elle tient à le ponctuer de ses annotations. Pas d'inquiétude, ils sont très amis.

J. B.

CINEMA

Tous les films nouveaux

Faute de preuves

de Simon Moore,
avec Liam Neeson, Laura San Giacomo, Kenneth Cranham, Maggie O'Neill, Alan Talbot, Malcolm Storry.
Britannique (1 h 40).

Un film à suspense britannique, espèce devenue rarissime depuis très longtemps. Depuis l'exil de Hitchcock à Hollywood, en fait.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (49-36-10-96).

Freejack

de Geoff Murphy,
avec Emilio Estevez, Mick Jagger, Rene Russo, Anthony Hopkins.
Américain (1 h 50).

Science-fiction américaine, avec réalisateur néo-zélandais, et Mick Jagger qui revient au cinéma un quart de siècle ou presque après *Performance*.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Patrick Dewaere

de Marc Esposito,
Français (1 h 25).

Interviews et images d'archives en hommage au comédien mort en 1982.

Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean-Luc Boutté.
Français (2 h 24).

Lire page 36 l'entretien avec Arnaud Desplechin.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak,
avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar Roy.
Indien, noir et blanc (2 h 12).

Un grand cinéaste bengali, parfaitement inconnu en France. Un mélo populaire qui date de 1962, à découvrir.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Time Bomb

d'Avi Nesher,
avec Michael Biehn, Patsy Kensit, Tracy Scoggins, Robert Culp, Raymond St. Jacques, Richard Jordan.
Américain (1 h 36).

Fantastique psychologique sur fond de séquelles de la guerre du Vietnam. Présenté au dernier Festival d'Avoriaz.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Sélection

A Brighter Summer Day

d'Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Entre rock et chronique adolescente, entre violence des gangs et romance, un extraordinaire film-fleuve, qui allie la finesse de l'intimisme au souffle de la fresque.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Céline

de Jean-Claude Brisseau,
avec Isabelle Pasco, Lisa Hérédia, Danièle Lebrun, Daniel Tarrare, Lucien Plazanet, Damien Dutrait.
Français (1 h 28).

L'étrange histoire d'une adolescente recueillie au bord du suicide par une femme plus solide, et qui deviendra une sainte, filmée avec une assurance dans la capacité du cinéma à faire partager l'incroyable qui transforme *Céline* en un très beau chant d'amour.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Hush-a-Bye, Baby

de Margo Harkin,
avec Emer McCourt, Michael Liebmann, Cathy Casey, Sinead O'Connor, Julia Marie Reynold.
Irlandais (1 h 20).

Rites initiatiques dans le ghetto catholique de Derry ou comment devenir *femme sur fond de guerre civile chronique*. Margo Herkins filme des interprètes remarquables (parmi lesquelles la chanteuse Sinead O'Connor) avec humour et précision.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Latino Bar

de Paul Leduc,
avec Dolores Padro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nirma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Carias.
Hispano-mexicain (1 h 20).

Sans parole mais en couleurs et en musiques, en beauté et en douleur, les amours impossibes de la pute mulâtre et du voyou blanc se transfigurent en un superbe mythe métis.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

La compagnie Cassavetes (le cinéaste, Gena Rowlands, Ben Gazzara) transportée dans un univers qui ne lui est pas familier (le théâtre new-yorkais) dans un film paroxystique et bouleversant.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Retour à Howards End

de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter, Emma Thompson, James Wilby.
Britannique (2 h 22).

Dernier rejeton (après *Chambre avec vue* et *Maurice*) d'un exemplaire ménage à trois – le cinéaste américain James Ivory, la scénariste indienne Ruth Prawer Jhabvala et le romancier anglais E. M. Forster – *Retour à Howards End* est sans doute le plus abouti, le plus émouvant, des films de la série.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-88) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 9e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 9e (47-20-79-23) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, dolby, 18e (45-22-47-94).

Sam suffit

de Virginie Thévenet,
avec Aure Atika, Philip Bartlett, Jean-François Balmer, Claude Chabrol, Rossy de Palma, Marilu Marini.
Français (1 h 30).

Filmé avec tendresse et humour, l'itinéraire d'une jeune marginale qui décide un jour de devenir « comme tout le monde ».

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

The Player

de Robert Altman,
avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward, Peter Gallagher, Whoopi Goldberg, Brion James.
Américain (1 h 58).

Altman est de retour et il n'est pas content. Pour sa rentrée hollywoodienne, l'auteur de *Nashville* se livre à une mise en pièces hilarante et glaçante du système des studios avec la virtuosité technique qu'on lui connaissait. En prime on peut s'amuser à reconnaître les figurants, de Cher à Lyle Lovett.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Les entrées à Paris

Comme chaque année, plus encore que les autres années, la période du Festival de Cannes s'avère peu profitable aux entrées en salles. Tous les films sortis cette semaine en arrivage direct de la Croisette enregistrent des résultats médiocres, en attendant que le palmarès, proclamé seulement lundi soir, produise ses éventuels effets.

La principale victime de ce phénomène est certainement *le Retour de Casanova*, ambitieuse production emmenée par une vedette nationale, Alain Delon, et qui attire moins de 40 000 supporters dans sa vaste combinaison de 39 salles. Moins grave, mais tout de même décevant, le score de *Retour à Howards End*, à moins de 30 000 pour 17 écrans. Présenté lors d'une très remarquée projection-hommage durant le Festival, *Opening Night* de Cassavetes ne déclenche pas l'enthousiasme qu'il mérite, avec 15 000 entrées en 10 salles. Quant aux *Confessions d'un barjo*, recalé par les sélectionneurs, il n'atteint pas les 30 000 sur 29 écrans.

Ce sont finalement les 20 000 spectateurs de *The Player*, dans seulement 4 salles, qui constituent la meilleure performance, d'autant que le film doit bénéficier à partir du 20 mai d'un parc de salles élargi, et que ses deux récompenses à Cannes devraient lui donner un coup de main. Mais il ne risque pas de dépasser le seul triomphe commercial de l'heure, le tonitruant *Basic Instinct* qui, avec près de 160 000 entrées pour 50 salles, dépasse les 330 000 en douze jours. Il ne devrait pas tarder à rattraper l'un des champions de « l'avant-Cannes », *Indochine*, qui subit une chute sévère à 25 000 en cinquième semaine, pour un total de 520 000 entrées.

Reprises

Angel

d'Ernst Lubitsch,
avec Marlène Dietrich, Herbert Marshall, Melvin Douglas, Edward Everett Horton, Ernest Cossart.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 30).

On peut se souvenir de Marlène Dietrich en comédienne, fine et dynamique, se glissant sans effort ni renoncement dans le monde de Lubitsch. Alors on ira voir *Angel*.

VO : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Eva

de Joseph Losey,
avec Jeanne Moreau, Stanley Baker, Virna Lisi, Giorgio Albertazzi, James Villiers, Riccardo Garrone.
Franco-britannique, 1962, noir et blanc (1 h 54).

Jeanne Moreau en déesse cruelle, Virna Lisi en épouse bafouée, Venise en toile de fond, Joseph Losey en metteur en scène sûr de son art.

VO : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

L'Impératrice rouge

de Joseph von Sternberg,
avec Marlène Dietrich, Sam Jaffe, John Lodge.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 45).

On peut aussi se souvenir de l'idole, de l'icône, ici parée d'atours impériaux, portant à son paroxysme la démesure de Josef von Sternberg.

VO : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La Party

de Blake Edwards,
avec Peter Sellers, Claudine Longet, J. Edward Mac Kinley, Faya Mac Kenzie, Marge Champion.
Américain, 1968 (1 h 39).

En une séance de cinéma, on bénéficie : premièrement d'un cours d'histoire sur la Californie du flower-power, vu des villas de Beverly Hills. D'un des meilleurs films de ce cinéaste imprévisible qu'est Blake Edwards. Et d'une des performances les plus remarquables du plus remarquable des acteurs comiques de la deuxième moitié du siècle, Peter Sellers.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

La sélection « Cinéma » a été établie par Thomas Sotinel.

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale • Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN 47-23-54-42
37, rue François-Ier, 8e F. sam. dim.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soles aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.

RIVE GAUCHE

NOS ANCETRES LES GAULOIS 46-33-66-07 et 66-12
39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e Climatisé
Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 180 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.

LE MAHARAJAH 43-54-26-07
Plats à emporter : moins 30 %
L'INDE SUCCULENTE au 72, bd St-Germain, 5e. Mo Maubert. T.L.J. NON-STOP de 12 h à 23 h 30, ven., sam., accueil jusqu'à 1 h. CADRE LUXUEUX. Env. 160 F.

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75
79, rue Saint-Dominique, 7e
Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Sce jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. sce continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e - Salons
CHOUCROUTES, grillades
POISSONS
DÉGUSTATION D'HUITRES
ET COQUILLAGES
Pâtisserie – Grands crus d'Alsace

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
La bonne adresse du quartier.
HUITRES toute L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels. Vins à découvrir.
DÉCOR « brasserie de luxe »
TERRASSE ENSOLEILLÉE
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Paris

Ubu roi

d'Alfred Jarry,
mise en scène
de Roland Topor,
avec Wojtek Pszoniak, Catherine Jacob, Pablo Amaro, Annick Cisaruk, Ea Sola, Hervé Falloux, Dimitri Furdui, Marie Haumier, Olivier Horeau, Bobette Levesque, François Macherey.

Le chef-d'œuvre de Jarry, l'un des chefs-d'œuvre du répertoire français dans les mains de Roland Topor, humoriste iconoclaste qui a, cela dit, pas mal vieilli. Attention à Catherine Jacob dans une distribution encourageante.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 20 mai. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 50 F à 100 F.

Avatar

d'après Théophile Gautier,
mise en scène
de Thierry Atlan,
avec Christian Brendel, Ariane Pazzuoli, Yuni Fujimori, Emmanuelle Nataf, Pierre Poirot, Alain Rais et Michel Trillot.

Une séance de psychanalyse un demi-siècle avant Freud, d'après une nouvelle de Théophile Gautier, qui raconte la dépression nerveuse d'un amant malheureux, et touche au fantastique le plus loufoque.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.
Dernière représentation le 24 mai.

Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent

de Peter Hacks,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Christine Gagnieux.

Une comédienne exceptionnelle pour un portrait de femme qui se débat avec ses frustrations.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 80 F et 130 F.
Dernière représentation le 23 mai.

Les Euménides

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Silvia Bellei, Duccio Bellugi, Georges Bigot, Juliana Carneiro da Cunha, Christian Dupont, Maurice Durozier, Pascal Durozier.

Ariane Mnouchkine fait découvrir la quatrième partie des *Atrides*, où l'on voit qu'à la vengeance succède la justice. En alternance avec *Agamemnon* et *les Choéphores*.

Cartoucherie Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le mardi à 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 110 F et 135 F.

Fatma

de M'Hamed Benguettaf,
mise en scène
de Ziani Cherif Ayad,
avec Sonia.

Second volet des portraits de la femme algérienne – créés l'an dernier aux Amandiers de Nanterre. Fatma n'a pas de mari, elle n'a pas d'identité.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 24 mai.

Gladys

de Christian Pereira,
mise en scène
de Jean-Michel Dupuis,
avec Michèle Moretti.

C'est un texte d'un jeune auteur contemporain qui met en scène une femme approchant la cinquantaine et confiant ses souvenirs et ses envies à un jeune homme tout juste rescapé d'un grave accident et immobilisé. Cela dure une heure et on ne s'en rend pas compte. Parce que le rôle de la femme est tenu par une actrice dont on ne comprend pas qu'elle ne soit pas distribuée plus souvent.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Kvetch

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Juliette Brac, Christiane Cohendy, Jean-Claude Jay, Jean-Luc Moreau et Hugues Quester.

Le « kvetch » est un démon : il sape la confiance dans les mensonges. Berkoff est un auteur anglais et démoniaque, dont Jorge Lavelli reprend également – dans la grande salle – un grand succès, *Greek*, histoire d'un Œdipe du sous-prolétariat londonien.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Le Petit Bois

d'Eugène Durif,
mise en scène
d'Eric Elmosnino,
avec Patrick Pineau.

Créé au dernier Festival d'Avignon, voilà le récit d'un homme qui a peut-être commis un meurtre. Un homme qui se voudrait coupable.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 125 F.
Dernière représentation le 24 mai.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Les créatures de Jérôme Deschamps, des êtres cupides, bornés, coupés de la parole, mais désarmants de bonne volonté, de générosité instinctive. On les aime.

Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Le Silence de Molière

de Giovanni Macchia,
mise en scène
de Jacques Nichet,
avec Dominique Valadié et Guillaume Lévêque.

Dominique Valadié, fille de Molière par la grâce d'un Italien amoureux de culture française, joue les prolongations, jusqu'au 31 mai.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. 90 F et 120 F.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Maria Mergey et Jean Bois.

La sensibilité acerbe de Jean Bois, son humour et sa tendresse. Le titre n'est pas flatteur, mais la pièce est formidablement drôle et émouvante.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 18 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de La Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros.

Folle équipée d'un prince enfermé dans une grotte pour conjurer un mauvais sort. Une distribution de rêve pour une pièce grandiose.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Régions

Toulouse

Femmes devant un paysage fluvial

de Heinrich Böll,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Isabelle Sadoyan, Catherine Morlot, Jean Bousquet, Michel Harbault, Wolfgang Kleinertz, Luc Martin-Meyer.

Passionnante transposition pour la scène de l'ultime roman du Prix Nobel de littérature Heinrich Böll. Une terrasse sur le Rhin où les hommes qui ont le pouvoir politique et le pouvoir de l'argent dans l'Allemagne contemporaine tordent leurs mémoires chargées et la vérité historique pour continuer de régner.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 80 F à 120 F.

Villeurbanne

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Michel Aumont, Marc Betton, Carlo Brandt, Laura Morante.

Pandora, la femme qui aurait pu sauver l'humanité de tous ses maux. Elle est belle, troublante, émouvante : c'est Laura Morante.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69000 Villeurbanne. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30. Tél. : 78-03-30-50. 120 F et 140 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Olivier Schmitt.

DE LA SEMAINE

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Waslaw
Carmen
Etudes

L'insipide *Waslaw* de John Neumeier nous paraît déparer ce programme, mais tant pis, on y verra en alternance Patrick Dupond, pour qui le ballet fut créé, Manuel Legris et Kader Belarbi. L'inusable *Carmen* de Roland Petit sera sans doute un nouveau triomphe pour Marie-Claude Pietragalla, mais Monique Loudières, Fanny Gaïda, Carole Arbo et Alessandra Ferri, étoile invitée, auront aussi leur mot à dire sur la fatale gitane. Les Don José : Kader Belarbi, Laurent Hilaire, Wilfried Romoli, Jean-Yves Lormeau. Les tout aussi inusables *Etudes* de Harald Lander, caracolante démonstration de haute école, devraient confirmer la *« pêche »* actuelle du corps de ballet.

Opéra de Paris-Garnier, les 23, 26, 27, 28, 29, 30 mai, les 2, 5, 10, 12, 16, 18, 22, *24 et 30 juin*, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.

Noisy-le-Grand

Compagnie Nomades

Grand Angolo
Le Spectre de la Rose
Jack and Betty

Fondée par la très belle Florence Faure et Serge Campardon, transfuges de chez Béjart, la Compagnie Nomades n'avait fait jusqu'ici qu'une brévissime apparition en France (un soir, au Théâtre des Champs-Elysées, parmi les *« Géants de la danse »*). Assez pour nous donner l'appétit de la revoir. C'est Karole Armitage qui a réglé pour eux *Jack and Betty*. Serge Campardon signant une *« relecture »* du *Spectre de la Rose* et Rouben Bach, autre évadé de chez Béjart, *Grand Angolo*.

Espace Michel-Simon, le 22 mai, 21 heures. Tél. : 49-31-02-02. 140F.

Châtillon

Solos d'hommes

Propos
M... Adrien
Obsessions métalliques
Autoportrait de 1917

Des solos réglés respectivement par Denis Plassard, William Petit, Philippe Tresserra et Bruno Genty, Christian Bourigault – dont cet *Autoportrait de 1917*, inspiré par le peintre Egon Schiele, a été très remarqué au Théâtre de la Bastille. Les chorégraphes sont leurs propres interprètes, excepté pour la pièce de Tresserra et Genty, défendue par Bruno de Saint-Chaffray.

Théâtre à Châtillon, le 22 mai, 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. De 40F à 80F.

Champigny-sur-Marne

Danses panoramas

Parenthèses : deux
Le Vide
Hiéroglyphes

Dans le cadre des « Danses panoramas », un duo d'Hervé Diasnas – les retrouvailles d'un homme et d'une femme qui ont changé –, un solo de Jean-Antoine Bigot – *« les amours perdues ne se retrouvent plus et les amants délaissés peuvent toujours chercher »*, comme chantait Gainsbourg – et un autre solo de Helder de Carvalho – *« des pyramides de langage, des sacrifices de mystère, des hommes, des monuments »*.

C.-M.-A. Jean-Vilar, le 22 mai, 20 h 30. Tél. : 48-85-41-20.

Mulhouse

Eurodanse

La cinquième édition d'un festival international de danse contemporaine dont l'importance s'affirme. Au menu, la Compagnie Maguy Marin et son loufoque *Cortex*, Adèle Riton, de Strasbourg, avec *Straight Tones*, Monica Rebcova, de Prague, avec *Pas encore*, le S.O.A.P. Dance Théâtre de Francfort, Louis Ziegler, de Bouxwiller, Olivier Viaud, de Mulhouse, Nadine Ganase, de Bruxelles, le Centre chorégraphique de Tours, la Vénitienne Caterina Sagna, Frey Faust, de Düsseldorf, Hervé Jourdet, de Paris... et d'autres.

Divers lieux de Mulhouse, du 23 au 30 mai. Tél. : 89-45-63-95.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Vendredi 22 mai

Hübler

Epiphyt

Nunes

Omens II

Pablo

Mellisma Furioso

Pierre-Yves Artaud (flûte), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction).

Les historiens s'interrogeront dans trois siècles : pourquoi cette floraison d'œuvres expérimentales pour flûte ou autour de la flûte, en France, à partir des années 70 ? Les chercheurs n'auront aucun mal à découvrir les traces de leur inspirateur et interprète, un certain Pierre-Yves Artaud, notre Pan moderne. l'Ensemble 2e2m a encore une fois décidé de lui faire fête, l'entourant dans des œuvres de l'Allemand Hübler, de l'Espagnol Pablo, et dans une création française du Portugais Nunes : *Omens II* pour neuf instruments, dix-huit minutes entre le triple et le quadruple pianissimo.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 85 F.

Schubert-Mahler

La Jeune Fille et la Mort

Schnittke

Monologue

Mozart

Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre

Les Solistes de Moscou-Montpellier, Youri Bashmet (alto, direction), Viktor Tretiakov (violon).

Les Solistes de Moscou-Montpellier ne sont-ils donc plus fâchés avec Youri Bashmet ? Le disque (RCA) qu'ils viennent de faire paraître avec la transcription pour orchestre à corde de *la Jeune Fille et la Mort*, et le quatuor de Beethoven par Mahler est un régal de justesse et de dynamisme instrumental.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Bach

Chaconne

Alsina

Senales
Hommage à Bach

Webern

Variations pour piano

Roger Sala, Carlos Roque-Alsina (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Roland Kieft (direction).

Fidèle à un pianiste et compositeur argentin turbulent *qui fit beaucoup parler de lui* dans les années 70, et qui s'est ensuite laissé oublier, Radio-France lui consacre une soirée-portrait partagée en deux concerts. *Histoire de rappeler* que tout le monde n'écrivait pas à l'époque dans la foulée boulézienne. Ou qu'on a pu se situer à la croisée de la musique écrite et de la musique improvisée (Alsina est l'un *des fondateurs* du *New Phonic Art*) sans cesser de rester dans l'actualité. *Senales* est une commande de la radio.

Maison de Radio-France, 19 h 30. Tél. : 42-30-15-16.
Et à 21 h 30 : Carlos Roque-Alsina (piano), Isabelle Bertoletti, Jean-Christophe Feldhandler, Florent Haladjian (percussions), Florent Héau (clarinette), le Groupe vocal de France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Roland Kieft (direction). « Fantaisie pour clarinette », « D'un récit oublié », d'Alsina et « Concerto pour piano et orchestre n° 17 », de Mozart.

Samedi 23

Prokofiev

Ivan le Terrible

Innokenti Smoktonowski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michaël Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Orchestre national d'Ile-de-France, Vitaly Kataev (direction).

Pour être la partition la plus populaire de Prokofiev, la bande-son du film d'Eisenstein n'en est pas moins l'une des plus stupéfiantes, des plus porteuses d'émotion. L'Orchestre de l'Ile-de-France s'est fait une sorte de spécialité *dans la reconstitution* des musiques de film. C'est la formation de Jacques Mercier qui a réanimé au Festival d'Avignon l'an dernier la musique de Florent Schmitt pour *Salammbô*, film de Pierre Marodon. Images et sons revivront en juin grâce à la même équipe au Festival tunisien d'El Djem.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. Et le 20 mai à 21 h au théâtre de Sartrouville, le 24 mai à 15 h au théâtre Romain-Rolland de Villejuif.

Musique religieuse d'Amérique latine

Yvon Repérant (orgue), Ensemble vocal de Mexico, Josep Cabré (direction).

Versant versaillais de ces *Chemins du baroque* dont nous vous parlions dans notre dernier supplément « Arts et Spectacles ». Et pour commencer, sur le thème du culte à Marie, l'exploration d'un répertoire composé au Mexique au début de XVIIe siècle, et de pièces écrites antérieurement en Espagne, à Séville notamment. *L'atelier vocal que dirige Josep Cabre a* été formé spécialement à cet effet dans la capitale mexicaine et poursuivra ultérieurement ses explorations bilatérales.

Versailles. Chapelle royale du château, 21 heures.

Maurane, à l'Olympia.

Dimanche 24

Rachmaninov

Symphonie n° 3

Dvorak

Symphonie n° 7

Pittsburgh Symphony Orchestra, Lorin Maazel (direction).

Mesure-t-on vraiment ce que la vie musicale parisienne a perdu en prestige, en exigence, en qualité, quand Lorin Maazel a quitté la direction artistique de l'Orchestre national ? Sait-on pourquoi l'ancien patron de l'Opéra de Vienne, *ce formidable* technicien, n'a jamais fait l'unanimité des critiques français, lors même que son public et ses musiciens l'adoraient ? A Pittsburgh, Maazel *a formé* un orchestre de virtuoses à sa dévotion. Ensemble, ils se sont mis à travailler. Le résultat est désormais à la mesure des efforts déployés.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 450 F.

Musique religieuse d'Amérique latine

Ensemble vocal de Mexico, *Maîtrise nationale de Versailles*, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction).

Chanteurs et instrumentistes français et mexicains sont réunis cette *fois* pour l'exécution de psaumes, antiennes et hymnes, extraits de la cérémonie des vêpres en usage dans les chapelles de Versailles et de Mexico pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

Versailles. Chapelle royale du château, 16 h 30.

Mardi 26

Weill

Berliner Requiem
Cantate vom Tod im Wald
Concerto pour violon et instruments à vent

Peter Kooy (baryton), Elisabeth Glab (violon), Chœur de la Chapelle royale, Ensemble musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).

L'irrésistible affinité de Philippe Herreweghe pour la musique de ce siècle se *confirme*. Affinité *qu'il aime affirmer* en compagnie de l'ensemble Musique oblique. Après un admirable *Pierrot lunaire* gravé sur CD pour Harmonia Mundi, l'ex-baroqueux *se tourne* vers Kurt Weill, son ascétisme, sa clarté lapidaire : l'expressionniste à restaurer, à réhabiliter. On oublie que Kurt Weill n'a pas été toute sa vie le faire-valoir de Bertolt Brecht. Qu'il a composé après 1935 aux Etats-Unis. Qu'il reste l'un des grands oubliés du siècle.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 280 F.

Jazz

Bud Shank Quartet

Alto, baryton, clarinettiste et flûtiste à ses heures, pilier de la West Coast et âme du mythe (Shorty Rogers, douceur de vivre, studios et séances, piscines mauves en forme de cœur, fumées douçâtres, sonorités suaves, détimbrées, du désir, Bob Cooper), il précède Stan Getz (même parenthèse) dans les brésileries sulfureuses. Son L.A. Four, avec Ray Brown, Laurindo Almeida et Shelly Manne est passé à l'as en Europe où les amateurs de jazz en savaient trop long pour apprécier de telles ficelles et ceux de brésilades étaient bien trop vaudou pour tant de grossièreté yankee. Dommage, ce fut une exception délicate dans l'histoire des musiques. Il s'appelle Clifford, Everett Jr., « Bud » Shank. Il est né le 27 mai 1926 à Dayton, Ohio.

Du 20 au 23. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Liz McComb

Chanteuse de gospel, Liz McComb chante du gospel. C'est la plus récente du genre. Cette irruption régulière de nouvelles chanteuses de gospel est un des signes charmants que le monde du gospel continue de tourner rond. Elle est dans une *église*. *Le public de gospel est très émouvant*. Bientôt, on l'annonce, Liz McComb se produira avec les chœurs de l'ex-armée rouge. Voilà une bonne nouvelle.

Le 21. Eglise Saint-Augustin, 21 heures. De 120 F à 140 F.

Alain Brunet le quintet de Michel Legrand

Ce n'est pas tous les jours qu'on voit le directeur de cabinet d'un ministre d'Etat à la trompette. Ce n'est pas écrit dans le ciel qu'un directeur de cabinet *joue*, comme celui-ci, bien. Ce n'est pas une évidence que la musique soit intéressante, bonne, *belle*. C'est tout simplement le cas d'Alain Brunet et c'est sans doute pour cette raison que sa carrière reste constante, solide, mais discrète (il jouait récemment au Jazz *Festival de La Nouvelle-Orléans*).

Le 22. Boulogne-Billancourt. TBB. 20 h 30. Tél. : 46-03-60-44. 160 F.

Rock

The Levellers Dirty District

Les Levellers, *rock violent d'ascendance* alternative, mais aussi mélodique, marqué par l'acquis des Byrds. Dirty District entre le souvenir des beaux jours des squats et l'éventualité *d'une musique plus ouverte* aux influences extérieures.

Le 20. Elysée-Montmartre, 19 heures.

Joe Sun

Aux marges de la country (un homme des frontières, donc), Joe Sun est un cavalier *solitaire qui parcourt des routes cent fois* parcourues et toujours nouvelles. Et en plus, cet homme du Sud-Ouest (Texas, Nouveau-Mexique) joue au Passage du Nord-Ouest.

Le 20. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Les Satellites

Pour leur retour parisien, les Satellites annoncent un show d'un nouveau type en *deux parties* : la première plus funk, plus détendue, la seconde classique, à la manière des Satellites, déchaînement rigolard et cuivres en fusion.

Les 21 et 22. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Des'ree

Enfant prodige de la soul sophistiquée britannique, Des'ree, qui vient de réussir un joli disque, d'une maturité surprenante pour une débutante, passe l'examen de la *scène accompagnée d'un vrai groupe*, plein de vrais instruments.

Le 22. *Passage du Nord-Ouest*. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Stevie Wonder

Annoncée au dernier moment, cette visite de Stevie Wonder est comme d'habitude *bienvenue*. *Cette fois*, le génie polymorphe de Detroit est annoncé avec un orchestre symphonique. Si quelqu'un peut se tirer sans encombre de l'épreuve, c'est lui.

Le 26. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 h 30. Tél. : 40-02-60-02. 190 F.

Tournées

Shoulders

Groupe texan, théâtral, neuf, Shoulders ne souffre que d'un excès d'âme et d'énergie (*le Monde* du 14 mai). Sur scène, Michael Slattery, le chanteur, se donne en spectacle *avec une fureur et une générosité rares* dans le domaine du rock.

Le 22 mai, Yutz (57), MJC, 21 heures, 60 F. Le 23, Mulhouse, Halle au blé (dans le cadre du Festival d'Altkirch), 20 heures, 20 F. Le 24, Lausanne, la Dolce Vita. Le 27, Besançon, le Montjoye, (2e partie : Kent), 20 h 30, 80 F et 100 F.

VRP

Pour égayer les vacances, pour ensoleiller un week-end prolongé, pour amuser la famille, faire rigoler les copains, rien de tel *qu'un concert des VRP*.

Le 23 mai, Agen, le Skating, 20 heures, 100 F. Le 27, *Fresne-Saint-Mamès*, près de Vesoul, le Babop.

Lush

Britannique et languide, le rock de Lush est *doué* d'une certaine *élégance*, d'une sensualité insidieuse. Bref, de qualités qui le distinguent immédiatement du reste de la production anglaise du moment.

Le 22 mai, Toulouse, le Bikini. Le 23, Montpellier, salle Victoire II, 21 heures, 60 F. Le 25, Joué-lès-Tours (près de Tours), MJC. Le 26, Rennes, l'Ubu, 20 h 30, 50 F et 80 F. Le 27, Paris, le Bataclan, 19 h 30, 130 F.

➡

PROLONGATION JUSQU'AU 31 MAI 20H30
LE SILENCE DE MOLIERE
GIOVANNI MACCHIA - JACQUES NICHET
avec Dominique Valadié
et Guillaume Lévêque
CREATION
THEATRE DE LA VILLE PARIS
AU THEATRE PARIS-VILLETTE
211 av. Jean-Jaurès, Paris 19e - LOC. 42 02 02 68

(Publicité)
La Chambre Syndicale des Directeurs de Théâtres de France et le Centre Français de Formation Lyrique
organisent une audition à l'intention des jeunes artistes lyriques, les 18 et 19 juin prochains à l'Opéra-Comique,
en présence des directeurs de théâtres en exercice et des décideurs de notre profession.
Renseignements et inscriptions AVANT LE 29 MAI auprès de la :
C.S.D.T.F.– Laure Sylvestre
au 42-46-00-54 *(entre 9 heures et 17 heures)*

THÉATRE 71 MALAKOFF
à 2 mn. du métro Malakoff Plateau de Vanves
19 mai • 20 juin
Ballatum Théâtre
3 spectacles
On s'aimait trop...
Ivanov
La Double Inconstance
46 55 43 45

THEATRE DE L'AQUARIUM CARTOUCHERIE
PIRANDELLO
L'ETAU
mise en scène
Jean-Louis Benoît
JE REVE...
mise en scène
Didier Bezace
avec les Comédiens Français
Coproduction Comédie-Française/Odéon-Théâtre de l'Europe
12 mai - 21 juin 43 74 99 61

théâtre de la bastille
19 au 23 Mai
CATERINA SAGNA
Le Sommeil des Malfaiteurs
2 au 28 Juin
L'INQUISITOIRE
de Robert Pinget
mise en scène
Joël Jouanneau
avec
David Warrilow
43 57 42 14
76, RUE DE LA ROQUETTE 75011 PARIS

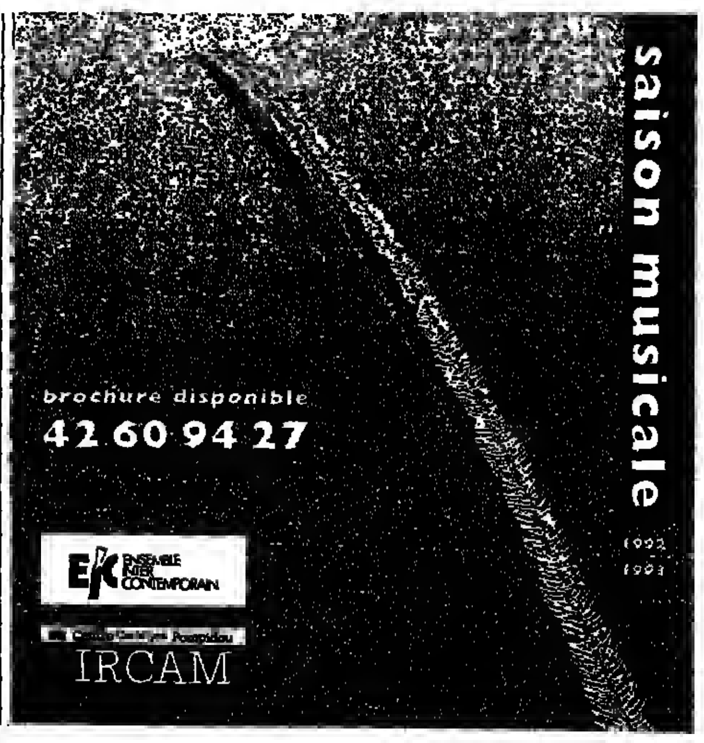

LA SÉLECTION

➡

Festival

Tours

Le Chaînon manquant

Ce festival est d'abord un marché aux jeunes artistes où les professionnels peuvent trouver de quoi reoouveler leur programmation. Les organisateurs ont tenu *à ce* que *ces artistes (qui relèvent* de disciplines scéniques diverses, du rock au cabaret en passant le jazz et tous les hybrides possibles) se produisent dans des coodilions réalistes. Du coup le public profite d'une palette de talents inédits, méconnus (Eric Lareine, la Strada) ou déjà sur la voie du succès (Tom Novembre, Zap Mama, Shoulders).

Du 27 au 31 mai. De 20 F à 90 F. Renseignements et réservations : 47-05-89-70. Location FNAC jusqu'au 26 mai : 47-31-27-00.

Chansons

Maurane

De la voix, de l'énergie, et un saut qualitatif important dans les chansoos, la Belge Maurane avance dans la carrière avec la sûreté de ceux qui savent qu'il faut du temps pour se construire. Et du talent.

Du 20 au 23, 20 h 30 ; le 24, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

Renaud

Renaud en marchand de cailloux, mi-figue, mi-raisin. Contre le Paris-Dakar et la corrida, pour les mélanges irlaodo-franchouillards. Examen de passage plutôt réussi eo public, avec références au passé révolté et après un album en forme de caricature du chanteur par lui-même.

Les 20, 21, 22, 23, 25 et 26. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 159 F à 189 F.

Richard Desjardins

Passage surprise à Paris du magicieo québécois, grand voyageur des mots et des idées, à qui le Théâtre de la Ville avait réservé un triomphe au début de l'année. En atteodant uoe tournée plus importante à la rentrée, une occasion de goûter à la poésie rebelle de la grande révélation de la saison.

Le 26. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 135 F.

Tournées

Nilda Fernandez

Petit à petit, sa réputation grandit, de Victoire de la musique en passage radio, mais oo l'a peu vu sur scène. Noovel espoir d'une chanson française qui a envie de retrouver des bases plus solides (mélodies, poésie des textes, voix), Nilda Fernandez prend son temps.

Le 22 mai. Lannester [Morbihan]. Salle Jean Vilar, 21 heures, 100 F et 120 F. Le 23, dans le cadre du 3e Festival des Résidences du Belfort. Parc des loisirs. 21 heures, entrée gratuite. Renseignements, tél. : 84-28-89-33.

Musiques du monde

Esnar Boisdur

Le disque (chez Mélodie) a surpris par sa fraîcheur et son énergie : voix et *tambours à l'ancienne, Esnar Boisdur* chante en créole, et charrie l'énergie guadeloupéenne el ooire avec une poigne sans égal. Juste avant Angoulême, passage attendu à Paris.

Le 23. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Voice Land

Uo festival en forme d'hymne à la voix, au profit d'Amoesty Internatiooal. Mariages bizarres eotre Julia Migenes, Dee Dee Bridgewater, Liz McComb et les Chœurs de l'ex-Armée rouge. Un programme qui vaut par la singularité du cocktail.

Le 25. Palais des congrès, 20 h 30. De 220 F à 300 F.

Tournées

Tambours du Burundi

Des rythmes surprenants ageocés avec uo art savant de l'eotrelacs et de la superposition acrobatique. Plus efficaces que sur disque, les tambourinaires apportent eo scène uoe éoergie sans égale.

Le 24 mai. Barlin (près de Béthune), Centre culturel et sportif, 17 heures, de 30 F à 60 F. Le 26, Oissel (près de Rouen), Palais des Congrès, 20 h 30, 55 F et 75 F. Le 27, Reims, au CNAT, 20 h 45, 80 F et 100 F.

Festivals

17e Festival international d'Angoulême

Musiques métisses

Le pionnier de l'ouverture du jazz vers les musiques du monde inaugure le 26 mai sa dix-septième édition par une Nuit du blues (Amar Sundy, Ali Farka Touré, John Mayall's Blues Breakers), un bommage à la Bretagne moderne (quintette de clarinettes, le trio Erik Marchand) et au jazz sud-africain des années 50 (African Jazz Piooeers, déjà présents l'an passé). Le 27, le Malgache Justin Vali et son trio, Stella Chiweshe, Dee Dee Bridgewater, et début d'une programmation originale consacrée à la Guyane (Wailiog Roots). Le 28, l'ONJ de Denis Badault entre les Sardes (Coro della Confraternita di Santa Croce) et le Super Rail Band de Bamako. Suit un week-end chargé sor lequel « le Monde » des arts et spectacles reviendra plus largemeot dans son procbaio numéro.

Du 26 au 31 mai. Renseignements, tél. : 45-95-43-42. Réservations, tél. : 45-95-43-45. Minitel : 3615 ARTS.

Ris-Orangis

Festival de musiques vivantes

Très belle affiche pour un festival concentré sur une journée, mais qui joue la carte de le richesse identitaire. La grande chanteuse du Zimbabwe, Stella Chiwese, les Klezmorim, jazz et humour juif de New-York, Sonngalo Coulibaly, Malien de Côte-d'Ivoire, les chants yiddish et judéo-espagnols d'Hélène Hengel, le trio malgache de Justin Vali. Mais il y a aussi de la musique traditionnelle française (trio Anoe Lise Foy, d'Auvergne, Carré Manchot, de Bretagne), du rock-chanson sympathique (les Têtes raides) et un reodez-vous d'accordéonistes mené par Didier Roussin, des bals et des colloques.

Le 23 mai, de 14 heures à l'aube, à l'hippodrome d'Evry, parc Saint-Eutrope. Renseignements, tél. : 69-06-30-95.

> La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
> « Jazz » : Francis Marmande.
> « Rock » : Thomas Sotinel.
> « Chansons » et « Musiques du monde » : Vérooique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Pol Bury

L'artiste – depuis longtemps iotéressé par la recherche du point qoi sépare l'immobile du mobile – a lu dans sa jeuoesse, relu depuis et illustré tout récemment la *Théorie de la démarche*, où Balzac, justement, s'interroge sur les principes du mouvemeot. D'où son exposition à la maison de l'écrivain.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris 16e. Tél. : 42-24-56-38. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Du 20 mai au 12 juillet. 15 F.

Du Tage à la mer de Chine

Quand Christophe Colomb allait vers les Indes occidentales, les Portugais allaient vers la Chine en suivant les routes des pilotes arabes. Ils y parvinrent en 1513 et fondèrent Macao. L'exposition racoote leurs itinéraires et les échanges commerciaux qui s'établirent alors entre Lisbonne et l'empire du Milieu.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Du 20 mai au 31 août. 32 F (comprenant la visite du musée).

Photofolie

Eclaté dans les musées, les centres culturels et les galeries de Paris et de province, un nouveau festival. *(Lire pages XX)*

Divers musées, centres culturels et galeries de Paris et régions. Du 22 mai au 24 mai.

Paris

Alechinsky

On l'a vu à la télé, chez Pivot, qui, pour une fois, avait envie d'art, et maiotenant le voici au Musée de la marioe, où il expose 178 œuvres de 1967 à 1992 – dessins, estampes, peintures et céramiques – sur un thème à prendre ou oe pas prendre au *pied de la lettre : celui de la* mer et de l'eau. Comme il se doit en un tel endroit.

Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 45-53-31-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 septembre. 22 F.

Clodion, sculpteur

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'expositioo – une centaine d'œuvres – le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F.

Dessins de Miro

Cioquaote des quatre-vingt-dix dessins de Miro conservés au Musée national d'art moderne y soot exposés, divers et spontanés, toul an long do parcours, de 1924 à 1977. Où deux taches, trois points et quelques traits légers suffisent à faire oaître du monde, sinon le monde. Et beaucoup de poésie, avec ou sans le mot calligraphié ou écrit.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 juin.

Dessins de Rodin

Pour fêter la parutioo du cinquième et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodio, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du monde : 7200 numéros. Qu'il a fallu trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. C'est ce travail de recherche qui est exposé.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 19 juillet. 21 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'ennées après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessioées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'Art nouveau français. Où l'oo découvre qo'au-delà des questions de « style » soo œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A partir du 20 juin ouvert du 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Annie Leibovitz

Vingt ans dans la vie d'une photographe américaine. Des manifestations pacifistes cootre la guerre do Vietnam aux *performers* de New-York, en passant par le rock (les plus beaux portraits des Stones, avec ceux de David Bailey), lorsque Annie Leibovitz travaillait pour *Rolling Stone*, le show business et les excès de l'Amérique reaganienne.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet. 25 F.

Le Passé recomposé

Le Gray, Bissoo, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide d'Izamal, au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. L'exposition présente également les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs, Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Le pont transbordeur et la vision moderniste

Construit en 1905 par le roi du câble, Ferdinand Arnodin, le pont transbordeur de Marseille a fasciné, dans les années 20 et 30, plus d'un plasticien ; Moholy-Nagy, Man Ray, Florence Henry notamment, qui l'ont photographié, ou filmé. Outre 54 tirages originaux sur ce motif constructif, et le film de Moholy-Nagy sur Marseille, l'exposition, qui vient do musée Cantini, propose aussi, à Paris, une section sur l'histoire des poots transbordeurs et les activités de l'ingénieur Arnodin.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 44-61-20-00. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales ? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Sima

On connaît mal Josef Sima, une grande figure pourtant, qoi, comme l'avait fait Kupka, établit un poot eotre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages do surréalisme, finit par trouver sa lumière dans le dedans des tableaux. En quelque deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur « le Grand jeu », et d'un parcours à travers une quinzaine d'ateliers d'artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « Le grand jeu »).

Geer Van Velde

Uo choix de peiotures, de gouaches et dessins de ce peintre discret, sensible et réfléchi qui mit le lyrisme de ses débuts en sourdine pour construire des tableaux avec lignes, plans et transparences, toujours plus abstraits, toujours plus épurés.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin.

Galeries

Gaston Lachaise

L'occasion de découvrir Gaston Lachaise, un sculpteur peu conoo eo France, où il est né, mais qu'il a quitté en 1906 pour aller vivre et travailler aux Etats-Unis. Il s'y est rendu célèbre avec ses nus opulents d'esprit contraire au puritanisme ambiant. La nouvelle galerie Gérald Piltzer expose en même temps une série de photographies d'Irving Penn, qui traite du nu, aussi.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Michel Haas

Michel Haas, depuis plus de vingt ans, o'a pas changé de cap, qui travaille au sol, avec de l'eau, du fusain ou des pastels, pour faire surgir dans l'épaisseur de ses grandes boues de papier, l'ombre compacte de la vie : un visage, un couple, une fleur... des choses vues dans la rue.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 11 juillet.

Maîtres français des XIXe et XXe siècles

Chaque année, à la même époque, la galerie Schmit sort sa moissoo de raretés : ici c'est un portrait de femme de la période fauve de Deraio, là une gouache de Cézanne avec un dessin au dos, et là uo Bouddha d'Odilon Redon... Une exposition pour collectionneurs.

Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.

Agnes Martin

L'Américaine Agnes Martin o'a pas choisi la voie facile : partant d'ooe réflexion sur le purisme géométrique, au temps de l'expressionnisme abstrait, elle est devenue, avec ses trames sur fond nu, ses blancs et ses papiers, uoe des artistes les plus radicales des

➡

Du 22 mai au 1er juin
RAPHAËLLE PIA
PEINTURES
Cité internationale des arts
Salon du 2e étage
18, quai de l'Hôtel-de-Ville 75004 Paris
Métro : Pont-Marie
Tous les jours de 13 h à 19 h
Tél. : 42-78-71-72

"LA CITÉ HISPANO-AMÉRICAINE, LE RÊVE D'UN ORDRE"
Exposition
26 mai - 30 juin 1992
INSTITUTO CERVANTES
7, rue Quentin-Bauchart
Paris (8e)
Du mardi au samedi, de 12 h à 19 h 30
Entrée libre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
CONCERTS DU DIMANCHE MATIN
24 MAI A 11 HEURES
FRANCOIS-RENE DUCHABLE
BORIS PERGAMENSCHIKOW
BEETHOVEN SCHUMANN FAURE

MOZART / HARNONCOURT
LES 3 DERNIERES SYMPHONIES
N° 39, 40 et 41 "JUPITER"
LE CONCERT DU BICENTENAIRE
VIENNE
5 DÉCEMBRE 1991

TELDEC
EUROPE 1
PRIX NOUVEAUTÉ - 20 %
fnac
Evénement exceptionnel : N. Harnoncourt dirige Mozart sur Europe 1 le 31 Mai à 21 h

PRIX JACQUES-GAUTIER
André Gautier et les Amis de Jacques Gautier organisent un concours destiné aux jeunes créateurs de bijoux contemporains : œuvres en argent ou dans des matières originales.
Deux Prix JACQUES-GAUTIER seront attribués par un jury de qualité.
Le dépôt de deux bijoux devra être effectué avant le 10 juin 1992. à la Galerie Jacques Gautier, 36, rue Jacob, 75006 Paris.
Tél. : 42-60-84-33.

Paris, Capitale de l'Art
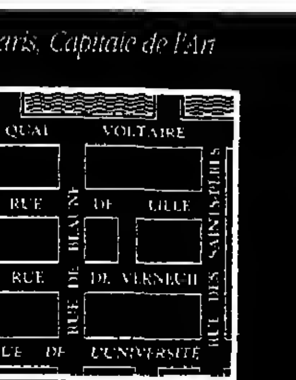

Carré Rive Gauche
Le Quartier des Antiquaires
LES 5 JOURS DE L'OBJET EXTRAORDINAIRE
du 20 mai au 24 mai 1992
de 11h à 22h (dimanche inclus)
Nordstern
POMMERY

Organisée par le consulat du Portugal et la mairie de Versailles
Exposition de peinture et de céramique de
CARGALEIRO
à l'Espace Carré à la Farine
place du Marché Notre-Dame à Versailles
du 20 mai au 11 juin
Tous les jours, de 11 h à 19 h
Tél. : 39-51-52-04

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

années 60. Mais sans rien perdre de sa sensibilité.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Anne et Patrick Poirier

Après plusieurs années d'éclipse, les deux artistes reviennent sur la scène parisienne, égaux à eux-mêmes et différents. Avec une ville nouvelle, métaphorique comme au bon vieux temps : *Mnémosyne*, ses plans et sa grande maquette en bois brut, qui, assurément, n'est pas rien.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Serge III

Les derniers tableaux-objets à fonctionnement symbolique d'un plasticien réfractaire, ami de Ben et des amis de Fluxus. Qui a pris le risque, dans les années 60, de jouer à la roulette russe, et de défier les autorités de Prague, ce qui lui valut alors quatorze mois de détention. Artistiques ou pas, des « gestes ».

Galeria J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél. : 47-00-10-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le Musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van-Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Dijon

Portraits sculptés, du XVe au XVIIIe siècle

De Thomas de Plaine, conseiller des ducs de Bourgogne, à Sabine Houdon enfant, une grande galerie de portraits sculptés provenant des collections des musées de Dijon et d'Orléans, mais aussi du Louvre, dont le département des sculptures est en chantier.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 août. 10 F.

Lyon

Flandre et Hollande au Siècle d'or

Les musées de Lyon, de Bourg-en-Bresse et de Roanne ont entrepris de faire découvrir, ensemble, les meilleurs tableaux des écoles flamande et hollandaise du dix-septième siècle conservés dans la région Rhône-Alpes. Lyon propose les peintures d'histoire et les portraits, Bourg-en-Bresse les scènes de genre et les paysages, Roanne les natures mortes, vanités et allégories.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France, 42300. Tél. : 77-70-00-90. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Muzeum Sztuki W Lodzi

Sait-on que le Musée Sztuki de Lodz possède une collection d'art du vingtième siècle de tout premier ordre ? Que cette collection constituée pendant soixante ans comprend des œuvres de Schwitters, Klee, Léger, Picasso, Ernst, Beuys, Opalka, Boltanski, etc. ? Et que le Musée d'art contemporain de Lyon l'expose largement ? L'ELAC, dans le même temps, présente les travaux inédits de quatre artistes polonais d'aujourd'hui.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Meymac

Brigitte Nahon, Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'année. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

Mouans-Sartoux

Le Regard libéré

Mouans-Sartoux est un beau village, son château en triangle aménagé en espace d'expositions, un bonheur, et ce qui y est montré, toujours de qualité. On peut donc y aller, même sans être absolument converti aux choses de l'art abstrait pur et dur, dit « concret », qui a motivé la création du centre. D'ailleurs on admet des œuvres de parents lointains.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. A partir du 1er juin jusqu'à fin septembre tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

Nantes

Sir Edward Burne-Jones

Le Musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam Museum de Cambridge. Une rareté.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Saint-Paul-de-Vence

Art millénaire des Amériques

Cent cinquante sculptures, masques et pots représentatifs de la plupart des styles précolombiens ont quitté le Musée Barbier-Muller pour la Fondation Maeght. L'idée n'est pas désagréable de les savoir dans un des fiefs de Miro.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Villeneuve-d'Ascq

Richard Deacon

C'est un bon sculpteur anglais, de la nouvelle génération. La ville de Villeneuve-d'Ascq lui a demandé une œuvre, qui vient d'être inaugurée, sur la pelouse, à l'entrée du musée. Celui-ci en profite pour présenter une exposition sur cette commande publique monumentale.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juillet.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

XXXVIIe SALON DE MONTROUGE - 13 MAI - 15 JUIN
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux s/papier, photo, etc.
"RUE DU BAC - RUE DE TOURNON"
KARL FLINKER
2, av. Emile Boutroux (face Mairie) 32, rue Gabriel Péri
10/19 h t.l.j. - Tél. 47 35 70 96 - Mo Porte d'Orléans - Bus 68-126-128

DISQUES

Classique

Beethoven

Les neuf symphonies
Gabriela Benackova, Béatrice Uria-Monzon, James McCray, Franz Grundheber, Chœurs de Bratislava, Orchestre national Bordeaux Aquitaine, Alain Lombard (direction).

Par un orchestre pétant de santé que l'on dirait, malgré sa jeunesse, porteur d'une tradition beethovénienne vieille de centaines d'années, une intégrale de base, en tous points recommandable. Première version hexagonale des neuf symphonies, prétend l'argument publicitaire. C'est oublier celle de Schuricht avec l'Orchestre du Conservatoire, rééditée sur CD par EMI. Peu importe puisque Lombard prouve ici avec ses Bordelais une *maturité* qui lui permet de construire l'architecture thématique et dynamique de chaque monument symphonique plutôt que de se laisser aller à ces incongruités de détail dont il était autrefois friand. Un Beethoven tout d'énergie, qui n'a rien à envier par son irrésistible allant à celui de Brüggen sur instruments anciens (une admirable *Quatrième* vient de paraître chez Philips) ni même, par la grandeur de ton et la netteté de l'articulation, aux grands moments de Toscanini (légendaire *Septième* de 1936 rééditée chez RCA, devant laquelle la *Septième* bordelaise ne pâlit pas). On ne trouvera rien ici du too légèrement compassé de la *Cinquième* de Bernstein et du New York Philharmonic en 1961 (l'un des volume de *The Royal Edition*, hommage de Sony au chef américain) ni des grâces trop arachnéennes d'Abbado avec Vienne dans la *Troisième* (DG). Version du juste milieu ? Version juste, même si les solistes ne sont pas à la hauteur dans la *Neuvième*.

Coffret de 5 CD Forlane 16858/60.

Brahms

Œuvres pour chœur
Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).

Ah, l'inattendu régal de cette brassée de pages jamais jouées, condensé du romantisme allemand dans ses détours les plus secrets, musique en sympathie avec une nature où rôdent les esprits, la nostalgie, l'intuition de la mort. Les *Chants* opus 17, contemporains au *Sextuor à cordes*, accompagnent un chœur de femmes de deux cors et d'une harpe : la sonorité d'ensemble fait frissonner par sa beauté. *Les Liebeslieder-Walzer* – des valses, si l'on veut – sont ici données dans la version pour chœurs mixtes et piano à quatre mains (Brahms en a laissé une version uniquement pianistique) : encore un son unique et délicieux. Les *Quatuors* opus 92 pour quatre voix et piano sont « le » chef-d'œuvre (le flou pointilliste des basses piquées du piano sur les dessins ondulants du chant dans *Fin d'automne...*). Les *Chants* opus 104, contemporains de la *Troisième sonate* pour piano et violon, sont du Brahms dernière manière : *a cappella*. On pense tout au long de ce disque aux grands chœurs de *Guillaume Tell* de Rossini, mais au Berlioz de *la Damnation* aussi (la forme rhapsodique de l'admirable *Warum* sur un texte de Goethe). On est perdu, c'est délicieux. Comment peut-on chanter aussi juste, avec autant de délicatesse et de sensualité que le chœur de Gardiner ? Comment parvenir à cette perfection amoureuse, marque du chef anglais ? Comment, en résumé, faire mieux son métier ?

1 CD Philips 532 152-2.

Prokofiev

Sonates nos 2 et 7, Visions fugitives
Laurent Cabasso (piano).

A l'opposé de tous ces « tapeurs » qui se sentent obligés par une fausse tradition, héritée d'un certain piano russe, d'écraser les touches de tout leur poids dans les difficiles sonates de Prokofiev, Laurent Cabasso leur offre son toucher net et vif, la légèreté de son impeccable virtuosité. Ces deux sonates en sont toutes requinquées, nous avec. Sous les doigts du jeune pianiste français, les *Visions fugitives* (recueil d'inégale qualité) peuvent être aussi irréelles et racées que le souhaitait Prokofiev. Il manque peut-être dans tout cela un peu de folie, d'excentricité.

1 CD Valois-Auvidis V 4655.

A. R.

Rap

Rapattitude 2

Le premier volume de la compilation *Rapattitude* avait servi d'acte de naissance discographique au rap *français*. Alors que le premier disque était quasiment exhaustif, *Rapattitude 2* n'offre qu'un tableau partiel, tant la scène rap s'est élargie. On y retrouvera quand même les tendances que l'on observe tout au long de l'année. D'abord, le rap français a refait une partie de son retard technique par rapport au rap américain. Les échantillons, les rythmes sont moins prévisibles, la production plus léchée. Du coup, cette deuxième livraison s'écoute plus facilement que la précédente. Ensuite, on constate la part croissante du raggamuffin sur la scène rap, sans qu'il soit toujours possible de distinguer exactement les deux genres. Enfin, le rap *stricto sensu* reste encore très dépendant de ses modèles américains.

Sur un disque inégal par nature, on retiendra *Lucy*, le rap afro-centriste de B-Love, plus pour la forme que pour le fond, démarqué des originaux américains. MC Janik, avec *Natty Princess*, commet une bluette sans conséquences, si ce n'est qu'il réussit à marier une mélodie typique des Antilles francophones avec un rythme raggamuffin. C'est sans doute là que se trouve la force du raggamuffin francophone. Le voisinage géographique et culturel entre Guadeloupe et Martinique d'une part, Jamaïque d'autre part, donne aux toasters francophones un naturel qui manque souvent à leurs collègues rappers. Sur le mode de la chronique banlieusarde, *Blonde ou brune* (rap orthodoxe) de Créateurs uniques se pose naturellement dans le sillage de Tonton David ou des Little. Enfin, on attend avec impatience de savoir si *la Main de Fatma*, de Siria Khan, rap sur des thèmes orientaux, n'est qu'une curiosité ou la première étape d'un parcours inédit.

Labelle noir/Delabel DE030942.

T.S.

Rock

Black Crowes

The Southern Harmony and Musical Companion

Groupe de musiciens sudistes (d'Atlanta), les Black Crowes pratiquent le *revival* avec la même ferveur, la même rigueur intransigeante qu'un pasteur qui plante son chapiteau dans la campagne géorgienne. Et comme le pasteur, les Black Crowes sont convaincus qu'un peu de ferveur et d'énergie ramèneront les ouailles dans le bon chemin. Seulement, il s'agit ici de rock'n'roll et là de religion.

Trop jeunes pour avoir vu Duane Allman sur scène, pour avoir connu les Rolling Stones au temps de Mick Taylor, les Black Crowes témoignent vis-à-vis de leurs modèles (exemples serait un terme sans doute plus exact) d'une adoration touchante. L'instrumentation, par exemple, sur ce second album, ne s'écarte jamais d'une orthodoxie qui rapproche les Black Crowes des plus rigides des baroqueux : instruments à l'ancienne, pas l'ombre d'un synthétiseur, comme claviers un piano, un orgue Wurlitzer (plus snob que le Hammond). On retrouve sur le *Companion* des ambiances enfumées de fin de nuit, à la façon des Stones de l'époque *Sticky Fingers*, des boogies légèrement de guingois mais toujours justes et aussi une variété de climats (les textes sont plus intéressants, portent mieux les chansons que sur *Shake Your Money Maker*, le premier album du groupe), une profondeur de champ qui donnent vie à une musique que l'on croyait remisée au rayon des souvenirs.

Def American-Phonogram 512 263-2.

T. S.

Musiques du monde

Dimi Mint Abba

Musique et chants de Mauritanie

La plus grande chanteuse mauritanienne avait dû renoncer au Théâtre de la Ville en 1991 pour cause de guerre du Golfe. Erreur réparée l'année suivante, avec bonheur tant la présence vocale de Dimi Mint Abba se fait sentir sur une musique qui marie l'Afrique noire avec le désert du Nord. Fille de l'auteur de l'hymne national mauritanien et d'une célèbre joueuse d'*ardin*, instrument calqué sur la kora, harpe des griots mandingues, Dimi Mint Abba, qui a commencé par accompagner ses parents aux percussions, continue de jouer en famille (son frère au tidinit, le luth, sa fille à la guitare, et sa nièce aux percussions et chœurs).

Etrange musique, toute en développements et circonvolutions, qui s'appuie sur les vibratos et les envolées de la voix, hymnes à la paix, à la foi, chants d'amour et d'attente, superposition de tranquillité non feinte (la mélodie) et de fébrilité (la rythmique). Il faut l'écouter dans les détails, car la richesse ne se gagne pas d'emblée, elle jaillit soudainement comme une source rare. Dimi Mint Abba, qui compose des pièces virtuoses pour l'ardin, met en musique des poésies traditionnelles maures, termine son album par un hommage à Debya, célèbre griote mauritanienne joueuse de violon : *« Oh ! Que j'aime Debya ! Mon chameau blanc l'aime aussi, ma tassoufra* (le paquetage) *et mes verres à thé l'aiment aussi ! »*

1 CD 86768 Auvidis.

V. Mo.

ORCHESTRE
DE
PARIS
DIRECTEUR MUSICAL
SEMYON BYCHKOV

SAISON
1992 PARIS 1993
45 63 07 40
BROCHURE DISPONIBLE SALLE PLEYEL

CINÉMA

RENCONTRE
avec Arnaud Desplechin

ENTRER DANS LA TÊTE DE L'AUTRE

Présenté en compétition officielle à Cannes où il fut très remarqué, « la Sentinelle » est le premier long-métrage d'un cinéaste de trente et un ans (« le Monde » du 19 mai), dont le moyen-métrage « la Vie des morts » avait séduit. Le nouveau film de cet ancien élève de l'IDHEC et ami d'une autre découverte récente, Eric Rochant, traduit un regard étonnamment lucide sur le monde d'aujourd'hui, et une rare exigence de mise en scène.

Le cinéaste avec Emmanuel Salinger, co-scénariste et interprète principal de « la Sentinelle » (en haut).

UN jeune homme, fils de diplomate français en Allemagne, vient poursuivre ses études de médecine légale à la morgue de Paris. Il se retrouve malgré lui dépositaire d'une mystérieuse tête naturalisée. A cause d'elle, il est entraîné dans un tourbillon d'aventures où se mêlent espionnage, politique et histoires d'amour. On pourrait résumer ainsi *la Sentinelle*, sans dire grand-chose de la complexité, de l'audace et de l'intelligence du film composé par Arnaud Desplechin. On l'avait découvert il y a un an grâce à *la Vie des morts*, moyen métrage aux qualités suffisamment remarquables pour avoir bénéficié d'une sortie en salles.

Ancien élève de l'IDHEC – dont il a été exclu avant d'avoir achevé son film de fin d'études, – il travaille en collaboration avec d'autres jeunes gens prometteurs sortis des écoles de cinéma, comme Eric Rochant, pour l'écriture du scénario d'*Un monde sans pitié*. Ce filiforme garçon blond, à la voix à peine audible et aux idées bien arrêtées sur les buts et les moyens de son cinéma, s'invente un chemin singulier et rigoureux. Il est déjà une personnalité à part dans le « paysage » français.

– Combien de temps a duré l'élaboration de *la Sentinelle* ?

– Tellement longtemps que je préfère ne pas m'en souvenir... Cela doit faire six ans. Mais l'essentiel du projet a été là depuis le début. Je savais que je voulais faire un film qui me soit proche, parlant d'aujourd'hui et de gens de mon âge. L'idée des allers et retours Est-Ouest était présente depuis l'origine, et aussi cet appartement partagé par deux garçons, l'un des deux étant une sorte d'ogre. Je savais aussi que ce serait, dans une certaine mesure, une histoire d'espionnage. Après, tout le temps a été consacré à la construction du récit, au dosage des éléments, pour faire que chaque scène ait son juste contenu, sans que le sens devienne terroriste, imposé. J'ai voulu qu'il y ait toujours des significations multiples, ouvrant sur plusieurs directions, ça ne m'intéresse pas d'imposer un point de vue.

» Cette longue préparation m'a un peu inquiété, dans la mesure où le film concerne une situation contemporaine, l'Europe coupée en deux, et qu'il se passait des événements importants pendant que je travaillais. En fait, je me suis rendu compte que ça ne changeait pas grand-chose, que le thème du film était plus universel, et ne pâtissait pas des changements en Europe de l'Est.

– On retrouve dans la *Sentinelle* les composantes essentielles de *la Vie des morts*, un groupe, une famille constituée surtout de jeunes gens, et au milieu d'eux la présence d'un mort.

– Ce n'est pas volontaire. J'ai obtenu en même temps l'avance sur recettes (court-métrage) pour *la Vie des morts* et l'avance (long-métrage) pour *la Sentinelle*. J'ai voulu faire le court d'abord, un peu comme des vacances, loin de l'autre projet, et voilà... c'est raté ! Les deux films parlent de ce que c'est que vivre ensemble. Ils en parlent au sein des communautés auxquelles j'appartiens, les Blancs, les Européens, la famille occidentale. Je ne saurais pas faire un film de l'extérieur, par exemple sur un orphelin alors que j'ai grandi dans une famille normale. Je filme ce que je connais, en pensant qu'il est sain de regarder ces communautés avec un regard critique.

» Même dans ce cadre, il reste difficile de filmer quelqu'un d'autre, bien peu de cinéastes y parviennent. Quand mon personnage va voir à l'intérieur de la tête qu'on lui a mise entre les mains, je n'arrive à montrer qu'un trou avec un peu de boue au fond. A mes yeux, Philippe Garrel est l'un des rares cinéastes d'aujourd'hui capables de filmer ce qu'il y a dans la tête des gens. Mais il faut pour y parvenir avoir fait le deuil de beaucoup de choses, et être infiniment généreux.

» Cet « autre » qui n'est pas là, qu'on ne voit pas, qu'on ne veut pas voir, est au cœur du film, de son thème (le passé, le refoulé de notre histoire) comme de son récit, avec ce personnage fantomatique joué par Jean-Louis Richard. Plus l'histoire avance, moins on est sûr qu'il existe réellement. Sans l'autre, on ne pourrait pas faire de film, on se perdrait dans le narcissisme d'un jeu de miroirs clos. C'est la raison pour laquelle, dans cette histoire de garçons, il faut des filles, et qu'à un moment, dans cette affaire d'Européens blancs, j'éprouve le besoin de mettre de la musique noire américaine. Quand le personnage principal demande à un condisciple si son nom est juif, celui-ci se met en colère, il s'en va, il dit : *« C'est pas mon histoire votre truc, j'en ai rien à faire. »* Il met en évidence les limites dans lesquelles le film se déroule, il rappelle qu'il y a un monde beaucoup plus vaste tout autour.

– *La Sentinelle* est un récit très complexe, avec des éléments d'histoire qui ne raccordent pas, des ellipses, des évolutions brusques des personnages. Comment avez-vous construit ce récit ?

– J'ai essayé d'utiliser la structure des pièces de théâtre, dont les grands auteurs savent, mieux je crois que les romanciers ou les cinéastes, maîtriser ces éléments. Si le personnage doit être dans un état de doute constant, qui le mène à la folie, où trouver une meilleure référence que dans *Père*, de Strindberg ? S'il s'agit de quelqu'un qui, pendant presque toute l'histoire, n'agit pas, et à la fin commet un acte héroïque mais qui reste une péripétie sans signification, *Hamlet* est évidemment un modèle. Et les auteurs dramatiques savent imposer la convention lorsqu'ils en ont besoin, il n'y a qu'à voir comment se terminent la plupart des pièces de Molière, il raccorde les éléments de l'intrigue par un pur coup de force et dit : *« Voilà, c'est bouclé. »* C'est très impressionnant, et très utile de comprendre comment il fait.

» Ensuite, quand une scène est écrite, qu'elle a un sens et qu'elle contient un élément un peu rigolo ou spectaculaire, il ne faut surtout pas croire que ça suffit. Il faut chercher, apprendre, se documenter, et nourrir le film de tout ce qu'on trouve. Afin que tout le monde, les acteurs, les spectateurs ensuite, puissent se servir dans ce matériau accumulé, et s'en servir, jouer avec lui. Qu'on ne sache pas forcément où ça va, mais que ce soit intrigant, ou émouvant, ou intéressant.

– Pour organiser le récit, vous utilisez également des intertitres, ce qu'on appelait des cartons dans le cinéma muet.

– Je m'en sers beaucoup pendant la réalisation, chaque partie du film, chaque acte, chaque séquence, parfois chaque scène a son titre. Ils servent de repères, d'indications au chef opérateur, au décorateur, au musicien, au monteur et aux acteurs. Ils n'ont d'ailleurs pas tous forcément les mêmes titres, mais chacun sait qu'à tel moment, en ce qui le concerne, il est dans une partie qui s'appelle comme ci ou comme ça, et il peut intervenir en harmonie ou en contrepoint avec la définition de cette partie du film.

» J'ai décidé de conserver les cartons à l'écran lorsque je me suis aperçu que la durée du film risquait de peser sur la perception qu'en auraient les spectateurs. Le film change plusieurs fois de genre, de tonalité, mais j'ai craint que les indications ne soient pas assez claires. Avec ces cartons, le récit redevient maniable pour le spectateur, il peut réagir par rapport à chaque partie au lieu de subir la totalité du film, il peut dire que tel ou tel morceau ne l'intéresse pas, puis de nouveau s'y retrouver dans le suivant. Un de mes cinéastes favoris, Woody Allen, fait souvent ça. Dans un des films que je préfère, *Crimes et délits*, il a même mis des extraits d'autres films en guise de bornes ou de panneaux indicateurs.

– D'autres films vous ont servi de références ?

– Oui, beaucoup, ça change au gré des « amours cinéphiliques ». Par exemple, un film que les gens n'aiment pas et qui me plaît beaucoup, *Peggy Sue*, de Coppola. Il montre, avec une structure très subtile de répétitions dans le scénario, comment quelqu'un apprend à vivre avec toutes ses composantes. J'ai aussi beaucoup regardé les films de Resnais, qui prouvent qu'on peut tout faire au cinéma, qu'il n'y a pas d'interdit, qu'il peut encore être un langage moderne, inventif. Et puis Truffaut, énormément. J'admire comment, dans *la Chambre verte* par exemple, à la fois comme acteur et comme réalisateur, il dit ce qu'il veut dire, fait ce qu'il sait faire, et aussi rate ce qu'il ne sait pas faire, avec une sorte d'orgueil tranquille.

– Comment retrouvez-vous les exigences morales et politiques du film dans la mise en scène, dans la façon de filmer ?

– De manière intuitive, avec cette constante que je ne filme jamais des personnages auxquels je ne peux pas m'identifier ni des situations dans lesquelles je ne m'imagine pas pouvoir me trouver. Même quand il y a un cadavre à la morgue, je joue d'abord le mort avant de céder la place au figurant, sinon ça ne marche pas, je ne sais pas comment faire.

» L'un des grands partis pris du film concerne le son. Tout est en son direct, ce qui n'est pas simple, quand, par exemple, on a une séquence de train. Mais chaque fois qu'on a tenté de post-synchroniser, ce n'était plus juste, le son rajouté tuait la scène. Je n'aime pas beaucoup le son au cinéma, il me semble qu'une scène devrait fonctionner même muette. Mais s'il y a du son, il doit au moins dire un peu la vérité. Quand je filme la même personne sous deux angles différents, il doit y avoir deux sons différents. Sinon c'est que personne n'était là pour réaliser le plan, que tout est fabriqué par une machine. Dans une scène en champ-contrechamp de *la Sentinelle*, un garçon et une fille discutent : on entend de la musique sur les plans de la fille et pas sur ceux du garçon. C'est normal, on ne les a pas filmés en même temps, on n'avait qu'une caméra. Un tel parti pris ne doit pas apparaître comme un effet, il ne doit pas être choquant, mais seulement suggérer comment la séquence a été faite.

– On sent clairement dans votre film un refus des « belles images » que recherchent beaucoup de cinéastes actuels, au point de devenir parfois la principale raison d'être de leurs films.

– Faire des jolies images sur un tel sujet aurait été détruire le film. J'aime bien le cinéma américain, je vais voir tous les films, mais je crois que ce serait une erreur d'essayer de les imiter, on n'y arrivera jamais et on se perdra en chemin. De toute manière, pour moi, le cinéma ce n'est pas des images. Historiquement, on avait découvert l'image photographique animée bien avant l'invention du cinéma. L'invention du cinéma, c'est l'invention de la projection. Le cinéma, c'est être-ensemble, avec le même point de vue sur l'écran. Pourtant, j'aime bien les images, je ne suis pas puritain, je n'ai rien contre un peu de fétichisme, mais la lingerie en dentelle ne me suffit pas... Il faut tout de même prêter attention à la fille qui est dedans, prêter attention au corps du cinéma.

– Qu'allez-vous faire après *la Sentinelle* ?

– Je vais m'occuper un peu de mes amis, qui se sont beaucoup occupés de moi depuis un certain temps. Je vais travailler sur leurs projets, celui de Pascale Ferrant et celui de Noémie Lvovsky (toutes deux co-scénaristes de *la Sentinelle*), et peut-être donner un coup de main à Eric Rochant sur son nouveau scénario. Bref, je vais faire ce que j'ai toujours fait, m'occuper de cinéma, mais pas forcément faire un film. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

Versailles
Festival Baroque
DU 15 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 1992

OPERAS
ARMIDE — GLUCK / MINKOWSKI / PIZZI
CASTOR ET POLLUX — RAMEAU / CHRISTIE
ARMIDA — HAYDN / OSTMANN
CLEOPATRA E CESARE — GRAUN / JACOBS

CONCERTS
IL SEMINARIO MUSICALE — GERARD LESNE
LA CHAPELLE ROYALE — PHILIPPE HERREWEGHE
LA GRANDE ECURIE ET LA CHAMBRE DU ROY — JEAN-CLAUDE MALGOIRE
LE CONCERT DES NATIONS — JORDI SAVALL
ORCHESTRE DU XVIII° SIECLE — FRANZ BRUGGEN

MUSIQUE DE CHAMBRE
CHRISTOPHE ROUSSET
GUSTAV LEONHARDT
QUATUOR MOSAIQUES
QUATUOR SALOMON
QUATUOR KUIJKEN

RECITALS
JAMES BOWMAN
FRANÇOIS LE ROUX

DANSE
RIS ET DANCERIES — FRANCINE LANCELOT / BEATRICE MASSIN

THEATRE
PYRAME ET THISBE — THEOPHILE DE VIAU / ANTOINE GIRARD
L'AMOUR MEDECIN — MOLIERE / MARIO GONZALES

LECTURES
LUDMILA MIKAEL
MICHEL BOUQUET
FRANÇOIS PERIER

COLLOQUE
"L'ALEXANDRIN"

LOCATION 42 72 77 72
AGENCES, FNAC, VIRGIN MEGASTORE, MINITEL 36 15 THEA